

que Mgr Alphonse-Marie Parent, en 1964. Peu après, lorsque vint le moment de choisir un nom justement approprié à la nouvelle école substituée à l'ancien collège, M. le Curé, parfaitement informé sur l'histoire d'Yamachiche, n'a pas craint de se prononcer en faveur de l'ex-surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers, dont le nom prévalut à la séance de la Commission scolaire de Grand-Pré, le 5 octobre 1977, sur la proposition du commissaire Bertrand Ferron.

Les paroissiens d'Yamachiche ont sans cesse manifesté un profond respect religieux envers leurs pasteurs. Ils le prouvèrent, une fois de plus, le 25 octobre 1977, à la cérémonie officielle de donation de l'historique demeure du poète Nérée Beauchemin, par Mlle Jeanne Beauchemin, fille héritière de ce bien. En cette circonstance solennelle, plusieurs invités d'honneur ont pris la parole pour rendre un hommage sincère à Mlle Beauchemin, pour son magnifique geste de loyauté envers son célèbre père. Pour sa part, le curé d'Yamachiche, M. l'abbé Jean-Noël Montour, exprima sa grande satisfaction de voir se concrétiser le projet de la déclaration « musée national » la maison du poète Beauchemin, en favorisant la conservation de notre patrimoine ancestral.

Dès son arrivée à Yamachiche, M. le curé Montour a redonné un grand déploiement aux fêtes de sainte Anne, qui, sous l'impulsion d'un comité dynamique et pieux, n'ont cessé de prendre de l'ampleur. Pour M. le curé Montour, ces souvenirs redeviennent réalité depuis quelques années, le présent rejoint le passé. A travers cette fête de sainte Anne, c'est une foi retrouvée ou réaffirmée que chacun n'hésite pas à manifester. Pour concrétiser cet événement religieux annuel, nous reproduisons intégralement le reportage suivant, extrait du *Le Nouvelliste*, le 21 juillet 1977, par Berthold Levéque :

« Sainte Anne, la patronne d'Yamachiche, recevra encore cette année une dévotion vraiment particulière de la part des paroissiens et amis de cette région. La fête qui regroupera bien des activités tant religieuses que sociales, sera soulignée, le samedi 23 juillet, jusque tard dans la soirée. Le programme de cette année a été dévoilé par le président des fêtes, M. Paul Gélinas, et le curé Jean-Noël Montour, au cours d'une rencontre au presbytère de l'endroit.

« La patronne d'Yamachiche reçoit ces hommages particuliers depuis 1846 et ce, sans interruption. Parfois, l'organisation des fêtes était peut-être moins grandiose qu'aujourd'hui, mais on tenait à souligner l'événement.

« Tout au cours de la semaine qui précède la fête de sainte Anne, les maisons portent des décorations, qui démontrent une bonne participation de la population de l'endroit. Cette fête a rassemblé l'an dernier environ 3 000 personnes, particulièrement en soirée.

« Le comité organisateur des fêtes de 1977 s'est penché sérieusement pour prévoir encore plus d'activités cette année. Ces dernières, qui sont plus d'alure carnavalesque, viennent se greffer à la fête religieuse. Au cours de la journée du 23 juillet et ce dès 9 h. les automobilistes de la région pourront participer à un rallye. Une activité semblable, mais pour les jeunes et à bicyclet-

te, doit aussi se tenir dès 11 h. En soirée, à 20 h., la messe solennelle et le défilé à l'extérieur avec la présence de l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Laurent Noël, devraient attirer des milliers de fidèles. La cérémonie sera aussi animée par les pasteurs d'Yamachiche et St-Barnabé-Nord, MM. les abbés Jean-Noël Montour, Jean-Paul Dugré et Roger Isabelle. Il s'agira de la clôture de la neuvaine de sainte Anne. A ces cérémonies, plus de 1 000 personnes envahissent littéralement l'église paroissiale comme ce sera encore le cas cette année.

« Après la cérémonie religieuse vers 21h30, la foule pourra assister à un concert de la fanfare d'Yamachiche qui reprenait vie à cet endroit, il y a quelques mois. Elle est sous la direction musicale de Pierre Boucher. Ce corps de musique a été inactif au cours des dernières années, mais avait pris naissance au tout début en 1850. Le même concert permettra au public d'entendre la chorale de l'endroit « Les Tournesols ».

« A partir de 21h30, le public pourra visiter une exposition d'oeuvres artisanales présentée par les membres de l'Age d'or et l'Afféas d'Yamachiche. Tout au cours de la soirée et durant la journée, une discothèque sera sur les lieux pour inviter les gens à la danse. La fête se terminera par un impressionnant feu d'artifice qui doit débiter vers 23h30. C'est à ce moment-là que la foule prend le plus d'importance.

« La fête de sainte Anne attire toujours des centaines d'automobilistes dans la région d'Yamachiche. Cette année, pour la première fois, la Sûreté du Québec sera secondée par des membres du club de C-Beurs XM Hôte «S» Mauricie. Cette organisation pour le bon ordre chez les automobilistes, sera sous la responsabilité de M. Christian Milette.

« Pour mener à bonne fin l'organisation de 1977, le comité se forme de Paul Gélinas, président, Maurice Carbonneau, directeur, le curé Jean-Noël Montour, soeur Yvonne Brassard (liturgie), Christian Milette (sécurité), Gilles Milette (placier), Jacqueline Côté (secrétaire), Florent Lamy (feu d'artifice), Raymond Rinfret (décora-Montour », pour les critères suivants :

Nous terminons cette intéressante biographie par le témoignage de M. Jean-Paul Plante, rédacteur en chef de L'Écho de Louiseville, qui rendait un hommage bien mérité à notre dévoué pasteur, à l'occasion du choix d'un nom à donner au terrain de jeux, à l'école. A son avis, le nom souhaitable serait « Le Parc Montour », pour les critères suivantes :

« Lorsque vient le temps de donner un nom à une école, ou tout autre édifice du genre, ce n'est pas facile. Bien souvent, on y va par le concours de suggestions et on prend le nom qui a été mentionné le plus souvent. A Yamachiche, on a aménagé pour cette année, un terrain de baseball qui permettra aux Riverains de pratiquer leur sport favori « sous les réflecteurs ». C'est une chose à signaler, sachant que des centres beaucoup plus gros que Yamachiche ne peuvent se permettre cela. Il suffit de nommer Louiseville.

« Comment en est-on arrivé à cela à Yamachiche ? Il y a eu le travail bénévole d'une foule de personnes. On s'est « serré les coudes » et on a mis sur pied un projet qui s'est réalisé, grâce à la

collobaration de tout le monde. Le bénévolat, ça existe encore de nos jours, mais il faut qu'il soit drôlement bien contrôlé et dirigé pour qu'il porte ses fruits.

« A Yamachiche, il y a un homme qui a le don de mener à bien tout ce qu'il entreprend, soit dans le domaine des loisirs comme en tout autre milieu. Il s'agit du curé de l'endroit, l'abbé Jean-Noël Montour.

« Travailleur infatigable, toujours plein d'idées et doté d'une énergie peu commune, le curé Montour est un homme respecté dans sa paroisse et cela parce qu'il est actif. Les loisirs, les sports, ça le connaît ! Il ne reste pas immobile quand c'est le temps de progresser. Il communique avec les gens, les rassemble et forme une équipe « gagnante ». Il n'est pas donné à tous de pouvoir réussir ce tour de force « à tout coup ». Pourtant, c'est bien ce que fait le valeureux curé d'Yamachiche.

« Ce parc de baseball, il faudra bien lui donner un nom. Plusieurs ont été lancés déjà mais celui que je retiens est : Parc Montour, en l'honneur de cet homme qui fait tellement pour ses paroissiens, pour sa population. Je crois que cela lui reviendrait d'emblée, car il a fait un travail de géant pour les diverses organisations sportives d'Yamachiche, et ce ne serait que lui rendre un hommage qu'il mérite largement.

« Je sais qu'en lisant ces lignes, la modestie du curé Montour en prendra un bon coup, mais je suis vraiment sincère en lui rendant ce témoignage, car c'est un bonhomme que je connais depuis plusieurs années et je sais ce dont il est capable.

« Donc, citoyens d'Yamachiche, ne cherchez pas midi à quatorze heures pour donner un nom à votre nouveau parc de baseball. Le Parc Montour serait tout désigné et je crois bien que vous partagerez mon opinion ».

L'auteur du présent livre corrobore ce juste témoignage et est heureux de le faire sien, en manière de conclusion.

## LES VICAIRES D'YAMACHICHE

Le progrès spirituel et matériel d'une paroisse est l'oeuvre de tous. Si les curés y ont joué un rôle de premier plan, les vicaires pour la plupart les ont grandement secondés et méritent certainement que nous inscrivions leurs noms dans les pages religieuses de notre histoire. Ce n'est qu'au début du XIXe siècle qu'il fut possible d'accorder des assistants aux curés, en raison du manque de prêtres. MM. les abbés :

Antoine Desforges (1805-1815)	Majorique Marchand (1863-1865)
Noël-Laurent Amiot (1819-1820)	P.-Sévère Dagneault (1869-70)
Olivier Larue (1825-1829)	Napoléon Caron (1869-1873)
Pierre Pouliot (1834-1835)	Zéphirin Chandonnet (1874-77)
J.-A. Lebel (1839-1842)	A.-B. Prince (1878-1881)
Moïse Duguay (1846-1848)	Prosper Cloutier (1882-1844)
Didier Paradis (1849-1851)	Ls-Philippe Hébert (1885-1886)
Pierre Roy (1852-1953)	Augustin Gouin (1887-1890)
A.-Hubert Lassiseriaie (1854-56)	Thomas Caron (1889-1891)
Honoré Bellemare (1857-1858)	Eloïde Deguisse (1891-1894)
Trefflé Gouin (1859-1861)	Adélard Lupien (1910-1917)

Josaphat Cossette (1919-1923)	A.-Désiré Gélinas (1870-1878)
Hervé Matteau (1922-1925)	Henri-E. Julien (1873-1874)
Gérard Baril (1932-1937)	Jacob Fortier (1877-1879)
Frs Bernard Gaillard (1815-1819)	Ambroise Blais (1881-1882)
Jean-Zéphirin Caron (1820-1822)	Pierre Jutras (1884-1885)
Ls-Onésime Désilets (1829-1834)	Prudent Proulx (1886-1889)
Michel Lemieux (1835-1839)	Ernest Bêland (1887-1889)
Augustin Milette (1842-1846)	Napoléon Comeau (1889-1899)
Jean Macquet (1848-1849)	Philippe Lesage (1899-1910)
Frs-Onésime Belcourt (1851-52)	Anselme Bourassa (1917-1919)
Jean-Bte Leclerc (1853-1854)	Antonio Massicotte (1920-1922)
Casimir Hamelin (1856-1857)	Ernest Jacob (1923-1932)
Napoléon Héroux (1858-1859)	Paul S. de Carufel (1937-1945)
Thomas Martel (1861-1863)	Lionel Dubois (1945-1965)
Théophile de Carufel (1865-69)	Claude Lacombe (1965-1970)

Cette liste nous permet de constater que, depuis 1805 à 1970, les curés de cette paroisse avaient eu généralement un vicaire et même deux pour suffire aux besoins de la cure. Le renouvellement liturgique et le nombre décroissant de prêtres expliquent qu'il n'y ait plus qu'un vicaire, ou desservant dominical, pour aider notre curé actuel, M. l'abbé Jean-Noël Montour, qui assume, seul, depuis huit ans, l'administration spirituelle de la paroisse.

Dans le cadre de l'histoire de la Mission d'Yamachiche, nous aurons l'opportunité de faire l'éloge de M. l'abbé Lionel Dubois, qui fut le plus marquant des vicaires de cette paroisse et que nous considérons comme le fondateur de la chapelle de la Mission, érigée en 1945.

### SUCCESSION des MARGUILLIERS

(1894-1977)

Voici la liste des marguilliers que les paroissiens ont choisis, depuis 1894, pour coopérer avec le curé à l'administration des biens ecclésiastiques, et qui ont droit à une mention spéciale dans nos annales paroissiales. Le premier paroissien qui ait rempli cette fonction, en 1725, est Jacques Blais. Note : Les années indiquent leur entrée en fonction, dont le terme était de quatre années.

1894, Charles Trahan,	1930, Joseph Guillemette,
1896, Georges Delisle,	1932, Azarie Trahan,
1898, Arthur Lacerte,	1934, Omer Bellemare,
1900, Maurice Vaillancourt,	1936, Dionis Desaulniers,
1902, Alexis Boucher,	1938, Alexandre Loranger,
1904, Adolphe Fréchette,	1940, Origène Bellemare,
1906, Thomas-D. Lamy,	1940, Léon Girardin,
1907, Charles Daveluy,	1942, Donat-V. Bellemare,
1910, Emmanuel Gélinas,	1444, Adjutor Boucher,
1912, Joseph Gauthier,	1946, Harry Ferron,
1914, Joseph Boucher,	1948, Honorat Lamy,
1916, Théodore Abran,	1950, Ovide Blais,
1918, Adélard-A. Bellemare,	1952, Evrard Bellemare,
1920, Barthélemi Isabelle,	1954, Marcel Labonne,
1922, Thomas Lamy,	1956, Edmond Lord,
1924, Adrien Bellemare,	1958, Maurice Lambert,
1926, Dr Alexis Bellemare,	1960, Henri Berthiaume,
1928, Arthur Lapointe,	1962, Paul Gauthier,

1895, Hercule Milot,	1931, Joseph Carbonneau,
1897, Charles Gélinas,	1933, Thomas Grenier,
1899, Hilaire Lapointe,	1935, Denis Villemure,
1964, Antonio Labonne,	1937, Cyprien Desaulniers,
1965, Gaston Houle,	1939, Thomas Bellemare,
Jean-Louis Gélinas,	1939, Hormidas Ferron,
1966, Germain Meunier,	1941, Phyllis-J. Pellerin,
Raoul Lamy,	1943, Antoine Masse,
1968, Paul Lemire,	1945, Eugène Lemire,
André-O. Milette,	1947, Ozanie Meunier,
1970, André Lamy,	1949, Arthur-D. Bellemare,
Roland Bellemare,	1951, Odilon Bellemare,
1972, Eugène Pellerin,	1952, Rodrigue Lacerte,
Guy Trahan,	1953, Hervé Garceau,
1974, Bertrand Côté,	1955, Alide Boulanger,
Lucien Girardin,	1957, Amédée Lesieur,
1976, Louis Bellemare,	1959, Wellie Trahan,
Bruno Morand,	1961, Rosaire Gélinas,
1901, Thomas Ferron,	1963, Charles Milot,
1903, Honoré Milot,	1965, Bruno Lamy,
1905, Esdras Lamy,	Gérald Milot,
1907, Antoine Gélinas,	1967, Jacques Lacerte,
1909, Maxime Ferron,	Gérald Ricard,
1911, François Milot,	1969, Yvon Masse,
1913, Isaïe Gélinas,	Raymond Ferron,
1915, Edmond Trahan,	1971, Jos.-Emile Villemure,
1917, Thomas Bellemare,	Maurice Gagnon,
1919, Hilarion Meunier,	1973, Claude Montour,
1921, Victor Bellemare,	Jules Noël,
1923, Joseph Pellerin,	1975, Gilles Isabelle,
1925, Donat Blais,	Jean-Marie Gélinas,
1927, Arsène Bellemare,	1977, Maurice Pellerin,
1929, Hyacinthe Trahan,	Jacques Pellerin.

### NOS BEDEAUX

Dans la vie paroissiale, le bedeau de chez nous, à la fois sacristain, cérémoniaire, fossoyeur et homme de cour, tire son prestige de ses fonctions augustes à l'église et de son assiduité auprès du curé, que les paroissiens ont en vénération. En résumé, il est un employé laïque préposé au service matériel et à l'ordre dans une église. Le bedeau d'autrefois répondait aux exigences de l'époque et sa figure sympathique s'harmonisait avec le reste de la société. La vie moderne a fait du bedeau un salarié régulier et fait disparaître une physionomie typique de nos campagnes. Lors de l'inauguration de l'église, construite en 1792, il est spécifié aux comptes de la Fabrique que Joseph Chainé a été accepté de l'assemblée des marguilliers pour servir la dite paroisse en qualité de bedeau et de sacristain, à la condition que la Fabrique lui paye chaque année vingt-cinq piastres d'Espagne et une robe neuve tous les trois ans; en outre, une ferrée, une pelle de bois, une hache, une pioche et une sciote; plus autres bénéfices ordinaires, en pourboires, à l'occasion de la sonnerie des cloches.

Nul lecteur ne peut imaginer la somme de travail, de « Bénédictin », que l'auteur de toutes ces classifications dut s'imposer, pour aboutir à une présentation aussi détaillée.

- 1) MINEAU, Joseph, (1741-1753), marié à M.-Anne Beaudoin.
- 2) COLARD, François, (1753-1758), marié à Marguerite Lacombe.
- 3) RINGUET, Jean, (1758-1768), marié à Geneviève Duchesne.
- 4) MINEAU, Joseph, fils, (1768-1789), marié à Marie Lafrance.
- 5) CHAINE, Joseph, (1789-1798), marié à M.-Rose Bélanger.
- 6) GODIN, Augustin, (1798-1801), marié à Agathe Tessier.
- 7) HAMEL, Joseph, (1801-1836), marié à Josephite Aubry.
- 8) GELINAS, François, (1836-1866), marié à Marie Hamel.
- 9) BETTEZ, Charles, (1866-1875), marié à Eulalie Gélina.
- 10) GARCEAU, Narcisse, (1875-1883), marié à Délina Langlois.
- 11) GARCEAU, Agapit, (1883-1890), marié à Stéphanie Pichette.
- 12) GAGNON, Joseph, (1890-1912), marié à Louise Carbonneau.
- 13) PAILLE, Joseph, (1812-1928), marié à Elzire Desaulniers.
- 14) GADBOIS, Donat, (1928-1958), marié à M.-Anna Clément.
- 15) PELLETIER, Joseph, (1958-1960), marié à M.-Claire Gauthier.
- 16) LORD, Jean, (1960-.....), marié à M.-Claire Gélina.

Fondation de la Paroisse religieuse  
de Ste-Anne d'Yamachiche

constituent de la faïence religieuse  
de la région d'Amboise

## CHAPITRE IX

### FONDATION DE LA PAROISSE RELIGIEUSE DE SAINTE-ANNE D'YAMACHICHE

- 1 — *Historique abrégé du FIEF GROSBOIS jusqu'à la construction de la première chapelle en 1711 :*
- (1656)—Le fief Grosbois ou Machiche fut concédé au Sieur Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières par M. de Lauzon, Gouverneur.
- (1672)—Le fief Grosbois fut reconcédé au Sieur Pierre Boucher, par M. Talon, Intendant.
- (1693)—Le fief Grosbois est divisé en deux seigneuries : Grosbois-Ouest et Grosbois-Est. Grosbois-Ouest fut vendu par Sieur Pierre Boucher à son fils Lambert Boucher, sieur de Grandpré.
- (1699)—Sieur Lambert Boucher, seigneur de Grandpré meurt, ayant concédé par billets des terres aux trois frères Gélinas.
- (1699)—L'Arrière-fief de Grosbois-Est est concédé par Sieur Pierre Boucher à Nicolas Gatineau, beau-frère. Voir: Carte de J.-B. Decoüagne.
- (1702)—Grosbois-Est est vendu par Sieur Pierre Boucher à ses petits-neveux Charles et Julien Lesieur.
- (1703)—Il est généralement reconnu que la colonisation d'Yamachiche date de 1703, et que les trois frères Gélinas résidaient sur leurs terres.
- (1704)—Le premier enfant né à Yamachiche, Etienne Gélinas, fils d'Etienne et de Marguerite Benoît, fut baptisé à la maison, par un missionnaire Récollet, Siméon Dupont, le 19 octobre.
- (1705)—Le deuxième enfant né à Yamachiche, Jean-Baptiste Gélinas, fils de Jean-Baptiste dit Bellemare et de Jeanne Boissonneau, fut baptisé à domicile le 3 mars 1705, par le père Récollet Siméon Dupont.
- (1704)—Au « Répertoire des Engagements de l'Ouest », on relève les noms de Charles et Julien Lesieur, résidant à Batis-can... ?
- (1706)—Le cadastre de J.-B. Decoüagne, exécuté de 1706 à 1709, révèle les noms de sept familles établies au bas de la Petite-Rivière: Héroux, Gélinas, Blais, Lacerte, Gélinas, Gélinas, Pinot.
- (1707)—Le co-seigneur Julien Lesieur vint se fixer sur ses terres, à Yamachiche, à l'automne 1707. En 1706, il travaille dans l'Ouest à la traite des fourrures.

- (1711)—A l'instigation des co-seigneurs Charles et Julien Lesieur, le père Siméon Dupont préside à la construction d'une chapelle en bois et à l'établissement d'un cimetière.
- (1712)—Le 26 juillet 1712, le registre paroissial, à Trois-Rivières, révèle l'acte de décès de Charles Millette, fils de Mathieu, âgé de deux mois. Il est signé par le père Siméon Dupont, qui déclare que l'enfant a été inhumé dans le cimetière de la chapelle de *Ste-Anne d'Ogmachiche*.
- (1715)—D'après le registre des baptêmes, mariages et sépultures, ouvert le 16 novembre 1714 à la Rivière-du-Loup par le père Augustin Quintal, Julien Lesieur dit Duchesne, seigneur d'Yamachiche, âgé d'environ 40 ans, est décédé le 17 août 1715. Après ses obsèques, célébrées le lendemain par le père Augustin Quintal, il fut inhumé dans la chapelle de *Ste-Anne d'Yamachiche*.
- (1722)—Yamachiche a reçu le titre officiel de « paroisse » et son incorporation civile de « fabrique », le 3 mars 1722, lors de la proclamation des « Edits et Ordonnances », signés par le gouverneur Vaudreuil, Monseigneur de Saint-Valier et l'intendant Bégon, qui divisaient la province en quatre-vingt-deux districts paroissiaux.
- Mais, c'est assurément le père Siméon Dupont qui avait choisi sainte Anne comme titulaire de la chapelle, érigée en 1711. La paroisse d'Yamachiche, en cette circonstance, fut officiellement mise sous le patronage de sainte Anne.
- (1723)—Par les aveux et dénombrements de 1723, Yamachiche comptait une population approximative de 100 âmes, réparties en 20 familles. Après vingt années d'existence, la localité ne possédait que 197 arpents de terre en culture. Cette déficience est due aux expéditions de traite aux « Pays d'En-Haut », en vue de s'amasser quelque bien pour s'établir confortablement sur des terres. Voir : « Les engagés de l'Ouest ».

## II — *Erection de la première chapelle, en 1711*

M. Raphaël Bellemare, auteur de « les Bases de l'histoire d'Yamachiche », a raconté avec compétence l'histoire des fiefs d'Yamachiche et des premiers défrichements. En proclamant les trois frères Gélinas, les premiers défricheurs, il n'a évidemment pas eu l'intention de les présenter comme principaux fondateurs de la paroisse, puisque ce titre honorifique est plutôt attribuable aux seigneurs Lesieur, qui ont organisé et administré la paroisse pendant plus d'un siècle. Aussi, nous tenons à mettre en relief le rôle admirable qu'ils ont joué dans la fondation religieuse et civile de la paroisse *Ste-Anne d'Yamachiche*.

Nous savons déjà que l'impulsion décisive vers le progrès religieux avait été imprimée par le père Siméon Dupont, qui avait fait bâtir une chapelle dans chacune des trois missions : Yamachiche, Rivière-du-Loup et Maskinongé. Le dévoué Récollet, missionnaire de ces trois postes, reçut un accueil de coopération, très effectif, des co-seigneurs d'Yamachiche, qui reconnurent que c'était le moyen nécessaire pour attirer les colons sur leurs terres.

Le dénombrement de 1723 nous fournit des renseignements précieux sur la première chapelle, qui existait en 1712, et qu'on décrit comme suit : « La chapelle, érigée sous le vocable de sainte Anne, est construite sur les terres du domaine Julien Lesieur, co-seigneur du lieu (lot 550), sise à deux arpents, à l'ouest du manoir de Charles Lesieur. Elle a trente pieds de long, construite en bois rond, pièces sur pièces, et est couverte en chaume, comme toutes les églises des missions d'alors, ayant deux fenêtres latérales et une porte; le portail, surmonté d'une croix, est orienté vers l'est ou la rivière. L'intérieur est meublé d'un autel et de douze bancs rustiques ». Il est bon de se rappeler que la localité ne comptait alors que quinze chefs de familles; elle était desservie, une fois par mois, par un prêtre missionnaire qui avait sa résidence à la Rivière-du-Loup.

Les seigneurs Lesieur ont courageusement travaillé à la colonisation de leur fief, afin d'y fixer les assises d'une paroisse qui fait aujourd'hui l'admiration de tout visiteur étranger. Ces hardis pionniers ont droit à nos hommages; leurs faits et gestes méritent d'être cités avec fierté dans notre histoire paroissiale. Plus aptes à manier la hache et la charrue que la plume d'oie ils n'ont pas d'histoire à fracas comme les Gugy, néanmoins, leur carrière n'a pas été moins patriotique et moins utile.

### III — Construction de l'église en pierre, en 1724

En septembre 1723, le bon père Augustin Quintal revenait dans la région avec l'intention précise de mettre en application les « Edits et Ordonnances », décrétés le 3 mars 1722, pour promouvoir la construction d'églises en pierre et pour assurer aux fabriques une source de revenus convenables au soutien des prêtres.

En 1724, la modeste chapelle étant devenue insuffisante pour les besoins de la population toujours croissante, ce furent encore les Lesieur et Louis Gatineau qui firent don à la fabrique du terrain sur lequel on éleva la nouvelle église commencée au mois de mai 1724.

Dans son Histoire d'Yamachiche, à la page 36, M. l'abbé Napoléon Caron écrit ce qui suit : « Cependant les seigneurs voulurent se montrer généreux, et assurer une subsistance honnête au prêtre qui viendrait faire le service de la nouvelle église; en conséquence Charles Lesieur et Simone Blanchet, veuve de Julien Lesieur dit Duchesne, donnèrent au P. Augustin, et aux sieurs François Laglanderie dit Beaucour et Pierre Héroux dit Bourgainville, marguilliers en charge, une terre de trois arpents de front située sur les limites du fief Gatineau, et allant aboutir aux terres de la Petite-Rivière. Puis le sieur Louis Gatineau, étant comparu à son tour, donna un arpent de terre de son fief, sur la même profondeur que les trois arpents susdits, ce qui forma une propriété d'une valeur assez considérable. Ces quatre arpents de terre furent cédés à la seule redevance de faire dire dans la dite église de Ste-Anne autant que faire se pourra, par chaque année à perpétuité, quatre messes basses pour le repos de l'âme des dits seigneurs bailleurs et de ceux de leur famille qui ont décédés et décéderont par la suite, et ce, dans l'octave de la Toussaint, si cela se peut ». Ce contrat de concession fut passé devant Me P. Poulin, notaire royal en la juridiction de Trois-Rivières, le 1er mai 1724.

Le 10 octobre 1724, le père Quintal enregistra le document suivant : « Nous, soussignés, seigneurs des Rivières de Hyamachiche et habitants du d. lieu, nous obligeons et promettons à Dieu, à la Très-Sainte Vierge, à Ste Anne sa mère, patronne de notre église paroissiale, et au père Augustin Quintal de ce présent et acceptant en qualité de curé de fournir à notre propre et privé nom chacun une toise cube de poche bien toisée rendue sur le pied de l'oeuvre et deux tonneaux de bonne pierre à chaux, c'est-à-dire quatre barriques rendues dans le même endroit ».

« En outre, nous promettons aussi de remettre dans le même temps chacun une pistole entre les mains du d. Père et de ses marguilliers, pour estre employez à ce que le d. Père jugera estre le plus convenable, promettant de son côté autant qu'il est en luy, sous le bon plaisir de ses supérieurs, travailler de toutes ses forces et selon son talent à conduire cet ouvrage jusqu'à la fin et ne nous point abandonner que l'église ne soit en état d'y célébrer de céans la sainte messe, promettant au surplus au d. Père de semer le printemps prochain au profit de l'église autant de bled que notre zèle et notre pouvoir pourra nous permettre. Lequel dit bled roches, étant donné avec la pistole une fois seulement nous tiendra quittes de nos obligations. Fait à Hyamachiche, maison de Mons. Lesieur, ce 10e Xbre 1724. Promettons au surplus à Ste Anne les canots que nous ferons pour charroyer la pierre ».

(Ont signé) : P. Augustin Quintal, Joseph Rivard, Jean-Baptiste Lesieur; (Ont fait leurs marques) : Michel Rivard, Jacques Blais, Antoine Lesieur, Pierre Lesieur, Etienne Gélinas, Jean-Charles Lacerte, Pierre Bellemare, Veuve Gélinas, Mathieu Milette, Pierre Héroux, Joseph Héroux, Jean-Baptiste Héroux, François Laglanderie, Jean-Bte Bellemare, Maurice Bellemare.

Le nouveau temple fut érigé sur le coteau au Canton, à proximité de la chapelle existante. Son style est identique à celui de toutes les églises de ces temps reculés, dont le sanctuaire de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, érigé en 1717, demeure la vraisemblable réplique. L'église du Père Quintal était bâtie en pierre des champs; elle mesurait environ 90 pieds de longueur sur 40. Les murs, en forme de croix latine, s'élevaient à 24 pieds; construits en maçonnerie, ils supportaient un toit aigu, qui était couvert de bardeaux taillés à la main. Un modeste clocher surmonté du coq gaulois surplombe son frontispice percé d'une rosace dans la voûte et d'une porte simple. Les fenêtres sont cintrées et l'arrière de l'église se termine par une abside arrondie. L'intérieur est fort simple et dépourvu de menuiserie. Dans la nef se rangent 40 bancs; vers 1770, un jubé sera construit, auquel on ajoutera une vingtaine de bancs.

Remplis de bonne volonté et désireux de posséder une église selon leurs aspirations religieuses, les quelque vingt familles catholiques de Ste-Anne d'Yamachiche érigèrent leur beau temple avec rapidité et dans une grande union de coeur et d'esprit. Mais, en raison du manque de prêtres, ils durent attendre encore dix-huit années, avant d'avoir leur propre pasteur et bénéficiaire du saint ministère dominical.

La population d'Yamachiche ne comptait guère plus de 400 âmes lorsque M. l'abbé J.-M. Chefdeville de la Carene vint prendre la desserte de cette paroisse, en 1743. Mais pendant sa longue

carrière pastorale, qui dura 37 ans, la paroisse avait pris une expansion considérable, pour atteindre, en 1790, une population de 1667 habitants. Pour de plus amples détails concernant les recensements et nos pasteurs, nous invitons les lecteurs à se référer à la table des matières. En effet, dans la biographie de M. le curé Chefdeville, nous avons déjà signalé ce qui suit : « L'abbé Jacques-Maxime Chefdeville débuta dans le ministère sacerdotal, en 1741, à titre de curé, à la Rivière-du-Loup, où il demeura deux ans, tout en desservant la paroisse d'Yamachiche. Au cours de cette période, en prévision de sa nomination définitive à la cure d'Yamachiche, la fabrique lui construisit, selon ses directives, un presbytère qui lui servira de résidence permanente ».

Le premier presbytère, bâti au Canton, en 1742, et restauré en 1771, a aussi son histoire. Ayant été fermé par une décision de Mgr Frs Hubert, le 25 juin 1788, il fut abandonné à la suite de la grande « discorde ». Huit années plus tard, lors de la vente du terrain de l'ancienne église, le 22 février 1796, il fut mis à l'enchère et acquis par le notaire Antoine Gagnon. Dans la suite, Me Gagnon, l'ayant fait démolir, le transporta à la Rivière-du-Loup, où lui et ses descendants l'habitèrent. Environ deux siècles plus tard, l'ancien presbytère de M. l'abbé Chefdeville, ou maison Gagnon, existait encore et servait de résidence à la famille Napoléon Lamirande, ci-devant habitant aux Petites-Terres; elle en fut propriétaire de 1930 à 1970. Cette relique du passé, qui se trouvait au 163 de la rue Notre-Dame-Sud, est disparue depuis quatre ans; seule une photographie en conserve le souvenir.

#### IV — Incendie de l'église et la « Grande Discorde »

Après le décès de M. l'abbé Chefdeville, survenu le 1er novembre 1778, M. l'abbé Laurent-Joseph Bertrand fut désigné à la cure de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, qu'il administra jusqu'à l'automne 1786. M. l'abbé Bertrand, excellent prêtre, était bien considéré de la population et de son évêque, Mgr Denaut. Ayant eu à subir les affrontements de la grande discorde, il obtint sa démission et fut transféré à la paroisse voisine; les paroissiens d'Yamachiche furent les grands perdants dans cette mutation, comme nous le constaterons dans la suite de ce récit.

Ainsi que le dit M. l'abbé Napoléon Caron dans son « Histoire de la Paroisse d'Yamachiche », « Il nous en coûte d'aborder cette question délicate, mais elle occupe trop de place dans l'histoire de cette paroisse pour que nous puissions la passer sous silence; à quoi servirait de la cacher? Nous raconterons les faits simplement comme nous les connaissons, après avoir puisé nos renseignements aux Archives de l'Evêché de Trois-Rivières ».

« Un triste et singulier événement se passait en 1780; par un jour d'hiver, le 19 mars, la foudre éclatait tout à coup et mettait le feu à l'église. Dans ce temps, on célébrait encore les fêtes de paroisse; le 19 mars se trouvant être la fête de la paroisse de Maskinongé, plusieurs personnes d'Yamachiche, sous la présidence de M. le curé Laurent Bertrand, étaient allées prendre part à cette solennité. A leur retour elles trouvèrent leur église incendiée ». Heureusement, un plus grand nombre de résidents avaient réussi à sauver des flammes quantités d'objets servant au culte religieux.

« Il ne fallut pas songer à rebâtir sur le coteau; les inondations toujours fréquentes rendaient ce terrain impropre à la construction d'une nouvelle église ». A cet effet, l'année suivante, le seigneur Pierre Duchesne faisait don à la Fabrique d'une terre d'un arpent de front sur onze arpents de profondeur, à la condition expresse que la nouvelle église y serait construite. Cet emplacement se trouve, d'après le cadastre actuel, (lot 553) le long de la route du Canton, au sud-est de la maison de M. Arcade Gélinas.

« La donation du seigneur Pierre Duchesne, à la suite d'une requête, fut acceptée le 10 juin 1781, par Mgr Briand, évêque de Québec, qui dit: « C'est avec plaisir que je leur accorde la permission de commencer immédiatement la construction de leur église ». Le 7 juillet suivant, François Lavergne, Augustin Girardin et Jacques Drapeau étaient élus syndics de la nouvelle construction, tandis que Joseph Morin, d'Yamachiche, était choisi maître-maçon.

« La division, cependant, régnait déjà et s'accroissait de plus en plus parmi les habitants d'Yamachiche. Un plus grand nombre prétendaient que la Petite-Rivière était un endroit plus central pour y placer une église, et ils soutenaient de plus que le terrain donné par le seigneur Duchesne était impropre à une construction de cette importance. Dès le 26 février 1782, les habitants du Petit-Machiche se choisirent aussi trois syndics: Charles L.-Desaulniers, Joseph Carbonneau et Joseph Bellemare, pour s'occuper des intérêts de leur section. Ils se virent obligés, sous peine d'être privés des sacrements et d'être poursuivis en justice, de contribuer à la construction de l'église de la Grande-Rivière; mais ce contretemps qui semblait ruiner toutes leurs espérances ne les découragea point.

« Le terrain de la Grande-Rivière donné par le seigneur Duchesne, ayant été déclaré impropre à la construction d'une église, par Noël Lamothe, les habitants de la Petite-Rivière ne manquèrent pas la bonne occasion qui leur était offerte de faire valoir leurs prétentions. On procéda alors à une exploration d'un terrain, dans un lieu plus central, que leur offraient Charles Lacerre et Joseph Carbonneau. Sur l'acceptation de la majorité de la paroisse, la donation Lacerre et Carbonneau fut mise en vigueur par un contrat passé devant Me Badeaux, notaire de Trois-Rivières, le 21 août 1783. Ce don de terrain, consenti à la fabrique pour y bâtir l'église paroissiale, comprenait six arpents en superficie; il est devenu le site de l'église actuelle.

« Puis, en se basant sur le rapport de « cause à effet », le Grand-Machiche eut recours à l'autorité civile de la Cour des plaidoyers du district de Montréal, le 4 août 1784, pour faire manquer le projet du Petit-Machiche. Le juge en rendant son verdict, accorda gain de cause aux gens de la Grande-Rivière, soutenus par le grand-vicaire M. St-Onge et M. le curé Bertrand, ainsi qu'aux syndics François Lavergne et Jacques Drapeau. Ces derniers sont donc autorisés à poursuivre leurs travaux de construction sur l'emplacement du seigneur Duchesne. D'autre part, le syndic Joseph Carbonneau, stipulant pour les habitants du Petit-Machiche, fut condamné à payer les frais de la Cour, avec défense de tenir des assemblées.

« Les habitants de la Petite-Rivière ne se déclarèrent pourtant pas battus; ils jetèrent le cri d'alarme. Habilement, ils adressèrent une touchante requête à M. le grand-vicaire St-Onge, à Trois-Rivières, qui leur répondit favorablement, en les encourageant à poursuivre la lutte. Fort de cet appui et secondé par le seigneur Conrad Guky qui s'était mis de la partie, on fit appel, le 5 mars 1785, au Conseil législatif de Québec qui leur rendit une sentence favorable. Il n'y avait alors pour se transporter de Montréal à Québec que des bateaux à voiles, pour aller plaider à trente-cinq lieues d'Yamachiche.

« La division qui existait entre les deux clans se faisait sentir partout et même au sein des autorités religieuses. Il y avait comme deux paroisses séparées; deux églises s'élevaient en même temps à une quinzaine d'arpents de distance. Les habitants, imperturbables dans leur entêtement, s'en allaient paisiblement chercher de la pierre à la vieille église du coteau, ils se parlaient amicalement, s'entraidaient même pour charger les plus grosses pierres, puis chaque voiture prenait sa direction, l'une portant la pierre à l'église du Grand-Machiche, et l'autre à l'église opposée. Ce spectacle pouvait avoir son originalité, mais il était toujours extrêmement pénible.

« M. l'abbé Laurent Bertrand, curé, était tout dévoué à la cause de la Grande-Rivière, aussi le voit-on, le 4 octobre 1785, bénir très solennellement, en présence de plusieurs prêtres, du seigneur Pierre Duchesne, d'Augustin Girardin, Augustin Riv.-Dufresne et François Lavergne, tous trois syndics, ainsi que du maître-maçon Joseph Morin qui fut désigné à la pose de la première pierre de l'église qui se bâtissait sur le terrain du seigneur Duchesne. Les habitants de la Grande-Rivière, après avoir eu l'opinion générale en leur faveur, ne pouvaient plus guère compter maintenant que sur leur curé, M. Bertrand. La position du pauvre prêtre n'était plus tenable, aussi selon son choix, il opta pour la cure de la Rivière-du-Loup. Son transfert fut une perte importante pour les fidèles de la paroisse troublée. En 1790, le nouveau curé de la paroisse voisine était élevé à la dignité d'archiprêtre.

« Le 9 octobre 1786, Mgr Louis-Philippe D'Esgly, évêque de Québec, successeur de Mgr J.-Olivier Briand depuis 1784, annonçait aux paroissiens d'Yamachiche la nomination de M. l'abbé Jean-Baptiste Griault, en remplacement de M. Bertrand. Nous ouvrons ici une parenthèse en produisant quelques notes biographiques concernant l'incompétence de Mgr D'Esgly dans la direction de son diocèse, d'après le témoignage de son propre coadjuteur, Mgr François Hubert: « Mgr Briand se hâta de démissionner à la nomination du nouveau gouverneur Hamilton, et Mgr D'Esgly, âgé de 75 ans, lui succéda, en s'adjoignant aussitôt un coadjuteur, en la personne de Mgr J.-François Hubert... Il traita son vieil évêque avec bien peu de respect. Puis, il se permit de le critiquer, allant jusqu'à dire que son évêque tombait en enfance ». (Extrait de l'Eglise catholique au Canada, pp. 231-232)

M. l'abbé J.-B. Griault, successeur de M. Bertrand à la cure d'Yamachiche, n'aura pas la tâche facile pendant les deux années qu'il administrera cette paroisse se trouvant aux prises avec de sérieuses difficultés. Les extraits que nous relevons du « Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec » en sont un fidèle témoignage :

a) — Après s'être prononcé en faveur de la construction de la nouvelle église au Grand-Machiche sur le terrain du seigneur Duchesne, en 1781, le 10 novembre 1785, Mgr D'Esgly écrivait à son vicaire-général, M. Henri Gravé pour lui dire, entre autre, qu'il a permis aux habitants du Petit-Machiche de continuer celle de leur église. Ils se partageront les ornements, les vases sacrés et autres, avec ceux du Grand-Machiche.

b) — Le 9 octobre 1786 Mgr D'Esgly émet une ordonnance à l'adresse de M. l'abbé Griault, curé d'Yamachiche, l'autorisant à faire sa résidence soit au grand, soit au Petit-Machiche, et desservir alternativement l'une ou l'autre paroisse. En l'occurrence, il détermine comment procéder pour le partage des objets du culte, entre les deux églises.

c) — Le 12 octobre, Mgr D'Esgly revient sur sa décision et décide que les biens de la fabrique devront se tenir à l'endroit où le curé aura choisi sa résidence; que lui seul aura le pouvoir d'administrer les sacrements aux habitants des deux paroisses. Il espère qu'il pourra bientôt donner un curé à chacune des églises. En attendant il supplie M. Griault de faire tout en son pouvoir pour rétablir la paix. Puis Mgr D'Esgly confirme les ordonnances de son Vicaire-Général; sa lettre bien composée, est empreinte d'un accent de vive tristesse devant l'entêtement des rebelles.

d) — Le 16 octobre, M. Griault, nouveau curé, veut garder une parfaite neutralité. Après la réception de la lettre de Mgr D'Esgly, M. le curé Griault fait les observations suivantes: «L'autorité devrait décider de la résidence du curé et de l'emplacement de l'église, «Là ou là, et non là et là!»

e) — Le 15 novembre 1786, M. l'abbé Griault a choisi de demeurer à la Petite-Rivière; il en résulte que les habitants de la Grande-Rivière sont furieux et manifestent leur grand désappointement. Le curé ne peut contenter personne, justement parce qu'il garde la neutralité. L'état de la paroisse est pitoyable: sacrements négligés, grande animosité entre les deux factions. Mgr D'Esgly pourrait-il enfin y mettre fin? Monseigneur exprime ses sentiments d'affliction; il gémit sur les troubles qui existent à Yamachiche.

f) — Le 19 juin 1787, des difficultés surgissent au sujet du tableau de Ste-Anne. Le curé n'en peut plus et les paroissiens sont de plus en plus opiniâtres; à tel point que ceux du Petit-Machiche préférèrent n'avoir pas de messe, plutôt que de se faire enlever le tableau de leur patronne, oeuvre du peintre canadien, François Beaucourt.

g) — Une sentence du Conseil législatif de Québec, rendue le 5 novembre 1787, condamna de nouveau les habitants de la Grande-Rivière. Mgr D'Esgly leur écrivit une lettre très paternelle pour les engager à se soumettre aux décisions du dit Conseil et à cesser leur opposition à la construction de l'église au Petit-Machiche, mais rien n'y put faire.

Puis, en nous référant de nouveau au récit de M. l'abbé Nap. Caron, cet auteur continue en disant: «Les habitants du Petit-Machiche continuaient à bâtir seuls, selon leurs moyens et leur habileté. Ils savaient que Mgr D'Esgly leur était favorable,

mais ils trouvaient qu'il lui en coûtait trop d'agir contre ceux du Grand-Machiche; ses temporisations étaient venues à les fatiguer. Ce ne fut pas sans un certain sentiment de plaisir qu'ils apprirent la nouvelle de sa mort, au mois de juin 1788, car ils attendaient beaucoup plus de son successeur ». Ils ne furent pas trompés dans leur attente.

V — « *Nomination de Mgr Jean-François Hubert  
et rétablissement de la pair* »

« Dès le commencement de son épiscopat, Mgr Jean-François Hubert adressait aux paroissiens de M. le curé Griault la lettre suivante dont nos lecteurs apprécieront sans doute la grande valeur. En voici quelques extraits, en date du 25 juin 1788 :

« Lorsque le feu du ciel consuma votre ancienne église, en 1780, il était à craindre que cet accident funeste ne fût une marque de colère de Dieu contre un peuple qui ne le servait pas assez fidèlement. Ne trouve-t-on pas des preuves trop convaincantes de cette opinion, si l'on veut examiner avec quelque soin les dissensions intestines, et les haines scandaleuses qui ont régné parmi vous depuis cette époque... Peuple infidèle, n'y a-t-il pas assez longtemps que vous résistez au Seigneur, en résistant à l'autorité établie? Brebis errantes, ne vous êtes-vous pas égarées assez longtemps dans ces sentiers inconnus, n'avez-vous pas poussé assez loin votre ingratitude? Faut-il que par de nouveaux attentats vous continuiez encore de l'outrager et de scandaliser ses vrais disciples? Ah! rentrez en vous-mêmes, nos très chers frères, donnez-nous au commencement de notre épiscopat la consolation de pouvoir vous compter au nombre des fidèles de ce diocèse. N'endurcissez pas plus longtemps vos coeurs aux invitations que Dieu vous fait par notre bouche de retourner incessamment à lui ».

« Pour vous en faciliter les moyens, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en vertu de l'autorité qui nous a été confiée pour le gouvernement spirituel des églises de ce diocèse, nous avons cru devoir régler, statuer et ordonner ce qui suit :

a) — Qu'à l'avenir il ne soit plus fait aucune mention de toutes les animosités, qui ont désolé depuis sept ans votre paroisse. A cette fin nous autorisons M. Griault, votre curé, à absoudre dans le tribunal de la pénitence les désobéissants de toutes leurs démarches irrégulières, soit qu'elles attaquent la religion, les commandements de l'Eglise ou le respect dû aux lois.

b) — Que conformément aux deux sentences d'appel rendues dans l'honorable Conseil législatif de Québec, on ne reconnaîtra désormais pour église paroissiale de Ste-Anne d'Yamachiche que celle dont la place a été marquée, en 1784, à la Petite-Rivière sur la terre du nommé Lacerte, et où l'on a construit un presbytère nouveau et jeté les fondements d'une église.

c) — Que le premier dimanche après la publication du présent mandement, l'on commence à faire l'office paroissial dans la chapelle du presbytère de la Petite-Rivière.

d) — Qu'il ne soit plus célébré aucun office public dans le presbytère de la Grande-Rivière, qui désormais ne sera plus censé maison curiale (maison du notaire A. Gagnon, à la Rivière-du-

Loup). Nous permettons néanmoins à M. le curé Griault d'y demeurer pour la commodité et d'y célébrer la basse messe sur semaine, jusqu'au premier octobre.

e) — Nous défendons à M. Griault d'inhumer davantage aucun corps dans le cimetière de la Grande-Rivière, voulons que ce cimetière bien clos demeure à l'état où il est jusqu'à nouvel ordre de notre part.

f) — Pour le maintien de la paix et de la concorde, nous exhortons fortement les habitants de la Petite-Rivière de ne point se prévaloir de la présente ordonnance pour insulter à ceux de la Grande-Rivière mais de se persuader que, de part et d'autre, Dieu a été également offensé.

g) — Si au mépris de la présente ordonnance, il se trouve encore des esprits séditionnaires qui sèment des discordes, nous ne pourrions nous empêcher de les regarder comme des suppôts du démon. Nous nous réservons de donner à M. Griault des instructions particulières sur la conduite à prendre à leur égard.

h) — Vous vous porterez tous à construire promptement votre église dans le lieu que nous vous avons désigné, sans quoi nous serions contraints de vous priver de pasteur et de donner votre curé à quelque autre paroisse plus docile à notre voix, extrémité où nous ne nous verrions réduit qu'avec une peine incroyable ».

Et M. l'abbé N. Caron continue en disant : « Il nous fait peine de l'avouer, ce mandement où l'autorité de l'évêque parlait avec tant de force et tant d'onction en même temps, ne produisit aucun effet. S'élèvera-t-on, à ce sujet contre l'entêtement des Canadiens et contre leur amour de la chicane ? Les habitants d'Yamachiche se chicanent pour avoir l'église plus près d'eux, c'est qu'ils étaient convaincus que les intérêts de l'âme priment les intérêts du corps, et que, dans une paroisse, l'église est un objet de première nécessité. La grande divergence se trouve dans les affections du cœur. Ils ont péché en se portant à des excès scandaleux, mais nous ne pouvons souffrir que l'on préfère à ces luttes vives l'indifférence religieuse de certains personnages qui se préoccupent fort peu que l'on bâtisse une église en tel lieu plutôt qu'un autre, pour la simple raison qu'ils n'y vont pas.

« Quoiqu'il en puisse être, M. Griault était fort affecté par ces divisions intestines, et dans l'automne de 1788 il quittait sa pénible mission pour aller desservir, entre autre, Ste-Anne de la Pocatière, de 1806 à 1814, où il mourut à l'âge de 56 ans.

« Mgr Hubert dut chercher un successeur à M. Griault, pour la desserte d'Yamachiche; il choisit, entre mille, l'abbé Thomas Kimber, et fut assez heureux pour trouver précisément l'homme qu'il fallait. Les murmures et les commotions populaires n'étaient pas capables de l'effrayer. Excellent prêtre, il marchait à son devoir sans regarder au nombre des ennemis qui l'attendaient sur la route.

« D'après ce que nous avons pu constater, il s'établit d'abord dans le presbytère du Grand-Machiche. (Ce lieu était pourtant interdit par l'évêque). Remarquant que les habitants de la Petite-Rivière n'apportaient pas leur dîme, il dit un jour à l'un d'entre eux : « Est-ce donc que vous ne payez pas la dîme, vous autres ? »

— « Monsieur, répondit celui-ci, vous n'avez qu'à venir demeurer au milieu de nous, vous trouverez un hangar rempli de blé jusqu'au faite ». M. Kimber, sachant que c'était le désir de l'évêque, n'hésita plus un seul instant et s'en alla à la Petite-Rivière.

« Il poussa la construction de la nouvelle église avec vigueur et c'est sous son administration qu'un nouveau clocher parut enfin aux regards des habitants ivres de joie. Avant qu'on en fût arrivé à ce point, les habitants de la Grande-Rivière voulurent tenter un dernier coup d'audace, qui leur fut fatal, car il leur enleva le peu de sympathie que l'on gardait encore pour eux. C'est en allant aux derniers excès que les partis se perdent plus sûrement.

« Pour comprendre de quoi il s'agit, qu'on lise la déclaration suivante que nous citons textuellement, avec ses originalités et ses fautes de français : « L'an mil sept cens quatre-vingt-neuf, le dix mars, sur les dix heures du matin, aux environs; les Srs Charles Lacerte, Jean-Bte Carbonau, Sr Joseph Labonne Gélinas, Sr Joseph Kimber, Sr Charles Desaunié, se sont trouvés présents lorsque les habitants de la Grande-Rivière Yamachiche, au nombre de quatre-vingt, sont venus au presbytère de la Petite Rivière Yabmachiche, avec violence, les uns armés d'aches, les autres de bâtons pointus, dont il en a resté au presbytère, pour servir de preuve, les autres de sizeaux, que là où étant, auraient entrés dans la chapelle, aurait enlevé tout ce qui y était dedans excepté les vases sacrés; ce serait servis d'aches pour faire fracture à la chapelle, aurait enlevé la cloche; l'un d'eux même aurait voulu saisir led. Jean-Bte Carbonau, voulant fermer la porte de la chapelle, ce que les déposants certifient véritable en leurs âmes et conscience, et ont livré le présent pour servir à ce que de raison, pour preuve de quoi ont signer le présent de leur seing manuel les jours et an que dessus ». (Signé) Kimber, prêtre, Joseph Kimber, Baptiste Carbonneau, Joseph Belmard, Charles Lacertes, Charles + Desaunié, Leroi, notaire.

« Les habitants de la Grande-Rivière n'avaient certainement pas calculé toute la gravité de leur démarche, mais Mgr Hubert la leur fit comprendre par la lettre foudroyante qu'il écrivit et que nous demanderons la permission de citer :

« Nous avons été instruits par M. Kimber du triste accident arrivé mardi dernier, dans votre paroisse. Ce qui nous afflige le plus sensiblement, c'est de voir avec quelle promptitude cette nouvelle scandaleuse s'est répandue dans les autres paroisses et dans cette ville. Quelle honte pour des hommes soi disant chrétiens de penser qu'une infinité de personnes prononcent aujourd'hui leurs noms avec horreur en racontant les excès auxquels ils viennent de se porter ! Par quels termes pouvons-nous donc exprimer notre indignation contre ce geste odieux. La cloche, placée auprès de l'église paroissiale, a été un des objets sur lesquels s'est exercée leur violence. Cette cloche, dont le son trop perçant leur reprochait chaque jour leur éloignement du service divin, leur faisait bien mal au coeur ! Vous voyez, nos très chers frères, à quel excès d'aveuglement porte l'obstination dans le péché, le mépris de la religion et la résistance à l'autorité légitime. Car quel but ont pu se proposer les habitants de la Grande-Rivière en venant assaillir votre presbytère et dépouiller la chapelle ? Ont-ils cru faire une chose agréable et glorieuse à Dieu ? Enfin, ont-ils

tenté de nous intimider par leur audace à nous faire révoquer notre mandement du 25 juin dernier ? Autre erreur encore plus grossière, car ils doivent tenir pour certain que cette ordonnance, ayant été rendue après de mûres réflexions sur tous les événements qui l'ont précédée, nous ne nous en départirons jamais et que nous ne reconnaitrons pour vraie église paroissiale d'Yamachiche que celle qui sera construite à la Petite-Rivière, où réside actuellement le curé. Assurément, il s'est trouvé parmi eux des esprits plus raisonnables qui ont fait des efforts pour ramener les autres, ou qui du moins ne les ont ni approuvés ni suivis, et ceux-là peuvent se flatter d'être encore dans les bonnes grâces de Dieu. Quant aux coupables, vos adversaires, voici une belle occasion d'exercer envers eux cette miséricorde tant recommandée dans notre évangile... Donnée à Québec sous notre seing, le sceau du diocèse. Le 16 mars 1789». (Signé) Jean-François, Evêque.

« Cette lettre que nous n'avons pu citer tout entière, à cause de sa longueur, était accompagnée d'instructions particulières données au curé. On voit que l'Evêque ne reculait pas d'un pouce. Voici, en résumé, un extrait de ces recommandations :

« Vous saurez donc :

1) — que nous défendons à tout autre curé que vous, de confesser aucun des habitants de la Grande-Rivière, excepté les cas de mort prochaine.

2) — Nous vous défendons à vous-même de donner l'absolution ainsi que la communion à aucun des dits habitants jusqu'à ce qu'ils reconnaissent l'église d'Yamachiche pour leur véritable paroisse en y assistant d'une manière notoire et publique au service divin et en vous payant leurs dîmes.

3) — Quant à ceux qui ont concouru à l'enlèvement de la cloche et des ornements de la chapelle, voici la conduite que vous garderez à leur égard : s'ils tombent malades vous ferez tous vos efforts pour dissiper leur aveuglement. En tout temps vous pouvez les confesser à leur domicile. Mais soit en santé, soit en maladie, vous ne leur donnerez ni l'absolution ni la communion, jusqu'à ce que par un aveu public de leur faute, ils aient réparé le scandale par leur voix, et qu'ils aient restitué à la chapelle de la Petite-Rivière les ornements dont ils se trouvaient détenteurs.

4) — Ceux qui mourront sans avoir donné des marques publiques de leur repentir, s'ils ont eu le temps de le faire, nous vous défendons de les inhumer en terre sainte, jusqu'à ce que vous ayez pris nos ordres.

5) — Vous ne ferez extérieurement aucune démarche pour avoir les ornements enlevés, non plus que la cloche. Si néanmoins quelques-uns de ces ornements vous sont remis, vous ne vous en servirez pas avant de les avoir bénis de nouveau en présence du peuple, afin de lui faire comprendre la grièveté de la profanation qui a été commise.

6) — Nous vous permettons de bénir d'ici au 1er juin prochain les linges et ornements neufs que vous ferez faire pour votre usage, quoiqu'il soit plus à propos d'emprunter pour le moment ceux que vous ne pouvez vous procurer sans trop de frais.

7) — Nous vous permettons de célébrer toute messe occurrente avec un ornement de quelque couleur qu'il soit, jusqu'à ce jour que vous puissiez commodément en avoir de plus conformes aux rubriques.

(8) — Nous vous prions de faire revenir à la chapelle par tous les moyens que votre prudence vous suggérera : les purificatoires, les corporaux, les saintes huiles et la clef du tabernacle.

9) — Vous aurez un soin tout particulier de ne rien dire ou faire devant les habitants de l'une des deux rivières qui soit capable de les indisposer de nouveau, etc.

« Monseigneur Hubert devait apprécier avec grande sévérité l'acte étrange des habitants de la Grande-Rivière. Il fallait que personne ne fût tenté d'imiter l'exemple funeste qui venait d'être donné à Yamachiche. Aussi les choses s'arrangèrent-elles beaucoup plus facilement qu'on n'aurait pu le prévoir.

« M. le Grand Vicaire St-Onge, ainsi du moins le veut la tradition, vint exprès de Trois-Rivières, et en passant au Grand-Machiche, il dit aux habitants qu'il put voir : « Vous apprendrez que c'est le Grand Vicaire St-Onge qui passe, vous aurez affaire à lui demain ». Le lendemain, portant le surplis et l'étole, il alla chercher les objets ravés que personne n'osa lui disputer.

« Quant à la cloche, un particulier accepta le soin de la rapporter dans sa charrette à la chapelle de la Petite-Rivière. Il choisit une nuit noire, afin de n'être pas aperçu; mais sa malheureuse charrette se mit à crier de manière à éveiller les habitants dans leurs lits. Il arrêta chez un ami, graissa ses essieux du mieux qu'il put, et alla ensuite accomplir son oeuvre de restitution ». Ainsi, trois mois après cet attentat, le curé Kimber avait réussi à récupérer tous les objets enlevés à la chapelle.

Comme on le verra par la suite, Mgr Frs Hubert n'a pas encore réglé, jusqu'à date, tous les problèmes relatifs à la « chicane des deux églises ». L'extrait tiré des Archives de la Province de Québec nous en fournit un autre témoignage : « Dès que les gens de la Rivière-sux-Glaises réalisèrent que l'église du Grand-Machiche serait reconstruite au Petit Machiche, ils décidèrent de se donner à la paroisse de la Pointe-du-Lac. C'est alors que le seigneur Thomas Coffin, du fief de Tonnancour, profita de l'occasion pour seconder les signataires de la requête et fit demande à Mgr Hubert de réunir tout le fief Gatineau à la Pointe-du-Lac, beaucoup plus proche. Conséquemment, Mgr Hubert écrivait une lettre datée du 24 février 1796, à M. Thomas Coffin, président du comité du projet d'annexion, disant qu'il ne s'objecte pas à ce que la Rivière-aux-Glaises soit réunie à la paroisse de la Pointe-du-Lac. Il croit cependant que la Législature s'arroge un pouvoir qui ne lui revient pas, en décrétant elle-même cette réunion, tel qu'il appert par l'ordre de la Chambre d'assemblée du 10 février 1796. La manière de voir là-dessus de Monseigneur est fondée sur la Jurisprudence française qui, à cet égard, n'a point souffert d'altération en cette province. L'union ou le démembrement des cures est, en effet du ressort de l'autorité épiscopale, et la Législature n'a pas à y intervenir. L'étendue de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche a été déterminée par le règlement des paroisses en 1722 et qu'il vaut mieux dans les circonstances actuelles, ne pas toucher à ce qui

a été fait alors. «Gatineau appartient à Yamachiche, néanmoins, dans le cas particulier dont il est maintenant question, si la Législature passe une ordonnance, je suis prêt, dit-il, à y concourir en autorisant M. l'abbé Jos. Gagnon, curé de la Pointe-du-Lac, à administrer les sacrements à ses nouveaux paroissiens ». Un mois plus tard, Thomas Coffin revenait à la charge, mais cette fois, sa proposition a été négativée par une majorité de 14 voix contre 4. Cette sentence rendue par la Cour d'appel rétablissait le droit exclusif de l'évêque sur les unions et divisions des cures. Un changement partiel surviendra, presque un siècle plus tard, soit le 14 novembre 1868, par l'anexion de la terre de Noël Dufresne, voisine de la famille Dussault, à la Pointe-du-Lac. (L'ancienne beurrerie Noël Milot se situait donc sur le territoire de Machiche, avant 1868, année du déplacement du rang de la Rivière-aux-Glaïses.

« Le 22 septembre 1791, dans une lettre pastorale, adressée aux habitants de Ste-Anne d'Yamachiche, Mgr Hubert se dit heureux d'apprendre qu'ils se sont mis à la construction de leur église et qu'ils s'y emploient de leur mieux. Il regrette cependant que quelques-uns parmi eux refusent encore d'y contribuer. Il engage ces derniers à oublier les anciennes dissensions et à se réunir tous ensemble pour faire l'oeuvre de Dieu. Il conseille aux syndics qu'il vaut mieux «dépenser leur argent à bâtir qu'à plaider». Il leur indique la marche à suivre pour décider si l'on usera de l'argent de la fabrique pour supporter la construction de l'église. Il n'est pas prudent de dire que ceux qui ne contribueront pas à cette construction n'auront pas le droit d'entrer dans l'église, encore moins d'en venir à l'exécution. Puis le 9 juin 1793 Monseigneur leur disait que l'église que l'on vient de construire à Yamachiche, étant la propriété de ceux qui l'ont érigée, ils seront sans doute maîtres de refuser à ceux-là l'usage des bancs. Il n'approuve pas cependant l'idée de les exclure tout à fait de l'église.

« Le 3 novembre 1795 on procédait à la vente du terrain de l'ancienne église et du cimetière, laquelle fut ratifiée par contrat. La paix s'étant consolidée, Mgr Hubert autorise la translation de tous les corps (1330 environ) inhumés dans l'ancien cimetière. Deux jours plus tard, à la suite d'un service funèbre et des cérémonies de l'Eglise romaine, ils étaient dans le cimetière adjacent à la nouvelle église. Cette translation s'est effectuée sous la surveillance de : Alexis Gélinas, Pierre Grenier, Pierre Bergeron, Joseph Caron, Pierre Pellerin, Joseph Chainé et Joseph Gélinas. Cinq ans plus tard, soit le dix octobre 1800, on procédait à la translation de cinq corps qui avaient été inhumés en 1788, dans le cimetière situé sur la terre du Sieur Antoine Lesieur et autres tenanciers de la paroisse. Cette deuxième translation fut exécutée après avoir obtenu mainlevée de l'hon. Juge Pierre-Louis Deschenaux, de la Cour du banc du Roi. Ces corps furent réinhumés, à l'instar des précédents, dans le cimetière neuf, avec toutes les cérémonies de l'Eglise romaine, en présence de Joseph Carboneau, Xavier Gauthier, J.-Bte Pellerin, Augustin Caron, Cyrille Caron, Charles Lesieur, Charles Caron, Augustin Girardin, Jean-Marie Caron, Augustin Rivard, Michel Caron et l'abbé Thomas Kimber, ptre-curé.

Nous avons également trouvé aux Archives du Séminaire St-Joseph, le document relatant la bénédiction de l'église, qui se lit comme suit : « La nouvelle église, récemment terminée, fut

bénite le 25 juillet 1794, par Messire J.-Laurent Bertrand, ptre-curé de la paroisse de la Rivière-du-Loup, en présence de MM. les abbés Joseph Gagnon, curé de la Pointe-du-Lac, et Antoine Rinfret, curé de Maskinongé, accompagnés des syndics et marguilliers suivants : Joseph Carbonneau, Joseph Bellemare, François Lamy, François Lapointe, Jean-Bte Pellerin, Pierre Milot, Michel Caron, Alexis Gélinas.

Note : Le 20 août 1794, Mgr Joseph-François Hubert, évêque de Québec venait consacrer la pierre angulaire et les pierres d'autels etc.; cette cérémonie fut précédée d'une longue allocution à l'adresse de tous les paroissiens, désireux maintenant d'oublier le passé et de vivre dorénavant dans une fraternelle harmonie.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5301 SOUTH DICKENS STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED  
MAY 15 1964

## Culte à Sainte-Anne

Collège de Sainte-Anne

## CHAPITRE X

### CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA DEVOTION A SAINTE ANNE

La dévotion à sainte Anne nous relie à une longue tradition. En effet, elle remonte à nos origines françaises et fut apportée en Amérique par les premiers colons venant de Normandie et de Bretagne, qui étaient familiers avec le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

Etant donné que ce sujet a déjà été traité à l'occasion de la biographie de nos prêtres, nous parlerons de la dévotion à sainte Anne sous une présentation nouvelle, en mettant l'accent sur l'ordre chronologique. Réf. : Extrait de « MOIS DE SAINTE ANNE », par N. Caron).

(-55) — Anne est née vers l'an 55 avant Jésus-Christ, à Bethléem, du mariage de Stolan et Emérentiane, époux selon le cœur de Dieu, qui vivaient dans la stricte observance de la loi mosaïque. Son nom signifie « gracieuse ». A l'âge de vingt-cinq ans, elle fit providentiellement la rencontre d'un Nazaréen, nommé Joachim; leur union conjugale fut célébrée dans le temple de Jérusalem. Après vingt ans de mariage, sans enfant, l'archange Gabriel leur promit que bientôt leurs prières seraient exaucées. Quatre ans après la naissance de leur fille, Marie, ils la présentèrent au temple, tel que promis, pour être consacrée à Dieu, au service du saint temple.

(8) — Le deuxième jour après sa mort, étant âgée de 63 ans, sainte Anne fut inhumée près de son saint époux, dans la vallée de Josaphat, au mont des Oliviers, là où seront déposés plus tard les corps de saint Joseph et de la sainte Vierge, dont le corps glorieux fut transporté au ciel.

(67) — A la suite de la première persécution des Chrétiens, en l'an 67, saint Lazare, accompagné de ses deux soeurs Marthe et Marie, dut quitter la Judée, emportant avec lui les précieux ossements de la grand-mère de Jésus. L'Histoire de l'Eglise rapporte aussi que Lazare et ses soeurs étant rendus en France, le corps de sainte Anne fut déposé dans la ville d'Apt, sous la protection de saint Auspice. Ce dernier, devenu évêque, fit construire dans sa cathédrale une crypte à cette fin. Préservés providentiellement depuis des siècles, l'église Sainte-Anne d'Apt, en dépit de nombreux assauts, est encore de nos jours la gardienne d'une grande partie de ces ossements.

(776) — Le roi Charlemagne, qui avait soumis les Barbares, fit relever, en 776, l'église d'Apt de ses ruines. Au cours de ces travaux de restauration, on découvrit miraculeusement l'ancienne crypte qui abritait les reliques de sainte Anne. Dès ce moment, une grande dévotion se répandit dans toutes les provinces de la France, d'où l'on accourait pour se rendre en pèlerinage à Apt, Côte d'Azur.

(1365) — Mais ce n'est qu'entre les années 1365 à 1373 que la dévotion à sainte Anne parut dans son ampleur en France et que les manifestations de confiance et de vénération étaient accompagnées de faveurs célestes. Le peuple aptésien résolut alors d'ériger un temple digne de sa patronne; quelques années plus tard, il procéda à la translation des reliques avec des élans de foi et au milieu d'une magnificence inouïe.

(1625) — La ville d'Apt, étant en possession du précieux corps de sainte Anne depuis tant d'années accepta de partager judicieusement en répondant favorablement aux pieuses demandes qui venaient de tous côtés. Annexée au diocèse de Carcassonne, on devra donc désormais s'adresser à son évêque pour obtenir une parcelle de relique. Sainte Anne avait voulu établir son règne sur le cœur des habitants du midi de la France. Or, vers 1625, elle exprima visiblement le désir d'étendre sa protection et être honorée au nord de la France, dans la province de Bretagne. Par l'intermédiaire d'un modeste paysan, elle demanda, elle-même, que l'église qui existait autrefois en son honneur, à Auray, soit reconstruite. Le bon paysan, nommé Nicolasic, à l'instar de Bernadette Soubirous, éprouva beaucoup de difficulté avant que son message retienne l'attention des autorités religieuses et les décide à reconstruire l'église, sollicitée par sainte Anne. Finalement, les Pères Capucins, contraints par les circonstances, acceptèrent, non seulement de reconstruire une simple église, mais d'ériger une superbe basilique en l'honneur de Sainte Anne. Le premier pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray débuta officiellement le 26 juillet 1625, en présence de la statue miraculeuse, devant une assistance d'environ 30 000 pèlerins. Les merveilles opérées à ce grand centre de pèlerinage, appelé « Pardon », dépassent tout ce que l'on peut imaginer.

(1658) — Tandis que des événements surnaturels se déroulaient dans la province de Bretagne, une nouvelle France surgissait en Amérique, sur les rives du fleuve St-Laurent. Comme le veut la tradition, la dévotion à sainte Anne fut apportée au Canada par des colons de la dite province, qui étaient familiers avec le pèlerinage de Ste-Anne d'Auray, et dont la foi était simple, mais profonde. Se voyant un jour exposés à un naufrage imminent, ils s'adressèrent à sainte Anne et firent voeu d'élever une chapelle en son honneur au lieu même où ils atterrieraient sains et saufs. Ils abordèrent sur la rive nord du fleuve, à l'endroit nommé Beaupré. En accomplissant leur promesse, ils y bâtirent, en 1658, une petite chapelle sous le vocable de Sainte-Anne, qui venait de prendre, sous son égide, la Nouvelle-France.

(1667) — A la suite d'une longue liste de miracles opérés à Beaupré, le Père Thomas Morel, missionnaire, s'exclamait en disant : « De si heureux commencements font espérer que Dieu, par l'intercession de sainte Anne, comblera de mille bénédictions ce nouveau pays ». Cet édifiant témoignage incita Monseigneur de Laval à émettre un mandement, le 3 décembre 1667, par lequel il supprimait un certain nombre de fêtes, à l'exception de celle de sainte Anne, qu'il érigeait en fête d'obligation pour toute l'étendue de la Nouvelle-France, parce que, disait-il, « nous avons la certitude que cette dévotion est agréable à Dieu ». Depuis un siècle, Sainte-Anne de Beaupré est reconnu « notre pèlerinage national », ainsi que Lourdes pour la France.

(1711) — Pour attirer les colons sur leur fief, les seigneurs Lesieur bâtirent une chapelle en bois, d'après les directives du missionnaire récollet, Père Siméon Dupont, pour le service religieux de la mission. Lors de son inauguration, en 1711, elle fut bénite par le même religieux, qui choisit « sainte Anne » comme titulaire de la première église. L'année suivante, à l'occasion de la sépulture, à cet endroit, de Charles Millette, âgé de deux mois et demi, fils de Mathieu et de Geneviève Banhiac, le Père Siméon Dupont enregistrait, le 26 juillet 1712, l'acte de décès en ces termes : « dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Anne d'Ogmachiche ». Pour la première fois, dans les registres, le titre de « paroisse » et de « Sainte-Anne » est alors donné à Yamachiche. Outre les paroisses de Sainte-Anne de Beaupré et Sainte-Anne d'Yamachiche, nous comptons dans l'annuaire « Le Canada Ecclésiastique » (1970) 40 paroisses qui ont été mises sous le patronage de sainte Anne, pour honorer la grande Thaumaturge du Canada.

(1743) — Se basant sur des arguments des plus raisonnables et fondés sur ce qui se passait d'ordinaire aux jours des nombreuses fêtes fériées, à cette époque, Mgr de Pontbriand se vit dans l'obligation de supprimer, par un mandement, dix-sept fêtes du calendrier pour en remettre la célébration au dimanche. Nous nous demandons, à la suite de cette lecture, si l'autorité religieuse était bien respectée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Allons-nous incriminer la mémoire de nos ancêtres en les taxant d'esprit d'indépendance et de désinvolture ? Peut-être, si l'on s'en tient au triste évènement qui survint le 19 mars 1780, alors que la foudre mettait le feu à l'église. Ce jour-là, un jeudi, se trouvant être la fête patronale de St-Joseph de Maskinongé, beaucoup de personnes, sous la présidence de M. le curé Bertrand, étaient allées prendre part à cette solennité. Donc, dans ce temps, on célébrait encore les fêtes fériées des paroisses. Il va sans dire qu'en dépit de la suspension des travaux des champs, on participait aux pèlerinages à St-Joseph de Maskinongé, tout autant qu'à ceux de Sainte-Anne d'Yamachiche, dont on ne parle pas encore.

(1787) — A la même source de renseignements (RAPQ), nous réitérons ce qui a été dit, lors du récit de la « grande chicane », au sujet du mémorable tableau de Sainte-Anne, dont nous n'avions jamais entendu parler, avant cette date, bien qu'il dût exister depuis environ l'an 1767. « Le 19 juin 1787, des difficultés surgissent au sujet du tableau de Sainte-Anne. Le curé n'en peut plus et les paroissiens sont de plus en plus opiniâtres; à tel point que ceux du Petit-Machiche préfèrent n'avoir pas de messe, plutôt que de se faire enlever le tableau de leur patronne » Ce tableau, auquel les paroissiens paraissent si attachés et qui fut l'un des motifs de leurs disputes, était, croyons-nous, exposé dans un encadrement à l'intérieur de l'église du Canton et il fut sauvé lors de l'incendie de ce temple, en 1780. Cet ancien souvenir, qui rappelait la dévotion à sainte Anne en cette paroisse, est disparu en même temps que le riche temple, incendié le 11 juillet 1957.

« Description du tableau de Sainte-Anne » : Cette peinture était l'oeuvre de François Beaucour, peintre canadien, qui naquit à Laprairie le 25 février 1740. Il reçut son initiation artistique à Québec, entre les années 1765-1770, puis il passa l'océan pour aller se perfectionner auprès des maîtres français. Aucun document ne mentionne s'il revint au Canada. M. l'abbé Denys Lamy a décrit

ce tableau comme suit : « Au maître-autel, un tableau de Beaucour, le premier peintre canadien qui ait étudié à Québec, et pratiqué en Europe, en se faisant un nom dans la peinture, représente au premier plan, un pauvre pestiféré étendant ses bras décharnés vers sainte Anne, et au-dessus de lui, assise sur les nuages, la Sainte, elle-même qui regarde vers Dieu, et semble prier avec larmes. A ses côtés, deux anges appuient une main sur leur cœur, et, de l'autre, montrent le malade en prière. On voit, au second plan, une barque sur le point de périr; les naufragés qui sont en grand nombre, élèvent avec une confiance unanime leurs mains suppliantes vers sainte Anne ». La chronique ajoute : « On pardonne volontiers à ce tableau, imité de plusieurs autres, la disparate des différentes parties ». . . La photographie ci-jointe, gracieuseté de M. Claude Marcotte, illustre bien la description de l'auteur.

(1791) — Du « Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec », (RAPQ) concernant les fêtes fériées, nous relevons ceci : « Mgr Jean-François Hubert, en s'adressant, le 25 avril 1791, à l'hon. Hugh Finlay, secrétaire de la Société d'Agriculture, à Québec, disait : « Je n'ai pas perdu de vue la proposition faite l'année dernière par MM. les directeurs de la dite Société de supprimer ou transférer les fêtes qui pouvaient porter quelque préjudice aux travaux des habitants de ce pays ». Après avoir consulté son clergé, il a donné une permission générale de travailler en ces jours, « sans néanmoins abolir les offices publics, de crainte de trop alarmer et causer quelque commotion dangereuse ». Il a pris des mesures pour transférer également « celles des fêtes patronales de paroisses qui sont trop fréquentées et par conséquent nuisibles aux habitants ». M. Finlay voudra bien informer les directeurs de la Société d'Agriculture de la chose ». Cette correspondance démontre bien la prudence de Mgr Hubert envers les paroissiens des vieilles paroisses, en général, qui manifestent peu de zèle pour la religion, peu d'empressement à s'en instruire, beaucoup d'orgueil et de suffisance, beaucoup de résistance et d'indocilité. Certaines d'entre elles furent le théâtre d'affreux charivaris et d'excès fort répréhensibles. Mais sainte Anne, attristée par ce comportement, dans Yamachiche même, veillait sans cesse sur ses protégés. Toujours prête à les secourir, elle ne voulait surtout pas que sa pieuse fête soit une cause de désordres et de manquements à la charité chrétienne.

(1801) — N'ayant pas le choix, l'historien ne doit jamais sacrifier la vérité à l'art de plaire; il est un conteur, mais un conteur vrai, et la vérité est la loi suprême de son métier. Il écrit pour éduquer par des exemples susceptibles de servir de leçon. C'est dans cette optique que je consens à relater des faits malheureux, peu édifiants, qui dénotent bien l'aspect humain, avec ses qualités et défauts. D'après le triste exemple qui suit, le lecteur se rendra facilement compte que les pèlerinages existent depuis longtemps à Yamachiche et qu'ils ont, malheureusement, déjà donné lieu à des désordres : M. l'abbé Thomas Kimber, curé d'Yamachiche, se plaint auprès de Mgr Pierre Denaut, évêque coadjuteur, du mauvais comportement des pèlerins fréquentant le lieu de pèlerinage de Sainte-Anne d'Yamachiche; en voici un compte rendu par leur correspondance :

Yamachiche, le 3 février 1801.

« Monseigneur,

Je me trouve cette année dans l'obligation de vous adresser la présente à l'occasion des désordres qui se commettent souvent le jour de Ste-Anne, fête patronale de ma paroisse.

Depuis plusieurs années, je ne manque pas, le dimanche précédant la fête, de faire des exhortations pour réprimer les désordres qui vont sans cesse grandissant en ces jours de grandes solennités. Ces avertissements se sont avérés sans succès jusqu'à présent. L'année dernière, l'iniquité est presque montée au comble. La veille et le jour de la fête ont été des jours d'ivrogneries, de batailles, de blasphèmes; des coups ont été donnés dans l'église, même pendant les Vêpres. Heureusement, il n'y eut pas de sang répandu. Celui à qui on s'était attaqué n'était pourtant pas fautif, ni ivre. J'ai cru bon alors de les chasser de l'église et de fermer à clef la porte de l'église, pour ne pas voir ni entendre ces ivrognes blasphémer et injurier tout le monde, se livrant à la bataille. De plus, avant neuf heures du soir, j'ai dû me barricader dans mon presbytère en fermant les portes et les contrevents, pour me protéger et avoir la tranquillité; tout ceci à cause de certains groupes de fiers-à-bras, soi-disant pèlerins, venant du nord et du sud, depuis Lanoraie jusqu'à Batiscan, sans exclure certains vendeurs de boissons clandestins et de cabaretiers de la localité. Combien ces faits me sont pénibles à supporter! Monseigneur, que voulez-vous que je fasse en présence d'une telle situation! Je suis disposé à tout. Votre Grandeur tient la place de conseiller et de juge; elle trouvera sans doute un correctif pour faire cesser ces désordres, que je déplore infiniment.

J'avoue que plusieurs de mes paroissiens sont très coupables. Par contre, j'ai la consolation que le plus grand nombre me sont fidèles, servant Dieu et manifestant une grande confiance en la protection de sainte Anne. A les entendre, ils préféreraient être privés de la célébration publique de cette fête que d'être témoins annuellement, de tant de désordres et de scandales. Pour rassurer les bons et satisfaire à leur dévotion, mon intention est de reporter la messe à un autre jour de la semaine, si toutefois votre Grandeur nous supprimait définitivement la célébration de cette fête, en tant que lieu de pèlerinage.

Etre obligé de fêter sainte Anne l'été prochain, c'est punir grandement le curé, qui a la responsabilité morale et spirituelle de la paroisse. Je n'ai pas osé vous écrire plus tôt, à ce sujet, pour le faire sans mauvaise humeur, avec toutes les réflexions possibles. J'espère de la bienveillance de Votre Grandeur une décision qui mettra fin à ce déplorable état de faits.

Je suis avec la plus sincère soumission, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Thomas Kimber, ptre.

(1801) — Le 12 mai 1801, Mgr Pierre Denaut répondait à la lettre précédente, en s'adressant aux habitants de Ste-Anne d'Yamachiche, par laquelle il suspendait indéfiniment les pèlerinages à sainte Anne, dans cette paroisse :

« Ayant appris les désordres affreux qui, depuis plusieurs années arrivent dans leur paroisse, à l'occasion de la célébration de leur fête patronale, et vu que ces scandales se sont renouvelés l'année dernière encore, d'une façon plus effrayante. C'est pourquoi il décrète que la fête de Sainte-Anne ne sera plus célébrée dans leur paroisse, et que cette année quoique cette fête tombe un jour de dimanche, M. le curé ne dira qu'une messe basse, et qu'il n'y aura aucun autre office public ».

(Signé) Pierre Denaut, évêque de Québec.

Sans vouloir excuser la mentalité des habitants d'Yamachiche, à cette période de fléchissement général des mœurs, qu'on nous permette de signaler que les évêques eurent à réprover les mêmes scandales dans quatre autres paroisses, ainsi que nous le relevons, entre autre, dans la paroisse du Cap-Saint-Ignace, où l'ex-curé d'Yamachiche, M. l'abbé Griault se trouve desservant. En voici un extrait tiré du Registre des lettres de l'Evêque de Québec :

« Le 11 juillet 1803, Mgr J.-O. Plessis écrivait à M. Jean-Bte Griault, curé au Cap-Saint-Ignace, l'avisant que la célébration solennelle de la fête patronale de Saint-Ignace a été supprimée, par suite des désordres qui se commettent à son occasion. Il ne saurait donc permettre qu'on la rétablisse, en supposant qu'elle tombe un dimanche. M. le curé fera comprendre avec douceur à ses paroissiens que c'est la volonté de leur évêque qu'elle demeure supprimée ».

Pour de plus amples renseignements sur les mentalités religieuses et sociales, tout particulièrement à l'époque des dissensions, nous invitons nos lecteurs à lire « L'Eglise Catholique au Canada », par l'abbé Hermann Plante, historien.

Plus de quarante années s'écoulèrent dans cette paroisse avant que la pratique des pèlerinages, en l'honneur de sainte Anne, ne revînt dans toute sa vigueur spirituelle et digne de notre puissante patronne.

(1832) — Une grande dévotion à sainte Anne a toujours régné dans les coeurs des habitants de ce coin de terre privilégié, mais elle s'est accrue d'une façon prodigieuse sous la direction de M. le curé Dumoulin qui, étant lui-même pénétré de l'amour de cette sainte, la fit promouvoir d'une manière insigne. En ajoutant deux tours à l'église qu'il fit restaurer, son but était d'ériger une majestueuse statue de sainte Anne sur un piédestal, au faite de l'édifice.

Cette statue, en bois doré, haute de neuf pieds, a été sculptée par un artiste québécois, à la demande de M. Dumoulin. Elle fut placée sur le haut du portail, le 14 juillet 1832. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'un des manuscrits du colonel P.-Joseph Héroux, marguillier : « La belle statue sur le portique de l'église de Machiche a été élevée et posée en l'honneur de la bonne sainte Anne, samedi, le 14<sup>e</sup> jour de juillet 1832, après la grand'messe. Les litanies ont été chantées avant et après la bénédiction, pendant que les assistants allaient tour à tour lui baiser les pieds. A son élévation partant de terre, il a été chanté avec allégresse O SANCTA ANNA, trois fois répétées, et elle a été montée et posée à sa place avec facilité ». Cette statue, qui trouve son origine sous le règne de M.



« Tableau de Ste-Anne » par François Beau-cours, qui comptait près de 2 siècles d'existence.



« Le Monument de Ste-Anne »



l'abbé Dumoulin, est la même que les paroissiens d'une autre génération vénérent encore de nos jours, sous un antique pavillon.

(1843) — En nous référant de nouveau à l'histoire de M. l'abbé Caron, qui nous apprend tant de choses sur la vie et la dévotion à sainte Anne, nous rappellerons les circonstances historiques de l'acquisition d'une authentique relique du corps de cette grande Sainte: « Parmi les sanctuaires préférés de sainte Anne, on peut citer avec honneur celui d'Yamachiche. Un prêtre selon le cœur de Dieu, l'abbé S.-N. Dumoulin, donna le premier, dans cette paroisse, un grand éclat au culte de sainte Anne. En 1843, par l'intermédiaire de son évêque, Mgr Joseph Signay, il recevait une des plus précieuses reliques qu'il y ait dans toute l'Amérique; c'est une phalange complète du petit doigt de la main gauche de sainte Anne, très bien enchâssée dans l'argent. Elle provient du diocèse de Carcassonne, France, qui avait pris possession du tombeau de sainte Anne, dès les débuts de la chrétienté. Messire Dumoulin en fit la translation, le 23 novembre de cette même année, au milieu d'une pompe extraordinaire. La dévotion à la mère de la Sainte Vierge s'augmenta alors singulièrement à Yamachiche, qui aura dorénavant sa part à vénérer précieusement. Trois objets principaux parlent aux yeux et excitent maintenant la dévotion des pèlerins et des enfants de la paroisse envers sainte Anne: Le tableau du maître-autel, la statue en bois doré, et surtout une belle relique de la Sainte ».

(1846) — Hélas, comme nous le savons, la célébration solennelle de la fête patronale et les pèlerinages à sainte Anne avaient été supprimés par une ordonnance de Mgr Pierre Denaut, datée du 12 mai 1801. Mais, depuis la pratique religieuse s'est beaucoup améliorée, et les bons paroissiens de M. Dumoulin aimeraient bien qu'on redonnât libre cours à leur ardente dévotion à sainte Anne. Dans un document, relevé aux Archives de l'Evêché de Trois-Rivières, nous constatons que la paroisse d'Yamachiche adresse une touchante requête à son évêque, Mgr Joseph Signay, pour le supplier d'annuler l'interdit de « 1801 », avec promesse de célébrer dignement sa sainte Patrone.

« Yamachiche, 20 juin 1846 ».

A sa Grandeur Monseigneur Joseph Signay, Archevêque de Québec,

Monseigneur,

« Nous, les paroissiens de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dans le diocèse de Québec, vous exposons humblement: Qu'autrefois la fête de sainte Anne, patronne de cette paroisse, s'y célébrait solennellement à son quantième, le 26 juillet, comme fête d'obligation; mais que, pour des raisons justes et légitimes existantes alors, elle fut retranchée et abolie depuis un grand nombre d'années.

« Que c'est depuis longtemps un sujet de peine pour nous que d'être privés de rendre à cette bonne et puissante protectrice de cette paroisse, qui lui sommes tant endettés, un tribut public et solennel de reconnaissance et d'actions de grâces, chaque année, au jour de sa fête, jour où particulièrement elle est fêtée dans le ciel par tous les Esprits Bienheureux et où Dieu se plaît à la voir honoré et implorée comme médiatrice auprès de sa Miséricorde, sur la terre.

« Nous osons donc espérer de votre Grandeur la restitution de la faveur dont nos ancêtres jouissaient autrefois, et attention, que nous promettons apporter à célébrer cette fête religieusement, décentement et chrétiennement, ne fera pas regretter à votre Grandeur; nos dispositions nous le font croire, de vous être rendu à nos désirs, et nous, les Magistrats, officiers de Milice, et Marguilliers de cette paroisse, nous nous engageons à veiller au maintien du bon ordre et à ne pas tolérer à aucun aubergiste de l'endroit de verser des liqueurs enivrantes, en ce jour, à autres qu'aux voyageurs étrangers et aux malades, suivant la loi, et nous ne cessons de prier pour la santé, prospérité et bonheur de votre Grandeur ». (Signé)

P.-J. Héroux, Lt-Colonel,  
Alexis Milette, Lieutenant,  
Charles Caron, Lieutenant,  
Modeste Richer-Lafleche, Maire,  
Charles Lesieur, Capitaine,  
Antoine St-Louis, Capitaine,

Antoine G.-Lajoie, Capitaine,  
Joseph Gélinas, Marguillier,  
Charles Gélinas, Marguillier,  
Charles Dupont, Juge de Paix,  
Charles Pélisson, Médecin,  
Joseph Gélinas, Inspecteur.

Un mois plus tard, Mgr Signay répondait à cette émouvante supplique en levant l'interdit de « 1801 »; puis, en s'adressant à M. l'abbé Dumoulin, il lui permit de célébrer solennellement chaque année la fête de sainte Anne dans sa paroisse. La dévotion à la Mère de la T. S. Vierge prit alors un accroissement singulier à Yamachiche. « Il n'y a pas d'obligation de s'abstenir du travail ce jour-là, néanmoins, le repos même du dimanche n'est pas mieux observé que celui de cette fête particulière ».

A la suite de cette autorisation officielle, les paroissiens se montrèrent si dévots à leur patronne qu'ils attirèrent naturellement vers leur église ces voyages de piété qu'on nomme pèlerinages. Les pèlerins vinrent surtout des paroisses environnantes, mais toujours sous la direction du curé de la paroisse, ou sous la responsabilité d'un prêtre délégué à cette fin.

(1856) — « On se souviendra longtemps à Yamachiche, de dire M. l'abbé Caron, de cette épidémie de fièvres typhoïdes qui a porté la désolation dans toute la paroisse, du 26 novembre 1855 au 15 février 1856. Des familles entières furent emportées par ce fléau, parce que les paroissiens ne pouvaient avoir recours à la médecine, dont les moyens étaient impuissants au milieu d'un pareil désastre. Ils s'adressèrent donc avec confiance à leur auguste patronne. Une foule recueillie et suppliante encombra l'église, et une grand'messe solennelle fut chantée en l'honneur de la bonne sainte Anne. Monsieur l'abbé Dorion, voyant l'affliction de son peuple, leva les mains vers sainte Anne, lui adressa une fervente prière. Pénétré d'une confiance inébranlable, il organisa une procession en portant lui-même la relique. L'effet fut subit et saisissant: le fléau ne fit plus une seule victime ». Ce miracle eut pour effet d'augmenter la confiance en cette grande Sainte et de provoquer une affluence considérable de pèlerins, qui commencèrent à venir de tous côtés. Ce fut le début de ce qu'on appela plus tard « l'ère des pèlerinages », à Yamachiche. Monsieur l'abbé Dumoulin avait beaucoup travaillé à inculquer à ses paroissiens la dévotion à la bonne sainte Anne. Mais, ce fut sous l'administration de Monsieur l'abbé J.-H. Dorion que cette oeuvre commença à manifester un réel déploiement.

(1868) — « Pour exprimer sa reconnaissance à sainte Anne, M. l'abbé Dorion résolut de lui élever un beau temple. Lorsqu'on voulut commencer la construction de la nouvelle église, il fallut couper une partie de l'ancienne. Ces travaux de démolition entraînent la suppression des deux tours et effectivement la descente de la statue, qu'on plaça sans précautions à l'entrée du cimetière, vers 1868 ou 1869. Les pèlerins se mirent bientôt à prier devant cette statue, déjà vieille de trente-six années. Ainsi exposée à la piété, la plupart se permettaient même d'en enlever des parcelles de bois qu'ils emportaient comme souvenir de leur pèlerinage; il en résultat qu'elle se détériora très vite.

(1876) — Cette statue, déjà ancienne, avait subi les injures du temps et était considérablement endommagée. Cependant les paroissiens ne voulurent point laisser périr cette statue, d'autant plus précieuse à leurs yeux, qu'elle avait été très longtemps l'objet de leur vénération. Ils se cotisèrent pour trouver les fonds nécessaires à sa restauration. Elle fut réparée d'une manière qui fait honneur à leur générosité. On la plaça sous un élégant pavillon en architecture de l'ordre dorique grec, surmonté d'un serpent d'airain, qui symbolise les faveurs spirituelles et temporelles, qui s'obtiennent par l'intercession de la grande Thaumaturge. Cette construction, dite « Monument de Sainte-Anne », fut placée d'abord dans le cimetière, vis-à-vis le calvaire actuel. Plus tard, Mgr N. Caron le fit reculer d'une centaine de pieds et enchâsser de grandes vitres, pour protéger la statue des intempéries saisonnières.

Des registres paroissiaux, nous avons relevé l'acte de la résolution du conseil de la fabrique, autorisant la restauration de la statue et la construction du dit pavillon :

« Lors d'une assemblée spéciale, tenue le 24 septembre 1876, les membres du conseil de la fabrique, chargés d'administrer les biens de la paroisse, sous la présidence de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut proposé et résolu que des réparations à la statue de sainte Anne, placée autrefois sur le toit de l'ancienne église, qu'elle soit réparée et dorée à neuf et placée sous un pavillon construit exprès pour la recevoir à l'endroit de la chapelle de Ste-Eutychiane, et que les frais encourus à cette fin soient payés avec les argents déjà disponibles, en plus d'une collecte, afin d'en garantir le paiement, jusqu'à concurrence de \$600. Adopté à l'unanimité. (Signé) Hipolyte Marcotte, Jean Bellemare, Barthélemi Caron, J.-H. Dorion, Ptre-Curé, président ».

(1876) — « En 1873, un prêtre pieux, l'abbé Nazaire Leclerc, eut la pensée de fonder une revue pour enregistrer les merveilles qui s'opéraient à Sainte-Anne de Beaupré. Les nouvelles Annales recrutèrent un grand nombre d'abonnés, et elles portèrent la connaissance et l'amour de sainte Anne jusque dans les coins les plus reculés de notre pays.

« Animé des mêmes sentiments et inspiré par de semblables motifs, l'Episcopat de la province de Québec, le 7 mai 1876, adressait à N. S. P. le Pape Pie IX une supplique, priant Sa Sainteté de daigner accorder que sainte Anne soit proclamée la « PATRONNE » spéciale de la dite Province, tant ecclésiastique que civile, avec office de première classe et octave, et solennité au dimanche le plus proche. Le même jour, le Saint-Père y agréait avec une vive satisfaction ». Un siècle plus tard, en juillet 1976, une vingtaine

d'évêques canadiens se rendaient à Sainte-Anne de Beaupré, pour souligner cet événement historique, qui coïncidait avec la consécration solennelle de la Basilique.

(1846-1946) — « L'ère des pèlerinages et les miraculés de la Bonne Sainte-Anne »: — Les témoignages suivants ont été tirés de l'histoire d'Yamachiche, par M. l'abbé N. Caron. Mais, en raison de la longueur de leur récit, nous les résumerons en quelques lignes chacun :

1) « M. Dumoulin manifesta d'une manière éclatante de quel esprit de foi il était animé. Soeur N. est malade, dit-il, en 1852, envoyez-nous-la avec les deux soeurs disponibles, sainte Anne la guérira. On envoya donc la malade à Yamachiche, et elle fut effectivement guérie ».

2) En 1856, M. le curé Dorion, au nom de ses paroissiens, obtient de sainte Anne la cessation d'une terrible épidémie de fièvres typhoïdes, qui avait frappé à mort une centaine de victimes.

3) M. l'abbé J.-H. Dorion raconte qu'en 1858, une demoiselle Hélie, de St-Grégoire, était paralytique depuis quatre ans et atteinte du cancer. Elle fut guérie miraculeusement à la suite d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Yamachiche, ayant vénéré la relique de la grande Thaumaturge. Cette guérison fut certifiée par Dr Bourgeois, médecin de St-Grégoire.

4) Blaise Lavaute, de la Rivière-du-Loup, blessé accidentellement à un genou, marchait péniblement depuis quelque temps à l'aide d'une béquille. En 1860, étant venu en pèlerinage, il communia et vénéra la relique de sainte Anne avec beaucoup de dévotion. A la fin de son action de grâces, il se sentit guéri et alla porter sa béquille à l'autel des ex-voto; c'est aujourd'hui, dit-on, un homme aux membres robustes.

5) Mlle Azilda Painchaud et Joseph Painchaud, son frère, de la paroisse de Kingsey, étaient gravement atteints de tuberculose pulmonaire, à un tel point que le Dr Darce de Danville n'avait plus aucun espoir de guérison. Arrivés dans le sanctuaire de sainte Anne, à Yamachiche, ils se sentent soudainement guéris; ils jouissent aujourd'hui, dit l'annaliste, d'une enviable santé. Ce miracle se passait en 1862.

6) Octave McDonald, de Kingsey, souffrait d'un mal d'yeux qui l'empêchait de travailler, M. l'abbé Frs Desaulniers, curé, l'emmena au mois d'août 1868, en pèlerinage à Yamachiche. Après plusieurs jours de prières en ce lieu, il recouvra parfaitement la vue par la suite.

7) Mais c'est le jour de la fête de sainte Anne, en 1876, au milieu de l'affluence d'un grand nombre de pèlerins, que trois guérisons furent opérées coup sur coup, au pied de la vieille statue : a) Un malade souffrait d'une enflure très grave à une main; il se sentit guéri pendant qu'il priait, il ôta le linge qui enveloppait sa main et le déposa devant la statue. b) Un jeune Lesage, de la Rivière-du-Loup, était venu en pèlerinage les yeux couverts d'un bandeau et il souffrait énormément. Tandis qu'il invoquait sainte Anne, il fut soudainement guéri; il laissa son bandeau près de la statue. c) Une demoiselle Toupin, de St-Justin, était paralytique. Dès le signal de la cloche, la foule qui remplissait déjà l'église la

vit sortir, se traînant péniblement avec l'aide d'une personne charitable. Elle se dirigea vers la statue, et dit à haute voix : « O grande et bonne sainte Anne, il faut que vous me guérissiez; je vous remets cette béquille, gardez-la; » se levant aussitôt, elle s'écria : « Je suis guérie ! » On s'émeut, on pleure de joie autour d'elle, chacun veut la voir de ses yeux. Elle marche d'un pas ferme, retourne à l'église, passe de nouveau au milieu de la foule ébahie, électrisée, et se prosterne devant l'autel de sainte Anne pour la remercier.

8) Le 17 août 1876, M. le curé N. Ricard, témoin des guérisons citées ci-dessus, arrivait avec ses paroissiens de St-Zéphirin de Courval. Le bateau « Sorel » fut loué pour la circonstance, pour 300 passagers; on dut refuser des billets de passage à une couple de centaines d'autres. L'arrivée des pèlerins à Yamachiche eut lieu à 11 heures et fut saluée par la fanfare; une foule immense de citoyens accoururent pour leur souhaiter la bienvenue. Rien n'était plus impressionnant que cette troupe de pèlerins, marchant du quai au village, tête découverte, chapelet à la main et chantant l'hymne de sainte Anne; en pénétrant dans le village, le carillon des cloches fit entendre ses joyeuses volées. En pénétrant dans l'église, les pèlerins entonnèrent un cantique à sainte Anne. Une messe fut chantée avec une grande solennité. On remarquait au choeur une dizaine d'ecclésiastiques ainsi que les religieux et religieuses de nos deux communautés. L'église était littéralement remplie. La collecte, faite dans l'église, rapporta trente-six piastres (\$36.00), qui furent déposées au pied de la statue.

A 2 heures de l'après-midi, eut lieu la vénération de la relique de sainte Anne, accompagnée du chant des litanies de sainte Anne et du cantique populaire :

« O bonne et sainte Dame,  
Priez, priez pour nous,  
Priez qu'un jour notre âme  
Au ciel soit avec vous ».

Avant de terminer ce rapport, nous croyons devoir annoncer que le pèlerinage des paroissiens de St-Zéphirin a été marqué par deux guérisons, qui nous paraissent tout à fait miraculeuses : Qu'il nous suffise de dire qu'un jeune garçon qui se servait d'une béquille pour marcher, court et se promène maintenant dans le village d'Yamachiche, tout comme s'il n'avait jamais été infirme. Qu'une petite fille de huit ans, appartenant à un marchand de La Baie, a laissé ses béquilles aux pieds de sainte Anne et qu'elle marche allégrement maintenant. Ses faits sont connus de tout le monde et attestent la grande puissance de sainte Anne.

9) De tout le bien que nous avons dit de M. l'abbé Dumoulin, pour inculquer la dévotion à sainte Anne à ses paroissiens, nous pourrions en dire autant de Mgr Napoléon Caron, qui a grandement réussi à la propager. Les oeuvres écrites, qu'il a laissées, témoignent hautement de sa confiance en la puissante patronne de cette paroisse, dont il a publié l'histoire, et rendent un juste hommage de reconnaissance pour tant de faveurs obtenues par son intercession.

Nous savons qu'il fut donné à ce saint prêtre de mettre la dernière main à ce monument, et d'en faire, pour l'honneur de

sainte Anne, l'une des plus belles églises du diocèse, à l'époque. On lui doit l'érection du superbe maître-autel, en marbre, surmonté d'une riche statue représentant sainte Anne et sa fille, la T.S.V. Marie; on lui doit, en particulier, l'achat de l'orgue, la construction du jubé des chœurs, etc.

Sous son règne, à la cure d'Yamachiche, la bonne sainte Anne n'a peut-être pas opéré de miracles éclatants. Néanmoins, à la prière du vénéré pasteur et de ses fidèles, l'aïeule du divin Rédempteur a manifestement exaucé ses protégés d'Yamachiche, des méfaits de la première Grande Guerre et de la grippe espagnole, à l'automne de 1918.

Vers 1922, les cultivateurs sont tristement affectés par un fléau de sauterelles qui s'abattent sur les champs, en nuages épais, ravageant toute culture. Pour les conjurer, Mgr Caron convoque les paroissiens, en procession, au monument de sainte Anne; par l'intercession de sainte Anne, le prêtre demande à Dieu d'écouter les pieuses supplications de son peuple qui crie vers lui dans son affliction, et de daigner le secourir. L'effet de ces prières fut quasi instantané et la calamité disparut à la suite d'une pluie diluvienne, poussée par un vent violent du nord-ouest; les sauterelles, qui servaient de pâture aux oiseaux de basse-cour, furent contraintes à s'enfuir vers le lac où, dit-on, « Elles se noyèrent toutes! »

10) « Guérison de Mlle Simonne Bergeron, 26 juillet 1926 » : — UN FAIT PRODIGIEUX ! La dévotion à sainte Anne a toujours été en honneur parmi nous, et maintes fois, de dire M. le chanoine Elzéar de Carufel, curé, j'ai lu avec un religieux intérêt les relations racontant les guérisons et faveurs de tous genres, que la sainte Mère de Marie s'est plu à accorder aux paroissiens d'Yamachiche.

« En songeant à la piété profonde qui anime les fidèles de cette paroisse, je me suis même surpris, un jour, à exprimer le grand bonheur que j'avais de voir la céleste Thaumaturge revenir aux foyers de la paroisse, accroître par un miracle nouveau la confiance des générations actuelles. Mon désir, à peine né, devait être exaucé. Le 7 juillet 1926, une fillette du nom de Simonne Bergeron, âgée de 8 ans, qui, jusque-là, avait joui de l'exubérance de son âge et du parfait usage de sa vue, sentit tout à coup comme un brouillard s'appesantir sur ses paupières. Le lendemain, la mère constate avec angoisse que son enfant est complètement aveugle.

« Appelé par la famille attristée, je me rends auprès de la petite affligée et je constate la réalité de l'infirmité. D'heure en heure, ses membres se paralysent, l'épine dorsale la fait beaucoup souffrir, puis elle devient d'une insensibilité générale. Immédiatement, on la transporte à Trois-Rivières, chez un spécialiste, qui témoigne de la gravité du mal. Pour consoler la famille si cruellement éprouvée, je multiplie mes visites, promettant que la neuve préparatoire à la fête de sainte Anne sera faite dans le but spéciale d'obtenir la guérison désirée. Dans l'intervalle, l'enfant est sous les soins d'un médecin de Louiseville, le Dr O.-E. Milot, qui la traite sans espoir. Le 17, jour de l'ouverture de la neuve, du haut de la chaire, je précise l'intention... et la foule prie avec toute la ferveur que lui donne la conviction du miracle qu'elle réclame. Le 18, la pauvre enfant est dans un état de faiblesse telle que je crois urgent de l'administrer. Bien que la neu-

vaine se continue avec une foi ardente, aucun changement ne se produit. Enfin, le 25 veille de la fête, l'enthousiasme et la dévotion des paroissiens s'expriment par une démonstration des plus religieuses, en l'honneur de notre patronne privilégiée. Près de 4000 personnes prennent part à la procession qui se déroule vers le monument de sainte Anne, où plusieurs malades, entre autres notre petite aveugle, attendent, avec une émotion difficile à contenir, l'imposition de la « relique ». Je fais à haute voix, en faveur de Simonne, plusieurs invocations spéciales, auxquelles répondent des milliers de voix, vibrantes d'anxiété et de confiance. Dans une attitude respectueuse, poussée par l'intime conviction qu'elle sera exaucée, la foule, à flots plus pressés, épie les moindres mouvements de l'aveugle, pour saisir la minute précieuse qui lui permettrait de crier « miracle ». La cérémonie à peine terminée, quelques-uns des assistants qui l'entouraient de plus près affirment qu'elle voit. . . Cependant, je m'en remets à la puissance de sainte Anne, préférant retarder mon témoignage, aussi longtemps que durera la facile crédulité d'une foule en délire, dans l'attente d'un fait extraordinaire.

« Enfin, le 27, je me rends dans la famille Bergeron, pour juger moi-même de la réalité du changement. Heureusement surpris, je m'aperçois que Simonne distingue facilement l'effet de la lumière dans l'obscurité éloignée où l'a plongée la perte subite de la vue; et je bénis sainte Anne de cette première manifestation de sa réponse donnée à notre confiance. Aussi notre ferveur ne s'arrête pas là, je fais appel à la piété généreuse de mes paroissiens, et nous commençons publiquement une seconde neuvaine. Un mieux se produit sensiblement, et si bien qu'au sixième jour, la malade nomme, sans difficulté, les différents objets qu'on lui fait voir. De jour en jour, elle voit mieux; à la fin du mois, ses membres reprennent vie; en septembre, elle commence à marcher, et la vue lui est parfaitement rendue. . . Le 8 octobre, jour de Confirmation dans notre paroisse, la petite, conduite à l'église par sa mère, peut s'approcher seule de sa Grandeur Mgr O. Comtois, pour recevoir l'onction sainte. Depuis les vacances de janvier 1927, elle fréquente régulièrement la classe, ne se ressentant nullement de ses infirmités passées.

Comme attestation de la vérité du fait raconté, je joins à mon témoignage le certificat du médecin qui a traité Simonne Bergeron.

En foi de quoi, je signe, Elz.-S. le Carufel, Ptre.

---

Louiseville, 30 janvier 1927.

Révérénd M. de Carufel, Ptre Curé,

Révérénd Monsieur,

« Dans le cours de l'été 1926, je fus appelé à donner mes soins à une petite nièce du nom de Simonne Bergeron, fille de Agapit Bergeron. Cette petite fille était devenue aveugle du soir au len-

demain; après examen et traitement sans résultat, à ma grande surprise, cette jeune fille a recouvré la vue; en conséquence, j'attribue cette guérison à l'intervention de la divine Providence.

J'ai l'honneur d'être

Votre dévoué,

Dr O.-E. Milot.

(Le compte rendu de ce fait prodigieux a été extrait des Annales de Sainte-Anne, janvier 1927).

---

Ce qui se faisait autrefois, se répète encore de nos jours. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rendre jusqu'à Yamachiche, après souper et l'on verra, surtout dans le mois de juillet, les paroissiens assister à l'exercice du mois de Sainte Anne, à l'église paroissiale et, de là, se rendre en procession avec leur pasteur au pied de la sainte, pour acclamer, honorer et prier leur patronne, en chantant leur beau cantique traditionnel :

« VIVE SAINTE ANNE, ELLE EST NOTRE PATRONNE.  
PUISSANTE AU CIEL, ELLE EXAUCÉ NOS VOEUX.  
POUR SES ENFANTS, ELLE EST TOUJOURS SI BONNE;  
INVOQUONS-LA, NOUS LA VERRONS AUX CIEUX. »

Ils retournent à l'église, toujours en procession et continuant de chanter et prier, pour la vénération de la relique. Puis chacun se retire, emportant dans son cœur la satisfaction d'avoir accompli son devoir envers la Sainte et un grand désir de se préparer au grand jour du 26 juillet, fête de la glorieuse patronne de la paroisse. Quant à ceux qui sont éloignés de l'église, occupés aux travaux de la ferme, ils ne manqueront pas, à la suite de la prière du soir, de faire privément les mêmes exercices que l'on fait à l'église, en se servant du livret, publié par M. le chanoine N. Caron, en 1913, intitulé « Mois de Sainte Anne », à l'usage des paroissiens d'Yamachiche. Nos grand-mamans, qui savent de mémoire les prières de ce précieux petit livre, n'oublient pas d'en rappeler la pratique à ceux de leur maison, qui l'oublieraient. En consultant les registres des prônes, nous constatons, une fois de plus, combien les dévôts à sainte Anne ont toujours eu une confiance marquée envers leur patronne : Que de messes sont offertes en son honneur, en action de grâce, pour bienfaits reçus !

Cette confiance, rendue plus vivace par les pèlerinages, est un bien sacré qui unit la population à cette grande sainte, d'une manière plus intime. Chaque année, durant juillet, les pèlerinages se succèdent à Ste-Anne d'Yamachiche, où elle est vénérée non seulement par les paroissiens, mais encore, elle reçoit les hommages des étrangers. Sous son invocation, les faveurs obtenues sont incalculables, mais rarement publiées; seules les messes recommandées en sont des attestations. Avant l'incendie, on y voyait une grande collection de béquilles, de lunettes, de chaussures et d'appareils de prothèse déposés en face du maître-autel. Ces objets, placés en ex-voto, attestaient les guérisons obtenues, en grand nom-

bre par les pieux pèlerins. Ces milliers de visiteurs qui accourent chaque année vers Yamachiche pour y vénérer celle qui manifeste en ce lieu sa puissance et sa bonté, sont la preuve que les avantages en sont parfaitement compris. Tout pèlerinage pieux est une profession publique de foi, et tout bon pèlerin doit être animé d'une foi vive et d'une grande confiance, s'il veut rendre son pèlerinage fructueux.

(1976) — « Célébration de la SAINTE-ANNE » : Sous le thème de la collaboration, avec la participation laïque, M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé, réalise depuis quelque années une véritable relance des festivités en l'honneur de sainte Anne. En dépit d'un fléchissement général de la foi et de la pratique religieuse, à l'instigation de ce dévoué pasteur, la fête de sainte Anne, à Yamachiche, est organisée de manière à intéresser toute la population : jeunes et vieux, avec le concours de plusieurs milliers de personnes.

Le succès d'un tel déploiement provient d'une organisation sagement structurée, et est dû à la réponse spontanée des paroissiens, qui n'hésitent pas à seconder les chefs d'équipes, dont M. Paul Gélinas assume l'animation. « Hommage à sainte Anne et Fraternisation » est le mot d'ordre qui motive les généreux collaborateurs.

En plus d'un panneau d'information publique, indiquant les « Festivités de Sainte-Anne », les responsables présentent un programme à trois dimensions, savoir : les activités religieuses, sociales et récréatives, lesquelles se détaillent comme suit :

- a) « religieuses » : prières de la neuvaine, du 16 au 24 juillet, avec la collaboration de MM. les abbés Gabriel et Michel Villemure et d'un groupe charismatique local, célébrations eucharistiques, homélie de Mgr Laurent Noël, procession aux flambeaux, bénédiction des malades et vénération de la relique.
- b) « sociales » : Décoration et pavoisement extérieurs de la localité, concert de voix et d'instruments, souper champêtre, exposition artisanale.
- c) « récréatives » : Danses animées par la musique d'une discothèque mobile, partie de balle-lente; magnifique feu d'artifice qui clôture les fêtes.

Dans son homélie, Mgr Laurent Noël, ayant rappelé l'histoire de la célébration de la fête de sainte Anne, a signalé en particulier : « que la dévotion à sainte Anne est depuis longtemps ancrée dans le cœur de notre peuple; elle est, dans le bon sens du mot, traditionnelle chez nous. Mais en même temps, elle est une dévotion adaptée aux besoins actuels. Car, sainte Anne est pour nous un modèle sur l'un des points les plus importants de notre comportement chrétien : celui de notre foi. Quelle mère admirable que celle qui peut éduquer à une foi aussi profonde dans le cœur de son enfant... Nous avons tous besoin de nous tourner vers sainte Anne et de la prendre pour modèle. Car la foi, de nos jours, est si souvent mise en question ».

Yamachiche est une de nos paroisses canadiennes-françaises, qui a su garder avec la foi ardente de ses pères, sa belle physionomie française. Et cela, grâce, en grande partie, au zèle actif et au patriotisme éclairé de ses pasteurs. Que cet hommage d'admira-

tion s'adresse aussi aux membres des communautés religieuses, aux dévoués membres de la fanfare et de la chorale; enfin, à tous les paroissiens, qui ont raison d'être fiers de leur riche patrimoine.

### UN PIEUX TEMOIGNAGE

Dans son journal intime, Nérée Beauchemin nous décrit le culte intense qui se déroule sous la chaude influence d'une telle protectrice. « La paroisse se glorifie d'avoir gardé à travers les temps le culte enthousiaste de sainte Anne. Tradition sacrée que nos bonnes gens n'ont jamais trahie. C'est pour donner récompense à cette indéfectible amitié que la grande Thaumaturge, chaque année, opère dans les âmes trois grands miracles : Le miracle de la survivance de l'amour, le miracle de la survivance de la foi, le miracle de la survivance de l'espérance ».

« Neuf jours de prière acheminent à la radieuse journée. Heures miraculeuses qui rassemblent les plus tendres dévotions et les plus ardentes suppliques au pied de la sainte statue. Heures prodigieusement célestes qui nous font entrer en conversation avec l'auguste Aïeule qui s'apparente à la grande famille paroissiale. Et tandis qu'un murmure harmonieux de voix s'élève dans les grands silences du soir, les fleurs même et les herbes de son enclos soufflent dans l'air leur arôme pieux et cette foule qui prie avec les larmes, aura-t-elle besoin de crier et de clamer sa plainte ? Sainte Anne n'a-t-elle pas deviné nos immenses besoins ? C'est alors qu'un nouveau miracle s'opère. Cette fruste statue que la gouge pieuse d'un artisan sans lettres a taillée dans le cœur d'un incorruptible bois, voilà qu'elle s'anime, qu'elle s'irradie. Ce n'est plus la vieille statue ridée, gerçée par le gel, noircie par la pluie, vieille de cent trente ans qui nous regarde. La transfiguration est complète. Comme elle est belle. Ce léger mouvement de la tête, c'est le mouvement de l'aïeule qui se penche vers ses enfants pour leur sourire et prêter l'oreille à leurs accents ».

Hospice Sainte-Anne

1911年11月12日

## CHAPITRE XI

### HOSPICE SAINTE-ANNE

La fondation de l'Hospice Sainte-Anne, par les Soeurs de la Providence, à Yamachiche peut être considérée comme toute providentielle. Soeur Anita Michaud, s.p., conseillère et secrétaire provinciale qui fit avec l'auteur du présent volume le pèlerinage de l'année sainte « 1975 », en Europe et en Palestine, a eu l'amabilité d'accepter d'écrire le récit historique de cette merveilleuse institution de bienfaisance. Soeur Michaud lui permettra sûrement d'y associer occasionnellement ses propres commentaires dans l'intérêt des lecteurs.

En 1871, la paroisse d'Yamachiche procède à la construction d'une nouvelle église. Or le curé, M. l'abbé J.-Hercule Dorlon, s'interroge quant à la vocation qui pourrait être assumée par le bâtiment de l'ancienne église. Au cours d'une rencontre avec sa soeur, Soeur Amable, religieuse de la Providence, il lui fait part de cette interrogation. Aussitôt, Soeur Amable le rassure en lui disant que cet édifice ferait un magnifique couvent. « Eh bien », dit-il, « ce sera pour les Soeurs de Charité, étant donné que nous avons les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame pour l'enseignement ».

Les autorités de la Communauté des Soeurs de la Providence de Montréal sont donc contactées et la fondation, dans la ligne de leurs oeuvres est acceptée. Le 18 juin 1871, Mgr L.-François R.-Laflèche, évêque de Trois-Rivières, bénit la maison de bois, située au coin des rues Ste-Anne et Notre-Dame, donnée à la Communauté par Madame J.B. Charland, seigneuresse de Grosbois, et Madame Vve J.-Pierre Pellerin, en attendant la construction de l'Hospice.

Madame Pierre Pellerin, née M.-Louise Panneton, donne sa maison ainsi que sa terre, qui est vendue \$1800 dollars, pour la fondation de l'Hospice, ne se réservant que deux chambres pour y demeurer jusqu'à la fin de ses jours. Après avoir mené une vie édifiante, elle décède le 1er décembre 1907. Son corps repose dans le caveau de l'église, à côté de son époux qui lui avait personnellement suggéré de donner ses biens aux pauvres. Tous deux sont considérés comme d'insignes bienfaiteurs de l'Hospice.

Cette maison n'ayant pas les proportions d'un hospice, on élève un bâtiment plus considérable à l'endroit même de l'Hospice actuel. Les travaux commencent le 18 mai 1875, et la bénédiction a lieu le 7 décembre de la même année. M. le curé Hercule Dorlon, fondateur et bienfaiteur de l'Hospice, donne le terrain qu'il a acheté au nom de la fabrique de Charles Lajoie, député. Il fait remplir, à ses frais et par corvées, la petite rivière qui l'entoure, et ajoute un montant de \$1200 pour la reconstruction de l'ancienne église transformée en hospice pour les pauvres et les orphelins. M. l'abbé Elie Desaulniers, prêtre à sa retraite, est le premier chapelain de cette maison de charité; il y célèbre la messe tous les jours.

Soeur Marie-Anne est la première supérieure locale, du 9 août 1871 au mois de mai 1873. Après avoir vécu les sacrifices des débuts de la fondation, elle doit abandonner son poste pour cause de santé. Elle y revient, comme supérieure, du 17 août 1893 au mois de novembre 1896.

Toute fondation doit expérimenter ses jalons de base et les communautés n'y échappent pas. Soulignons brièvement quelques difficultés qui ont marqué l'évolution de l'Hospice Sainte-Anne, particulièrement dans les premières années de son existence. Il est sujet à de nombreuses inondations dues à la crue des eaux de la Petite-Rivière qui entoure le terrain de l'emplacement. C'est ordinairement au printemps à la fonte des neiges que la rivière déborde. Cependant, en 1875, le 27 décembre réserve cette surprise aux Soeurs. Les dommages sont considérables parce que les religieuses se sont préparées à accueillir cette visiteuse importune; aussi les provisions sont presque en totalité perdues. En 1896, deux inondations se produisent; le sous-sol est rempli d'eau et les dépendances submergées. Les animaux sont sauvés presque miraculeusement et les provisions transportées chez de bons voisins. A chaque inondation, Sainte Anne est invoquée avec confiance et le secours arrive à temps; jamais il n'y a à déplorer de pertes de vies. Les concernés s'en tirent avec un bon rhume ou une grippe. En 1954, ces inondations se produisent encore presque chaque année mais la maison est organisée pour prévenir des dégâts trop considérables. A l'aide d'une pompe électrique, et parfois deux, il est possible de retirer l'eau au fur et à mesure qu'elle pénètre dans le sous-sol.

Le 5 février 1881, la mission perd une de ses vaillantes ouvrières dans la personne de Soeur Rose-Anna Morin, décédée à l'âge de 29 ans, après s'être dépensée à la visite des malades et des pauvres durant sept ans. Ses funérailles ont lieu à l'église paroissiale et ses restes sont inhumés dans le caveau de l'église, auprès de ceux de M. et Mme Pierre Pellerin. Avant de quitter Yamachiche, en 1922, les Soeurs font ériger un petit monument sur la tombe de cette religieuse.

Un autre fait à mentionner, cette fois à l'honneur de saint Joseph et de saint Antoine de Padoue. En février 1898, par un hiver très rigoureux, à la suite d'une tempête dont les plus anciens avouent n'avoir jamais vu la pareille, la maison se voit sur le point de manquer de charbon. La tempête empêche l'envoi de charbon qui devait être livré depuis plusieurs semaines. Il est trois heures de l'après-midi, les flammes dévorent le reste du combustible et, sans un secours providentiel, il est impossible de recevoir du charbon. Que faire en une telle situation? Les Soeurs confient l'im-passe à saint Joseph et à saint Antoine. Vers seize heures, le premier train, actionné par des locomotives à vapeur arrêtées depuis trois jours, arrive et laisse quelques tonnes de charbon en passant, pour un certain Monsieur Lussier. Un charroyeur reçoit l'ordre de transporter le charbon chez M. Lussier, personnage inconnu. Par ce que nous appelons une permission de la Providence, l'employé comprend: « Cette charge est pour les Soeurs ». Il va sans dire que les Soeurs reçoivent cet envoi comme une réponse du Ciel et ne savent comment témoigner leur reconnaissance à leurs puissants protecteurs. Ce n'est que plusieurs jours plus tard que

les bénéficiaires apprennent la méprise en faveur de l'Hospice, au sujet du précieux combustible.

En 1905 également, les responsables de l'Hospice Sainte-Anne voient la nécessité d'agrandir l'immeuble pour répondre aux besoins des démunis du patelin. Les Soeurs font donc appel à la participation des paroissiens d'Ymachiche qui répondent avec une telle générosité qu'en moins de quinze jours, il est possible de construire un bâtiment à deux étages, de cent pieds sur trente pieds. Et la charité poursuit sa route au milieu des ombres et des lumières comme tout ce qui est de la terre et ainsi l'Hospice arrive aux Fêtes qui marquent le cinquantième anniversaire de sa fondation, le 15 mai 1921. « La célébration en fut humble et modeste, mais belle et touchante » disent les annales du temps. Hélas ! à l'heure où tous les fronts sont rayonnants de joie et de bonheur, les gens sont loin de penser que bientôt une terrible catastrophe viendra réduire à néant cette oeuvre demi-séculaire, qui a coûté tant de travaux et de sacrifices.

En fin d'après-midi, le 14 janvier 1922, une des fournaies placées au sous-sol de l'Hospice Sainte-Anne, étant défectueuse, fait explosion et aussitôt les flammes se répandent dans toute la maison. Le choc est si brutal que les murs et les planchers croulent. Au dehors, on croit à un tremblement de terre. Le feu se propage avec une rapidité telle que rien ne peut être sauvé, ni meubles, ni lingerie. M. l'abbé Antonio Massicotte, vicaire de la paroisse, parvient à sortir les Saintes Espèces de la chapelle. Les orphelines, les dames âgées, les vieillards sortent précipitamment de la maison sans être munis des vêtements essentiels en cette saison. Seul, un pauvre paralytique, M. Joseph Desaulniers, (célibataire, fils d'Edouard et d'Archange Lacombe) âgé de 65 ans, retenu au lit, sans doute suffoqué par l'épaisse fumée qui se dégage du brasier, perd la vie dans l'hécatombe. Un citoyen du village, M. Joseph-Frs Lacerte, se distingue particulièrement par sa bravoure et son dévouement, en cette pénible circonstance. D'ailleurs, au son du tocsin, toute la population se porte sur les lieux du sinistre. Les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves font oeuvre très appréciable en sauvant les animaux, les voitures et les provisions alimentaires placées dans la glacière, car les dépendances sont aussi totalement rasées par l'élément destructeur. Au moment de l'incendie, le personnel de l'Hospice Sainte-Anne compte : 9 religieuses, 22 orphelines, un orphelin, 7 dames pensionnaires, 13 dames âgées, 8 vieillards et un employé. Les religieuses et les orphelines reçoivent un fraternel accueil chez les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Quelques religieuses sont reçues pour un séjour d'un mois chez M. le Notaire Odilon Bellemare. Vers la mi-février, les religieuses reçoivent de nouvelles obédiences pour d'autres maisons de la Communauté, à l'exception des Soeurs Maria-Antonia, née Bernardine Fusey, supérieure, et Amédée Savoie, née Emélie Berthlaume, qui ne seront rappelées que le 26 septembre 1922.

Concernant la reconstruction de l'Hospice, les pourparlers sont longs et pénibles à la suite d'un certain affrontement de la part de quelques paroissiens qui refusent de s'engager dans de nouvelles obligations. A la suite de ces manifestations extérieures et après mûres délibérations, le Conseil général de la Communauté en vient à la conclusion que l'Hospice ne sera pas construit, évo-

quant la proximité des maisons des Soeurs de la Providence, à Trois-Rivières et à Sainte-Ursule. En conséquence, Mgr F.-X. Cloutier ne reconnaît pas l'opportunité d'assumer d'aussi lourdes charges pour une construction, dans une localité plutôt stationnaire et qui ne laisse pas entrevoir la possibilité d'un accroissement de nature à fournir les ressources nécessaires pour une telle entreprise. Quoi qu'il en soit, immédiatement après l'incendie, d'abord provisoirement et ensuite d'une manière stable, la Communauté voit à l'hospitalisation des internes de l'Hospice. Les orphelines et les hospitalisés qui n'ont pas de parents pour les accueillir, sont placés dans ses maisons de Trois-Rivières, Joliette et St-Lin.

Ce n'est pas sans regret que la Communauté abandonne ce champ d'action. C'est une peine très lourde au coeur de M. le Curé N. Caron et à celui de ses paroissiens, de voir disparaître cette maison pour laquelle chacun travaillait sans se lasser. Nous publions ici deux documents révélateurs qui témoignent de la réelle appréciation de l'excellente oeuvre des Soeurs de la Providence, de la part du vénérable pasteur de cette paroisse, et de l'esprit de foi de la majorité de ses membres :

Fév. 3, 1922.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la paroisse d'Yamachiche.

Mr Onil Ferron propose secondé par Mr Cyprien Desaulniers que la somme de huit mille dollars (\$8000.00) soit payée aux Révérendes Soeurs de la Providence pour leur venir en aide pour la reconstruction de leur couvent à Yamachiche payable la dite somme: mille dollars (\$1000.) par année sans intérêt. Le premier versement sera dû et payable au mois de décembre qui suivra le commencement de la dite construction; la dite somme est accordée en vertu de requêtes de tous les rangs représentant la majorité des contribuables et en vertu de l'article 398 du code municipal, adopté unanimement.

« Extrait du livre de délibérations du conseil municipal de la paroisse d'Yamachiche à sa séance régulière du 3 février 1922.

(signé) J.-Eugène Meunier, Sec. Tr.

« Pour vraie copie: Soeur Marie-Ovide, Sec. générale »

« Yamachiche, le 15 mars 1922.

« Révérende Mère Supérieure des Soeurs de la Providence.

« Ma révérende Mère,

J'ai l'honneur de vous communiquer les souscriptions votées pour aider à la reconstruction de l'Hospice d'Yamachiche. C'est donc \$3500.00 pour le Village et \$8000.00 pour le reste de la paroisse.

Nous aurions un octroi du Gouvernement si notre Hospice était sous la loi de l'Assistance publique. Pourquoi ne permettriez-vous pas de faire l'essai de cette loi ? Je parle pour notre





« Hospice  
Ste-Anne »  
(1875)



« Hospice Ste-Anne »  
(1945)



« Foyer Ernest-Ja-  
cob, Inc. »

hospice seulement. Si plus tard, vous trouviez de graves inconvénients, il serait toujours temps de se retirer, et nous aurions profité de cet octroi dont nous avons un si grand besoin.

Surtout, Révérende Mère, ne songez pas à retirer vos soeurs qui paraissent indispensables dans notre vie de paroisse.

Veillez agréer, Très révérende Mère, l'assurance de mon respectueux et très affectueux dévouement.

(Signé) N. Caron, Ptre, Curé.

« Pour vraie copie : Soeur Marie-Ovide, Sec. géne. »

L'oeuvre inaugurée en 1871 par les soins de feu M. le Curé Dorion et anéantie par l'incendie du 14 janvier 1922, devait renaître de ses cendres pour continuer à prodiguer aux personnes âgées des deux sexes, qui y seraient reçues, les attentions réclamées par les infirmités de l'âge. Néanmoins, il faudra attendre vingt-trois années, sous l'administration du successeur désiré par Mgr Caron, le Chanoine Elzéar de Carufel, qui réalisera la poursuite de cette oeuvre admirable, si chère au coeur de Mgr Napoléon Caron.

#### *Deuxième étape, nouvelle orientation*

En effet, le 6 décembre 1944, M le Chanoine Elzéar S. de Carufel, curé, se présente au parloir de la Maison Mère des SS. de la Providence, à Montréal, en compagnie de M. Omer Milot, paroissien influent, et il exprime son désir de voir la Communauté accepter la fondation d'un hospice dans sa paroisse. On lui répond qu'une question de cette envergure ne saurait être résolue d'emblée, qu'on y réfléchira en s'éclairant par la prière et qu'une réponse lui sera donnée prochainement.

Le 9 décembre 1944, le Conseil général acceptant les propositions faites par M. le Curé de Carufel, lui transmet par message téléphonique, cette décision, laquelle est confirmée le même jour par une lettre de la Supérieure générale, Mère Praxède-de-la-Providence, née Caroline G.-Lajoie, native d'Yamachiche. Le 12 décembre, M. le Curé écrit sa satisfaction, ajoutant qu'il s'occupe activement de la fondation projetée et que la Maison destinée à l'Oeuvre sera bientôt achetée, tandis que l'autorisation requise sera sollicitée de Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières. La semaine suivante, au prône du dimanche, M. le Curé annonce à ses paroissiens que les Soeurs de la Providence viendront reprendre leur Oeuvre de charité, dans leur milieu, en ouvrant un hospice qui remplacera celui qui a été détruit par le feu en 1922. « Les Soeurs, dit-il, arriveront au cours de l'été 1945 ».

Le 10 janvier 1945, par l'entremise de son Chancelier, M. l'abbé Henri Pellerin, l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Comtois, accorde aux Soeurs de la Providence de Montréal, l'autorisation d'ouvrir un Hospice dans la paroisse d'Yamachiche. Un mois plus tard, le Comité de Bienfaisance d'Yamachiche se porte acquéreur de la propriété de M. Edmond Fréchette et en fait don aux Soeurs, pour l'établissement du futur hospice. On fait donc des plans de restauration pour cette maison. Toutefois, au cours du mois de

mai, M. le Curé et les Membres du Comité forment d'autres projets par rapport à la dite maison qu'on décide de transporter sur l'emplacement de l'ancien hospice, situé de l'autre côté de la rue et appartenant à la Fabrique. Par un acte légal en date du 25 mai 1945, passé devant Me Paul Fleury, notaire, l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse cède à la Communauté, le terrain ci-dessus mentionné. On se prépare à y transporter la maison Fréchette, alors qu'on reconnaît qu'il serait plus avantageux de revendre cet immeuble et de construire un établissement entièrement neuf sur l'emplacement cédé par la Fabrique. Cette dernière décision prévaut et, le 28 juillet 1945, la maison Fréchette est vendue au Docteur Paul Lamy.

Par suite d'un long retard dans l'obtention du permis du gouvernement fédéral, l'été se passe et les travaux de construction ne sont pas entrepris. Ce n'est que le 2 octobre 1945 que le contrat de construction est signé. Les travaux commencent aussitôt, mais la pénurie des matériaux nécessaires cause maints retards, de sorte que la construction se poursuit avec une lenteur presque désespérante. Il y a donc 24 ans, dit un journaliste du temps, que l'Hospice est disparu de la physionomie du village d'Yamachiche. La construction du nouvel Hospice comble un vide considérable et est un témoignage de l'oeuvre accomplie au cours des dernières années, par les autorités de la paroisse, plus particulièrement par le Chanoine Elzéar S. de Carufel.

La bénédiction du nouvel Hospice Sainte-Anne coïncide avec les grandes fêtes qui se déroulent à Yamachiche, les 25 et 26 juillet 1946. Mgr Maurice Roy, nouvel évêque, arrive à Yamachiche à 16 heures, le 25 juillet, et préside la cérémonie religieuse comportant les prières de la neuvaine à Sainte-Anne, la procession, l'imposition de la Relique aux malades. Le lendemain, 26 juillet, à 9 heures et demie il y a messe solennelle à l'église paroissiale, suivie de la présentation des Voeux au Jubilaire, M. le Chanoine Elzéar S. de Carufel qui célèbre son Jubilé d'Or d'ordination sacerdotale.

Vers 15 heures et demie, à la suite du banquet en l'honneur du jubilaire, la fanfare paroissiale se rend d'abord au presbytère, et au son joyeux des cuivres et des tambours, conduit Mgr Maurice Roy, H. le Chanoine de Carufel, ainsi que plusieurs autres personnalités ecclésiastiques et civiles, à l'Hospice où tous prennent place sur la galerie. La même fanfare vient ensuite quérir les Soeurs à la résidence de Mlle Angéline Lacerte, cousine de la Supérieure générale, chez laquelle les Soeurs se retirent en attendant qu'un local convenable soit prêt dans le nouvel édifice. Une foule considérable de paroissiens d'Yamachiche et des paroisses environnantes, couvre le terrain. M. le Chanoine de Carufel, M. le député Marc Trudel, représentant du premier ministre, Maurice Duplessis, Mgr Maurice Roy s'adressent successivement à l'imposant auditoire, en termes élogieux à l'égard des réalisateurs de cette oeuvre si importante. Monseigneur procède ensuite à la bénédiction de l'Hospice Sainte-Anne dont la construction est à peine terminée. A 17 heures, les portes de l'Hospice Sainte-Anne sont ouvertes au public qui peut visiter à la mesure de ses intérêts.

Cet édifice est à l'épreuve du feu et pourvu d'accessoires les plus modernes. Il y a 36 chambres à la disposition des vieillards. Mgr Roy se réserve le privilège de revenir sur les lieux, procéder

personnellement à la bénédiction de la chapelle, quand elle sera meublée et pourvue des ornements liturgiques nécessaires pour les cérémonies du culte. Au mois d'août, Mère Praxède-de-la-Providence et ses trois compagnes quittent définitivement le toit de Mlle Angéline Lacerte pour habiter le nouveau Foyer de la Providence, connu sous le vocable de Hospice Sainte-Anne. Le début de septembre est marqué par l'arrivée des premiers pensionnaires, qui donnent au foyer la vitalité de sa mission nouvelle de dévouement et de charité. Le 31 octobre 1946, M. l'abbé Joseph Bérard, assistant-aumônier à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières reçoit sa nomination d'aumônier permanent.

Les Soeurs de la Providence partagent la vie communautaire des paroissiens d'Yamachiche, acceptant avec eux les épreuves et les consolations, exerçant leur mission secourable dans la pauvreté, prenant tous les moyens à leur disposition pour procurer à leurs protégés tout le nécessaire à leur épanouissement. Des tombolas, des bazars, des quêtes, de dons, des octrois, permettent aux responsables de l'Hospice, d'y effectuer les réparations qui s'imposent, d'améliorer les conditions matérielles du chauffage, de l'éclairage, de l'eau potable et quoi encore.

« Disparu et non oublié », tels sont en deux mots l'histoire de la deuxième phase de l'Hospice Sainte-Anne, dont nous avons de nouveau pu admirer les oeuvres de charité chrétienne, par le partage des biens de ce monde entre les riches et les pauvres. Dans cette optique, nous publions une liste des généreux donateurs, inscrits dans les annales de l'Hospice :

M. l'abbé J.-Hercule Dorion, curé-fondateur .....	\$3200
Mme J.-Bte Charland, sa maison évaluée à .....	1500
Mme Vve Pierre Pellerin, sa propriété .....	1800
La Fabrique Ste-Anne d'Yamachiche, le terrain .....	1000
Mme Esdras Lamy, par testament .....	5600
Mlle Maria Boucher, par dons successifs .....	500
Hôpital Général du Christ-Roi, Verdun : mobilier .....	3000
Communauté des SS. de la Providence, orn. liturgiques ....	700
Mlle Léonide Desaulniers, par testament .....	200
M. le Chanoine Elzéar S. de Carufel .....	200
Monseigneur Napoléon Caron, P. A. ....	500
Les paroissiens charroient environ 2000 voyages de terre ....	1000
Mme Honorat Lacerte, par testament .....	5000
M. l'abbé Antonio Massicotte .....	200
Mme Steve Lacombe, par testament .....	4000
Mlle Gabrielle Bellemare .....	100
Mme Adam Grenier .....	200
M. Alfred Beaumier .....	200
Mlle Simone Jobin, dactylographe .....	150
M. Aimé Gélinas .....	100
M. Ephrem Duplessis .....	100
Mme Majorique Desrochers .....	100
Dr Maurice Bellemare .....	100
MM. Pierre Bellemare et Alide Desaulniers (Balançoires) ....	100
M. Ephrem Desaulniers, paletot vendu .....	120
Dr Paul Lamy, un calice évalué à .....	200
Gouvernement provincial, en cinq versements .....	25000
Hon. Maurice Duplessis octroi .....	6000

Plusieurs bazars, d'environ chacun .....	800
Plusieurs quêtes « à la livre » d'environ chacune .....	500
Plusieurs tombolas, d'environ chacune .....	300
Des centaines de dons de moins de .....	100
Plusieurs parties de cartes ont rapporté chacune jusqu'à ....	400

Ainsi, pendant près de cent ans, les Religieuses de la Providence d'Yamachiche ont continué l'Oeuvre de Charité de Mère Gamelin, à laquelle les bonnes gens de la campagne étaient habitués puisque les Soeurs du premier hospice d'Yamachiche avaient bien à coeur de recourir à la charitable générosité des paroissiens qui participaient ainsi à l'oeuvre du soin des pauvres, par leurs aumônes. Aussi, c'était avec les mêmes sentiments que les bonnes Soeurs étaient accueillies, et dans chaque famille, on semblait heureux de donner sa part à Dieu. De bons messieurs offraient leurs services, ainsi que leurs voitures. Avec le concours de toutes ces bonnes volontés, la quête annuelle s'effectuait dans l'espace d'une semaine. Suite à tant de générosité de part et d'autre, nous devons souligner un autre fait de grande importance : celui de cette floraison de 70 vocations religieuses, dont deux supérieures générales, écloses dans la paroisse, au contact édifiant de la vie exemplaire des Religieuses de l'Hospice Ste-Anne.

*Troisième étape* : Agrandissement en 1971 et nouvelle appellation, sous le vocable « Foyer Ernest-Jacob, Inc. » — L'espace étant devenu trop restreint pour répondre à toutes les demandes d'accueil, on sollicite alors l'aide financière et l'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'Hospice, auprès du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. En fait, le 17 mai 1967, à la suggestion de M. le Chanoine Jacob, M. Chs-Denis Girardin, maire du village, contacte M. Gilbert Dubé, conseiller technique au dit Ministère. Il en résulte que la Société Centrale d'hypothèques viendra sous peu évaluer le terrain et l'immeuble existant. Puis, une Corporation laïque, sans but lucratif, est ensuite constituée et chargée de faire les démarches nécessaires pour mener à bonne fin, dans le plus bref délai possible, une construction qui réponde aux besoins de la région. Le 9 décembre 1968, la Société d'Hébergement du Québec délègue des représentants qui feront sur place l'évaluation de l'Hospice Sainte-Anne et détecteront dans la mesure du possible, les dispositions de la maison à subir des rénovations et un agrandissement. Le 14 novembre 1969, un avis signé par M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé et du Bien-Etre, annonce l'approbation par son Ministère du projet d'agrandissement du Foyer pour une augmentation de 20 pensionnaires, et la rénovation de la maison existante. Le 19 août 1970, la Maison d'Yamachiche cesse d'appartenir à la Communauté des Soeurs de la Providence. Le contrat de vente est signé en présence des autorités de la Communauté, du notaire Yvon Milot, de MM. Marcel Duchesne, président de la Corporation du Foyer, Jean-Noël Montour, prêtre-curé et J.-Armand Pellerin, sec.-trés. C'était un rameau bien vivant qui fut détaché à regret du grand arbre de la Providence.

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de cette institution débutèrent le 20 août 1970 et furent exécutés par Albert Gélinas, Inc., d'après les plans des architectes Lacoursière-Beau-mier. C'est alors qu'on vit les béliers mécaniques s'attaquer aux mélèzes majestueux qui ombrageaient le terrain.

Le 15 septembre, à la demande de la Corporation, le Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives du Québec, autorise la dite Corporation à remplacer le nom de « Providence Sainte-Anne » consenti aux religieuses, sur la suggestion de M. Charles-Denis Girardin, maire, en date du 17 mai 1967, par celui de « Foyer Ernest-Jacob, Inc. ». Ce titre honore le pasteur de cette paroisse, prêtre depuis 1920, et qui deviendra l'un des premiers retraités dans la maison rénovée et agrandie.

Par cette transaction immobilière, les Religieuses de la Providence conservèrent heureusement le privilège d'être maintenues comme personnel religieux au sein de la nouvelle institution d'hospitalisation. Par la suite, la Corporation laïque qui administre maintenant le Foyer Ernest-Jacob, Inc. se choisissait un directeur général, M. François Carbonneau, dont la nomination fut ratifiée le 5 novembre 1970, par le Ministère de la Famille et du Bien-Être.

#### MEMORABLE JOURNEE DU 31 OCTOBRE 1971 :

a) — « Centenaire des Religieuses de la Providence à Yamachiche : » En reconnaissance des services rendus, les paroissiens ont tenu à souligner cet événement important. En effet, c'est le 31 octobre, à 10 h. qu'une messe d'action de grâces fut célébrée à l'église paroissiale par M. le Curé Jean-Noël Montour. La chorale de la paroisse, sous l'habile direction de M. Jacques Milot, exécuta des chants appropriés à la circonstance. Les premières places de l'allée centrale étaient occupées par les religieuses : Mère Cécile Fournier, supérieure générale, SS. Agnès Lamothe, Yvonne Lavergne, Julienne Capistran, Madeleine Lépine et Anita Michaud, toutes membres du Conseil provincial, et plusieurs autres.

a) — La célébration eucharistique fut suivie d'un banquet d'honneur, servi au sous-sol de l'église, gracieuseté de la Fabrique et des deux municipalités d'Yamachiche. A la table d'honneur, on remarquait, entre autres, MM. les marguilliers, les représentants des autorités municipales et scolaires, M. Marcel Duchesne président de la Corporation du Foyer et Mme Duchesne, M. François Carbonneau, directeur général du Foyer, et Mme Carbonneau. Au cours du repas, les quelque soixante-quinze invités entendirent M. Chs-Denis Girardin, maire du village, évoquer les hauts faits de l'histoire de la Communauté des Soeurs de la Providence, depuis un siècle à Yamachiche. Il a ajouté que cette période représentait « cent ans » de dévouement et de sacrifices auprès des pauvres et des malades. Prenant la parole, la Rév. Mère Cécile Fournier, supérieure générale, remercia M. le maire de l'éloge fait de la Communauté et se dit heureuse de voir les Soeurs de la Providence oeuvrer dans une paroisse où les gens sont si sympathiques et si accueillants. Et pour terminer, M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé, exprima ses félicitations à la Communauté et sa grande satisfaction pour les services rendus, son désir de pouvoir compter encore longtemps sur les Soeurs de la Providence pour donner les soins aux personnes âgées. L'expression de ces témoignages d'appréciation et de reconnaissance, envers ces si dévouées religieuses, était bien justifiée et le souvenir de leur dévouement inlassable restera à jamais gravé dans l'histoire de notre paroisse.

c) — « Présentation d'un vin d'honneur » : — A ces festivités, quelque trois cents invités furent convoqués le 31 octobre 1971, à 16 hres. Au hall d'entrée, de gentilles hôtes les accueillirent pour les diriger dans les différents départements à visiter et elles leur offrirent le vin d'honneur. A 17 heures, c'était le rendez-vous au rez-de-chaussée où a débuté la cérémonie officielle de la bénédiction. Ce fut de nouveau M. Gérard Champoux, agronome, qui remplit le rôle de maître de cérémonie. Il invita le président de la Corporation du foyer, M. Marcel Duchesne, à qui revenait l'honneur d'adresser la parole le premier. Voici un extrait de son discours : « Quand sonne l'heure de la retraite, c'est la fin d'une étape de la vie, mais c'est aussi le commencement d'une autre. On ne peut considérer la retraite comme une ordonnance médicale dont il suffirait de suivre les prescriptions. Chaque individu est une personne avec son propre sens des valeurs. Ces années d'expérience sont une couronne à porter et non un fardeau à traîner. Le pensionnaire a besoin non seulement de sympathie mais de possibilité de s'affirmer comme membre utile à la société ».

b) — « La bénédiction du nouvel édifice » : — A M. le chanoine Bernard Ferland, représentant officiel de Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, revint le privilège de procéder à la bénédiction du Foyer. Avant de réciter les prières d'usage, M. le Chanoine adressa quelques mots à l'assemblée : « Les Yamachichoï nous donnent l'exemple admirable d'un beau geste de foi et de charité en érigeant un foyer d'accueil pour les personnes âgées... Ce projet a été réalisé avec l'aide financière de deux gouvernements, mais en fait ce sont des gens d'ici qui en ont eu l'idée, qui l'ont conçu, construit et réalisé. Aujourd'hui vous voulez que la main de Dieu y répande ses grâces abondantes et c'est pourquoi vous avez invité le représentant de son Eglise sur terre à faire descendre les bénédictions d'en Haut ».

e) — « Dévoilement d'une plaque-souvenir » : — Pour marquer ensuite l'inauguration du foyer, le président de la Corporation, M. Marcel Duchesne procéda au dévoilement d'une plaque-souvenir murale sur laquelle on aperçoit en exergue l'emblème d'un foyer et, à la suite, les noms de ceux qui depuis le début ont contribué à sa réalisation.

f) — « Hommages de reconnaissance » : — M. Charles-Denis Girardin, maire du village, rendit ensuite hommage aux autorités civiles et religieuses, aux membres de la Corporation du Foyer. Il rappela le rôle joué par M. le chanoine Ernest Jacob dans les démarches faites en vue d'obtenir l'autorisation d'agrandir le foyer, ainsi que la part prise durant cent ans par les Soeurs de la Providence dans le domaine de l'hébergement. Ce fut à titre de représentant personnel du ministre Claude Castonguay, des Affaires sociales du Québec, que M. Prudent Carpentier, député de Laviolette, prit la parole : « Le gouvernement Bourassa, dit-il, a à cœur de procurer cette formule de foyer d'hébergement; les besoins sont grands, les demandes nombreuses et les moyens financiers limités ». Le député fédéral de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, rappela que les personnes âgées, reçues dans nos foyers d'accueil, aujourd'hui, sont celles qui ont construit le pays et érigé nos municipalités à coup de sacrifices. Nous devons leur exprimer notre reconnaissance. Ce fut ensuite le mot de M. François Carbonneau : « Je dois dire que le Conseil d'administration et

tous les directeurs du Foyer n'ont cessé de travailler et de s'intéresser très activement et ceci jusqu'à la réalisation complète du projet. A mesure que divers problèmes surgissaient, ils étaient là prêts à aider. Les gens d'Yamachiche peuvent être fiers de compter parmi eux des hommes de grande valeur qui ont su mettre de côté leur allégeance politique pour former une Corporation où, seul le but visé importait, soit de doter Yamachiche d'un centre d'hébergement des plus modernes, sachant allier les commodités à l'aspect de fierté qui caractérise la population de notre paroisse. Au nom du personnel et au mien, j'offre à ces messieurs nos remerciements et nous voulons les assurer de notre complet dévouement en gardant toujours à l'esprit l'orientation qu'ils ont voulu donner au foyer, soit d'établir nos personnes âgées dans la plus grande sécurité possible en leur offrant l'attention, la compréhension, l'affection et les soins qu'ils sont en droit de recevoir. Je suis aussi très heureux et très honoré de présenter les hommages des citoyens de Yamachiche aux Soeurs de la Providence à l'occasion de leur centenaire de dévouement au sein de notre communauté paroissiale. Nos sentiments en sont de gratitude, d'appréciation et de reconnaissance. A cette occasion, il me fait plaisir de présenter aux religieuses, au nom des paroissiens, une plaque-souvenir qui commémore les cent années de dévouement de cette Communauté auprès de nous. A ce souvenir, nous joignons le voeu que le nouveau foyer bénéficie encore longtemps de votre expérience, de votre zèle et de votre dévouement ». Soeur Rolande Leduc, responsable, eut le privilège de recevoir cette plaque-souvenir qui est une réplique de celle qui fut dévoilée en l'honneur des promoteurs du projet, sur laquelle on peut lire : « 1871 HOMMAGES 1971, aux Soeurs de la Providence, les citoyens d'Yamachiche ». Au nom de la Communauté, elle remercia chaleureusement en ces termes : « Monsieur Carbonneau, veuillez agréer nos plus sincères remerciements. La plaque commémorative que vous nous offrez au nom de la population d'Yamachiche représente tout un programme de vie pour nous. Nous voulons, avec l'aide du Seigneur continuer à être pour nos chers pensionnaires la « lumière » qui éclaire leurs dernières années, la « flamme » joyeuse qui réchauffe leur solitude et leur donne l'illusion bienfaisante d'un vrai chez-nous ! » Ces festivités se terminent par le geste généreux de l'ordre provincial des Chevaliers de Colomb avec la collaboration du Conseil colombien d'Yamachiche, qui est la remise d'un chèque de \$500., par l'intermédiaire de M. Jean Villemure comme contribution au Foyer Ernest-Jacob.

Les dirigeants et les responsables de cette fête furent très satisfaits du succès obtenu. Sensibilisés par l'émerveillement et la reconnaissance, ils leur fut impossible de se retirer pour la nuit sans adresser à Dieu un cantique d'action de grâces pour tous les bienfaits reçus depuis le début des travaux jusqu'à ce jour. Demandons-lui de nous continuer ses faveurs pour que le personnel trouve son bonheur dans le dévouement aux personnes âgées, qui exigent de nous : bonté, affection, sympathie, sourire accueillant.

Et le Foyer Ernest-Jacob, Inc., bénéficie toujours de la présence de trois religieuses, Filles de Mère Emilie Gamelin, fondatrice, en 1843; elles sont heureuses de se dévouer au service des personnes auxquelles l'âge ou la maladie conseillent de se retirer dans la tranquillité et la sécurité de ce merveilleux Foyer. Elles

font partie du personnel, qui se compose, en 1977, de 35 employés, dont, entre autres, 8 gardes-malades et infirmières qui remplissent les principales fonctions. Le Foyer Ernest-Jacob, en plus d'offrir les services que nous lui connaissons, est considéré comme une source importante de revenus pour la paroisse d'Yamachiche.

Présentement, au conseil d'administration, M. Marcel Duchesne, président, est secondé par M. Gaston Houle, vice-président, le Dr Paul Lamy, représentant les professionnels, M. Armand Pellerin et Marcel-G. Milot. Les usagers sont représentés par M. Roland Robert et Mme Philippe Fortin, tandis que M. François Carboneau agit en tant que directeur général. La secrétaire, Mlle Louise Pellerin est en même temps représentante des non-professionnels.

*Liste des supérieures de cette institution depuis sa fondation*

1871—Soeur Marie-Anne; 1874—Soeur Véronique du Calvaire; 1876—Soeur St-Amable; 1878—Soeur Marie-Cuthbert; 1881—Soeur Marie-Scholastique; 1882—Soeur Marie-Prosper; 1891—Soeur Pierre-Amédée; 1893—Soeur Marie-Anne; 1896—Soeur St-Urbain; 1900—Soeur St-Phorose; 1909—Soeur Marie-de-Jésus; 1906—Soeur Ste-Marie Stéphanie; 1909—Soeur Charles-de-la-Providence; 1910—Soeur Ste-Octavie; 1916—Soeur Marie-Antonia à 1922; de janvier 1922 à novembre 1946; aucune activité à Yamachiche pour les religieuses de la Providence; 1946—Mère Praxède de la Providence; 1949—Soeur Claudine; 1954—Soeur Marie-Yolande; 1955—Soeur Marcel d'Assise; 1958—Soeur Candide-de-Rome; 1961—Soeur Reine-Elisabeth, jusqu'à 1971.

Couvent C.N.D.

G.M.C. they say?

## CHAPITRE XII

### HISTORIQUE DE MON COUVENT D'YAMACHICHE

(D'après une ancienne élève)

Extrait de L'Echo de Saint-Justin, le 1er septembre 1924 : —

« Dans la rayonnante et verdoyante vallée du Saint-Laurent, à quelques milles plus haut que Trois-Rivières, se dresse le joli village d'Yamachiche, au milieu duquel s'élève mon couvent, dirigé par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Assis sur la route nationale comme pour saluer les touristes au passage, à quelques pas seulement de l'église paroissiale dont il est le foyer de prédilection, mon couvent, comme tout ce qui intéresse la foi de notre peuple, s'appelle le Pensionnat de Sainte-Anne d'Yamachiche.

« Il vous sera peut-être agréable, amis lecteurs, et vous surtout, chères anciennes élèves, de relire l'histoire de cette institution qui remonte à 1852. Ecoutez ce que mon couvent vous dira lui-même de son passé. Je suis né dans la pensée apostolique du vénérable pasteur d'âmes que fut Messire Sévère-Nicolas Dumoulin bien avant d'exister en réalité ! Voulant doter sa paroisse d'institutions religieuses, le saint Curé avait longtemps prié pour obtenir les bénédictions du bon Dieu sur l'oeuvre rêvée, et il s'était imposé des sacrifices généreux pour édifier une vaste et attrayante maison où les jeunes filles viendraient s'instruire et se former à la vraie vie chrétienne. C'est en octobre 1852 que ce prêtre zélé vit ses désirs accomplis. Qu'il me soit permis de citer ici la page intime des Annales de la Maison. « Notes sur l'établissement de la mission de Sainte-Anne d'Yamachiche : » Monsieur Dumoulin avait fait bâtir une vaste maison de 80 pieds de longueur, 40 de largeur, sur un terrain de 250 pieds sur 100. Il avait fourni pour cet effet 700 louis (\$2,800) de sa propre bourse. Au mois de mai 1852, Monsieur Dumoulin renouvela sa demande à la Communauté, ajoutant : « Donnez-moi deux soeurs malades, s'il n'y en a pas en santé pour ma fondation et je me charge de leur guérison par l'entremise de la bonne sainte Anne ». Cette dernière sollicitation fut exaucée. La communauté agréa le sacrifice proposé dans le but d'obtenir du ciel par l'intercession de la glorieuse patronne de l'établissement en vue, la guérison des soeurs malades et la conservation de la santé à celles qui pouvaient encore travailler ».

« Monsieur Dumoulin donna la somme de 40 louis pour les dépenses urgentes et la Communauté déboursa 60 louis pour l'ameublement de la maison. Nos Soeurs Sainte-Justine et Saint-Jean-de-la-Croix, nommées par Mère Supérieure Générale, et désireuses, selon l'esprit de leur règle, de marcher à la suite de notre Vénérée Mère Bourgeois, partirent pour la nouvelle mission. Mère Saint-

Bernard, maîtresse des novices et ma soeur Sainte-Victoire les accompagnèrent pour quelques jours. A trois heures de l'après-midi, 22 octobre 1852, le bateau quitta Montréal et à huit heures le lendemain matin, samedi, veille de la fête de Notre-Dame de la Victoire, nos missionnaires étaient en face de leur mission. Le vaisseau ne pouvant toucher terre vu l'eau basse, un petit bateau fut amené pour transborder les passagers et les effets. Un grand nombre des paroissiens vinrent au-devant d'elles pour offrir leurs félicitations et exprimer la satisfaction qu'ils ressentaient de leur arrivée dans la paroisse. Monsieur le Curé était au comble de ses joies. Il attendait la petite compagnie au bord de l'eau accompagné de son vicaire, M. l'abbé Pierre Roy. Dès que la troupe fut aperçue au village, les cloches sonnèrent à toute volée et en passant devant la maison seigneuriale (Hôtel Paquin) à quelques arpents de l'église, une troupe de jeunes miliciens firent une décharge de fusils, offrirent les armes et continuèrent, tambour battant, leur route. Tous se rendirent premièrement à l'église pour déposer aux pieds du Protecteur de tout bien, les prémices de la bonne oeuvre et consacrer les travaux de l'établissement de cette nouvelle mission. Monsieur le Curé se rendit à la sacristie, revêtit le surplis et l'étole et fit vénérer à nos soeurs, la relique de Sainte-Anne qui est conservée sur le maître-autel; après quoi il entonna l'Antienne à l'honneur de cette grande Sainte et chanta le verset et l'oraison. Après une cérémonie si fervente et si agréable à Dieu, M. Dumoulin conduisit nos soeurs à leur résidence au son des airs nationaux entonnés par les musiciens et les miliciens. Mademoiselle Sophie Dugal ayant été envoyée par la Communauté avec deux servantes pour nettoyer et arranger l'ameublement, reçut nos soeurs. La bénédiction du couvent se fit le même jour vers trois heures de l'après-midi ».

« Le lendemain, dimanche, quoiqu'il n'y eût aucune fête de l'Eglise qui excitât la réjouissance, les gens firent retentir la maison sainte de leur musique vocale et instrumentale à la grand-messe et aux vêpres.

« Grâce à la protection de sainte Anne, Mère Sainte-Justine et Mère Saint-Jean-de-la-Croix, courageuses et confiances purent établir solidement la mission confiée à leur dévouement, et dès le 2 novembre de cette même année, 54 enfants répondaient à leur attente et se groupaient autour d'elles, avides de recevoir les leçons de sciences et de vertu que les soeurs d'alors étaient heureuses de leur prodiguer.

« A la fin de cette première année scolaire, Mgr Cooke, l'illustre fondateur du diocèse de Trois-Rivières, en l'absence de M. le Curé Dumoulin, malade, voulut bien présider lui-même, le 14 juillet 1853, la première distribution de prix au couvent d'Yamachiche et encourager de sa présence, de ses conseils et de ses bénédictions les élèves du couvent qui était alors et qui resta longtemps le seul des paroisses rurales de son diocèse. Dix prêtres des paroisses voisines avaient accompagné Mgr l'évêque à cette petite fête bien modeste en soi, mais qui a longtemps vécu dans la mémoire des heureuses gens qui y prirent part. Cette année de fondation, marquée au cachet du sacrifice que sèment nécessairement les débuts de toute bonne oeuvre, devait se clore dans le deuil. Le Seigneur rappelait à lui, le vénérable Curé Dumoulin en juillet 1853 et lui donnait là-haut la récompense de ses nombreux mérit-

tes. Comme le saint vieillard Siméon, le pieux fondateur pouvait s'en aller en paix et chanter l'hymne de son action de grâces. Il avait jeté les bases solides et durables d'une institution qui garde à jamais le souvenir de ses vertus sacerdotales et qui redit son nom, ses mérites et sa gloire à la perpétuelle jeunesse qui se renouvelle depuis 1852.

À l'automne de cette année 1853, la Providence donnait un nouveau pasteur à notre paroisse dans la personne du prêtre distingué que fut Monsieur l'abbé J.-Hercule Dorion. Pendant de longues années, ce prêtre intelligent et dévoué présida aux destinées spirituelles d'Yamachiche. Homme apostolique avant tout, M. le Curé Dorion voulut continuer l'oeuvre de son prédécesseur et conduire ses ouailles dans le chemin du devoir et du bien. Sa haute culture lui fit apprécier avec justesse l'influence salutaire qu'exerce une éducation profondément chrétienne; aussi donna-t-il au pensionnat naissant toute son attention de père et de pasteur. Ce fut la portion choisie de son troupeau, et malgré les travaux que lui occasionnait la construction du temple magnifique, longtemps réputé le plus beau, entre Québec et Montréal, malgré les sollicitudes que lui apporta la fondation d'un hospice de Charité, Monsieur le Curé restait le promoteur du bien parmi ses enfants. Vous en souvenez-vous, élèves de ces années bénies? Vous avez vieilli sous le poids du jour depuis, mais combien le souvenir vous en reste plein d'attendrissement et de jouissance!

« Il eut pour le seconder auprès des élèves la sainte religieuse que fut vénérée Mère Saint-Pierre-d'Alcantara, née Victoire Gadbois, dont la mémoire vit à jamais dans l'âme des anciennes. Ce fut vraiment une époque féconde. Le cours d'étude prit de l'extension, les pensionnaires devinrent plus nombreuses, un esprit de famille unissait les élèves entre elles et le bon Dieu venait chaque année se choisir des épouses dans nos rangs, si bien qu'en 1882, après 30 ans d'existence, mon couvent d'Yamachiche avait donné plus de trente religieuses à la Congrégation Notre-Dame et plusieurs de ses élèves étaient devenues filles de la Charité dans la Communauté des Soeurs de la Providence de Montréal. N'était-ce pas un signe évident que son oeuvre était bénie du ciel? Ce courant de vocations religieuses n'est pas interrompu; chaque année, Yamachiche voit encore quelqu'une de ses enfants aller grossir les légions d'élite de la Sainte Église et devenir des militantes ou des priantes qui attirent les bénédictions du bon Dieu sur la grande famille paroissiale.

« Qu'il me soit permis, en passant, de présenter, au nom de toutes les élèves de mon couvent, un hommage de respect, de vénération et de fierté locale aux deux Mères Supérieures Générales que la Congrégation de Notre-Dame voulut bien se choisir parmi les anciennes élèves de chez nous, devenues siennes, pour la gouverner et diriger ses oeuvres d'instruction et d'éducation de la jeunesse. À la Mère Sainte-Sabine, née Philomène Lesieur, (fille d'Amable et de Joseph Gauthier) première religieuse sortie de nos rangs et supérieure générale de 1897 à 1903, nous offrons nos félicitations nos voeux et nos prières. À Mère Sainte-Marie-Rose, née Rose-Anna Lesieur, nièce de la précédente, (fille d'Olivier et de Rose Gagnon), élue le 24 mai 1923, nous donnons un memento fervent. Toutes deux, filles de la plus vieille famille d'Yamachiche et digne de la haute mission confiée à leur garde,

soutinrent avec honneur les saintes traditions de l'institut de la Vénérable Marguerite Bourgeoys.

En nommant Mère Saint-Pierre-d'Alcantara qui fut supérieure pendant douze années, j'ai peut-être évoqué la plus belle figure du passé. Pleine d'humilité et d'une charité devenues proverbiales chez nous, cette sainte religieuse visait surtout à tremper fortement l'âme des jeunes filles confiées à sa sollicitude pour en faire des femmes fortes et généreuses. Nos mères et nos grand-mères, façonnées à son image, ont pratiqué les leçons vécues sous leurs yeux, dans le silence et l'abnégation de nos foyers chrétiens. Elle mourut à Yamachiche même, le 14 mai 1874, après trois jours de maladie, universellement estimée et regrettée. Ses restes mortels reposent sous le sanctuaire de l'église Sainte-Anne. Rappelons-le-nous pour lui donner la prière du souvenir et de la reconnaissance.

« Après trente-deux années d'un ministère fructueux et plein de l'esprit du bon Dieu, M. le Curé Dorion était, le 8 décembre 1889, convoqué au séjour de la récompense. C'était une belle page d'histoire qui s'inscrivait au sceau de l'éternité. Avant de mourir, ce bon pasteur avait mandé à son chevet les religieuses de son couvent et d'une voix éteinte : « Mes chères filles, avait-il dit, soyez bénies du bien que vous accomplissez dans cette paroisse, soyez bénies toujours et gardez bien l'âme de nos enfants ». Ce souhait était une prière sur les lèvres mourantes de celui qui du ciel devait veiller sur la prospérité de cette institution. Les années qui suivirent furent vraiment pleines de consolations et d'espérance. Sous la direction sage et éclairée de Monsieur J.-B. Comeau, les études prirent un nouvel essor et les élèves s'y comptèrent jusqu'à deux cents. Mère Sainte-Marie-Joseph, la supérieure de 1886 à 1891, fit restaurer la chère vieille maison et construire l'aile que nous voyons encore, pour le bien-être des pensionnaires qui atteignirent le nombre de quatre-vingts. Bon nombre d'élèves venues des paroisses étrangères, quelques-unes même de Trois-Rivières et de Montréal, y font leur cours classique. Ce couvent florissant est le premier établissement de ce genre fondé par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, dans le diocèse. Cette année, 1891, le nombre des élèves est encore augmenté et Mère Marie de la Salette, supérieure actuelle, est bien contente de son institution ». (Ecrit par une ancienne élève).

En 1906, le couvent actuel remplaça celui dont l'histoire restera toujours vivante au coeur de celles qui l'ont habité. La chère vieille maison élevée au prix de tant de sacrifices par le saint fondateur aurait dû durer toujours, pensions-nous. Hélas ! comme les choses du temps, elle tombait de vétusté et demandait grâce devant les hommes. Soulignons, en l'occurrence, qu'en 1886, les Religieuses de la Congrégation devenaient propriétaires de leur couvent, en renonçant à leur portion de terrain situé au Canton, lot no 571, accordé par le testament de Messire S.-N. Dumoulin. L'autre partie, concédée aux Frères des Ecoles Chrétiennes, fut acquise par M. Emmanuel Gélinas, au coût de \$550. C'est à compter de cette date que le couvent des religieuses devenait une institution d'enseignement indépendante de la Commission scolaire.

**HISTOIRE** du NOUVEAU COUVENT, de 1906 jusqu'à nos jours : — Une vingtaine d'années après la construction de l'aile, le nombre des élèves allait toujours grandissant, au pensionnat et à l'externat, et les Religieuses se trouvaient bien à l'étroit. De plus, il fallait vivre dans la plus stricte économie, car les pensionnaires étaient peu nombreuses, en raison du manque d'espace et du prix des pensions relativement bas.

La maison que M. l'abbé Dumoulin avait fait construire reposait sur un terrain très humide, et les fondations n'avaient pas été faites avec tout le soin désirable, aussi les murs commencèrent-ils bientôt à se lézarder d'une manière affreuse. On fit de grandes dépenses pour étayer cette maison qui menaçait ruine, mais rien n'y put faire, et en 1906, il fallut l'abandonner. Les Soeurs de la Congrégation voulaient bien reconstruire la maison, mais pour cela elles demandaient l'aide de la paroisse, en raison de l'externat à l'usage de la Commission scolaire. Les Soeurs se montraient peu exigeantes, car elles se contentaient d'une somme de \$5,000. De son côté la paroisse, chargée déjà d'une répartition pour l'église, hésita d'abord à faire ce sacrifice; mais le 3 février 1907, à la reddition des comptes de la fabrique, elle vota la somme demandée. Les Soeurs firent donc élever la maison qui fut bénite en 1908. C'est une construction en brique de 80 pieds de longueur sur 53 de largeur, à trois étages, avec un bon rez-de-chaussée en pierre. M. A.-M. Sigouin en a été l'architecte, et l'exécution des plans a été confiée à MM. Héroux et Bellemare, entrepreneurs d'Yamachiche.

Les fondations reçurent une attention particulière. On les a faites en béton, chose tout à fait nouvelle dans notre région. Les murs du couvent, sans excepter les cloisons, reposent sur un lit flottant de six pieds de largeur, aussi dur que le granit. Ces fondations coûtent cher, mais elles sont sûres, et ce n'est certainement pas par les fondations que l'édifice actuel fera défaut. Sous le plancher du rez-de-chaussée, on a épandu une épaisse couche de mâchefer, de sorte que ce rez-de-chaussée, avec ses nombreuses fenêtres, est aussi sain que les étages supérieurs.

Tout l'édifice est construit selon les normes de l'hygiène scolaire : les plafonds sont élevés, les salles sont spacieuses, l'air et la lumière affluent de toute part, et la chauffage aussi bien que la ventilation sont parfaits. Comme dans les autres couvents, on a un grand dortoir commun, bien aéré et chaud; mais on a voulu ajouter une amélioration toute moderne; on a préparé un second dortoir formé de chambrettes, dont les cloisons ne s'élèvent pas jusqu'au plafond, et donnent sur un grand couloir. On a disposé les choses de manière à faciliter la surveillance. Enfin, la chapelle est grande et de bon goût, quoique d'une architecture très simple.

Lors de la bénédiction, le 4 février 1908, qui fut une fête mémorable, Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, arriva par le train de sept heures du matin. A huit heures, Sa Grandeur commença la bénédiction, toute la communauté marchant en procession et guidant le pontife dans les différentes parties de la maison nouvelle. On s'arrêta à la porte de la chapelle, et Monseigneur fit la bénédiction solennelle de cet oratoire, selon toutes les prescriptions du pontifical romain. MM. Moïse Carbonneau, Jules Carbonneau et Napoléon Bellemare faisaient les fonctions de chœurs. Après la bénédiction, M. le chanoine N. Caron, curé de la pa-

roisse, dit la première messe, pendant laquelle les élèves firent entendre des chants appropriés. Puis, Monseigneur prononça une superbe allocution sur l'éducation pour nous mettre en garde contre certains réformateurs, partisans de l'école neutre.

Après un certain temps de repos, Monseigneur l'Evêque, avec les douze prêtres qui l'accompagnaient, fut conduit à la salle des séances. Cette dernière est construite en amphithéâtre. Là, comme à la chapelle, l'architecte, les entrepreneurs, les parents des élèves et les invités d'honneur formaient un nombreux auditoire. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait Mgr F.-X. Cloutier, le chanoine Nap. Caron, MM. les abbés Léon Arcand, supérieur du Séminaire, Léon Lamothe, curé de la paroisse de Trois-Rivières, Odilon-Honoré Lacerte, curé de St-Prosper, Joseph Caron, curé de Pointe-du-Lac, Fernand Gauthier, chapelain des Soeurs de la Providence, Joseph-G. Gélinas, du Séminaire, Anselme Trudel, Alexandre Lavergne, Arthur Brunelle, Henri Vallée, secrétaire de Mgr l'évêque, les Soeurs de la Providence, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Membres de la Commission scolaire.

Réunies sur l'estrade, les élèves chantèrent « Cantate Dominum ». Après ce premier chant, les benjamines, portant chacune dans leurs mains une belle guirlande de fleurs, présentèrent gracieusement leurs hommages dans une « cantate » de circonstance, paroles de notre poète Nérée Beauchemin, musique de Tito Metel. Et à la fin, elles vinrent deux par deux déposer gentiment leurs fleurs aux pieds de Monseigneur, en formant un monceau brillant et parfumé. Alors, Mlle Anita Duchesne, une grande fille, celle-là, vint résumer tous les chants, toutes les louanges, tous les sentiments de reconnaissance de la Communauté dans une très éloquente adresse.

Mgr Cloutier se leva et regardant ce monceau de fleurs qui lui couvrait les pieds, il dit : « J'ai été accablé bien des fois soit par l'excès de travail, soit par la maladie, soit par les inquiétudes, quelquefois même par les chagrins, mais c'est la première fois de ma vie que je me trouve accablé de fleurs ». Il félicite les Religieuses du beau monument qu'elles viennent d'élever à l'éducation. Il se réjouit en voyant le grand nombre d'élèves qui fréquentent l'institution, nombre qui ne pourra qu'augmenter avec le temps. Il jette un regard de confiance sur l'avenir, puisque les futures mères de famille sont ici en bonnes mains. Il rappelle que le couvent d'Yamachiche a désormais les avantages du cours gradué. Il trouve privilégié l'homme qui a pour épouse une personne élevée dans la vraie piété, et possédant de plus une instruction solide et complète. Mais, vu le rôle de la femme dans la famille, il recommande l'instruction ménagère, appliquée avec discernement. Sa Grandeur termine son allocution en donnant un grand congé aux élèves.

Les Soeurs avaient préparé, dans une des salles, un goûter très succulent. Monseigneur se mit donc à table, quelques instants, avec ses prêtres, puis, au son des cloches, il monta en voiture pour aller reprendre le train de midi. Ainsi, se terminait la mémorable fête de la bénédiction du nouveau couvent d'Yamachiche.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette construction récente qui se présente aux amis et aux visiteurs avec toutes les améliorations modernes, un site agréable, un climat salubre, des pièces



Mère Sainte-Sabine (Lesieur)  
1837-1913



Mère Sainte-Marie-Rose  
(Lesieur)  
1861-1925



Premier couvent des Religieuses C.N.D. (Construit en 1852,  
démoli en 1907).



Premier couvent, construit en 1852, plus l'annexe construite en 1891



Couvent actuel, construit en 1908, plus l'annexe construite en 1891. Il fut démoli en 1979.

pleines de lumière, au système d'éclairage au gaz naturel, et un cours d'étude bien suivi. Dès que l'installation en a été complétée, nos Mères de la Congrégation voulurent que les élèves des anciens jours retrouvassent le même foyer d'accueil dans la nouvelle maison. Elles profitèrent donc du 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation de leur établissement pour convoquer, à la Sainte-Anne 1913, une réunion générale de toutes les anciennes élèves, qui vinrent au-delà de 300 prendre part à ces grandes réjouissances de famille.

Cette fête mémorable, où l'on a chanté les gloires du passé et les espoirs d'avenir de l'Alma Mater, présidée par Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, organisée sous le bienveillant patronage de Mgr N. Caron, curé, restera à jamais le Conventum du Souvenir, de l'Action de grâces et de la Jubilation. Il nous a été si doux à toutes de célébrer ensemble, dans une fraternelle et chaude communion de pensées et d'amour, les NOCES DE DIAMANT du Pensionnat de Sainte-Anne d'Yamachiche ».

(D'après une ancienne élève, avec la participation de l'auteur du présent volume).

Note historique complémentaire : Le mode d'éclairage au gaz naturel, à Yamachiche, n'a duré que pendant 12 années, de 1905 à 1917. En fait, le 15 mai 1917, les Religieuses du Couvent organisaient un concert pour aider à couvrir les dépenses occasionnées par l'installation de l'électricité dans leur institution.

b) CENTENAIRE DU COUVENT : — (Extrait de l'Echo de Louiseville, les 21 et 28 juin 1951) « C'était samedi dernier, le 9 juin 1951, qu'avaient lieu à Yamachiche les fêtes mémorables du Centenaire du Pensionnat que dirigent les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

« La messe d'ouverture du triduum, à 9h. 30, réunissait à l'église plus de 150 Religieuses et au-delà de 300 anciennes élèves et de nombreux paroissiens s'unirent à tous les distingués invités pour célébrer ce Jubilé. A l'issue de la messe, la foule se dirigeait vers l'entrée principale du couvent pour un hommage public à nos RR. Mères de la Congrégation N.-D. En tête, figuraient : M. le curé de Carufel, M. le vicaire L. Dubois, MM. les Maires des deux municipalités, MM. les échevins, M. le Président de la Commission scolaire, accompagné des Commissaires. Prirent la parole : M. le Curé, M. le maire Clovis Héroux, M. Sylvio Villemure, maire du village, et M. Jos. Lesieur, président de la Commission scolaire. Tous ont exprimé leurs hommages de reconnaissance à nos dévouées maîtresses du pensionnat d'Yamachiche, en son glorieux centenaire. Un modeste chèque était présenté par chaque représentant des corps publics à la Révde Mère St-Elzéar, supérieure du pensionnat.

« Dans l'après-midi, à 3 h., Mgr G.-L. Pelletier, accompagné de M. le curé de Carufel, de M. le curé Eugène Lamy, de St-Léon, du Rév. Père Supérieur des Sulpiciens de Montréal et de M. l'abbé J. Lamy, secrétaire épiscopal, faisaient leur entrée dans la grande salle de réception, décorée pour la circonstance de fleurs naturelles. La T. R. Mère Supérieure générale accompagnait la Mère Supérieure du pensionnat et plusieurs autres Anciennes Maîtresses, les Dames du Conseil de l'Amicale figuraient avec les invités d'honneur.

« Il y eut présentation de Voeux à son Excellence par une élève du pensionnat. Mgr Pelletier répondit en termes élogieux envers les dévouées Religieuses et fit écho aux inoubliables fêtes de novembre dernier à Rome, alors que S. S. le Pape Pie XII proclamait, Bienheureuse, la Fondatrice de cet institut.

« A 4 h., l'Hon. Premier Ministre Duplessis entra au pensionnat accompagné de M. le chanoine de Carufel, du Ministre d'Etat, l'Hon. Marc Trudel, le Surintendant de l'Inst. Publique, M. Omer-J. Desaulniers, de MM. Léon Balcer, député fédéral, de l'Inspecteur Raymond, du district de Trois-Rivières.

« M. le Surintendant prit la parole en ces termes : - Nous sommes, ici, dans une des plus belles paroisses de la Province. Toute la paroisse est en fête de voir le Premier Ministre et l'Evêque du diocèse dans ses murs. Cette joie franche caractérise bien les coeurs des gens d'Yamachiche. Cette fête est d'abord une fête religieuse puisque c'est le Triduum en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys. C'est aussi le Centenaire du Couvent d'Yamachiche, c'est aussi une fête scolaire puisque nous allons décorer deux institutrices qui, depuis des années se dévouent dans l'enseignement dans cette paroisse. Il rappela l'expansion rapide de l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys, puis l'arrivée des deux religieuses de la Congrégation, à Yamachiche, à la demande de M. le curé Dumoulin. Depuis cent ans, dit-il, les Religieuses ont déployé un dévouement remarquable et nous devons aujourd'hui remercier le Seigneur de nous avoir fait bénéficier de l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys. Il est coutume, ajouta M. le Surintendant, dans les grandes circonstances et pour témoigner notre reconnaissance à des personnes distinguées, qui ont fait beaucoup dans le pays, de décerner des décorations. Certaines lois à la législature provinciale ont été décrétées à cet effet.

« Aujourd'hui, au nom du Comité Catholique et au nom du Gouvernement de la Province de Québec, nous remettons deux décorations. La première, à Mlle Antoinette Lamy, qui, depuis 25 ans se dépense sans compter à l'éducation des enfants dans Yamachiche, nous remettons la médaille d'Officière du Mérite Scolaire de la Province de Québec. A la R. Soeur Marie-Elzéar, Supérieure de ce couvent, nous remettons la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite Scolaire. M. le Surintendant de l'Instruction Publique a décoré lui-même, aux applaudissements de l'assistance, les deux méritantes.

« M. le chanoine de Carufel présenta le Premier Ministre en des termes choisis. Ce dernier félicita d'abord Mlle Antoinette Lamy et la R. Mère Supérieure du couvent de la Congrégation Notre-Dame et les remercia pour les services rendus en se dévouant à l'éducation de la jeunesse. Vous avez l'assurance de notre haute admiration. Le chèque que vous a remis le Dr Marc Trudel, a déclaré M. Duplessis, ne représente pas le témoignage complet de reconnaissance que nous vous devons pour votre immense travail.

« Comment compenser avec une somme d'argent le travail de cent ans ! Vous savez mieux que moi, vous qui avez mis les mains à la pâte pour faire ce travail, toute la valeur des dévouements qu'il a nécessités. Devant Dieu, l'oeuvre et les ouvriers ont reçu leur récompense. Cent ans devant l'éternité, les siècles ont le même âge. Le bien ne vieillit pas. L'oeuvre que vous poursuivez

à la suite de vos devancières a un mérite incalculable et contribué fortement à faire d'Yamachiche une paroisse où l'on trouve des âmes bien trempées. Votre paroisse est devenue une terre inéga-  
lable. Elle avait de bons semeurs pour faire produire cette terre  
riche. Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame se sont don-  
né la tâche de faire germer ces semences d'où sont sorties des per-  
sonnes de talent, des vocations remarquables.

« Gardez l'assurance de la gratitude du Gouvernement de la  
Province, et, parsonnellement, je coopérerai dans toute la mesure  
du possible à votre œuvre ».

« Dimanche, le 10 juin, était la 2e journée du triduum en  
l'honneur de Marguerite Bourbeoys, fondatrice de la Congrégation  
Notre-Dame, en 1659. En procession vers l'église, la Philharmonique  
Sainte-Anne précédait les RR. Soeurs de la Congrégation, au nom-  
bre d'environ 150 et plus de 600 élèves; les paroissiens venaient  
à leur suite, pour se rendre à la messe paroissiale. Puis, Mgr Pelle-  
tier fit son entrée solennelle à l'église, précédé du clergé pour la  
messe de 10 heures. Il était assisté au trône de Mgr Donat Baril,  
P.D., curé de Louiseville, et du chanoine Robert Giroux, procureur  
de l'évêché. Au chœur, on remarquait Mgr Paul-Emile Doyon,  
P.D., vicaire général, M. l'abbé Maximilien Lacombe, provincial  
des Sulpiciens, et M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire de la paroisse.

« Mgr Pelletier donna le sermon de circonstance et rappela  
le rôle merveilleux de l'éducateur et de l'éducatrice qui ont charge  
de transformer l'âme de la jeunesse pour en faire des chrétiens par-  
faits. Bâtir une autre âme, y installer la vertu, voilà le rôle très  
noble de l'éducation. Pour éduquer des enfants, il faut un cœur  
qui répande la charité, une intelligence qui sème la lumière qui  
ne s'éteint pas, une charité qui ne meurt jamais. Les vertus que  
nous avons, nous les devons à nos devanciers qui nous les ont in-  
culquées... »

« A la sortie de la messe paroissiale, notre corps musical re-  
conduisit les Religieuses au couvent en nous faisant entendre une  
jolie marche de son répertoire. De là, les musiciens se rendirent sé-  
rénader Mgr l'Evêque qui se préparait à se diriger vers Louiseville.

« Un grand banquet à la salle du collège des F.E.C. réunit  
plus de 100 religieuses et 230 anciennes élèves. On remarquait la  
présence de la T. R. Mère Saint-Ignace, Supérieure Générale, les  
SS. Marie-Elzéar, supérieure du couvent d'Yamachiche, Saint-Ga-  
briel-Archange, Ste-Rasalle-de-Palerno, Ste-Madeleine du Sacré-  
Coeur, St-Paul-Martyr, Ste-Olive, Ste-Germaine-de-la-Croix, Ste-  
Angéline, St-Gilles, etc. A la table d'honneur prenaient place éga-  
lement M. le chanoine de Carufel, le chanoine Donat Giroux, l'abbé  
Maximilien Lacombe, l'abbé J.-Eugène Lamy, l'abbé Alide Bou-  
cher, l'abbé Ernest Jacob, l'abbé Lionel Dubois, ainsi que le R. Père  
Roger Gauthier, O.M.I.

« Après le banquet, tous ces invités prenaient place dans la  
grande salle de réception du couvent où plusieurs anciennes élè-  
ves étaient déjà rendues pour assister à une jolie séance interpré-  
tée par les élèves actuelles, sous l'habile direction de M. Roch Théo-  
ret, professeur de diction à cet institut. « Le Songe d'une Bienheu-  
reuse »... en hommage à nos prêtres... à nos Mères de la Congrégation...  
La Cantate Souvenir termina ce bel après-midi de fête.

« La VEILLÉE DES ANCIENNES » : — Dimanche soir, le 10 juin, les Anciennes Elèves du pensionnat se réunissait dans la grande salle de réception, toute renouvelée pour la circonstance. Plus de 50 Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, et 200 Anciennes élèves s'étaient donné rendez-vous pour assister à une réunion ultime, sous la présidence conjointe de M. le curé de Carufel, M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, de la T. R. Mère Saint-Ignace, Sup. Gén. de la C.N.D.

« Le rideau s'ouvre très lentement, Mère Bourgeoys est assise vers la gauche de la scène, un livre en main, personnifiant l'illustre fondatrice, placée de façon à pouvoir suivre chaque numéro du programme. Mme Saint-Onge (Edmée St-Yves) habillée en Petit Prince, était narratrice.

1. Chant du ralliement : par toutes les personnes réunies dans la salle.
2. Piano : A Yamachiche, la musique chante la joie des naissances, accompagne les solennités des mariages, défile dans les rues avec les processions, etc. On ne se surprend pas qu'elle soit à l'honneur en cette heure glorieuse d'un centenaire. C'est le langage de la légion Notre-Dame de l'Etoile. L'étoile de la musique : Mère Reine-du-Rosaire, C.N.D. (Marie-Reine Villemure), Mme René Corbell (Germaine Pellerin), Mme Gérard Champoux (Liliane Carbonneau) et Mlle Emilia Villemure.
3. Hommage à la T. R. Mère Saint-Ignace : Par Mme Sylvio Villemure, présidente de l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, qui lui dit la plus gracieuse bienvenue. . .
4. Bienvenue à M. le Curé : Par Mlle Marcelle Alary, secrétaire de l'Amicale, qui s'adresse à M. le chanoine Elz. de Carufel, pour lui exprimer la gratitude de plusieurs générations.
5. Un merci reconnaissant à Mère Supérieure du pensionnat. Mlle Emilia Villemure, trésorière de l'Amicale, dit à Mère Supérieure, au nom de toutes les Anciennes Elèves, une chaude admiration et une longue gratitude pour sa bonne organisation, son souci attentif et son coeur généreux.
6. Reconnaisant souvenir à trois Supérieures Générales (Anciennes Elèves du Couvent) : T. R. Mère Praxède de la Providence (Caroline Lajoie), que remet en lumière Mme Clara Lesieur, vice-présidente de l'Amicale; T. R. Mère Sabine, C.N.D. (Philomène Lesieur), que remet en lumière Soeur M.-Rose du Sacré-Coeur, C.N.D., née Lucienne Lesieur; T. R. Mère Ste-Marie-Rose, C.N.D. (Albina Lesieur), que remet en lumière Mme Gertrude Lesieur.
7. Chant : Mme Jos. Lamy, née Marie-Louise Carbonneau (Loui-seville), Sancta Maria. . . Au piano d'accompagnement, Mme Lamy nous renvoie l'écho des notes joyeuses d'autrefois.
8. Les Rémémorances de cinq Religieuses Ursulines de Trois-Rivières, anciennes élèves de notre couvent; ce sont : a) Soeur Emilie Grenier, Soeur Hortense Lacerte, Soeur Edith Villemure, Soeur Françoise Lamy, Soeur Madeleine Bellemare. Elles ont délégué leur coeur dans « Hommages à nos Mères de 1851 à 1951 », par la plume agile de Soeur Hortense Lacerte. Sur la scène Mère Bourgeoys, Mlle Thérèse Guillemette, dans le rô-

le de Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline. Mlle Louise Grenier, Ursuline, Mère Marie-Agnès (Agnès Grenier), religieuse des SS. Grises de la Croix. Mlle Rachel Gignac était la narratrice; toutes ont été les messagères de ces coeurs reconnaissants.

9. Poème d'une Religieuse du Bon Pasteur : Il y a des Souvenirs doux comme des poèmes, des poèmes ravissants comme des sourires. Elle, Religieuse du Monastère du Bon Pasteur de Montréal, Soeur Berthe Descôteaux, religieuse vêtue de blanc, dont les ailes sont arrêtées par les barreaux de son cloître, mais dont le coeur est libre et présent à la fête de ce soir, dans « Un Sourire à mon Vieux Couvent », présenté par Mme M.-Louise Lampron (Mme Honorat Lamy).
10. « Voyage au pays du Souvenir », présenté par Mme A.-S. Lacerette (Laurette Héroux), Arth. Bellemare (Aldéa Trahan), Joseph Bastien (Cécile Marcotte), Art. Laurin (Irène Lapointe), Wilfrid Archambeault (M. Héroux).
11. Réminiscences par Mme Roch Rousseau (Yvonne Boisclair). Le souvenir de Mme Rousseau est lu par Mme A. Bellemare (Aldéa Trahan). Pour chacune des Anciennes, Mme Rousseau raconte ce qui se passait à son pensionnat d'Yamachiche dans les années 1904-05-06-07-1908, le Revoir est doux... le Souvenir touchant.
12. Chant : Mlle Madeleine Gendron, (Le Rosaire) au piano d'accompagnement, Mlle Suzanne Villemure.
13. Un morceau de piano : Mme Harvey Larocque (Alma Garceau).
14. Poème à la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, par Mère St-Raymond du Sauveur, C.N.D. (Emilia Desaulniers).
15. Réminiscences, par Mère Ste-Françoise de la Visitation, C.N.D. (Marie-Jeanne Boisvert).
16. Souvenir de Mère Denise de Jésus, C.N.D. (Denise St-Louis), interprété par Mme G. Champoux (Liliane Carbonneau) et Mme André Gendron (Bernadette Gignac) « Dans un recul de 20 ans ». Mère Ste-Denise de Jésus dit toute sa reconnaissance pour ses anciennes maîtresses.
17. Chant par Mme Jos. Lesieur (Eva Lemyre). « Il faut partir »; au piano d'accompagnement, Mlle Suzanne Villemure.
18. Piano : Yamachiche, pays enchanteur, pays de la musique. Mlle Ruth Bellemare nous joue « Les Adieux de Chopin ».
19. Chant dédié aux Anciennes Maîtresses, « Bénissons le Seigneur », par la chorale des Anciennes Elèves; au piano d'accompagnement, Mère Ste-Gertrude, C.N.D.

«Lundi, le 11 juin 1951, à 9 h., Messe de Requiem par M. le chanoine Elzéar de Carufel. Le chant fut exécuté par la Chorale des Anciennes ».

### C) — MIETTES D'HISTOIRES

1. Erigé au sein d'une population avide de tous les progrès économiques et intellectuels, le Couvent de la Congrégation Notre-Dame a vu éclore le germe de 213 vocations religieuses, qui ont préparé leurs brevets d'enseignement, tandis que nos

mères ont puisé la force généreuse qui surmonte les difficultés de la vie domestique. De ce nombre, la Communauté en compte 64 qui sont issues de la paroisse d'Yamachiche, ainsi que le démontre la liste des noms, ci-jointe.

2. Le Couvent de la Congrégation a été dirigé par les révérendes soeurs supérieures dont les noms suivent, depuis 1852 jusqu'à 1978 :

Sr Ste-Justine, née M.-Eliza Casgrain (1852-1854).  
Sr St-Gilbert, née Valérie Ducharme (1854-1859).  
Sr St-Alexis de Joseph, née Marguerite Trottier (1859-1869).  
Sr St-Alexandre, née Mary Elisabeth Dees (1860-1862).  
Sr St-Pierre d'Alcantara, née Victoire Gadbois (1862-1874).  
Sr St-Zotique, née Mathilde Beaudin (1874-1875).  
Sr Ste-Marie-Joseph, née M.-Claire Brunelle (1875-1882).  
Sr Ste-Candide, née Mathilde Dussault (Yamachiche) (1882-85).  
Sr Ste-Adélaïde, née Henriette Lemelin (1885-1886).  
Sr Ste-Marie-Joseph, (1886-1891, seconde fois).  
Sr Ste-Marie de la Salette, née Marguerite Laberge (1891-1894).  
Sr St-Sylvain (1894); Sr Ste-Claire-d'Assise (1906).  
Sr Ste-Marie-de-la-Victoire (1914); Sr Ste-Romaine (1916).  
Sr Ste-Ferminé (1917); Sr Ste-Apolline (1920).  
Sr St-Gabriel-Archange (1926); Sr Ste-Marie-Donat (1932).  
Sr Ste-Marie-Luména (1938); Sr Ste-Rosalie-de-Palermé (1944).  
Sr Ste-Marie-Elzéar (1949); Sr St-François-de-Borgia (1953).  
Sr Ste-Marie-Adeline (1956); Sr St-Odilon-d'Auvergne (1960).  
Sr Ste-Marie-Lucia (Soeur Lucienne Routhier (1966).  
Sr Yvonne Brassard (1973-1978); Sr Catherine Lévesque (1978).

3. HOMMAGE à Mme Marguerite Allary-Hébert : — Le 14 juin 1953, le pensionnat de la Congrégation Notre-Dame recevait ses anciennes élèves qui se réunirent au couvent, sous la présidence de Mme Elphège Bellemare, à l'Amicale Notre-Dame de l'Étoile. La conférencière invitée était Mme Marguerite Allary-Hébert, écrivain, accompagnée de la célèbre Marie-Claire Daveluy, également écrivain et invitée d'honneur. Mme Marguerite Allary est membre actif du cercle Marchildon de Trois-Rivières, affilié à la Société d'Étude et Conférences de la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal. Elle est l'élève de Mlle Daveluy. Mme Allary-Hébert a intitulé sa causerie « Croix et Fleurs de lys sur champ d'azur », qui est, en résumé, l'histoire succincte du XVII<sup>e</sup> siècle de la paroisse d'Yamachiche. Ces deux écrivains font grandement honneur à notre patelin et à nos religieuses enseignantes de la C.N.D., en particulier.

4. Puis, dans le journal du couvent, l'annaliste note les faits suivants : « Le 26 mars 1955, Mère Supérieure, invitée par Monsieur le vicaire Dubois de cette paroisse, va donner une conférence sur l'alimentation à la Mission, portion d'Yamachiche à cinq milles d'ici, où se rencontrent des misères profondes ! »

« Le 23 juin 1961 marque la fin de l'année scolaire. Quelques-unes de nos soeurs partiront pour aller suivre des cours de recyclage. Ce départ ne ressemble pas à ceux des années passées, puisque, pour répondre au désir des Membres de la Commission scolaire, nous n'aurons plus de pensionnaires en septembre. C'est avec regret que nous verrons un autre de nos pensionnats fermer ses

portes. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas ! Il faut donc s'adapter aux exigences des structures modernes du système scolaire ».

« Le 7 juillet 1961, par une décision de la Commission scolaire, les élèves du Cours Secondaire de St-Etienne-des-Grès, de St-Sévère et de St-Thomas-de-Caxton s'inscrivent ici pour l'année 1961-62 ».

« Le 25 septembre 1962, un nouveau mouvement s'organise pour la sécurité scolaire : « Les Brigadières ». Espérons que cette organisation protectrice pour la gent écolière ne sera pas un feu de paille ».

« Le 28 septembre 1962, les Religieuses sont autorisées à posséder un téléviseur. L'heure est venue, pour nous permettre d'être au courant des événements du Concile Vatican II et des conférences éducatives et culturelles ».

« Le 13 octobre 1963 rappelle le départ de Soeur Suzanne Duchesne pour les Missions du Honduras. Elle est la fille de M. et Mme Raoul Duchesne.

« Le 1er janvier 1964. Nous saluons, le cœur ému, l'arrivée de l'An neuf et, à la messe matinale, nos voix modulent avec entrain les pieux cantiques d'antan : « Mon Dieu, bénissez la nouvelle année, rendez heureux nos parents, nos amis... » Merci, Seigneur, pour ce grand bienfait qu'est la vie, merci pour vos libéralités sans nom ! »

« Le début de décembre 1965 évoque le changement de notre costume et la reprise des noms donnés au baptême, avec l'abandon des noms donnés en religion. A la suite de cette rénovation, nous voilà, toute les dix, partant coiffe ronde et robe ajustée à notre taille. L'ensemble est très joli et bien simple à la fois. Les paroissiens qui nous voient à l'église nous félicitent de cet heureux changement qui s'imposait. Nos élèves ont peine à croire à une telle transformation. Mère Bourgeoys nous reconnaîtra bien encore pour ses filles, allez ! »

« Concernant le recrutement des vocations religieuses, nous constatons, avec regret, combien les entrées se font rares de plus en plus chez nous. L'enseignement confié, en grande partie, aux laïques restreint notre sphère d'activités auprès des élèves. Présentement notre monde moderne subit une période de transition. L'on se demande ce que va devenir notre jeunesse ? L'avenir le dira... »

« Le 7 mars 1965 : Tous les mercredis soirs, nos Soeurs du Cours secondaire se rendent à Louiseville, où se donnent des cours de catéchèse. Ce sont nos prêtres du diocèse de Trois-Rivières qui se dévouent à plein temps pour faire comprendre le renouveau liturgique, voulu par le Concile Vatican II. Que Dieu bénisse leur zèle et leur amour des âmes !

« Le 6 juin 1965 : Un point d'or perce notre horizon. Notre chère doyenne, Soeur Marie-Anna Boucher, fille de Joseph-Frs et d'Elzire Lamy, compte aujourd'hui 50 années de vie religieuse. Avec la vénérée jubilaire, nous faisons monter vers le ciel notre jubilation et nos actions de grâces ! Il y a quatre ans, plus tôt, soit le 6 août 1961, nous avons fêté les noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Alide Boucher, frère de notre doyenne, à l'occasion d'un

diner d'honneur. M. l'abbé Alide Boucher, maintenant décédé, était le demi-frère de M. Philippe Boucher, avec une différence d'âges de 24 années.

Enfin, le 4 juin 1966, l'annaliste écrit la nouvelle suivante : « Une collision latérale est survenue, au cours de l'après-midi de samedi au village d'Yamachiche, alors que la voiture unifamiliale de Mme Marie Matte, de Yamachiche, a été heurtée, pour ensuite faire une embardée et démolir la galerie de l'entrée principale du couvent. Heureusement, personne n'a été blessé gravement dans cet accident ».

Nous terminons l'histoire du Couvent de la Congrégation Notre-Dame en rappelant l'événement heureux du jubilé religieux de Révérende Soeur Yvonne Brassard, supérieure.

« C'est en l'honneur du jubilé d'argent de Sr Yvonne Brassard de la Congrégation Notre-Dame que s'est donné, samedi le 28 août 1976, à 20h. 30 un récital par Aimé Major, en l'église d'Yamachiche.

« Ce récital avait été précédé d'une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé de la paroisse. Le renouvellement des vœux de Sr Brassard s'est fait au moment de l'offertoire. Ce réengagement fut pris devant la communauté paroissiale. Il a été suivi de l'offrande d'une gerbe de roses. Le service liturgique était assumé par quelques personnes de l'équipe d'organisation de ce jubilé, tandis que les chants étaient sous la direction de la Chorale Les Tournesols, avec la participation de l'assistance.

« Soeur Brassard se dévoue à Yamachiche depuis 4 ans et est très aimée de la population; à preuve, cette fête organisée en son honneur. Soeur Yvonne agit comme animatrice (autrefois, on aurait dit : supérieure), auprès du groupe des 9 religieuses du couvent et est aussi agent de la pastorale au niveau paroissial, c'est-à-dire qu'elle s'occupe beaucoup de la liturgie, qu'elle visite les malades, les personnes seules, etc.

« C'est expressément en son honneur que le comité d'organisation du jubilé a songé à inviter le chanteur Aimé Major, lequel a su captiver son auditoire par des morceaux variés. On se souviendra qu'Aimé Major est issu de la fameuse école des Compagnons de St-Laurent, du Père Emile Legault C.S.C. et que ses dons ne s'arrêtent pas au chant, mais qu'il est aussi comédien et compositeur.

« Le populaire chanteur était, pour la circonstance, accompagné de son pianiste personnel et de M. Gérard Champoux, pour s'acquitter avec brio de sa tâche de maître de cérémonie. Une réception intime, au presbytère d'Yamachiche, termina cette agréable soirée en l'honneur de la dévouée jubilaire ». (Extrait de L'Echo de Louiseville).

#### NOTES COMPLEMENTAIRES : —

Le Couvent C.N.D. est fermé à l'enseignement depuis le mois de janvier 1978, alors que s'ouvrait officiellement l'Ecole Omer-Jules-Desaulniers. Les religieuses continuèrent à l'habiter jusqu'en juillet de cette même année. Elles en cédèrent leur droit de pro-



Première phase  
de l'incendie



L'église est la proie des flammes



Nef latérale et autel de la Sainte Vierge



Nef centrale — Crypte — Sanctuaire

priété à la Fabrique conformément aux clauses du testament initial, établies, en 1846, par M. le curé Dumoulin.

Présentement, les cinq religieuses poursuivent leur oeuvre d'éducation, à l'emploi de la Commission Scolaire Régionale de Grandpré. Elles occupent une résidence nouvellement construite, sise au 230 rue DeCarufel, propriété de M. Paul Gélinas.

Qu'advient-il de cet édifice inoccupé, abandonné en bon état et qui conserve des souvenirs chers à la dite Communauté et aux paroissiens ? Le Conseil de la Fabrique s'interroge sérieusement, à savoir s'il serait rentable de l'utiliser éventuellement à autres fins, ou de le démolir tout simplement.

#### VOCATIONS RELIGIEUSES DE « SOEURS »

Passons maintenant en revue le grand nombre de religieuses que la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche se fait gloire de compter au nombre de ses enfants.

Dans un écrit, daté de 1878, Mgr Dupanloup, prélat français, exalte la religieuse en disant : « Il est une créature aimable et sacrée que l'Église seule a la vertu de produire sur la terre. Aucune philosophie ne l'a jamais conçue et nulle puissance humaine ne l'essaya jamais. Elle a nom « La Soeur ». Oui, la religion, entre autres choses admirables qu'elle a créées sur la terre, a créé La Soeur. Quelque habit, quelque nom qu'elle porte, qu'elle fasse l'école du village ou qu'elle visite l'indigent des villes ou qu'elle soigne le malade dans les hôpitaux, ou s'immole, hostie vivante, victime d'expiation dans l'holocauste de la prière et de la pénitence, c'est la soeur, c'est toujours la soeur et ce nom si doux, symbole de pureté et d'innocence, de sacrifice et de vertu, d'amour et de désintéressement, sera toujours quoiqu'on fasse, cher et sacré au coeur des peuples ». A leur exemple, remplissons nos âmes des vertus chrétiennes.

#### a) Congrégation de Notre-Dame (64)

NOM	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
1—LESIEUR, Philomène	Amable et Joseph Gauthier	28 oct. 1858
2—LAMY, Elisabeth-H.	Calixte et Hermine Beaubien	8 sept. 1860
3—BELLEMARE, M.-Caroline	Joseph et Hermine Gélinas	8 sept. 1860
4—LORD, M.-Odile	Rémi et Appoline Desaulniers	8 sept. 1860
5—LAVERGNE, Marguerite	François et Judith Bellemare	8 sept. 1860
6—HEROUX, Eléonore	Félix et Emélie Duplessis	1 mai 1861
7—DUSSAULT, Mathilde	Rémi et Françoise Desaulniers	8 mai 1861
3—LORD, Marie-Léa	Rémi et Appoline Desaulniers	21 nov. 1862
9—LAMY, Marie-Odile	Celixte et Hermine Beaubien	13 nov. 1863
10—BELLEMARE, Adéline	Joseph et Hermine Gélinas	1 sept. 1868
11—GELINAS, M.-Adèle	Antoine et Luce Rivard	8 sept. 1869
12—LORD, Onésime	Rémi et Appoline Desaulniers	8 sept. 1869
13—DUCHEMIN, M.-Annie	Joseph et Adéline Milot	8 sept. 1869
14—ST-JACQUES, Joséphine	Antoine et Elisabeth Archambault	19 juil. 1876
15—CARON, M.-Célanire	Barthélémy et Adèle Bellemare	20 août 1877
16—HEROUX, M.-Emilie	Elie et Emilie Gélinas	20 août 1877
17—LORD, Séraphine	Rémi et Appoline Desaulniers	25 mai 1878
18—LESIEUR, Rose-Anna	Olivier et Rose Gagnon	8 sept. 1878
19—VILLEMURE, Anne	Olivier et Emilie Milot	22 sept. 1880

NOM	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
20—DREW, Elisabeth	William et Appoline Marcotte	28 oct. 1880
21—BELLEMARE, M.-Albina	Thomas et Mathilde Duplessis	1 mars 1881
22—GELINAS, Arthémise	Evariste et Joséphine Dupont	14 août 1881
23—CARON, Anne-Elise	Barthélémy et Adèle Bellemare	14 août 1881
24—LAMOTHE, M.-Amanda	Antoine et Adéline A.-Lapointe	11 nov. 1881
25—BELLEMARE, Marguerite	François et M.-Rosaire Bellemare	12 janv. 1883
26—LAMY, Angèle	Thomas et Anna Lajoie	15 août 1884
27—VAILLANCOURT, M.-Anne	Sévère et Adéline Lavergne	15 août 1884
28—LAMY, M.-Louise	Alexis et Claire Gélinas	16 janv. 1885
29—BELLEMARE, M.-Sophie	François et M.-Rosaire Bellemare	15 août 1885
30—GELINAS, Edouardina	Louis et Mathilda Lamy	15 août 1890
31—VAILLANCOURT, Annie	Maurice et Delphine Bellemare	13 oct. 1890
32—BELLEMARE, M.-Léonie	Louis et Angéline Caron	2 oct. 1901
33—PANNETON, M.-Louise	Onésime et Angéline Bellemare	23 déc. 1911
34—BOUCHER, M.-Anne	Joseph et Elzire Lamy	24 août 1912
35—DORION, M.-Flore	Hercule et Albina Bellemare	24 août 1912
36—VILLEMURE, Albertine	Narcisse et Céline Maillette	2 fév. 1913
37—PANNETON, Yvonne	Onésime et Angéline Bellemare	2 fév. 1916
38—VILLEMURE, M.-Balda	Désiré et Evéline Boucher	5 avril 1916
39—BOUCHER, Angéline	Joseph et Elzire Lamy	26 août 1917
40—LORANGER, Annette	Joseph et Maria Descôteaux	18 janv. 1918
41—VILLEMURE, Eva	Dionis et Clara Boucher	19 fév. 1920
42—HEROUX, Blanche	Pierre et Amanda Loranger	13 août 1920
43—VILLEMURE, Cécile	Dionis et Clara Boucher	22 août 1925
44—VILLEMURE, M.-Thérèse	Désiré et Evéline Boucher	22 août 1925
45—VILLEMURE, Marie-Rose	Désiré et Evéline Boucher	19 août 1925
46—VILLEMURE, Laura	Adrien et Lucinda Houle	19 août 1928
47—PELLERIN, Antoinette	Philias et Sméralda Garceau	19 août 1928
48—GENDRON, Lucienne	Arsène et Annie Mélançon	18 août 1929
49—GELINAS, Yvette	Ls-Georges et Evangéline Gélinas	12 janv. 1930
50—BELLEMARE, Cécile	Arcadius et Florida Lamy	12 janv. 1927
51—BELLEMARE, Jeanne	Arcadius et Florida Lamy	20 janv. 1930
52—LESIEUR, Lucienne	Charles et Corine Proulx	17 août 1930
53—DESAULNIERS, Emélie	Joseph L.-Desaulniers	17 août 1930
54—GIGNAC, Martine	Alexandre et Antoinette Lamy	23 août 1931
55—DESAULNIERS, M.-Anne	Léon-P. et Agnès Bellemare	17 janv. 1932
56—LESIEUR, Monique	Avila et M.-Louise Bernier	22 janv. 1933
57—SAINT-LOUIS, Denise	Omer et Marie Milot	19 août 1934
58—GIGNAC, Héléne	Alexandre et Antoinette Lamy	26 août 1937
59—MILETTE, Rose-Eva	Philorum et Odéline Marcotte	26 août 1937
60—LAMY, Héléne	Majorique et Anna Girardin	10 janv. 1951
61—GELINAS, Louise	Alexandre et Maria Boucher	10 août 1954
62—GELINAS, Lucie	Alexandre et Maria Boucher	14 août 1956
63—BERGERON, M.-Denise	Gérard et Florence Gélinas	14 août 1959
63b—DUCHESNE, Suzanne	Raoul et Berthe Gauthier	18 août 1941

b) Soeurs de la Providence (62)

(Congrégation fondée par Mère Gamelin, en 1843)

64—PELLERIN, Adéline	Jean et Josephite Gélinas	29 sept. 1872
65—MILOT, Maria	Honoré et Léa Lapointe	19 juill. 1898
66—MILOT, Dorilla	Honoré et Léa Lapointe	8 mai 1897
67—GELINAS, Rose	Joseph et Julie Côté	15 oct. 1854
68—DORION, Joséphine	J.-B. Eric et Victoire Hays	16 sept. 1872

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
69—PANNETON, Armésine	Joseph et Pélagie Boulanger	31 août 1875
70—TRAHAN, Eléonore	Michel et Marie Gélinas	30 mai 1876
71—DUFRESNE, Albina	Théodore et Mathilda Desaulniers	4 nov. 1876
72—DESAULNIERS, Albina	Ls-Léon et Flora Merrill	4 nov. 1876
73—BOUCHER, Lina	Raphaël et Esther Lapointe	9 nov. 1877
74—LAPOINTE, Philomène	Antoine et Emilie Villemure	9 nov. 1877
75—PANNETON, Joséphine	Joseph et Pélagie Boulanger	8 sept. 1879
76—LAPOINTE, Joséphine	Jean et Elisabeth Grenier	24 juin 1882
77—DUFRESNE, Agnès	Edouard et Marie Rivard	29 mars 1883
78—BOUCHER, M.-Anne	Raphaël et Esther Lapointe	29 avril 1884
79—DUFRESNE, Joséphine	Edouard et Marie Rivard	16 avril 1886
80—CARBONNEAU, M.-Anne	Alfred et M.-Anne Picotte	4 sept. 1886
81—LAJOIE, M.-Anna	Denis et Emma Rivard	13 avril 1888
82—LAJOIE, Caroline	Denis et Emma Rivard	3 oct. 1888
83—BELLEMARE, M.-Anne	Clément et Marie Trahan	12 sept. 1889
84—VINCENT-MAHEU, Sylvina	Ambroise et Emélie Gagnon	8 mars 1890
85—LAMY, M.-Anne-L.	Thomas et Anna Lajoie	18 avril 1891
86—GELINAS, Eutychie	Antoine et Marguerite Lacerte	29 août 1891
87—VAILLANCOURT, Eliza	Sévère et Adéline Lavergne	8 sept. 1892
88—MILETTE, Dina-Georgine	Onésime et Luce Gélinas	4 sept. 1893
89—LESIEUR, Hermine	Valère et M.-Louise Gauthier	9 mai 1900
90—PANNETON, Emma	Charles et Marie Bellemare	8 sept. 1901
91—MILOT, Auréa	Honoré et Léa Lapointe	8 sept. 1901
92—M.-DESCHESESNES, Lumina	Rémi et Caroline Bouchard	8 sept. 1902
93—BELLEMARE, Joséphine	Damien et Virginie Lefrançois	16 mai 1903
94—GELINAS, M.-Louise	Charles et M.-Emma Lajoie	10 nov. 1903
95—GRENIER, Bertha	Pierre et Séverine L.-Adam	10 nov. 1903
96—COTE, Juanita	Wilfrid et Georgianna Lesieur	7 sept. 1909
97—GELINAS, M.-Louise	Alfred et M.-Louise Villemure	12 janv. 1912
98—VILLEMURE, M.-Anne	Ephrem et Phémia Lamy	12 janv. 1912
99—MILOT, M.-Reine	Honoré et Léa Lapointe	12 janv. 1914
100—MILOT, Anna	Honoré et Léa Lapointe	12 janv. 1914
101—BOURASSA, Aurore-Ev.	Théodore et Philomène Lapointe	12 janv. 1915
102—BOUCHER, Carmélia	Denis et Rébecca Gauthier	12 janv. 1916
103—GUILLEMETTE, Laurette	Ernest et Célanire Mineau	12 janv. 1917
104—DESAULNIERS, Flore	Cyprien et Anna Trahan	12 janv. 1917
105—MILOT, Antoinette	Honoré et Léa Lapointe	12 mai 1917
106—BOURASSA, Juliette	Cyrillus et Joséphine Leduc	20 août 1917
107—BOURASSA, Annette	Cyrillus et Joséphine Leduc	20 août 1917
108—FERRON, M.-Octavie	Octave et Dorimène Bellemare	20 août 1917
109—MILOT, M.-Aurore	Elséar et Olivine Chamberland	20 août 1919
110—BOUCHER, Yvonne	Denis et Rébecca Gauthier	12 janv. 1921
111—BELLEMARE, M.-Jeanne	Gaspard et Maria Lamy	12 janv. 1921
112—BOURASSA, Rose-Alma	Cyrillus et Joséphine Leduc	12 janv. 1922
113—BOURASSA, M.-Joséphine	Cyrillus et Joséphine Leduc	19 août 1922
114—BELLEMARE, Gertrude	Gaspard et Maria Lamy	12 janv. 1923
115—BOURASSA, Lucille	Cyrillus et Joséphine Leduc	12 janv. 1924
116—BERGERON, Anna-Marie	Ephrem et Avelina Meunier	20 août 1925
117—DESAULNIERS, Cécile	Cyprien et Anna Trahan	12 janv. 1926
118—LAJOIE, Claire	Amédée et M.-Anna Lacerte	12 fév. 1926
119—DESAULNIERS, Herminie	Cyprien et Anna Trahan	12 fév. 1926
120—LAJOIE, Angèle	Amédée et M.-Anna Lacerte	17 nov. 1934
121—BELLEMARE, Annette	Ernest et Edouardina Milot	26 fév. 1941

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
122—FERRON, Gabriel	Onil et Rita Proulx	26 fév. 1941
123—DUPONT, Madeleine	Oscar et Thérèse Lavergne	26 fév. 1945
124—BELLEMARE, Rose-Anne	Origène et Alexina Bellemare	16 nov. 1944
125—FERRON, Adrienne	Onil et Rita Proulx	17 juil. 1948

c) *Soeurs Ursulines de Trois-Rivières* (17)

(Le Monastère de Québec fut fondé en 1639 par Mme de la Peltrie; la Vén. Mère Marie de l'Incarnation en fut la première supérieure).

126—DUFRESNE, Angèle	Michel et Angèle Comeau	2 oct. 1800
127—DUFRESNE, Pélagie	Michel et Angèle Comeau	5 janv. 1804
128—DUFRESNE, M.-Reine	Michel et Angèle Comeau	2 oct. 1800
129—CARON, Euphrosine	Augustin et Julie Métarte	10 oct. 1815
130—HUBERT, Adélaïde	Pierre et Louise Carbonneau	22 fév. 1827
131—CARON, Marie	Charles et Marie Dufresne	5 nov. 1835
132—GIRARDIN, Lucie	Isaac et Joseph Lacerte	9 janv. 1845
133—LANGLOIS, Tharsille	Toussaint et Perpétue St-Pierre	5 fév. 1845
134—DUCHEMIN, Louise	Louis et Catherine Chèvrefils	1 janv. 1847
135—TRAHAN, Marguerite	Joseph et Marie Gendron	31 janv. 1853
136—SCHILTZ, M.-Rose	Ovide et M.-Deschesnes	9 janv. 1914
137—LACERTE, Gabrielle-H.	Ernest et M.-Louise Béland	11 fév. 1919
138—VILLEMURE, M.-Edith	Arthur et Alberta Carbonneau	2 fév. 1942
139—LAMY, M.-Françoise	Honorat et Marie-Anne Caron	15 août 1944
140—BELLEMARE, M.-Madeleine	Elphège et Cécile Panneton	16 août 1946
141—ST-LOUIS, Suzanne	Nérée et Blanche Côté	14 août 1952
142—ISABELLE, M.-Yvette	Philiis et Eliane Desaulniers	15 août 1958

d) *Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge* (16)  
(Institut fondé par l'abbé Jean Harper, en 1853)

143—GELINAS, Agnès	François et Marie Hamel	15 mars 1874
144—GELINAS, Georgianna	François et M.-Anne Chantal	25 juil. 1877
145—BELLEMARE, Délisma	Léonard et Hélène Descôteaux	27 juil. 1879
146—BELLEMARE, Albina	Léonard et Hélène Descôteaux	25 août 1896
147—GELINAS, Anna	Charles et Emma Gérin-Lajoie	25 août 1904
148—MORIN, Herméline	Pierre et Marie Bellemare	25 août 1896
149—FERRON, Angéline	Octave et Dorimène Bellemare	7 sept. 1906
150—DESAULNIERS, Auréa	Evariste et Virginie Gélinas	31 janv. 1914
151—GELINAS, Emilia	Napoléon et Evelina Bellemare	25 août 1914
152—BELLEMARE, M.-Ange	Elie et Stéphanie Meunier	28 août 1917
153—BELLEMARE, Marie	Ubald et Marguerite Gélinas	21 août 1926
154—BELLEMARE, Yvonne	Ubald et Marguerite Gélinas	21 août 1926
155—MILOT, Germaine	Adélarde et Antonia Devault	21 août 1928
156—PELLERIN, M.-Jeanne	Albert et Alexina Ferron	29 janv. 1929
157—BELLEMARE, Laurette	Ubald et Marguerite Gélinas	29 janv. 1930
158—VILLEMURE, Rollande	Adrien et Lucinda Houle	6 août 1943

e) *Soeurs Grises de la Charité* (21)  
(Communauté fondée par Madame d'Youville, en 1737)

159—HUBERT, Appolline	Petrus et Appolline Dufresne	14 août 1865
160—DESAULNIERS, M.-Lisa	François et de Marguerite Pothier	8 juil. 1864
161—LAMY, Aglaé	Joseph et M.-Rose Caron	14 sept. 1858
162—LAMY, Hélène	Calixte et Hermine Beaubien	20 sept. 1861
163—LAMY, Adèle	Joseph et M.-Rose Caron	19 janv. 1855

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
34—LAMY, Célanire	Calixte et Hermine Beaubien	25 juin 1867
35—LAMY, Marie	Calixte et Hermine Beaubien	29 oct. 1878
36—LEFEBVRE, Henriette	François et Rosalie Gélinas	21 nov. 1879
37—LAMY, Hermine	Calixte et Hermine Beaubien	8 sept. 1886
38—LEFEBVRE, Elisabeth	François et Rosalie Gélinas	13 oct. 1882
39—LAMY, Angéline	Alexis et Claire Gélinas	14 juin 1883
70—LAMY, Flora	Thomas et Anna Lajoie	2 fév. 1889
71—LAMY, Albertine	Alexis et Claire Gélinas	8 sept. 1888
72—GELINAS, Anna	Zéphirin et Luce Blais	28 mars 1888
73—GELINAS, Elisabeth	Zéphirin et Luce Blais	2 oct. 1891
74—HAMEL, Clara	Magloire et Anna H.-Beaulieu	3 juil. 1895
75—MILOT, M.-Anne	Louis et Séraphine Desaulniers	23 août 1895
76—BELLEMARE, M.-Aurée	Francis et M.-Rose Fréchette	12 sept. 1903
77—PAQUIN, Mathilde	Joseph et Marie Berthiaume	1 août 1936
78—CARBONNEAU, Rita	Eugène et Alice Fréchette	1 août 1941
79—GARCEAU, Danielle	Julien et Armande Giroux	3 sept. 1969
<i>f) Soeurs de l'Immaculée-Conception</i>		
80—VILLEMURE, Gisèle	Sylvio et Donia Abran	1 fév. 1947
<i>g) Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie</i>		
81—DELISLE, Marie	Henri et Amanda Héroux	20 juil. 1926
82—LAPOINTE, Thérèse	Nabord et Clara Ferron	24 juil. 1925
<i>h) Dominicaines de la Trinité</i>		
83—MAILLETTE, M.-Ange	Désiré et Caroline Lapointe	30 avril 1903
84—GELINAS, Eva	Alfred et Louise Villemure	23 août 1926
85—BELLEMARE, Germaine	Albéric et M.-Anne Gélinas	22 janv. 1927
86—MEUNIER, M.-Jeanne	Hilarion et Aurore Gélinas	22 juil. 1928
<i>i) Soeurs du Bon-Pasteur</i>		
88—HEROUX, Louise	Paul et Euphrosine Gélinas	15 juil. 1873
89—GELINAS, Philomène	Paul et Sophie Guillemette	15 juil. 1873
90—BOUCHER, Elisabeth	Antoine et Hermine Carbonneau	8 sept. 1896
91—MAILLETTE, Maria,	Désiré et Caroline Lapointe	28 sept. 1892
92—MILOT, Marie	Pierre et Célanire Bellerive	4 nov. 1897
93—SAMSON, Marie-Anna	Cyrrillus et Agnès Gauthier	7 fév. 1922
94—DESCOTEAUX, Berthe	Arthur et Julia Pellerin	12 sept. 1922
95—GONNEVILLE, Germaine	Joseph et Angéline McHenry	19 mai 1926
<i>j) Soeurs de Miséricorde</i>		
96—DAVELUY, Antoinette	Arthur et Albina Dussault	25 janv. 1915
97—DAVELUY, Alice	Arthur et Albina Dussault	7 janv. 1927
98—ROY, Gertrude	Joseph et Mélina Lavallée	8 déc. 1937
<i>k) Soeurs de la Charité de St-Louis</i>		
99—GRENIER, Bernadette	Thomas et Délia Gélinas	15 août 1923
00—GRENIER, Anne-Marie	Thomas et Délia Gélinas	15 août 1923
01—GRENIER, Agnès	Thomas et Délia Gélinas	23 août 1930
<i>l) Petites Soeurs de la Sainte-Famille</i>		
02—LAFONTAINE, Valéda	Adolphe et Emilie Villemure	27 mars 1919
03—LAFONTAINE, Claire	Adolphe et Emilie Villemure	15 juin 1918

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
<i>m) Servantes de Jésus-Marie</i>		
204—LAMY, Cécile	Joseph et Elisabeth Daveluy	22 sept. 1915
<i>n) Filles de Jésus</i>		
205—DESAULNIERS, Pauline	Morasse et Marie-Ange Villemure	16 sept. 1964
<i>o) Soeurs du Précieux-Sang</i>		
206—GELINAS, Edouardina	Isaïe et Amandine Ricard	14 sept. 1914
207—GELINAS, Marie-Anne	Isaïe et Amandine Ricard	31 août 1918
<i>p) Petites Filles de St-Joseph</i>		
208—VAILLANCOURT, M.-Anne	Antoine et Elzire Bellemare	20 déc. 1888
<i>q) Hospitalières de Saint-Joseph, l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659</i>		
209—GELINAS, Elisabeth	Zéphirin et Luce Blais	22 déc. 1866
210—GELINAS, Edouardina	Zéphirin et Luce Blais	4 avril 1874
211—GELINAS, Evelina	Zéphirin et Luce Blais	20 avril 1867
<i>r) Religieuses Carmélites de Montréal</i>		
212—HUBERT, Emélie	Petrus et Appoline Dufresne	15 août 1867
213—HUBERT, Joséphine	Moïse et M.-Éléonore Dufresne	15 août 1867
<i>s) Petites Franciscaines de Marie</i>		
214—DESAULNIERS, Jeannine	Emile-B. et Marie Pellerin	25 juil. 1959

Incendie de l'Eglise

11-11-11



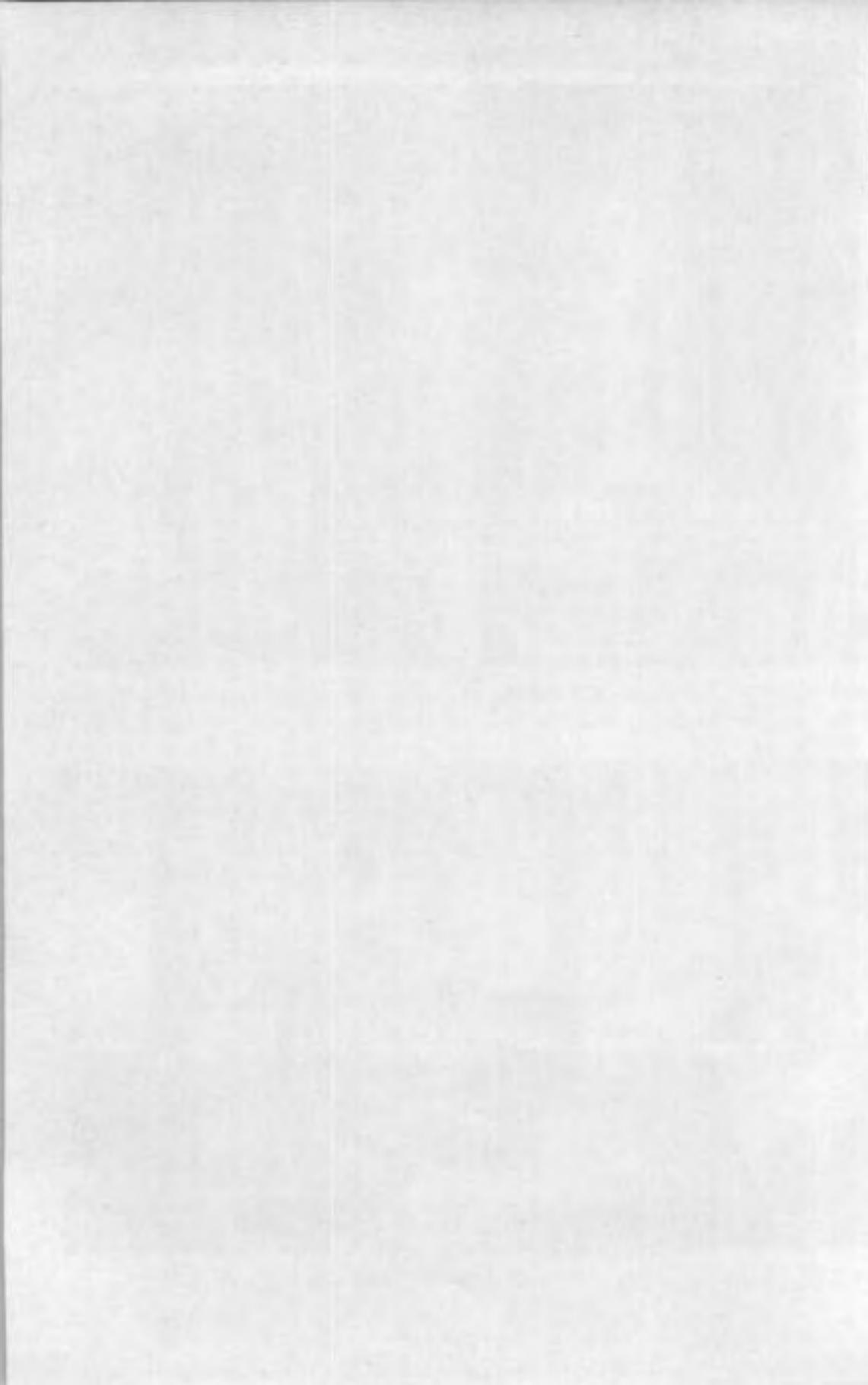
Le maître-autel sous son riche baldachin



Une vue de l'ensemble du sanctuaire



Nef latérale et autel du Sacré-Coeur



## CHAPITRE XIII

### INCENDIE DE L'EGLISE

(11 juillet 1957)

Rappel de souvenirs concernant l'incendie de l'église, extrait du journal « Le Nouvelliste », le 12 juillet 1957, par Roland Héroux.

« Des murs noircis, des tas de pierre, des amas de feuilles de cuivre tordues, des poutres calcinées, d'où il monte encore un peu de fumée, voilà ce qui reste de la majestueuse église Ste-Anne d'Yamachiche, à la suite d'un incendie qui a menacé durant quelques heures toute la partie est du village, hier matin.

Un temple évalué, avec ses trésors artistiques, à près d'un million de dollars, n'est plus que ruines. Un curé inconsolable et ses fidèles consternés ont vu, témoins impuissants, l'élément destructeur anéantir l'église dont on avait entrepris, il y a quelques semaines, la rénovation. Maintenant, il ne s'agit plus de réparer, mais de tout recommencer, de remplacer l'imposant édifice bâti, en 1872, par les plus réputés constructeurs d'églises de l'époque, les frères Héroux.

Les messes avaient eu lieu comme de coutume, à bonne heure, hier matin. Les employés affectés à la réfection du toit étaient au travail. Il était environ 9h15. Un petit garçon, Paul Fleury, a tout-à-coup aperçu de la fumée qui s'échappait du toit. Il a crié aux ouvriers « L'église est en feu ! ».

En un rien de temps, tout le monde fut sur pied. Mais les flammes allaient encore plus vite. Le vent soufflait avec violence. Le maire Emile Pellerin ralliait un peu partout les pompiers volontaires. M. le vicaire Lionel Dubois, à demi-suffoqué par la fumée, réussissait à transporter au couvent de la Congrégation Notre-Dame les Saintes-Espèces. On sauvait de la sacristie tout ce qui avait quelque valeur. On nettoyait en quelques instants le presbytère de tout son contenu.

Les volontaires descendaient la pompe de la pribaide, pourtant en parfait état, à la rivière, mais refusait de fonctionner. Le maire Pellerin avait déjà alerté les pompiers de Louiseville et de Pointe-du-Lac et téléphonait au maire Laurent Paradis (de Trois-Rivières) pour lui demander l'aide de ses sapeurs. Et pendant tout ce temps, le feu sortait des quatre coupoles où il avait originé, et tout le comble devenait un brasier ardent. Le feu se communiquait à toute l'église, entièrement faite en bois de pin, artistement ouvré. Le vent transportait les tisons enflammés à

plus d'un quart de mille. Des toits, sur la rue St-Georges, près de la rivière, se mirent à flamber. A chaque maison, la lutte à l'élément destructeur prenait forme. Petits boyaux d'arrosage, chaudières, sable tout était bon. Il s'agissait de protéger à tout prix les maisons.

Une sirène, venant de Trois-Rivières, se fit entendre. C'était la brigade de la ville qui arrivait sous la direction du capitaine Edgar Desrosiers, qui s'est révélé un stratège de premier ordre, en faisant donner aux diverses brigades rassemblées sur les lieux le maximum de rendement. Les pompiers de Trois-Rivières installèrent leur pompe sur le bord de la rivière. Déjà, l'église était condamnée. Un grand fracas se produisit. Le dôme vient de s'écrouler. Il est 9h45. Il faut empêcher une conflagration. La salle publique à son tour est menacée; on transporte les instruments de fanfare en lieu sûr, et heureusement cet autre début d'incendie est vite maîtrisé. Il y a de l'eau en quantité, la petite rivière a été gonflée par les pluies et s'avéra inépuisable. La maison du sacristain Donat Gadbois, dont il occupe le rez-de-chaussée, est sous contrôle. Le monument de sainte Anne, à l'arrière du cimetière, est menacé lui aussi. Mais bientôt une barrière liquide isole le temple en feu. Le danger est passé, mais le travail n'est pas fini, car M. Thomas Bellemare, à l'aide de sa machinerie lourde, s'offre volontairement à supprimer l'ancienne passerelle aérienne qui reliait le presbytère à l'église, par laquelle les flammes commençaient à s'introduire dans ce long corridor en bois, rempli de fumée. Un de ses employés, M. Roland-A. L.-Desaulniers, au risque de sa vie, a vite fait de monter à une échelle et d'y fixer un câble d'acier; sous la puissance de la force motrice, le tout est arraché des deux murs de pierre, coupant ainsi la propagation de l'incendie. A l'intérieur de l'église, ça brûle toujours. Avec un bruit sourd, des pièces de la voûte, des poutres entières s'abattent, tout en flamme.

Déjà, des douzaines de volontaires ramènent au presbytère tout ce qui en était sorti. La foule est toujours dense. M. le curé Ernest Jacob s'affaire, dirige la rentrée, reçoit les encouragements des prêtres venus de partout, répond aux questions des représentants des journaux, se prête à des entrevues pour la radio, la télévision, doit recommencer, dix fois, vingt fois, le récit de son épreuve. Le maire Pellerin est toujours là, lui aussi, infatigable, donnant des instructions à ses volontaires, des renseignements aux autres pompiers, éloignant la foule qui ne tient pas assez compte du danger et qui s'expose inutilement.

On fait l'inventaire des pertes, dont les travaux de réparations se chiffraient à ce moment à \$40 000, alors qu'on projetait de consacrer \$200 000 à la réfection entière de l'église. On avait terminé, la veille de l'incendie, mercredi soir, la pose de la laine minérale qui devait isoler le toit de la voûte; on avait commencé la réfection du système électrique; on devait commencer sous peu le revêtement de la couverture, en beau cuivre. Les travaux avançaient, selon l'échéancier prévu.

C'était une bien belle église, bâtie en s'inspirant des plans architecturaux de Saint-Pierre-de-Rome. Elle était vaste, on pouvait y asseoir près de mille fidèles. Les meilleurs artistes de l'époque, l'équipe Héroux, avaient travaillé à la menuiserie, dont on avait su tirer les plus beaux effets. Le pin de la boiserie était d'une

rare qualité. Et que dire des peintures, dont plusieurs étaient évaluées à des milliers de dollars ?

Dans son presbytère, M. le curé Jacob montrait à un confrère une photo superbe de l'église maintenant agonisante. « Il n'y a plus que des cendres. Le bon Dieu l'a permis. Il a mis à l'épreuve la foi de nos bonnes gens. Avec courage, nous allons tout recommencer, pour Dieu. Nous édifierons d'autres oeuvres qui feront sa gloire ».

A l'heure du dîner, il s'est mis à pleuvoir. La foule restait sur place. La façade penchait dangereusement. M. le Curé, entre deux bouchées à même un goûter qui venait de lui être apporté du couvent, accepta de donner l'ordre de la démolir. M. Thomas Bellemare ordonna alors à ses employés d'attacher un fil de fer aux piliers. L'un après l'autre, secoués irrésistiblement par le puissant engin, ils s'écoulèrent, avec fracas dans un nuage de fumée, de poussière et de débris calcinés. Il ne restait plus que les murs noirs, fumants, sous un ciel triste, comme endeuillé et versant une pluie fine. Entre ces murs, le feu aurait de quoi se nourrir encore de longues heures. Les pompiers, au ralenti, continuaient à monter la garde, tristes et graves, en pensant à leur église jerdue ».

Dans le Bulletin de SSJB, M. l'abbé Lionel Dubois, rappelait, une quinzaine de jours plus tard, ce douloureux et triste souvenir. « Notre église, ce magnifique temple, dont les paroissiens étaient si fiers, ce bel édifice que nos pères avaient érigé au prix de combien de sacrifices devenaient en quelques heures, un amas de ruines fumantes.

Capello, Rheault, Monty, Leduc avaient peint les plus remarquables de ces tableaux. Dans les quatre pendentifs du dôme, des peintures représentaient la Foi, l'Espérance, l'Amour de Dieu et la Charité. La grande fresque du dôme représentait Dieu et ses principaux attributs. Le tableau, au-dessus de l'autel de la Ste-Vierge, représentait l'Immaculée Conception, c'était une copie du célèbre tableau de Murillo, faite par Antoine Plamondon. Le tableau, surmontant l'autel du Sacré-Coeur, avait été exécuté par le curé du temps, M. l'abbé Hercule Dorion. Enfin, l'antique tableau qui surmontait le maître-autel, représentait sainte Anne et était dû au pinceau de François Beaucourt; il existait déjà, depuis une quinzaine d'années, dans la première église de pierre, au Canton; encadré à l'époque, il a pu être sauvé de l'incendie de 1780; il fut l'objet d'une grande vénération par les pèlerins, pendant près de deux siècles. Les deux niches, de chaque côté de l'autel, renfermaient, l'une, une statue de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus; l'autre, une statue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchant aux foules. Les autels, en marbre poli, furent faits à Montréal. Le baldaquin, riche pièce d'architecture, fut exécuté à Yamachiche par les frères Héroux; il était en bois doré et il consistait en une jolie coupole, supportée par quatre belles colonnes corinthiennes. Dans les pendentifs de cette coupole, figuraient des tableaux, oeuvre du peintre, A. Rho, de Bécancour. L'intérieur de la coupole représentait la scène de la Transfiguration de Raphaël, par A. Rho. Le peintre Louis-A. Monty, qui vécut plusieurs années à Yamachiche, obtint aussi un contrat de décoration intérieure, en 1906.

Le coût des travaux extérieurs et intérieurs de l'église, y compris l'achat des cloches, s'élevait à environ \$70 000. En 1903, on

procédait à l'installation d'un superbe orgue « Casavant » de 23 jeux, au montant de \$3 125 et à la construction du jubé des chœurs. Le Chemin de la Croix fut exécuté en 1906, par le peintre Louis-A. Monty, pour la somme de \$300. La perte de l'église, avec ses trésors artistiques, est inestimable, et l'on est doublement déçu d'apprendre qu'elle n'était assurée contre l'incendie que pour le montant total de \$110 000; cette somme représentait moins d'un sixième de ce qu'il en coûtera pour construire la future église; c'était nettement insuffisant.

Quelques souvenirs se rapportant à ce mémorable événement : a) Par une heureuse coïncidence, le jeune Claude Marcotte, photographe, était à prendre, depuis quelques jours, des photos sur tous les aspects de l'église; il en conserve une riche collection. Celles que nous reproduisons ici sauront certainement intéresser au plus haut point nos lecteurs. b) Le dernier mariage dans l'église, avant sa destruction, fut celui de Mlle Thérèse Lapointe à M. Viateur Héroux. c) La dernière messe fut célébrée par le Père André Boucher, franciscain, nouvel ordonné; elle était servie par le jeune Jean-Pierre Berthiaume; elle fut chantée par M. Antonio Carbonneau, chanteur depuis 40 ans; le sacristain, M. Donat Gadbois avait quitté l'église vers 8h30. d) Le dernier baptême (7 juillet) fut celui de Réal Girardin, enfant de M. et Mme Roland Girardin. e) Le dernier service funèbre fut celui de M. Alberto Noël (8 juillet), du rang de la Mission. f) La tombola, organisée du 24 juillet au 28 juillet 1957, au profit de l'église, en vue de sa reconstruction, par M. l'abbé Lionel Dubois, a rapporté un revenu net de \$5 373.

Samedi le 27 juillet 1957, le même journal, Le Nouvelliste, publiait le reportage suivant, intitulé « A l'ombre des murs calcinés de l'église, Yamachiche célèbre sa fête patronale » :

« Quatre murs de pierre chancelants et échancrés, derniers vestiges de l'église paroissiale d'Yamachiche, ont profilé leur ombre sur les cérémonies qui se sont déroulées dans les parterres du presbytère, hier, à l'occasion de la fête de sainte Anne, pour procurer un temple symbolique aux fidèles qui n'ont pas voulu manquer à la tradition de fêter solennellement la thaumaturge qu'ils ont le privilège d'avoir comme patronne de la paroisse.

Le 26 juillet, aura donc été fêté avec autant de pompes que dans le passé, extérieurement, mais dans le cœur de chacun, le souvenir de l'incendie de l'église était trop récent pour que la joie des fêtes soit complète. Et les plus faibles, même des hommes, ont pleuré quand Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a évoqué le souvenir de la belle « maison de Dieu » détruite par l'incendie, le 11 juillet 1957.

La sainte messe fut célébrée par M. l'abbé Ernest Jacob, curé de la paroisse, à un autel dressé sur le perron du presbytère. A droite avaient pris place S. E. Mgr Pelletier, Mgr Paul-Emile Doyon, P.A., V.G.; Mgr Donat Baril, P.D., ainsi que quelques autres membres du chapitre et du clergé.

Debout devant l'autel, les paroissiens étaient groupés en si grand nombre qu'ils donnaient l'impression que toute la paroisse était présente. Mgr Pelletier a vu dans leur présence à côté de l'église en ruines une preuve que tous acceptent cette épreuve profonde, cette blessure qui va jusqu'au cœur de la famille paroissiale.

Et l'évêque ajouta que les paroissiens d'Yamachiche renouvelaient à ce moment, l'exemple de courage et de charité chrétienne donné, dans la nuit du 24 décembre 1939, par les fidèles de la cathédrale de Munich qui s'assemblèrent dans leur église-mère dévastée par la guerre et envahie par la neige pour assister à la messe de minuit.

Le chef spirituel du diocèse a souligné que dans leur résignation, les citoyens d'Yamachiche devaient bénir la main de Dieu pour obtenir une surabondance de bienfaits d'où surgira une église neuve qui sera peut-être plus chère à tous que celle qui a été détruite. L'unité bienfaisante faite par les paroissiens avec leurs prêtres dans l'épreuve saura démontrer une fois de plus, qu'on peut opérer des miracles, nous le demandons à sainte Anne, notre protectrice, ajouta-t-il. Son Excellence a dit que l'église visible peut tomber, le feu peut détruire les édifices, mais l'Eglise invisible, celle de nos âmes, celle qui nous orne de vertus au baptême reste vivante.

L'Evêque a exprimé sa sympathie aux paroissiens de Sainte-Anne et a dit qu'il était sensible à leur perte. Il les assura en outre de sa prière et de sa collaboration dans l'oeuvre de reconstruction qu'il a souhaité voir se dérouler sous le patronage de sainte Anne. Il insista sur la nécessité d'accomplir d'abord l'oeuvre de la volonté de Dieu et de lui demander des grâces pour supporter les épreuves de la vie parce c'est dans l'épreuve que le chrétien se forme et que l'amour de Dieu augmente en nous. Et en chérissant Dieu davantage, nous verrons mieux là où se trouve notre plus grand intérêt et à la porte du paradis, notre premier mot sera peut-être de remercier Dieu de nous avoir éprouvés.

A l'occasion de la Sainte-Anne, c'était jour chômé, hier à Yamachiche. Les fêtes avaient commencé jeudi soir, par la procession et la bénédiction des malades ».

## LISTE DES PROPRIETAIRES DE BANCS D'EGLISE

— 1887 —

— 1957 —

Nos				
1—	Sévère Ricard	\$1.50	Alfred Millette	\$2.00
2—	Joseph Garceau	2.40	Ovila Gélinas	4.00
3—	Joseph Lapointe	2.00	Antonio Panneton	3.00
4—	Thomas Bellemare	2.75	Rodrigue Lacerte	4.00
5—	Valère Lesieur	2.40	Robert Lord	5.00
6—	Jean Ferron	2.00	Wilfrid Giguère	2.00
7—	Maxime Ferron	6.00	Emile Ferron	6.00
8—	Ambroise Grenier	3.50	Mme Ida Lamy	3.00
9—	Télesphore Milot	2.90	Josaphat Landry	5.75
10—	Evariste Ricard	2.60	Donat Gadbois	2.25
11—	Sévère Lajoie	3.70	Jean-Paul Gélinas	6.00
12—	Hercule Descôteaux	3.00	Roch Beauclair	11.00
13—	Joseph Lacerte	2.50	Ernest Bellemare	3.00
14—	Thomas Lacerte	4.50	Arcadius Gélinas	4.00
15—	Olivier Desaulniers	3.75	Gérard Labonne	4.00
16—	Alexis Lamy	6.25	Donat Blais	3.50
17—	Pierre Lacerte	4.00	Marcel Labonne	5.00
18—	François Milot	3.00	Mlle Aurore Lamothe	3.00
19—	Paul Lapointe	5.00	Adéiard Lamy	3.50
20—	Zéphirin Bellemare	5.25	Eugène-H. Bellemare	4.00
21—	Joseph Panneton	3.75	Freddy Diamond	4.50
22—	Hélie Tousignant	9.00	Paul Gélinas	5.00
23—	Mme Paul Lacerte	5.25	Jos.-Albert Lacerte	6.00
24—	Louis-Archange Samson	5.25	Edmond Boucher	9.00
25—	Narcisse Villemure	3.25	Emile Panneton	4.00
26—	François Marchand	4.75	Evrard Bellemare	4.50
27—	François Pellerin	6.50	Henri-Paul Coulombe	6.00
28—	Adolphe Milot	5.50	Emile Ferron	5.25
29—	François Milot	5.00	Ernest Bellemare	4.50
30—	Mme Onésime Descôteaux	3.25	Ovila Gélinas	4.00
31—	Théodore Ricard	3.50	Maurice Proulx	3.25
32—	Thomas Gélinas	3.90	Raoul Houle	4.50
33—	Thomas Beaulieu	4.25	Adrien Villemure	7.00
34—	L.-Archange Samson	4.40	Henri-M. Milot	6.00
35—	Edouard Girardin	5.00	Honorius Gauthier	6.00
36—	SS de la Providence		Roméo Isabelle	4.50
37—	Paul Bellemare	5.25	Albani Milot	4.00
38—	Prime Descôteaux	6.75	Pierre-Donat Milot	4.50
39—	Louis Dussault	7.50	Mme Harry Lemyre	7.00
40—	Louis Dussault	5.25	Ovila Rivard	5.00
41—	Insenh Gauthier	4.50	Henri Berthiaume	5.00
42—	Emile Milot	3.75	Majorique Trahan	4.00
43—	Frédéric Pelletier	4.75	Adolphe Gauthier	5.00
44—	Vve Jean Lapointe	5.00	Gérard Bergeron	7.00
45—	Edouard Côté	3.50	Alcide Daveluy	5.00
46—	Thomas Robidas	5.50	Gérald Bellemare	17.00
47—	Adolphe Fréchette	6.35	Xavier Labonne	9.00
48—	Aimé Bellemare	4.50	Gustave Dussault	10.00
49—	Evariste Rivard	7.25	Ovila Rivard	8.00
50—	Denis Lajoie	4.20	Gérald Milot	9.50
51—	Hvacinthe Trahan	7.75	Gaston Houle	4.25
52—	Charles Lamothe	3.30	Joseph-Fr. Gauthier	9.00
53—	Alfred Bellemare	4.50	Wilfrid Giguère	4.50

54—Mme Onésime Gendron	5.00	Arthur Desaulniers	3.50
55—Charles Lamothe	8.25	Clovis Héroux	3.00
56—Pierre-P. Gélinas	4.50	Henri Vaillancourt	3.50
57—Joseph-B. Bellemare	6.75	Charles Lesieur	3.00
58—Raphaël Blais	6.00	Pierre Fréchette	3.25
59—Emmanuel Alarie	7.75	Henri Vaillancourt	6.50
60—Evariste Lajoie	7.25	Mlle Adrienne Milot	8.00
61—Jules Milot	8.25	Camille Desaulniers	4.00
62—Norbert Millette	6.50	Gérard Bergeron	4.00
63—Joseph Trahan	12.00	Aimé Gravel	7.00
64—Louis Pichette	9.50	Hervé Bellemare	10.00
65—Carolus Gélinas	9.25	Charles-Ed. Bellemare	3.50
66—Aimé Lamy	9.25	Fernand Gélinas	4.50
67—François Lacerte	9.75	Nabor Gélinas	6.00
68—Moïse Bellemare	9.75	Onil Trahan	3.50
69—Théophile Daveluy	11.25	Ls-Georges Gélinas	4.00
70—Joseph Bellemare	12.25	Ozanie Bourassa	9.50
71—Vve Joseph Bellemare	9.25	Donat-E. Milot	12.00
72—Zéphirin Bellemare	10.00	Ls-Philippe Allary	11.50
73—Joseph Faucher	19.75	Arthur Gauthier	12.75
74—Liboire Maillette	5.00	Ozanie Meunier	10.50

— 1887 —

— 1957 —

Nos			
75—Raphaël Robidas	\$ 4.00	Ozanie Meunier	\$12.75
76—Léonard Desaulniers	5.00	Pierre-O. Milot	11.00
77—Edouard Côté	5.50	Honorat Lamy	10.25
78—Alexandre Daveluy	4.50	Mlle Eva Villemure	10.50
79—Elie Héroux	5.50	Jos.-Emile Villemure	12.25
80—Thomas Ricard	5.50	Rémi Dussault	11.00
81—Georges Delisle	7.75	Albérie Gauthier	13.00
82—Antoine Boucher	7.75	Jos.-François Lacerte	21.00
83—Olivier Lesieur	7.75	Elphège Bellemare	17.00
84—Pierre Bourassa	8.50	Léon Girardin	19.00
85—Pierre Bellemare	8.25	Lucien Trahan	22.00
86—Paul Gélinas	7.50	Ls-Georges Proulx	15.00
87—Emmanuel Gélinas	7.00	Mlle Evéline Bellemare	9.00
88—Antoine Lamy	9.75	Maiorique Desrochers	13.50
89—Thomas Bellemare	17.00	Jos-Edouard Bellemare	3.50
90—Vme Louis Lacerte	9.50	Donat Berthiaume	3.00
91—Grégoire Bolsvert	9.25	Raymond Cloutier	15.50
92—Frédéric Bellemare	10.00	Camille Desaulniers	20.00
93—Clodémire Lajoie	10.00	Odilon Bellemare	4.50
94—Odilon Bellemare	10.75	Philias Samson	9.00
95—Hercule Lacerte	10.50	Jacques Lacerte	20.00
96—Mlle Joséphine Caron	9.00	Ovilla Gauthier	7.50
97—Jacques Roy	12.00	Honorius Gauthier	9.50
98—Adolphe Lord	10.50	Odilon-A. Bellemare	10.00
99—J.-H. Dorion, curé	12.00	Paul Lemvre	15.00
100—Louis Gélinas	4.00	Henri Bellemare	22.00
101—Jean-Bte Trahan	5.75	Thomas-N. Bellemare	14.00
102—Léonard Bellemare	5.75	Mme Thomas-N. Bellemare	20.00
103—Adélaïde Boulanger	10.50	Thomas Bellemare	15.00
104—Narcisse Blais	7.25	Jules Milot	9.75
105—Maurice Vaillancourt	6.35	Nazarías Samson	18.50
106—Joseph Boucher	6.50	Germain Carbonneau	13.00
107—François Bellemare	6.50	Alide Bellemare	14.00

108—Thomas Meunier	7.50	Philippe Bellemare	14.00
109—Maxime Carbonneau	8.25	Dr Paul Lamy	32.00
110—Moïse Lamy	10.50	Chs.-Denis Girardin	30.00
111—Pierre Gélinas	10.00	Marcel Duchesne	25.00
112—Esdras Lamy	8.00	Paul Fleury	19.00
113—Odilon Lesieur	8.00	Valmore Allary	12.00
114—Mme Joachim Desaulniers	10.00	Maxime Houle	10.50
115—Vve David Theasdale	10.00	Henri-M. Milot	31.00
116—Vve Godefroy Milot	10.00	Phyllis Isabelle	11.00
117—Elie-Léonard Héroux	10.25	Mme Joseph Héroux	15.00
118—Augustin Ferron	10.25	Yvon Rondeau	8.00
119—Sévère L.-Desaulniers	10.25	Joseph-O. Bellemare	6.00
120—Sévère Desaulniers	17.00	François Gélinas	13.00
121—Dr Nérée Beauchemin	18.50	Azarie Trahan	6.00
122—Jean Boisvert	15.00	Albéric-E. Bellemare	18.00
123—Edouard Ledoux	16.00	Emile-B. Desaulniers	17.00
124—Joseph Héroux	12.00	Mme Philippe Desaulniers	17.00
125—Elle Lacerte	12.00	Lucien Lamy	8.00
126—Joseph Panneton	3.75	Omer Ferron	17.00
127—Pierre Heatcoat	4.75	Donat-A. Bellemare	6.25
128—Joseph Lesieur	5.75	Armand Bourassa	22.00
129—Elie Grenier	4.75	Donald Lesage	21.00
130—Joseph Gélinas	5.50	Robert Lesieur	10.00
131—Benjamin St-Louis	5.50	Ovide Blais	25.00
132—François Boucher	6.25	Léon Desaulniers	15.00
133—François Bellemare	6.50	Joseph Lesieur	20.00
134—Louis Lamothe	6.50	Irénée Garceau	8.00
135—Jean Gagnon	7.25	Aimé Desaulniers	22.00
136—Léon Carbonneau	7.00	Joseph Gendron	15.50
137—Joseph Roy	14.25	Gérald Ricard	25.00
138—Joseph Carbonneau	7.00	Philippe Bellemare	14.00
139—Joseph Gagnon	8.75	Charles-L. Milot	25.00
140—François Villemure	10.00	Antonio Bellemare	12.00
141—Raphaël Boucher	9.50	Georges Langlois	30.00
142—Maxime Bellemare	9.25	Omer St-Louis	16.00
143—Vme Benjamin Loranger	9.00	Sylvio Villemure	28.00
144—Antoine L.-Desaulniers	12.00	Donat Marcotte	14.00
145—Arthur St-Jacques	10.25	Gérésime Jacob	11.00
146—Joseph Lamy	10.00	Mlle Jeanne Beauchemin	18.00
147—Charles Trahan	10.25	Monsieur le Curé	.....
148—Jacques Héroux	10.25	Les Marguilliers	.....
149—Arthur Lacerte	12.00	Pierre Gauthier	16.25

— 1887 —

Nos	
150—Vve Benjamin Tessier	\$4.00
151—Elie Bourassa	4.25
152—Joseph St-Louis	4.75
153—David Brisson	5.50
154—Honoré Beaudoin	75.0
155—Antoine Bellemare	6.25
156—Ernest Lacerte	10.00
157—Georges Duchesne	6.00
158—Odilon Desaulniers	6.00
159—Cyrille Castonguay	6.50
160—Joseph Ferron	5.50
161—Nérée Bellemare	5.95

— 1957 —

Paul-Emile Trahan	\$10.00
Gustave Gélinas	6.00
Clovis Gélinas	4.50
Origène Isabelle	16.00
Bruno Paillé	12.00
Onil Ferron	6.75
Mlle Ernestine Boucher	4.50
Donat Bellemare	7.00
Alphonse Boulanger	10.50
Léo Chainé	15.00
Joseph Gauthier	10.00
Chs.-Edouard Girardin	10.00

162—Edmond Ferron	5.00	Joseph L.-Desaulniers	10.00
163—Alexis Boucher	4.50	Henri Fréchette	10.00
164—Jules Carbonneau	5.75	Henri-D. Milot	8.00
165—Louis-Georges Bellemare	6.00	Arthur Boucher	18.00
166—Horace Proulx	7.25	Donat Boulanger	30.00
167—Thomas Dufresne	11.50	Georges Milot	13.00
168—François Milot	4.75	Dionis Villemure	15.00
169—Olivier Bellemare	3.75	Phydime Bellemare	15.00
170—Cléophas Martel	4.00	Notaire Odilon Bellemare	15.00
171—Octave Ferron	4.00	Joseph Carbonneau	15.00
172—Paul Gélinas	8.50	Alide Pellerin	20.00
173—Antoine Desaulniers	3.50	Alexandre Gignac	10.00
174—Thomas Drew	5.00	Raoul Pellerin	11.00
175—Maxime Villemure	5.25	Robert Blondin	30.00
176—Nérée Gagnon	5.00	Irénée Pellerin	20.00
177—Louis Bettéy	5.25	Maurice Gagnon	12.00
178—Adolphe Lapointe	4.75	Honorius Giroux	3.50
179—Narcisse Lamy	5.00	Arthur Ferron	6.00
180—Antoine Gélinas	5.25	Hervé Garceau	6.00
181—Antoine Gélinas	5.00	Hervé Garceau	5.00
182—Alexandre Daveluy	4.25	Wellie Trahan	5.00
183—Vve Louis Lamy	4.25	Donat Ricard	9.00
184—Joseph Carbonneau	3.50	J.-Armand Pellerin	17.00
185—Calixte Foucher	4.25	Gustave Bellemare	10.25
186—Hilaire Lapointe	2.75	Adrien Giroux	8.25
187—J.-Bte Trahan	2.75	Gérald Villemure	19.00
188—Mlle Aurélie Houle	4.50	Florido Ferron	9.00
189—Désiré Maillette	2.70	Ephrem Paillé	11.00
190—Joseph Bernard	2.70	Raoul Coulombe	5.00
191—Onésime Desaulniers	4.50	Alphonse Doyon	15.00
192—Edouard Bettéy	3.20	Louis Lambert	5.00
193—Aimé Drew	6.50	Alphonse Ferron	5.50
194—François Bellemare	3.00	Maurice Pellerin	6.00
195—Adrien Bellemare	5.00	Rosaire Gélinas	15.00
196—J.-Bte Bellemare	3.75	Georges Proulx	5.00
197—Joseph Lemay	3.00	Nérée Lacerte	12.00
198—Raphaël Pellerin	3.50	Henri Turner	2.50
199—Antoine Isabelle	3.00	Edouard Adam	15.00
200—Denis Lajoie	3.75	Alfred Guillemette	3.75
201—SS. de la Providence	.....	Robert Kemp	8.25
202—SS. de la Providence	.....	Omer Ferron	5.00
203—SS. de la Providence	.....	Morasse Desaulniers	6.50
204—Vve M. Blais	5.50	Wellie Bellemare	10.00
205—Honoré Bellemare	4.50	Alfred Guillemette	3.50
206—Joseph Lemay	4.00	Sylvio Lapointe	5.25
207—Antoine Lesieur	4.25	Emile Paquin	10.00
208—Thomas Bourassa	5.50	Eugène Trahan	5.00
209—Edmond Ferron	3.00	Donat Boulanger	5.50
210—Léon Brière	3.00	Georges Gagnon	9.00
211—Nabor Blais	2.75	Fernando Villemure	5.00
212—Thomas Lamy	8.25	Fernando Villemure	5.00
213—François Samson	4.50	Raoul Coulombe	7.00
214—J.-Bte Houle	4.50	J.-Armand Pellerin	9.00
215—Ernest Langlois	7.25	Théode Gélinas	4.00
216—Augustin Délisle	4.00	Ernestas Boucher	16.50
217—Olivier Villemure	10.25	Edmond Fréchette	9.25
218—Antoine Lamothe	7.75	Camille-Th. Gélinas	13.00

219—Nazaire Giroux	7.00
220—Joseph Desaulniers	11.25
221—Joseph Bettey	6.00
222—Paul Milot	9.00
223—Thomas Lamy	10.25
224—Jean Bellemare	8.25

Ernest Lapointe	2.50
Azarie Trahan	2.75
Joseph Guillemette	2.50
Hector Trahan	3.50
Bernard Trahan	5.50
Maurice Buisson	6.00

— 1887 —

— 1957 —

Nos	
225—Augustin Garceau	\$ 8.25
226—Narcisse Gélinas	7.00
227—Vve Amable Gauthier	6.50
228—Ephrem Desaulniers	8.00
229—Léonard Desaulniers	3.50
230—Evariste Lafontaine	3.75
231—Antoine Gélinas	3.25
232—Dominique Fréchette	12.25
233—Thomas Bourassa	10.00
234—Pierre Gauthier	12.00
235—Moïse Gignac	7.50
236—Ernest Gélinas	7.25
237—Joseph Lapointe	6.50
238—Alfred Carbonneau	7.75
239—Arthur Gauthier	7.00
240—Augustin Gignac	4.75
241—Evariste Desaulniers	3.50
242—Antoine Desaulniers	9.25
243—Prosper Milot	10.00
244—Amable Lemyre	9.00
245—Napoléon Pellerin	6.75
246—Honoré Lapointe	7.50
247—Louis Duchesne	5.25
248—Thomas Meunier	8.25
249—Evariste Godin	5.00
250—François Bellemare	4.75
251—Origène Bellemare	4.50
252—Barthélemy Isabelle	6.75
253—Louis Gignac	1.40
254—Edmond Milot	6.00
255—Edmond Villemure	5.00
256—Thomas Meunier	5.00
257—Pierre Milot	2.60
258—Alexis Lamy	5.50
259—Alfred Bellemare	6.00
260—Sévère Vaillancourt	5.25
261—Charles Lapointe	3.75
262—James Grenier	7.00
263—Pierre Milot	3.00
264—Jean-Bte Boulanger	4.00
265—Antoine Samson	3.00
266—Adélar Boulanger	2.75
267—Adolphe Lajoie	6.00
268—Hyacinthe Millette	5.00
269—Grégoire Aubry	3.75
270—Vve Michel Houle	2.75
271—Antoine Gélinas	2.00
272—Ls-Georges Grenier	2.10

Josaphat Bourassa	\$ 2.25
Mlle Clara Buisson	5.50
Donat Guillemette	3.00
Thomas-O. Lamy	7.00
Maxime Milot	2.75
Phélias Isabelle	5.50
Paul-Emile Chartier	8.00
Omer-G. Milot	3.00
Donat Lamirande	4.50
Osius Bergeron	6.25
Antoine Masse	3.00
Clément Buisson	5.50
Thomas Gauthier	5.00
Roger Milot	4.00
Josaphat Clément	1.00
Omer-N. Millette	3.00
Eugène-E. Bourassa	6.00
Paul Villemure	7.00
Gaston Giroux	3.00
Réal Buisson	3.50
Gustave Bellemare	2.00
Freddy Paillé	7.00
Donat Gadbois	1.25
Florémond Pellerin	10.00
Antoine Masse	10.00
Joachim Giroux	8.00
Arthur Millette	2.00
Onil Lamy	1.50
Alphonse Gélinas	3.50
Louis-Georges Samson	1.25
Phélias Pellerin	5.00
Albert Lamy	5.00
Gaston Giroux	2.00
Joseph Milot	2.50
Origène Isabelle	2.00
Albani Milot	1.25
Phlémon Trahan	2.00
Alfred Parent	1.00
Alide Meunier	6.00
Arthur Neveu	3.50
Joseph-Omer Bellemare	4.50
Elphège Côté	3.50
Hector Gélinas	4.00
Omer-Ed. Milot	1.75
Omer-Ed. Milot	4.00
Josaphat Millette	2.50
Georges Trahan	10.00
Wellie Trahan	5.00

273—Raphaël Pellerin	1.90
274—	.....
275—Zacharie Neveu	9.00
276—Raphaël Rivard	9.75
277—Didier St-Louis	10.00
278—Elie Bourassa	10.25
279—Emilie Mineau	10.00
280—Aimé Drew	10.50
281—Zéphirin Gélinas	11.50
282—Raphaël Duchesne	12.00
283—Onésime Dufresne	12.00
284—Thomas Duplessis	12.00
285—Albert Héroux	11.50
286—Onésime Trahan	13.25
287—Antoine Vaillancourt	11.50
288—Omer Héroux	11.00
289—François Marchand	6.00
290—Claude Ferron	5.75
291—Ferdinand Blais	6.00

— 1887 —

Nos  
292 à 324...

REMARQUE : L'église précédente, qui fut inaugurée en 1873 et incendiée en 1957, était aménagée de deux jubés latéraux, avec 33 bancs chacun. Ils étaient destinés aux élèves du Couvent, d'une part, et à ceux du Collège, d'autre part. Après la construction du jubé de l'orgue en 1903, les élèves du Collège, qui ne prenaient pas place au sanctuaire, durent abandonner leur jubé aux adjudicataires, pour monter à l'ancien jubé des chantres, qui se trouvait alors au-dessus du portique. C'est donc à compter de cette date que les bancs, portant les numéros 291 à 324, commencèrent à être loués comme suit :

Omer Millette	0.75
Alide Desaulniers	9.00
Lionel Lapointe	6.50
Edgar Lapointe	5.00
Philius Pellerin-Jos.	7.00
Joseph-A. Gélinas	6.50
Roméo Gauthier	6.00
Maius Grimard	20.00
Emery Gélinas	7.25
Ernestas Boucher	12.00
Adrien Giroux	10.00
Lucien Gélinas	3.00
Josaphat Trahan	6.00
Paul-Emile Bellemare	5.00
Armand Trahan	4.00
Pierre-O. Milot	2.00
Aurèle Gélinas	6.00
Marcel Duchesne	12.00
Lionel Lapointe	14.00

Nos

292—Donat-H. Milot	\$ 6.50
293—Théode Gélinas	4.25
294—Antonio Gauthier	11.00
295—Jean-Louis Gauthier	9.00
296—Anselme Villemure	6.00
297—Ls-Georges Samson	2.00
298—Ls-Philippe Lamy	8.00
299—Léo Marcotte	4.00
300—Jean-Bte Grenier	11.00
301—Denis Villemure	8.00
302—Arthur-D. Bellemare	4.25
303—Donat Giroux	3.00
304—Eugène Desaulniers	5.00
305—Réal Ricard	4.00
306—Eugène Maillette	13.50
307—Bernard Pellerin	4.00
308—Alide Gélinas	7.50
309—Onil Bellemare	3.00
310—Georges Gélinas	3.00
311—Joseph-O. Bellemare	5.50
312—Donat-T. Lamy	3.25
313—Bruno L. Desaulniers	7.00
314—Donat-Ag. Bellemare	2.50
315—Alide Boulanger	3.25
316—Willey Grenier	1.50
317—Ls-Philippe Chainé	2.50
318—Philius Milot	5.00
319—Narcisse Milette	2.50
320 à 324 bancs de la Fabrique.	

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY  
PROFESSOR J. H. GOLDSTEIN  
LECTURE NOTES

LECTURE 1  
THERMODYNAMICS

LECTURE 2  
STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 3  
KINETICS

LECTURE 4  
ELECTROCHEMISTRY

## Vocations Sacerdotales

Университетская библиотека имени Н.И. Пирогова

## CHAPITRE XIV

### VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

Ce n'est pas en vain que la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche a fait de grands sacrifices pour la haute éducation de ses enfants. Les listes qui suivent forment un témoignage bien éloquent en sa faveur. L'auteur de l'Histoire des Ursulines de Trois-Rivières confirmait cette manifestation, en la qualifiant de « paroisse aussi féconde en vocation que fertile en moissons ». Peu de paroisses lui sont comparables pour cette légion de prêtres de religieux et de religieuses sortis de ses rangs.

On nous pardonnera facilement, sans doute, si quelque oubli involontaire s'est glissé dans les listes qui suivent et que nous nous sommes efforcés de dresser le plus fidèlement possible.

- 1— DUCHESNE, Amable, ecclésiastique, né à Yamachiche du mariage de Jean-Bte Duchesne et de Marie Paquin, le 27 mai 1774. Ce savant clerc, qu'on désignait du nom de l'abbé Duchesne, n'a jamais reçu les ordres sacrés de la prêtrise. Mais, il a néanmoins rempli certaines fonctions ecclésiastiques. Il est décédé à Montréal, en 1851.
- 2— DAVELUY, Jean-Baptiste est né le 17 juillet 1789, du mariage de François Daveluy et de M.-Josephte Duchesne. Ordonné prêtre en 1818, il devint curé de St-Pierre-Riv.-du-Sud et mourut en 1838. Ce prêtre et l'abbé Amable Duchesne furent les deux premiers Yamachichoïses à recevoir les ordres.
- 3— LAMY, Alexis est né à Yamachiche, le 22 mai 1796, du mariage d'Alexis Lamy et de Josephite Bellemare. Il est décédé au Collège de Nicolet, le 1er février 1817, alors qu'il était ecclésiastique, quelques mois avant son ordination.
- 4— CARON, Chs-Thomas est né à Yamachiche, le 15 avril 1795, du mariage de Charles Caron et de Françoise Dufresne. Ordonné prêtre en 1822, il fut principalement chapelain des Ursulines. Il mourut et fut inhumé à St-Vincent-de-Paul, en 1862, où il avait été antérieurement curé.
- 5— CARON, Jean-Zéphirin est né à Yamachiche, le 6 mai 1797, du mariage de Joseph Caron et d'Emérencienne Pelletier. Ordonné prêtre en 1821, il fut entre autre grand-vicaire de Mgr Ignace Bourget. Il mourut en 1844, à St-Clément.
- 6— BELLEMARE, Calixte est né à Yamachiche, le 26 avril 1801, du mariage de Pierre Bellemare et de Pélagie Carbonneau. Il décéda au Séminaire de Québec, le 30 décembre 1824, ayant reçu les ordres mineurs de la prêtrise.
- 7— MILETTE, Augustin est né à Yamachiche, le 11 septembre 1811, du mariage de Joseph Milette et de Judith Leblanc. Il

était le frère d'Alexis Milette, architecte. Ordonné prêtre en 1842, il fut principalement curé à St-Augustin, où il décéda le 2 février 1870.

- 8—DESAULNIERS, François, ecclésiastique, est né le 5 avril 1807, du mariage de François L.-Desaulniers et de Charlotte Dufresne. Il ne fut pas ordonné prêtre, mais il porta néanmoins la soutane au Collège de Nicolet, où il enseigna pendant 38 ans. Sépulture au même endroit, en 1865.
- 9—DESAULNIERS, Isaac, vicaire-général, est né le 28 novembre 1811, du mariage de Frs L.-Desaulniers et de Charlotte Dufresne. Frère du précédent, il fut ordonné en 1837; il a enseigné au Collège de St-Hyacinthe et en fut le supérieur pendant 13 ans. Sépulture au même endroit, en 1868.
- 10—DESAULNIERS, Evariste, ecclésiastique, frère des deux précédents, est né le 4 juin 1815, du mariage de Frs L.-Desaulniers, cultivateur et député, et Charlotte Dufresne. Il est décédé au Collège de Nicolet, le 22 juillet 1837, à l'âge de 22 ans.
- 11—DESAULNIERS, Elie est né le 2 juin 1822, du mariage d'Antoine L.-Desaulniers et de Pélagie Descôteaux. Ordonné prêtre en 1845, il exerça son ministère au Nouveau-Brunswick. En 1847, pour cause de maladie, il se retira du ministère et vint demeurer à Yamachiche, où il mourut le 13 mai 1891.
- 12—TRAHAN, Luc, prêtre, est né le 5 avril 1822, du mariage de Joseph Trahan et de Marie Gendron. Il était l'oncle de Rév. Evariste Pelletier, ptre. Ordonné prêtre à Québec, en 1846, il fut entre autre curé de St-Thomas de Pierreville; sépulture à Yamachiche, en 1889.
- 13—TRAHAN, Hyacinthe, frère cadet du précédent, est né le 26 décembre 1833, du mariage de Joseph Trahan et de Marie Gendron. Ordonné prêtre à Nicolet, en 1858, il fut curé de St-Sévère et chanoine honoraire de la cathédrale de Trois-Rivières. Décès à St-Sévère, en 1917, à l'âge de 84 ans.
- 14—GUILLEMETTE, Isaac est né à Yamachiche, le 2 avril 1825, du mariage de Joseph Guillemette et de Marie Bastien. Ordonné prêtre en 1854, il fut, entre autre, curé de St-Stanislas, où il est mort le 19 mars 1885. M. l'abbé Guillemette avait fait le voyage de Rome et de Terre-Sainte.
- 15—LORANGER, Clément, frère des célèbres juges Thomas et Onésime, est né le 23 mars 1826, du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de Louise Dugal. Ordonné prêtre à Montréal, en 1851, par Mgr Ignace Bourget, il fut curé à Lanoraie, pendant 25 ans, où il fit reconstruire l'église. Il fut aumônier à Rome des Zouaves pontificaux. Décès à Lanoraie, en 1884.
- 16—GELINAS, Mgr Isaac, p.a., est né à Yamachiche et a demeuré quelques années à St-Barnabé. Né au rang des Petites-Terres, le 24 septembre 1828, du mariage de Joseph Gélinas, fondateur de St-Barnabé, et de Théotiste H.-Beaulieu, il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, où il fut ordonné en 1858 et où il fut professeur et supérieur. Monseigneur Isaac Gélinas est décédé à Nicolet en 1901.

- 17 — GELINAS, Raphaël, frère du précédent, est né à Yamachiche, en 1830, du mariage de Joseph Gélinas et de Théotiste Beaulieu. Il embrassa d'abord la profession d'avocat, pour se faire ensuite prêtre de la Compagnie de Jésus, où il fut missionnaire. Il décéda à New-York, en 1910, âgé de 81 ans.
- 18 — GELINAS, Philippe, frère des deux précédents, est né à Yamachiche, le 5 juillet 1832, du mariage de Joseph Gélinas et de Théotiste Beaulieu. Ordonné prêtre en 1858, il fut secrétaire de Mgr Thomas Cooke et professeur au Séminaire de Nicolet, où il décéda en 1860, à l'âge de 28 ans.
- 19 — GELINAS, Désiré est né à Yamachiche, le 11 décembre 1833, du mariage de Alexis Gélinas et de Madeleine Gignac. Après son ordination, il fit du ministère dans le diocèse de London, Ont., pendant quelques années, puis revint demeurer à Yamachiche, où il profita d'une longue retraite. Il décéda en 1905.
- 20 — BLAIS Joseph-Appolinaire est né à Yamachiche, le 5 novembre 1834, du mariage de Joseph Blais et de Lucie Gérin-Lajoie. Ordonné prêtre en 1860, il fut longtemps directeur du Séminaire de Nicolet. Il fut ensuite, curé à Bécancour et à St-Guillaume, où il décéda le 10 octobre 1900.
- 21 — BLAIS, Elie, frère du précédent, est né le 27 janvier 1848, du mariage de Joseph Blais et de Lucie G.-Lajoie. Ordonné prêtre en 1874, il devint vicaire de St-Guillaume et fut curé à St-Eugène. Il est décédé à Trois-Rivières, le 23 février 1908.
- 22 — BLAIS, Moïse, frère des deux précédents, est né le 7 janvier 1853, du mariage de Joseph Blais et de Lucie G.-Lajoie. Ordonné prêtre de la Congrégation des Oblats, en 1883, il a résidé à Winnipeg, Man., où il s'occupait de l'immigration au Nord-Oues. Cet historien est décédé le 27 août 1926.
- 23 — BELLEMARE, Ant.-Narcisse, frère d'Odilon, cultivateur, est né le 5 janvier 1827, du mariage de Thomas Bellemare et d'Emilie Buisson. Ordonné prêtre en 1883, il a passé sa vie au Séminaire de Nicolet, où il fut professeur et supérieur de cette institution. Il est décédé subitement à Nicolet, en 1906, à l'âge de 79 ans.
- 24 — BELLEMARE, Honoré, frère de Me Raphaël Bellemare, historien, est né le 23 janvier 1830, du mariage de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas. Ordonné prêtre en 1857, il fut le curé-fondateur de St-Justin, paroisse qu'il a administrée pendant 20 ans. Décès à St-Justin, en 1878.
- 25 — BELLEMARE, Pierre, frère du précédent, est né le 18 mars 1836, du mariage de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas. Ordonné prêtre en 1860, il fut curé de St-Didace et de Ste-Monique. Il fut aussi conseiller de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, où il décéda en 1908, à l'âge de 72 ans.
- 26 — BELLEMARE, Hercule, neveu de Zéphirin Bellemare, est né le 26 mai 1847, du mariage de Jean Bellemare et de Justine Dufresne. Ordonné prêtre en 1875, il fut, entre autres curé à St-Zéphirin-de-Courval. Il est décédé à Montréal, en 1907, à l'âge de 62 ans.

- 27 — BELLEMARE, Charles, neveu de Raphaël Bellemare, écrivain, est né le 3 avril 1846, du mariage de Joseph Bellemare et de Hermine Gélinas, dont la maison natale était située au numéro civique 445, rue Ste-Anne, ancienne propriété de M. Majorique Desrochers. Ordonné prêtre en 1868, il fut principalement curé de Ste-Geneviève de Batiscan, pendant 17 ans, et où il décéda en 1907, à l'âge de 61 ans.
- 28 — BELLEMARE, Elzéar, frère du précédent, est né le 10 février 1849, du mariage de Joseph Bellemare et de Hermine Gélinas. Ordonné prêtre en 1872, il fut, entre autres professeur au Collège de Nicolet, et curé à la Baie-du-Febvre, pendant 15 ans, dont il écrivit l'histoire et celle de Nicolet. Il est décédé en 1924, à Nicolet.
- 29 — BELLEMARE, Adélar, frère des deux précédents, est né le 6 juillet 1859, du mariage de Joseph Bellemare et de Hermine Gélinas. Ordonné prêtre en 1884, il fut curé de St-Elie de Caxton, où il fonda le « Pèlerinage du Calvaire ». Il fut aussi curé à Batiscan, pendant 35 ans. Il est décédé à Trois-Rivières, en 1941.
- 30 — BELLEMARE, Albert, frère de M. Agapit Bellemare, est né le 15 décembre 1859, du mariage de Francis Bellemare et de M.-Rosaire Bellemare. Ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus, en 1898, fut procureur du Collège Ste-Marie à Montréal. Il est décédé le 28 mai 1929.
- 31 — BELLEMARE, Gustave, frère du précédent, est né le 10 avril 1863, du mariage de Francis Bellemare et de M.-Rosaire Bellemare, fille de Paul et Marguerite Gélinas. Ordonné prêtre, de l'Ordre des Dominicains, il a résidé à Fall-River et est décédé en 1946.
- 32 — BELLEMARE, Denis, frère de Dr Alexis Bellemare, est né le 20 décembre 1857, du mariage d'Antoine Bellemare et de Marguerite Desaulniers. Ordonné prêtre en 1885, il fut principalement curé à Brompton, Sherbrooke, où il décéda le 20 janvier 1936.
- 33 — PELLETIER, Evariste, cousin des abbés Luc et Hyacinthe Trahan, est né en 1848, du mariage de Jean Pelletier et de Hermine Trahan. Ancien zouave pontifical. Après son ordination, il fut curé de Chicopee, Mass. Sépulture à Yamachiche le 19 mai 1893, à l'âge de 45 ans.
- 34 — VAILLANCOURT, Georges, oncle de M. Irénée Vaillancourt, est né le 29 mai 1842, du mariage d'Ignace Vaillancourt et de Félicité Bourassa. Ordonné prêtre en 1867, il fut principalement curé de St-Georges de Windsor, pendant 38 ans, où il fut inhumé en 1906.
- 35 — GERIN-LAJOIE, Mgr Denis, p.d., frère de l'écrivain Antoine, est né le 1er janvier 1846, du mariage d'Antoine Gérin-Lajoie et de M. Amable Gélinas, Zouave pontifical à Rome. Ordonné prêtre en 1871, il fut curé de St-Justin, pendant 45 ans, où il mourut en 1923.
- 36 — DESAULNIERS, Alexis, frère de Frs-Sévère Desaulniers, écrivain, est né le 5 avril 1836, du mariage de François L.-Desaulniers et de Marguerite Pothier. Ordonné prêtre en

1862, il fut curé à Pierreville, pendant 21 ans, en même temps que vice-chancelier du diocèse de Nicolet. Il est décédé en 1907.

- 37 — DESAULNIERS, Jos.-Louis, est né le 13 mai 1862, du mariage de Louis Desaulniers cousin du président, et d'Eloïse Pothier. Ordonné prêtre en 1887, il fut curé à Bridgeport, Conn. Il décéda à Nicolet à 1920.
- 38 — DESAULNIERS, Alexandre est né le 7 novembre 1851, du mariage de Dr Louis-Léon L.-Desaulniers et de Flora Merrill. Ordonné prêtre en 1875, après avoir poursuivi ses études au Collège de Nicolet. Vicaire à St-Léon, puis curé, entre autres à Drummondville, Sépulture à Yamachiche, en 1891.
- 39 — BOUCHER, Thomas, oncle de M. Cyrias Boucher, est né le 27 novembre 1852, du mariage de Raphaël Boucher et d'Esther T.-Lapointe. Ordonné prêtre en 1878, il fut entre autres curé de St-Wenceslas, pendant 19 ans, où il décéda le 23 novembre 1915.
- 40 — BOUCHER, Amédée, v.f., est né le 24 février 1857, du mariage d'Alexis Boucher et de Delphine Villemure. Il était le frère de M. Adjutor Boucher, musicien. Ordonné prêtre en 1882, il fut curé de Bathurst, N.-B., et de Dalhousie, où il décéda en 1942; il fut inhumé à Yamachiche.
- 41 — BOUCHER, Armand, O.M.I., est né le 29 septembre 1895, du mariage d'Adjutor Boucher et de Victoria Lemire. Prêtre des Oblats Marie-Immaculée, fut provincial de Grouard, avec résidence à Falher, Alberta. Il est actuellement âgé de 83 ans.
- 42 — BOUCHER, Alde, frère de M. Philippe Boucher, musicien, est né le 15 août 1886, du mariage de Joseph-Frs Boucher et d'Elzire Lamy. Ordonné prêtre en 1911, il fut aumônier pendant toute sa carrière de prêtre. Ses funérailles furent célébrées à Yamachiche, en 1964.
- 43 — LESIEUR, Arthur, d'après le « Diocèse de Trois-Rivières », est né à Yamachiche, le 13 juin 1858, du mariage d'Eugène Lesieur et d'Aurélie Lemire. Après son ordination, il fut désigné professeur au Séminaire de Trois-Rivières. Il fut aussi curé à Ste-Geneviève de Batiscan, pendant 28 ans. Il est décédé à Trois-Rivières, en 1937.
- 44 — LAMY, Urbain fut baptisé à Yamachiche, le 10 juillet 1853, fils d'Adolphe Lamy et de Domitile Desaulniers. Ordonné prêtre en 1877, il fut le curé-fondateur de St-Rosaire, (Cté Arthabaska, où il décéda à l'âge de 43 ans, le 22 février 1896.
- 45 — LAMY, Cléophas, frère de M. Esdras Lamy, est né le 5 décembre 1854, du mariage de Calixte Lamy et de Hermine Beaubien. Ses six soeurs furent religieuses dans diverses communautés. Ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus, en 1894, il fut en particulier professeur au Collège Ste-Marie où il décéda en 1909.
- 46 — LAMY, Antoine, oncle des abbés Denys, Raoul et Eugène Lamy, fut baptisé le 21 juillet 1844, fils de Luc Lamy, dit « Cinq Luc », et de Pélagie Desaulniers. Ordonné prêtre en 1875, il fut, entre autres curé de Three Rivers, Mass. et à Spencer, U.S.A., où il décéda en 1915.

- 47— LAMY, Denys, frère de MM. Donat et Ida Lamy d'Yamachiche, fut baptisé le 12 décembre 1877. Il était le fils aîné de M. Thomas Lamy, décédé accidentellement, et de Marie-Aurélie Lambert. D'abord novice chez les RR. Jésuites, où il fut ordonné; il devint prêtre séculier. Il exerça son ministère à St-Boniface, Manitoba. Ecrivain, il est l'auteur de « Brève Notice sur Ste-Anne d'Yamachiche, publiée en 1904. Sépulture à Yamachiche, le 30 juillet 1946.
- 48— LAMY, Raoul, frère du président, est né le 7 octobre 1886, du mariage de Thomas Lamy et d'Aurélie Lambert. Il fut ordonné prêtre en 1913 et exerça son ministère, surtout à St-Barnabé comme vicaire et curé. Il a publié dans L'Echo de Saint-Justin un intéressant résumé historique concernant la paroisse de St-Barnabé. Il est décédé en 1966.
- 49— LAMY, Eugène, frère des deux précédents, est né le 18 septembre 1892, du mariage de Thomas Lamy et d'Aurélie Lambert. Ordonné prêtre en 1919 par Mgr F.-X. Cloutier, il fut notamment curé à St-Léon pendant 22 ans. Retiré au village d'Yamachiche, il décéda le 27 octobre 1965.
- 50— LAMY, Eugène Sr, frère d'Honorat Lamy, marchand, est né le 9 septembre 1892, du mariage d'Evariste Lamy et de Sévérine Héroux, Ordonné prêtre en 1919, il fut vicaire dans différentes paroisses du diocèse, Etant aumônier à l'Hospice Ste-Anne, il décéda subitement, le 5 avril 1966.
- 51— MILETTE, Henri-Victor, Mgr, p.a., est né le 15 octobre 1842, du mariage de Jean-Baptiste Milette et de Julie Pleau, institutrice. Ordonné prêtre par Mgr Bourget en 1866, il fut curé à Dunham, Nashua. Décès en 1917.
- 52— MILETTE, Charles, frère du précédent, est né le 7 février 1854, du mariage de Jean-Baptiste Milette et de Julie Pleau. Ordonné prêtre en 1880, il fut curé à Magog, où il est décédé en 1912. (Voir notes historiques, dans « Les Vieilles Familles d'Yamachiche, tome III, p. 76 »).
- 53— PAGER, Georges est né à Yamachiche, le 18 mai 1847, du mariage d'Honoré Pager et d'Émerence Milette. Confrère de classe de Mgr F.-X. Cloutier au Séminaire de Trois-Rivières, il fut curé de la paroisse du Sacré-Coeur, New-Bedford, Mass., où il décéda en 1883, à l'âge de 36 ans.
- 54— BOURASSA, Antoine dit Antoni, Rév. Père, était le demi-frère de M. Ths Bellemare. Il est né à Yamachiche, le 11 janvier 1882, du mariage de Ths Bourassa et de M.-Louise Daveluy. Père O.M.L, il fut supérieur à Montréal et décéda au Cap-de-la-Madeleine, le 3 février 1946.
- 55— MILOT, Adélaré, oncle de M. l'abbé Antonio Milot, est né le 31 juillet 1859, du mariage de Paul Milot et d'Elmire Bellemare. Ordonné prêtre en 1884, il fut curé de la Grande-Anse, puis il a résidé à Yamachiche de 1898, jusqu'à son décès, le 9 juin 1928.
- 56— MILOT, Avila est né le 1er septembre 1870, du mariage d'Adolphe Milot et d'Albina Deschamps. Ordonné prêtre en 1896, il fut le curé-fondateur de Bradley, Illinois. Il fut inhumé à Yamachiche, en avril 1944.

- 57 — FERRON, Joseph-Cl., frère de M. Edmond Ferron, est né le 24 octobre 1861, du mariage de Claude Ferron et d'Alphée Lamy. Nous soulignons trois médecins parmi ses frères: Wilbrod, Edouard et Eugène. Ordonné prêtre, il fut vicaire, entre autres, à La Pérade et à St-Léon. Il est décédé le 23 août 1930.
- 58 — FERRON, Omer, frère du précédent, est né le 29 mars 1863, du mariage de Claude Ferron et d'Alphée Lamy. Ordonné prêtre, il fut curé de St-Eugène de Wendover, diocèse d'Ottawa. Il est décédé à Montréal, en avril 1933.
- 59 — FERRON, Avila, neveu des deux précédents et frères de M. Omer Ferron, est né le 21 octobre 1884, du mariage d'Octave Ferron et de Dorimène Bellemare. Ordonné prêtre le 1er mai 1913, il fut curé, entre autres, de N.-D. de Mont-Carmel et à St-Adelphe, pendant 17 ans. Etant retiré à la Fraternité Sacerdotale, il décéda le 10 septembre 1953.
- 60 — GELINAS, Dionis Sr est né le 21 avril 1874, du mariage de Joseph Gélinas et d'Adèle Bournival. Ordonné prêtre en 1899, il fut curé-fondateur de Notre-Dame de Charette et curé de Maskinongé, pendant 12 ans. Il est décédé à Trois-Rivières, le 18 novembre 1941, âgé de 67 ans.
- 61 — GELINAS, Joseph-Gérin est né le 8 février 1874, du mariage de Charles Gélinas (Petites-Terres) et d'Emma Gérin-Lajoie, soeur de l'écrivain Antoine Gérin-Lajoie. Ordonné prêtre en 1899, il passa sa carrière de prêtre à enseigner au Séminaire de Trois-Rivières. Cet éducateur-écrivain manifesta beaucoup d'attachement à sa paroisse ancestrale. Il est décédé le 24 janvier 1928.
- 62 — GELINAS, Arthur, frère du précédent, est né le 28 mai 1875, du mariage de Charles Gélinas et d'Emma Gérin-Lajoie. Il fit ses études classiques à Trois-Rivières, à l'Assomption et à Québec. Ordonné prêtre en 1902, il fut aussitôt désigné professeur au Séminaire St-Joseph, où il décéda le 18 juin 1911, âgé de 36 ans.
- 63 — CARBONNEAU, Côme, frère de Rév. Frère Odilon Carbonneau, C.S.V., est né le 3 novembre 1876, du mariage de Léon Carbonneau et d'Elise Lamy. Ordonné prêtre le 21 septembre 1902, fut notamment curé de St-Boniface, Shawinigan de 1930 jusqu'à sa mort survenue le 11 mars 1940.
- 64 — CARBONNEAU, Armand, est né le 6 février 1904, du mariage de Joseph Carbonneau et d'Année Milot. Ordonné prêtre le 8 novembre 1931, il fut curé de St-Romain, Sherbrooke. Il est décédé accidentellement, le 17 octobre 1938.
- 65 — PANNETON, Eugène, neveu de Rév. Frère Joseph Panneton, F.E.C., est né le 15 juillet 1904, du mariage de Pierre Panneton et d'Amanda Bournival. Ordonné prêtre en 1934, il fut désigné vicaire ou aumônier. Il est décédé à Yamachiche, le 6 novembre 1954.
- 66 — LACERTE, Eugène, frère de M. Nérée Lacerte, célibataire, est né le 10 mai 1885, du mariage d'Ernest Lacerte et d'Oliva Béland. Ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus, il fut assigné prédicateur de retraites. Il est décédé à leur résidence de Québec, le 16 mai 1971.

- 67 — VILLEMURE, Eugène est né le 10 mai 1888, du mariage d'Edmond Villemure et d'Emilie Gélinas. Ordonné prêtre en 1912, il passa au diocèse de Los Angeles, Californie, où il desservit diverses paroisses. Il est décédé au Cénacle St-Pierre, Pointe-du-Lac, le 19 février 1972.
- 68 — BELLEMARE, Georges, frère de Dr Roméo-Maxime Bellemare, dentiste, est né le 4 juillet 1898, du mariage de Dr Maxime Bellemare, médecin, et d'Angéline Caron. Ordonné prêtre en 1925, il fut principalement curé à St-Paulin. Il est décédé à Yamachiche, le 10 octobre 1974.
- 69 — CARBONNEAU, Ls-Philippe est né en 1900, du mariage de Wilbrod Carbonneau et de M.-Anne Héroux, soeur de Joseph Héroux d'Yamachiche. Ordonné prêtre à Montréal, le 29 mai 1926, il fut d'abord curé de la paroisse de Ste-Catherine-d'Alexandrie, puis aumônier de l'Hôpital de Verdun. Il est décédé à Montréal, le 28 mars 1971.
- 70 — LEMIRE, Emile cousin de M. Paul Lemire, est né en juillet 1919, du mariage d'Amable Lemire, embouteilleur, et de M.-Lucille Desaulniers. Ordonné prêtre à Montréal, le 26 mai 1945, il est présentement curé à St-Joseph de Bordeaux, Montréal.
- 71 — MILOT, Antonio est né le 6 mai 1900, du mariage d'Adrien Milot, marchand, et d'Anna Héroux. Ordonné prêtre en 1925, il fut principalement curé à St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine. Il était aumônier au Centre d'Accueil de Louiseville Inc., depuis cinq ans, lorsqu'il décéda le 2 septembre 1978.
- 72 — BOURASSA, Philémon, O.M.I., frère de M. Armand Bourassa, est né le 8 janvier 1884, du mariage de Théodore Bourassa et de Philomène A.-Lapointe. Ordonné prêtre des Oblats de Marie-Immaculée, le 1er juin 1912, à Ottawa, il fut prédicateur de retraites. Ancien supérieur-provincial, il est décédé le 6 septembre 1964, à Ste-Agathe-des-Monts.
- 73 — MAILLETTE, Antoni, O.M.I., est né le 31 octobre 1897, du mariage d'Azarie Maillette et d'Année Bellemare. Ordonné prêtre des PP. Oblats Marie-Immaculée, le 19 juin 1932, il fut aumônier des Soeurs Ste-Anne et prédicateur, avec résidence à Lachine, où il est présentement retraité.
- 74 — MEUNIER, Lucien, O.M.I., est né le 24 mars 1906, du mariage d'Ozanie Meunier et de M.-Louise H.-Beaulieu. Ordonné prêtre des PP. Oblats Marie-Immaculée, le 19 juin 1932, il fut d'abord professeur au Scolasticat Notre-Dame, à Richelieu, puis, successivement, prédicateur à la Maison des Retraites-Fermées. Actuellement, il est animateur de pastorale à Ville-Marie, Témiscamingué.
- 75 — ROBERT, Richard est né en 1909, à Yamachiche, du mariage de Lucien Robert, beurrier, et de Joséphine Fortin. Ordonné prêtre à Montréal, le 22 mai 1937, il a assumé, entre autre, la fonction d'aumônier à l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, Montréal.
- 76 — GAUTHIER, Roger, O.M.I., frère de M. Paul Gauthier, est né le 4 septembre 1920, du mariage de Joseph Gauthier et de Corinne Bourassa. Ordonné prêtre des Oblats Marie-Immaculée, le 31 mai 1947, il fut désigné professeur au Collège de

Chambly et prédicateur de retraites. Puis, il fut, tour à tour, directeur à Notre-Dame de la Salette, à Trois-Rivières, secrétaire du T.R.P. Supérieur-Général. Actuellement, il assume la fonction de supérieur à la résidence de Chambly-Bassin.

- 77 — ISABELLE, Roger est né le 6 juillet 1936, du mariage de Philiat Isabelle, maire de la Municipalité de la Paroisse, et d'Eliane Desaulniers. Ordonné prêtre le 13 juin 1958, il fut assigné à la fonction de vicaire à St-Narcisse et à St-Philippe, Trois-Rivières. Promu à la cure de St-Edouard, il anime la catéchèse à la Polyvalente de Louiseville.
- 78 — BOUCHER, Pierre, O.F.M., est né le 25 avril 1930, du mariage d'Arthur Boucher et de Véronique St-Onge. Il est le neveu du Rév. Père Armand Boucher, O.M.I. Ordonné prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs Franciscains, en juin 1957, il fut le dernier prêtre à célébrer la messe dans l'ancienne église, incendiée le 11 juillet 1957. Après un stage d'études en France, il continue à exercer du ministère dans la région de Sherbrooke et Châteauguay.
- 79 — BERGERON, Henri, O.F.M., est né le 23 novembre 1934, du mariage de Gérard Bergeron et de Florence Gélinas. La ferme paternelle est située sur l'ancien « Domaine du seigneur Conrad Gagy ». Ordonné prêtre religieux de l'Ordre des Frères Mineurs franciscains, le 26 mai 1962, il fut principalement appelé à exercer la fonction de vicaire dans le diocèse de St-Jérôme, où présentement ses services sont retenus comme conseiller en éducation chrétienne.
- 80 — VILLEMURE, l'abbé Gabriel est né le 1er mars 1935, du mariage de Sylvio Villemure et de M.-Donia Abran. Ses études classiques terminées, au Séminaire de Joliette, il fut ordonné prêtre par S. E. le Cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, le 6 mai 1967. Après deux années d'études à Paris, il fut assigné vicaire des paroisses de St-Stanislas et Ste-Colette, à Montréal. Actuellement, ce prêtre est curé de la paroisse de Ville Mont-Royal.
- 81 — VILLEMURE, l'abbé Michel est né le 13 octobre 1939, du mariage de Sylvio Villemure et de M.-Donia Abran. Ayant terminé ses études classiques au Séminaire de Nicolet, il fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, le 27 juin 1971. Actuellement, il est désigné vicaire à la cathédrale de ce diocèse et s'occupe principalement de Pastorale.
- 82 — DIAMOND, l'abbé Bernard est né à Yamachiche, en 1936, du mariage de Freddy Diamond et de M.-Blanche Gélinas. D'abord religieux chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, il résolut poursuivre des études en théologie à l'Université de Montréal, qu'il compléta à Ecône, en Suisse. Le 29 juin 1978, il était ordonné prêtre par Mgr Lefebvre.



Village de la Mission

Village de la Mission

## CHAPITRE XV

### PETIT-VILLAGE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

L'histoire du Petit-Village de la Rivière-du-Loup est intégrée à celle de la paroisse d'Yamachiche, écrite par M. l'abbé Napoléon Caron, alors qu'il y exerçait la fonction de vicaire, de 1869 à 1873. Nul, plus que ce prêtre historien, n'a mieux connu l'origine, le peuplement de ce petit bourg et les moeurs de ses habitants. En 1902, étant devenu curé, il les visitera en leur prodiguant sa plus bienveillante attention. Comme introduction à ce récit, nous soustrons de son livre d'histoire, à la page 128, l'extrait suivant :

« Ce rang s'étend le long de la Rivière-du-Loup et a pris le nom de cette rivière. Il se trouve dans le fief Grosbois-Ouest. Un moulin qui a été construit par un nommé Legris, et qu'on appelait en conséquence « Moulin du Gris », a fait surgir un petit village de très chétive apparence, qu'on appelle communément le Petit-Village de la Rivière-du-Loup. Il s'y trouve un assez bon nombre de familles, toutes très pauvres.

« Les habitants de ce petit village forment une caste à part dans Yamachiche. Etant pauvres et éloignés de l'église, ils manquent fréquemment la messe et vivent dans l'ignorance, mais ils ne sont pas méchants. Les jeunes ne vont jamais chercher d'amusements dans les autres parties de la paroisse, mais ils s'amuse fort gaie-ment entre eux. Ils se trouvent heureux dans leurs maisonnettes délabrées, et quand ils sont obligés d'émigrer, c'est toujours avec un déchirement de coeur incroyable. La patrie, pour eux, c'est ce petit coin de terre, et ils l'aiment d'autant plus qu'elle se montre plus avare des choses qui peuvent rendre la vie agréable. Cherchez maintenant à pénétrer le secret de l'amour de la patrie ».

Leur village, étant à mi-chemin entre Yamachiche et Louiseville, ces pauvres journaliers devaient faire le trajet ou en traîneaux tirés par des chiens, ou chaussés de mocassins avec raquettes aux pieds, pour se procurer les comestibles de première nécessité. C'est aussi à l'aide de chiens qu'il rapaillaient dans les terres à bois avoisinantes leur bois de chauffage. Le printemps, ils s'adonnaient à la chasse aux rats musqués, qu'ils piégeaient le long des cours d'eau; ils chassaient également le canard et l'outarde. Ils pratiquaient la pêche au lac St-Pierre, où abondent, entre autres, l'anguille et l'esturgeon. M. Thomas Guillemette dit Blanchet, encore bien connu des personnes âgées, avait une petite habitation au bas de la Petite-Rivière, où il passait l'été à pêcher, en compagnie de son épouse, M.-Louise Hubert; ils avaient toujours du poisson frais à offrir à leur clientèle. Ils échangeaient généralement leurs produits de chasse et de pêche pour la marchandise de magasin. La plupart mariés entre eux, ils faisaient bon ménage. Les plus ambitieux avaient l'avantage de trouver de l'emploi au mou-

lin de Stanton, au moulin de Tourville, dans les chantiers pour la coupe du bois et chez les cultivateurs; mais ils étaient vraiment journaliers. Jadis, les surnoms et les sobriquets étaient nombreux et fort pittoresques; les petits noms d'enfance étaient conservés jusque dans l'âge mûr, et parfois blessants. Aussi, de nos jours, ces surnoms semblent disparaître et ne seront plus avant longtemps qu'un désagréable souvenir.

Dans l'histoire des moulins hydrauliques, établis sur les rivières d'Yamachiche, nous avons décrit le moulin de Stanton qui fut en opération pendant 70 ans, soit de 1837 à 1907. Au cours de son existence, ce moulin fut exploité successivement par six propriétaires, dont le premier est désigné comme étant Moïse Legris, marchand d'Yamachiche. Mais ce n'est qu'en 1862, sous la gérance de John Stanton, que le moulin a connu une expansion considérable et, en conséquence, il devint une source importante d'emplois divers.

D'après le plan cadastral officiel, de 1875, les limites du Petit Village s'étendent sur une longueur de 15 arpents, réparties entre les numéros de lots 1170 à 1152. Les huit premières familles de journaliers, qui s'y établirent, sont les suivantes: Moïse Lefebvre (1170), Calixte Guillemette (1169), Antoine Noël, dit Berton, (1168), Adolphe Milette (1167), Narcisse Milette (1166), Joseph Hubert (1165).

*Note:* Ces six emplacements furent achetés de Calixte Lamy. Vinrent ensuite: Thomas Noël (1161) et Pierre Hubert (1157). Ce dernier lot 1157 fut acquis de François Blias. Quand au lot No 1161, acheté de Sévère Lajoie par Thomas Noël, il présente la particularité de ressembler à un chemin de 22 pieds de largeur, pour aboutir à la Rivière-du-Loup, où, dit-on, se trouvait un chaland-passeur.

Fondé vers 1865, le Petit-Village comptait en 1921 une population de 178 personnes, réparties en 40 familles, ou maisons. Dans le haut du rang, à partir du No 1152, s'échelonnaient 13 familles de cultivateurs. A l'instar d'un village bien constitué, on y relève plusieurs épiciers, entre autres, au lot No 978, dans l'ordre de succession: Charles Blais, Raymond Blais et Antoine Noël; au No 1157: Clodomir Lajoie et Harry Ferron; au No 1162: Hormidas Ferron. Tous ces commerçants exploitaient simultanément leurs fermes. Nous soulignons, à l'occasion, que les résidents de l'endroit sont reconnus grands consommateurs d'eaux gazeuses, mais non de boissons alcooliques. Les femmes de ménage ont la réputation d'être propres et soigneuses; elles accomplissent du beau travail lorsqu'il s'agit du lavage des intérieurs de maisons, pour le service des étrangers. On rend également hommage aux sages-femmes de cette région pour l'aide très appréciée qu'elles ont constamment apportée aux mères de famille à accoucher; elles avaient recours à un médecin que pour les accouchements difficiles. Les accoucheuses les plus connues, à une époque déjà lointaine, sont Mme Thomas (Blanchet) Guillemette, née M.-Louise Hubert, et Mme Moïse Milette, née Angéline Lefebvre. Les curés d'Yamachiche, dans leur rapport à l'évêque, ont toujours exprimé leur satisfaction à l'égard des sages-femmes, dans leur rôle délicat d'accoucheuses à domicile.

Nous ne pouvons raconter l'histoire de ce milieu singulier sans évoquer l'heureuse mémoire de M. Clodomir Lajoie, qui est reconnu l'insigne bienfaiteur et soutien de ses protégés. Né le 17

juillet 1861, du mariage de Sévère Lajoie et d'Emilie Ferron, il épousa, en 1891, M.-Céline Deveau. Homme petit de taille, au tempérament nerveux, mais grand de coeur et d'esprit, il fit beaucoup pour ses concitoyens de la concession du Village de la Rivière-du-Loup. Conscient de leur état de pauvreté et de leurs misères, il les représenta longtemps aux affaires municipales, scolaires et sociales; il leur consacra toutes ses activités. Sa façon singulière de prononcer le mot « lorsse que », pour lorsque, incitait les taquins à le surnommer de ce patois. « Lorsque » les dames charitables de la paroisse récupéraient du linge usagé, ou que la société St-Vincent-de-Paul disposait de provisions en victuailles, M. Clodomir ne tardait pas à aller distribuer ces dons de charité aux plus défavorisés de son milieu. C'est grâce à son initiative que l'ancienne école, sise au No 1142, fut transportée au mars 1910, sur l'emplacement actuel, désigné par la partie de lot No 1156. Cette portion de terrain, mesurant 42 pi. sur 90 pi., fut acheté de M. Hormisdas Ferron, au coût de \$75. Les frais à payer pour cette construction sont déterminés dans l'extrait du procès-verbal suivant :

« Le 13 mars 1910, une assemblée fut tenue pour permettre à la Fabrique de contribuer, pour une somme de \$800, à la construction d'une école, au Petit-Village de la Rivière-du-Loup, sachant que le Gouvernement promet y souscrire un montant de \$500, pour la dite construction. Cette allocation est faite à la demande de M. le curé N. Caron et du commissaire Clodomir Lajoie, parce que les familles du Petit-Village sont dans l'impossibilité d'y contribuer et que la Commission scolaire ne peut légalement les y obliger. (Signé) Cyrillus Bourassa, prés. et Raoul Pellerin, secrétaire ».

C'est aussi à l'instigation de M. Clodomir Lajoie que la messe dominicale sera célébrée à l'école de cet arrondissement, à partir du 15 mars 1924. L'anecdote suivante en rappelle le fait historique : « Lorsque », au cours de l'hiver 1924, Messieurs les vicaires Hervé Matteau et Ernest Jacob visitaient officiellement l'école de l'endroit, M. l'abbé Matteau s'adressa au commissaire Lajoie, en lui disant, pour badiner : « Vous devriez avoir votre église ici et me demander comme curé, parmi vous ». Le commissaire prit cette idée au sérieux et se rendit bientôt rencontrer le curé, Mgr N. Caron, pour le prier d'avoir la messe à l'école, avec un prêtre-desservant. Le bon Curé, en toute discrétion, alla rencontrer, à son tour, son Evêque, en lui faisant part de la demande incidente de son paroissien. Le soir, les deux vicaires se rendirent à la gare du C.P.R., pour aller à la rencontre du vieux Pasteur, de 78 ans, qui devait descendre du train. Quelle ne fût pas leur surprise de recevoir leur Curé, portant précieusement un lourd colis ! C'était une pierre d'autel, pour permettre aux résidents du Petit-Village de bénéficier du service religieux, à leur école-chapelle. Plus tard, le 14 mars 1924, M. l'abbé Ernest Jacob s'y rendait en voiture à traction animale pour conférer le sacrement de Pénitence. Lorsque M. le Vicaire arriva à la première maison du rang, il se forma une procession de fidèles, qui grossit successivement jusqu'à l'école. Il entendit les confessions dans l'après-midi et le soir. Il fut reçu avec joie et le commissaire Lajoie eut l'insigne honneur de le recevoir à souper. Le lendemain, dimanche, M. l'abbé Ernest Jacob célébra la première messe à l'autel portatif de l'école. Le nom de « Petit-Village » fut changé, ce jour-là, en celui de « Village de la Mission », au grand plaisir des habitants du rang.

Par la suite, des deux vicaires se partagèrent la tâche en allant tour à tour, célébrer la messe à tous les quinze jours. Dans l'accomplissement de ce ministère, M. le vicaire Jacob couchait à la Mission, chez M. Clodomir Lajoie, commissaire et sacristain, et prenait le dîner du dimanche chez M. Forest-T. Ferron, à la maison de brique du voisinage. L'année suivante, à la nomination de M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, à la cure de la paroisse, M. le vicaire H. Matteau dut quitter la paroisse pour aller à St-Pierre de Shawinigan. A partir de ce moment, M. l'abbé Jacob a continué, seul à exercer du ministère à la Mission, jusqu'à son départ d'Yamachiche, en 1932. Ce dernier fut alors remplacé par M. l'abbé Gérard Baril, durant une période de cinq ans. De 1937 à 1945, M. l'abbé Paul S. de Carufel est nommé vicaire administrateur et il refuse d'aller à la Mission, prétextant qu'il a peur des chiens et de faire le trajet en voiture à cheval. Au cours de ce laps de temps, M. le curé de Carufel devra s'acquitter de ce ministère, en s'y rendant une fois par mois, environ. Nous devons signaler que c'est M. l'abbé Jacob qui a fait installer la première cloche à la chapelle de la Mission, dont la bénédiction eut lieu trois mois après son départ, le 5 juin 1932 à 2h30.

M. l'abbé Lionel Dubois, étant nommé vicaire à Yamachiche, le 13 octobre 1945, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel lui confie aussitôt le ministère du Village de la Mission; il exercera cette fonction pendant près de vingt ans, en s'en acquittant avec beaucoup de dévouement. A toutes les deux semaines, il s'y rend, en voiture de location, pour entendre les confessions et célébrer la messe.

En septembre 1953, à la demande de Mgr Georges-Léon Pelletier, il prend en mains l'administration spirituelle et matérielle de cette desserte, en inscrivant dans un registre un compte des recettes et des dépenses. L'année précédente, il y avait eu agrandissement de l'école, pour doubler en profondeur la surface de plancher, pour mesurer dorénavant 30 pi. sur 60 pi. Puis, le 9 août 1954, la Commission scolaire achètera de M. Gérard Ferron un surplus de terrain, égal au double du premier, soit 42 pi. sur 180 pi., pour le prix de \$200. Ces améliorations furent réalisées, sous la présidence de M. Jos. Lesieur, assisté du secrétaire, M. Oscar Leclerc.

Après la fermeture de cette école, en raison de la centralisation, la Fabrique achetait de la Commission scolaire cet immeuble, au prix de \$1 000. le 21 septembre 1964. Mais, à la suite de l'intervention opportune de M. le vicaire Dubois, la Commission scolaire consentit à remettre cette somme à la Fabrique, pour être appliquée aux travaux de rénovation de la chapelle. Tout le travail fut exécuté en corvée, à l'exception du menuisier, M. Réal Lamy, qui dirigeait les travaux, dont le coût total n'excéda pas \$3 400. Enfin, on procéda à l'achat d'une cloche « Paccard », qu'on installa aussitôt au clocheton; son poids, fut de 350 livres, elle est payée \$350.

Cette école, transformée en chapelle permanente, fut bénite le 27 décembre 1964, par Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières. En voici le reportage du journal *Le Nouvelliste* :

« Ce matin, pour continuer la période de Noël, un événement heureux vient de se passer dans cette chapelle. Cette demeure de Dieu que nous avons bénite sera une maison de famille où vous pourrez vous recueillir pour trouver une force qui vous permettra de combattre toutes les embûches et ainsi vous guider vers un plus grand bonheur ». C'est en ces termes que S. E. Mgr G.-L. Pelletier s'adressait à la nombreuse assistance qui remplissait la nouvelle chapelle permanente de la Mission à l'occasion de la bénédiction de celle-ci. De plus, le pasteur du diocèse a officié à la sainte messe et a distribué la sainte communion aux fidèles. Dans le sermon prononcé à cette occasion, il a laissé voir toute la joie qu'il ressentait en bénissant ainsi ce temple qui devient le huitième d'Yamachiche. « En ce dimanche, dit-il, où j'ai la grande joie d'être au milieu de vous, je veux vous dire tout l'attachement profond que j'ai pour vous. Cette chapelle devra intensifier une pratique plus ardente de la religion. Dieu est maintenant au milieu de vous, d'une façon plus tangible, mais vous devez venir le visiter le plus souvent possible, pour communier aux grâces qu'il vous donne. Je vous invite donc à améliorer votre société. Si un jour il sortait des vocations sacerdotales d'ici, nous aurions la grande joie de constater que vous vous êtes réellement donnés à Dieu, lui qui vient s'installer parmi vous ».

Le 4 février 1965, Mgr Pelletier nommait officiellement M. l'abbé Lionel Dubois curé à St-Gérard-des-Laurentides. A cette occasion, toute la population se réunissait au sous-sol de l'église pour exprimer sa vive reconnaissance à cet apôtre infatigable et lui offrir ses félicitations et ses vœux de bonheur tout au long de son nouveau ministère auprès des âmes. En cette circonstance, chants, musique et adresses furent exécutés dans la plus franche cordialité. Dans un geste de gratitude, une magnifique bourse de \$1 000, lui fut offerte pour le soutien de ses oeuvres. Ce n'était pas la première fois que les paroissiens d'Yamachiche rendaient un vibrant hommage d'affection et de reconnaissance envers ce prêtre au zèle inlassable, dont l'amour pour les pauvres a marqué la carrière sacerdotale parmi nous. Ainsi, en octobre 1950, à l'occasion de l'Année Sainte 1950, on lui offrait une bourse pour défrayer les frais de son voyage pour Rome, et représenter la paroisse aux fêtes de la Proclamation du Dogme de l'Assomption de Marie, et de la béatification de la Vén. Marguerite Bourgeoys.

Note: M. l'abbé Lionel Dubois est décédé, le 21 février 1972, à l'âge 59 ans, alors qu'il administrait la cure de Ste-Flore. Lors de la célébration du 50e anniversaire de la fondation de la Mission, il aurait certainement été l'un des premiers invités d'honneur, lui qui est considéré l'insigne bienfaiteur de cette oeuvre magnifique. Mais son bon Père du Ciel lui a sans doute permis le bonheur de contempler le fruit de son apostolat.

Le Comité de la Chapelle du Chemin de la Rivière-du-Loup, sous la présidence de M. le curé J.-N. Montour, publiait une invitation cordiale, datée du 5 juillet 1974, à une célébration eucharistique, présidée par Mgr Georges-Léon Pelletier, le 21 juillet à 11 heures. « Dans la reconnaissance nous voulons souligner le 50e anniversaire de la première messe, célébrée dans ce milieu. Nous comptons, écrivait-il, sur votre présence pour magnifier avec nous le Seigneur pour tant de grâces et de bienveillantes délicatesses ».

« 50e anniversaire de la desserte de la Mission » (21 juillet 1974) : — Le reportage suivant est extrait de L'Echo de Louise-

ville : « Le cinquantième anniversaire de la fondation religieuse de la Mission d'Yamachiche a donné lieu à d'importantes cérémonies religieuses, en face du temple local. La majorité de la population de la Mission, petit village sis à 4 milles de la municipalité d'Yamachiche s'était donné rendez-vous afin de célébrer comme il se devait ce 50e anniversaire. La chapelle de la Mission avait été décorée, pour la circonstance, par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, aidées de plusieurs bénévoles, qui avaient mis tout en oeuvre afin de faire un éclatant succès de cette célébration liturgique.

« Après avoir inauguré la chapelle permanente, le 27 décembre 1964, Mgr Pelletier revient pour y célébrer un anniversaire historique. Cette deuxième présence aura permis de souligner le travail accompli, entre autres, par MM. les abbés Jacob et Dubois, vacataires, qui y laissent d'excellents souvenirs. C'est grâce à leur grand dévouement que les résidents de la Mission ont pu être considérés comme des paroissiens à part entière et être reliés au reste du diocèse. Mgr Pelletier, en prononçant l'homélie, a souligné que les humains oublient souvent la présence de Dieu dans nos vies qui fait que nous devons nous aimer les uns les autres. Sa présence est absolument nécessaire pour donner à nos vies (un sens spirituel) en cette période où le matérialisme prend une importance démesurée ». En prononçant l'homélie, il y avait à sa droite l'abbé Chs-Eugène Plourde de Trois-Rivières, et à sa gauche le curé d'Yamachiche, l'abbé Jean-Noël Montour, le Père Lucien Meunier, O.M.I. et le chanoine Ernest Jacob, ex-curé.

A la suite des événements que nous venons de rappeler, nous constatons avec plaisir que cette portion des paroissiens d'Yamachiche a beaucoup évolué, que les gens se plaisent à vivre dans leur patelin, où les profondes misères d'autrefois sont disparues. A l'instar des autres centres, ils profitent depuis 1966, de chemins modernes avec lumières de rues; de nouvelles maisons se construisent. Leurs sports : piste de courses et motoneiges, sont bien organisés et frappent l'attention des voyageurs. Les salles de la chapelle servent de lieu de rencontres aux dames et aux messieurs qui savent s'occuper à des oeuvres utiles et s'entraider mutuellement.

Fête-Dieu

11510-11517

## CHAPITRE XVI

### « Procession du Très-Saint-Sacrement, en voitures, à la Fête-Dieu, le 13 juin 1915 »

Pendant deux années consécutives, 1914-1915, M. le Chanoine Napoléon Caron, curé d'Yamachiche, fit exécuter, à l'occasion de la Fête-Dieu, des processions du Très-Saint-Sacrement, en voitures à traction animale. Ces impressionnantes démonstrations religieuses se sont déroulées à la grande satisfaction de son pieux et zélé promoteur. Le plus étonnant est de songer qu'un cortège de deux cent cinquante voitures ait pu, sans encombre, sans trop de poussière, sans accident, avec un ordre parfait, sur un parcours d'environ sept milles respectivement, faire le trajet d'une marche processionnelle.

Ces pittoresques processions évoquaient le souvenir des fêtes du Moyen-Age, où le peuple de la vieille France associait à ses hommages sacrés, les hommages profanes de ses humbles compagnons de travail, les animaux domestiques. Les témoins de ces pieuses calvacades yamachichoises n'ont, sans doute, pas tout évoqué ces coutumes antiques, mais le plus grand nombre ont remarqué l'allure tranquille des chevaux, saisis par un vague instinct de respect envers le Roi de la Création. Ce trait particulier, d'une procession du Saint-Sacrement, en pleine nature, mérite d'être noté.

A la suite des détails de cette solennité, il convient de souligner la participation des fidèles et d'exalter leurs heureuses rivalités de zèle à pavoiser tout le parcours par de brillantes décorations, à orner de verdure, de banderoles aux couleurs éclatantes, où le goût le plus exquis avait présidé à l'ornementation des reposoirs et des arcs de triomphe fleuris. Dans ce long défilé de voitures à traction animale, toutes pavoisées également, on signale, entre autres, la voiture fleurie des Enfants de Marie, le carrosse or et blanc du dais et toutes les voitures qui portaient des bannières. A tout cela, ajoutons la partie musicale remplie par des chœurs de chant, qui groupés de distance en distance, firent entendre alternativement tout le long de la voie sainte un concert de cantiques de louanges à Jésus-Hostie.

En 1914, la procession du Très-Saint-Sacrement avait eu lieu en direction de la Grande-Rivière, où des reposoirs et des arcs de triomphe avaient été érigés à la Petite-Rivière, à la manufacture Delfisle, à la Rivière-aux-Glaives et au Faubourg. A toutes ces stations, le prêtre a répété l'impressionnante cérémonie de la bénédiction du T. S. S., dont l'hostie eucharistique était constamment exposée dans l'ostensoir, à l'adoration des fidèles. A chacune d'elles,

il a présidé aux prières de la foule pour rendre hommage au Seigneur Dieu et implorer ses divines bénédictions sur toutes ces familles prosternées dans un geste d'adoration.

Compte rendu de la PROCESSION DU SAINT-SACREMENT, réalisée le 13 juin 1915 et raconté par M. le curé N. Caron : « Comme l'année dernière nous avons fait la Procession du S. Sacrement en voiture; mais cette fois nous l'avons faite dans la partie nord-ouest de la paroisse.

Voici l'ordre de cette procession qui a été des plus édifiantes : 1° la Croix de Procession placée devant la maison de M. Victor Descôteaux (Mme Vve Cécile Descôteaux), précédant les voitures du Canton; 2° l'ancienne Bannière de Sainte-Anne, placée devant la maison de M. Honoré Beaudoin, suivie des voitures des deux Acadies et du Grand-Ruisseau; 3° la nouvelle Bannière de Sainte-Anne, placée à l'entrée du chemin qui passe près de la Salle Publique, suivie des voitures de Vide-Poche; 4° le Drapeau des Artisans, placé devant la maison de M. Edmond Doyon, suivi des voitures de la Rivière-aux-Glaises; 5° le Drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur, placé à l'entrée de la rue des Chars, suivi des voitures des Petites Terres. Puis, au centre de la Procession, suivirent les quatre carrosses; des six anges, du Saint-Sacrement, deux chantres et deux servants vêtus de surplis, les chantres de l'orgue. 6° la Bannière de la Congrégation Notre-Dame, placée près du Couvent, suivie des voitures de la Petite-Rivière; 7° la Bannière des Enfants de Marie, placée devant la maison de M. David Brisson, suivie des voitures de la Grande-Rivière; 8° la Bannière de l'Hospice de la Providence, placée à l'entrée de la rue du Milieu, suivie des voitures du Village; 9° le Drapeau de Carillon-Sacré-Coeur, placé à l'entrée du chemin du Canton, suivi des voitures du Petit-Village.

Les Vêpres furent chantées à deux heures, et les cloches du Magnificat étaient le signal donné aux voitures d'aller prendre la place qui leur était assignée. Et, à trois heures, les cloches sonnèrent de nouveau; le Saint-Sacrement se mit alors en marche, au chant du Pange Lingua. Quand on fut arrivé à l'extrémité du grand trottoir de bois, les marguilliers montèrent dans le carrosse avec le Dais. Le Curé, portant l'Ostensoir, monta à son tour, et le déposa sur une colonnette placée tout exprès, et de ses deux mains couvertes du voile, il tenait fermement le pied de l'Ostensoir. Il resta debout par respect pour le Saint Sacrement, pendant les trois heures que dura la procession. Les chantres montèrent aussi dans leurs voitures et ils cessèrent de chanter pour le moment.

Les élèves de la Congrégation, toutes vêtues de blanc, s'étaient placées en amphithéâtre devant leur maison, dès le chant du Pange Lingua terminé, elles entonnèrent d'une voix forte et mélodieuse un cantique au Saint Sacrement. Le spectacle de ces enfants et leurs chants inspirés avaient quelque chose de céleste, et firent couler des larmes d'attendrissement de bien des yeux. Les orphelines de l'Hospice formaient aussi un chœur; elles s'étaient placées près de la voie, et quand le Saint Sacrement passa près d'elles des voix douces et pieuses chantaient ;

Ne vois-tu pas mon âme,  
Sous le dais solennel,  
Ces clartés, cette flamme ?  
C'est lui, c'est l'Éternel !

Quoi! Jésus sur la terre !  
Quoi! Jésus en ce lieu!  
Ineffable mystère!  
Mon Dieu! Mon Dieu! Mon Dieu!

Puis la procession défile dans la Grand-Rue. On cesse d'entendre les accents des Orphelines, mais voilà que d'autres notes arrivent à nos oreilles : ce sont les Enfants de Marie, qui chantent sur la galerie de M. Ernest Lacerte. Elles disaient avec conviction : « Nous t'adorons, ô radieuse Hostie ». Et Jésus, sans doute, bénissait ces aimables adoratrices. Nous tournons près de la maison de M. Ernest Lacerte, pour monter vers Vide-Poche. Le chemin est tortueux, mais toutes les maisons sont ornées. La Grand-Rue offrait quelque chose de plus riche, mais la bonne volonté, le désir de glorifier Jésus paraît partout. Nous allons traverser le chemin de fer, quand les sons d'un beau cantique commencent à se faire entendre : Les Dames Tertiaires, réunies chez M. Joseph-Frs Boucher, célèbrent à leur tour les bontés et les grandeurs du Dieu de l'Eucharistie.

Nous voilà dans la route solitaire de Vide-Poche. Nos vaillants chrétiens l'ont balisée, chose qui ne s'était pas faite, dit-on, depuis 1855. On la balisa alors en l'honneur de Mgr Cooke, qui faisait sa première visite pastorale à St-Sévère. On l'a balisée d'abord pour le serviteur, aujourd'hui on la balise pour le Maître lui-même. Jésus ne doit pas rester un instant sans hommage, et nos chantes se mettent à chanter les hymnes liturgiques. Au milieu de la verdure, sur ce chemin solitaire, ces hymnes paraissent d'une beauté singulière.

Nous approchons de la maison de M. Lucien Milot : nos chantes s'arrêtent, car on entend des voix mâles qui chantent dans un bel enthousiasme : « Nous voulons Dieu, c'est notre père; nous voulons Dieu, c'est notre Roi ». Chantez, bons Canadiens, Jésus est bien votre roi, et voyez : il vient à vous plein de mansuétude. Chantez, cela vous convient. On a ajouté une strophe à ce cantique : « Nous voulons Dieu, divine hostie, sois notre pain de chaque jour; nous t'acclamerons à l'envie, nous t'adorons avec amour ».

On aperçoit de loin le Reposoir de Vide-Poche : il est sur le coteau, devant la maison de Madame Olivier Desaulniers (Lucien Lamy), et là aussi un choeur puissant chante les louanges de Jésus. On chante :

« Jamais tu n'en pourras trop faire,

« Tu n'en feras jamais assez... »

Et l'on a fait beaucoup à Vide-Poche : vaste reposoir en verdure, surmonté d'une petite coupole, trottoirs couverts de tapis, pour monter au reposoir. Les six anges sont venus se mettre en avant : quatre marchent les mains jointes, et deux jettent des fleurs devant le Saint-Sacrement, qui monte majestueusement le coteau. Les marguilliers portent le dais et un servent encense. Les chantes de l'orgue chantent le *Tantum ergo*. Puis le prêtre parle au nom

de Jésus, il bénit Vide-Poche, félicite les habitants de leur esprit de foi, rappelle les exemples des ancêtres et engage la population actuelle à suivre les beaux exemples qui lui ont été donnés. On redescend le coteau et la procession se met en marche. Le choeur de Vide-Poche reprend le chant de son cantique. Nous sommes maintenant dans la route qui mène à l'Acadie. Il semble que le silence va se faire, mais dans leurs voitures, nos chantres sont toujours prêts : ils reprennent les chants liturgiques. Le Benedictus, le Magnificat retentissent tour à tour dans ces champs qui n'ont jamais rien entendu de semblables. Les petits oiseaux se mettent bientôt de la partie : *Benedicite omnia opera Domini Domino*. Nous passons deux côtes, et l'Acadie nous apparaît comme un pays enchanté. Le reposoir, un travail superbe, est au coin de la route, devant la maison de M. Thomas Grenier (Clovis Héroux). Nous sommes encore loin, et déjà la brise nous apporte ces paroles significatives :

« O Jésus, nous le jurons tous,  
« Nous n'aimerons jamais que vous.

Comme le reposoir est assez proche du chemin, les marguilliers ne descendent pas le dais. Le prêtre, précédé des anges et, accompagné des servants, va placer le Saint-Sacrement sur le riche trône qui lui a été préparé. La population de l'Acadie est joyeuse : elle reçoit la visite la plus sainte et la plus grande qu'elle pût espérer : Dieu lui-même est son hôte, et il s'arrête complaisamment pour recevoir ses hommages. On chante le *Tantum ergo*, et le prêtre ayant pris l'Ostensoir et s'étant tourné vers le peuple pour le bénir, adresse d'abord quelques paroles au nom du Dieu qu'il tient dans ses mains. Il rappelle que les Acadiens furent chassés de leur beau pays, en haine de leur foi catholique. Ne pouvant se décider à vivre dans un pays protestant, un groupe de ces exilés s'en vint à Yamachiche pour se créer une nouvelle Acadie. Cette terre, ajouta-t-il, arrosée des sueurs des Acadiens fidèles, est véritablement une terre sainte, et je la bénis d'une bénédiction spéciale.

Le divin Hôte alors remonta dans son carrosse, et la procession se remit en marche, en suivant le rang de l'Acadie. Toutes les maisons étaient pavoisées et à quelque distance du reposoir, chez M. Thomas Beaulieu (Ozanie Meunier), il y avait un choeur qui chantait le Magnificat.

En quittant l'Acadie, nous nous trouvons dans un champ et les hymnes liturgiques commencent de nouveau à retentir. La première maison que nous rencontrons, celle de M. Maxime Ferron, est la plus ornée que nous ayons encore rencontrée. Comme nous entrons ici dans le rang du Petit-Village, on voit que Jésus eucharistique y est le bienvenu. La maison de M. Forest Ferron offre un joli coup d'oeil, et surtout on y entend les harmonies d'un choeur de chant. Nous entrons au coeur d'une petite ville que forment les pauvres, en cet endroit : toutes les maisons ont été blanchies à la chaux, et il y a profusion de pavillons en papier de soie ; on expose les images pieuses, les statues, etc. Le Petit-Village fait un véritable triomphe à Notre Seigneur. Le reposoir en verdure est simple, mais de très bon goût. Quatre petites filles représentent des anges adorateurs. On a fait avec de la mousse des bois un

moelleux tapis qui s'étend jusqu'au reposoir. Et le chant n'a pas manqué non plus, à ce reposoir : deux automobiles ont transporté ici les charmants petits chanteurs et chanteuses de l'école du Canton, avec Mlle Aldéa Trahan, leur maîtresse, et ces voix enfantines ont plu à tout le monde.

Quand M. le Curé se tourna vers le peuple pour donner la dernière bénédiction, il dit à peu près ces paroles : Ecoutez, c'est Jésus qui vous parle par ma bouche. Il m'est très agréable de venir me reposer quelques instants au milieu de vous, car les pauvres sont mes amis. Quand j'ai pris la forme humaine et que j'habitais sur la terre, j'ai voulu être pauvre. Je n'avais pas même où reposer ma tête. Ma demeure fixe, en cette paroisse, c'est l'église. Je vous invite à venir m'y visiter. Je vous comblerai de mes faveurs, car vous êtes mes amis. Si vous trouvez difficile de vous rendre à l'église, souvenez-vous des exemples que je vous ai donnés. Quand j'habitais Nazareth, j'allais à toutes les grandes fêtes du temple de Jérusalem, et il me fallait pour cela faire trente lieues à pied. Faites donc quelques sacrifices pour vous rendre auprès du saint Tabernacle, vous serez largement récompensés. La bénédiction fut donnée et la procession défila dans le Petit-Village.

Nos chantres exécutèrent quelques hymnes, mais ils durent s'arrêter bientôt : au débouché de la route du Petit-Village, sous le bocage de M. Esdras Lamy, un chœur d'hommes exécutait le Magnificat avec un entrain superbe. Nous voici donc sur le chemin des Petites-Terres : ici c'est la richesse unie à un grand esprit de foi. On entendait encore quelques sons du Magnificat, quand on commença à entendre les accents du chœur du reposoir qui se trouvait chez M. Edmond Ferron (Raymond Ferron). Les habitants des Petites-Terres, tous gens très à l'aise, voulaient que ce fut l'expression de leur foi et de leur amour pour Jésus : il devait donc nécessairement être beau. C'était le plus riche et le plus artistique de la Procession. Jusqu'à la nuit, les visiteurs se succédèrent pour l'admirer. Au moment de la bénédiction, Jésus, par la bouche de son prêtre, appela les Petites-Terres, le « rang des Pacifiques ». Puisse ses habitants mériter toujours un si beau titre !

La procession s'étant remise en marche, on ne fut pas longtemps sans entendre de nouveau la voix aimée des Enfants de Marie. Elles s'étaient transportées chez M. Charles Gélinas (Jean-Louis Dupont), et pendant tout le cours de la procession, elles exaltèrent les tendresses de Jésus dans l'Eucharistie. A l'endroit où la Procession prenait le chemin de l'église, sur la galerie de M. Origène Bellemare, les écoliers des Frères chantaient : « Adorons tous un Dieu si plein de charmes ». Ce fut l'un des morceaux les plus goûtés. Les voix d'enfants réussissent facilement à plaire. Un peu plus loin, sur la galerie de M. Onésime Panneton (Mme Paul Bergeron), un chœur de Dames, formé par Mme Fortunat Côté, chantait un beau cantique de l'abbé Gravier. Enfin, les élèves du Couvent de la Congrégation, qui avaient chanté avec tant de succès au départ de la Procession, chantaient un autre cantique à notre retour, et fermaient ainsi l'intéressante série des chœurs.

Le carrosse du Saint-Sacrement s'arrêta au bout du trottoir de l'église : la Croix de procession avec les deux acolytes, et un

bon nombre d'enfants de choeur en surplis, nous attendaient. Nos deux chantres et les deux servants qui nous avaient accompagnés pendant la procession s'unirent à ce groupe. Les marguilliers portaient le dais, et nous nous avançâmes ainsi vers l'église. On entonna un Te Deum, qui fut chanté avec enthousiasme. Le Tantum ergo vint ensuite et fut suivi d'une dernière bénédiction. On chanta quelques strophes du Credi, et la grande Procession de 1915 avait pris fin.

Nous étions partis à 3 heures et l'Angélus commençait à sonner quand nous arrivâmes près du Couvent. Nous avons parcouru trois lieues et demie. Sur ce long parcours, nous n'avons pas remarqué une seule maison qui ne fut ornée de quelque manière. Il y avait quatre reposoirs. Toutes les voitures de la paroisse portaient des pavillons. Le carrosse du S. Sacrement avait été orné par les Soeurs de la Providence ».

(Signé) N. CARON, Ptre-Curé.

Funérailles et cimetière

Fundamentals of Cinema

## CHAPITRE XVII

### FUNERAILLES ET CIMETIERE

Le SALON FUNERAIRE OMER ST-LOUIS & FILS, LTEE : — La présentation de ce sujet peu réjouissant, mais d'une importance particulière, nous fournit l'occasion de parler de la sépulture des défunts et des usages traditionnels qui s'y rattachent. Pour en faciliter l'étude historique, nous l'avons réparti en quatre sous-titres distincts.

En préliminaires, nous rappelons que la mort demeure le mystérieux sort qui nous est réservé, mais que la vie moderne tente d'atténuer ce qu'elle a de plus lugubre, pour nous inviter plutôt à diriger nos pensées vers l'espérance chrétienne. Réfléchissons sur ce qui se passait autrefois, comparativement à ce qui se produit de nos jours. Exposés dans la soie, entourés de ravissants tributs floraux dans un luxueux salon mortuaire, les restes mortels de nos défunts retrouvent dans leur élégant cercueil des apparences de vie, telles qu'on les croirait simplement endormis.

a) *Un enterrement* : — Il n'y a pas très longtemps, c'était bien différent. Prenons, comme exemple, le décès de François Pellerin, modeste cultivateur du rang de la Grande-Acadie, marié à Elzire Trahan, tous deux de descendance acadienne, qui n'eurent pour enfant qu'un fils adoptif, Victor Pellerin. Muni des secours spirituels de l'Eglise, M. Frs Pellerin rendait sa belle âme à Dieu, le 6 décembre 1906, en présence de son épouse et de son garçon. Aussitôt, on s'empressa d'aviser la cure pour faire sonner les glas et s'entendre sur les modalités des obsèques. Des faire-part de décès, aux larges lignes noires, et des télégrammes furent adressés aux proches parents. Puis, on se rendit chez l'entrepreneur de pompes funèbres, M. Jos. Hélie, pour l'achat d'un cercueil drapé d'une étoffe noire, en provenance de la firme Girard et Godin, Ltee. Dans l'intervalle, le directeur des funérailles se rendit à la résidence du défunt pour l'exposition du corps sur « les planches » et la décoration du salon. Une draperie noire lamée d'or, un grand crucifix, deux candélabres avec cierges allumés et une boucle de ruban fixée à la porte d'entrée composaient ce sombre décor. Acculé à cet écran, on avait dressé, sur des chevalets, un long panneau recouvert d'une ample couverture, aux plis tombants. C'est sur cette espèce de grabat qu'on exposa la dépouille mortelle, au pied de laquelle on plaça un bénitier, avec eau bénite et goupillon. A cette époque, on n'embaumait pas les morts. Après une toilette convenable, pour les conserver à la maison, dans un local frais, on usait de certains expédients : chaux, sel, et malgré tout, ces précautions ne s'avéraient pas toujours un succès. Ayant ainsi revêtu la pauvre dépouille de ses habits du dimanche, on l'exposa sur « les planches », « en chapelle ardente », selon l'expression populaire. Cette ancienne coutume de garder à la maison les restes

mortels de nos défunts, pendant deux ou trois jours, a toujours été considérée comme une marque d'affection, en dépit des inconvénients qu'elle comportait. Le soir, la demeure du défunt voyait arriver parents, voisins et amis pour passer une partie de la nuit avec la famille éprouvée. A l'occasion de ces réunions de sympathies, appelées « veillées au corps », on disait le chapelet, on racontait des histoires, on acceptait de manger et de boire pour tenir le coup; toutes les larmes n'étaient pas toujours de douleur, car bien souvent, il s'y trouvait des conteurs d'aventures qui avaient le don de faire vite passer des larmes aux sourires.

Suivant l'ordre chronologique, nous arrivons au jour des funérailles, où le corps sera transporté à l'église. Comme le trajet est d'environ deux milles, à 8 h. du matin, on voit arriver l'imposant corbillard tiré par deux chevaux, couverts de crêpe noir avec glands et conduits par l'entrepreneur Hélié. On en retire le cercueil vide pour le transporter à la chambre mortuaire, où y dépose avec respect la dépouille mortelle d'un très estimé vieillard de 81 ans. De retour au corbillard, le directeur invite les proches parents, vêtus de noir, à prendre place dans les voitures à traction animale, à la suite de celles des porteurs, auxquelles s'ajoutent les participants. Puis, le long cortège, lent et silencieux, se met en marche par un chemin peu carrossable en cette saison de l'année, où la neige a déjà fait son apparition. Quel spectacle contrastant! Les jolis attelages de chevaux portaient le deuil comme tout le monde et semblaient être conscients de la gravité du moment. A l'église, tout est prêt pour les obsèques: les fenêtres sont masquées, les colonnes sont plaquées de tentures où apparaissent des anges avec trompettes, de longues banderoles surplombent la nef, les autels sont parés de garnitures lamées or avec larmes, sans compter divers autres motifs rappelant des sentences sur les fins dernières. L'intérieur de l'église serait plongé dans l'obscurité si l'on n'y allumait les cierges et les lampes à gaz, installées depuis l'année précédente par la Canadian Gas and Oil Co. Au milieu de l'allée centrale, près de la crypte de Ste-Eutychiane, est dressé l'imposant catafalque, avec ses deux rampes de cierges flamboyants.

Mais, du clocher, le bedeau Gagnon, qui a vu apparaître la tête du convoi, donne aussitôt le signal, et les cloches, qui savent éventuellement émettre des sons de tristesse, se mirent en branle pour ne s'arrêter qu'à l'entrée du cercueil dans l'église. Arrivée à l'intérieur, un prêtre accueille la dépouille mortelle pour accomplir la cérémonie, appelée « la levée du corps », tandis que les gens prennent place dans le temple. Les parents, les personnes désignées à la collecte et les porteurs occupent les premiers bancs, de chaque côté du catafalque. Le cercueil étant placé sur cette estrade, on le recouvre d'un large drap, lamé or en forme de croix; puis, l'on remet en place les rampes de cierges allumés. La messe fut célébrée par M. l'abbé Epiphane Brunelle, assisté de MM. les abbés Hyacinthe Trahan et Philippe Lesage, tandis que M. l'abbé N. Caron, curé de la paroisse, était présent à son prie-Dieu. Le chœur de chant d'Yamachiche exécuta la messe des Morts de Yon. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Napoléon Pellerin, Adem Pellerin, Josué Pellerin, Jean-Bte Pellerin, P.-Napoléon Pellerin et Téléphore Pellerin. La collecte fut faite par les beaux-frères du défunt: MM. Edmond et Onésime Trahan. Conduisait le deuil, M. Adélard Bettez, accompagné de Mlle M.-Anna Pellerin, fille de M. et Mme Victor Pellerin. Ont signé l'acte de sépulture: M.

Napoléon-P. Pellerin et M. l'abbé Epiphane Brunelle, célébrant. La sépulture eut lieu au cimetière paroissial, dans le lot des ancêtres; le cercueil, étant déposé au-dessus de la fosse, sur deux madriers, fut ensuite descendu à l'aide de câbles, par les porteurs. Mais, avant de procéder à l'enterrement, un proche-parent, selon la coutume, jeta une poignée de terre sur cette tombe, dont le geste signifiait: «Comme le grain de blé jeté dans un sol fertile, ce corps humain éclore lors de la Résurrection». Voilà, en rétrospective, la description d'un enterrement, tel que ça se passait au début de notre siècle.

N.B.: Pour de plus amples détails, veuillez consulter la Société Historique de Joliette, où un pittoresque article de journal, écrit par Mgr O. Valois, relate les coutumes funéraires concrétisées par des photos de corbillards.

b) *Origine des corbillards*: — Le premier corbillard fut introduit à Montréal en 1836, par J.-B. Sancer, bedeau de Notre-Dame, qui tenait un assortiment de cercueils. Dans les paroisses, on ne semble pas pressé de rompre avec la coutume d'utiliser la calèche tirée par un ou deux chevaux, avec un siège surélevé à l'avant, et celui de l'arrière, amovible. En hiver, on se servait de traîneaux légers, que la plupart des charretiers pouvaient offrir. En scrutant les archives paroissiales d'Yamachiche, nous constatons que ce n'est qu'en 1887 qu'on parle de corbillard, pour la première fois. En fait, lors d'une assemblée des marguilliers de la Fabrique, en date du 16 septembre 1887, sous la présidence de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut décidé ce qui suit: «Il est proposé par M. Maxime Bellemare, secondé par M. Olivier Lesieur, et résolu à l'unanimité que l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche accepte le corbillard qui lui est offert par un groupe de paroissiens et que le tarif suivant soit établi pour son usage comme suit: 1° Que les souscripteurs-actionnaires n'aient à payer qu'un écu chaque fois qu'ils s'en serviraient, pour transporter un corps à l'église, et que les non-souscripteurs aient à payer une piastre, chaque fois qu'ils s'en serviraient. 2° Que le marguillier en charge fasse faire un abri pour remiser le corbillard et que le bedeau, M. Agapit Garceau, devra tenir dans un état de propreté convenable. (Signé) Maxime Bellemare, Denis Lajoie, Olivier Lesieur et J.-H. Dorion, ptre curé». Nous notons, qu'en cette même année, huit fabriques de paroisses avoisinantes, entre autres, St-Joseph de Maskinongé, imitaient la décision des marguilliers de Machiche. En 1896, les registres de la Fabrique établissent que des réparations, se chiffrant à \$28.25, ont été faites à ce corbillard. Trois mois plus tard, il était vendu aux associés Thomas-Jos. Lamy et Onésime Ricard, entrepreneurs de pompes funèbres. En même temps, ils faisaient l'acquisition d'un corbillard neuf de chez Girard et Godin de Trois-Rivières, y compris certains accessoires funéraires.

L'entreprise funéraire « Jos. Hélie » a débuté à la suite de son troisième mariage, le 2 mai 1898, ayant épousé M.-Jeanne Cui, veuve Georges Carbonneau. (En l'occurrence, disons que la rue St-Georges et le pont qui y aboutit, du nom de pont Carbonneau, proviennent de celui de Georges Carbonneau). Aux dires de M. Georges Carbonneau, fils, décédé le 27 juin 1977, les nouveaux époux auraient mis leurs biens respectifs en commun, pour acheter les corbillards de leurs prédécesseurs, « Lamy et Ricard ». M. Hélie fut aussi propriétaire d'un magnifique carrosse à attelage

double, utilisé pour la parade des mariés. Sous son administration, on rapporte que son corbillard blanc, pour enfants, fut fabriqué vers 1902 par Joseph Milette, sculpteur, aidé de Donat Carbonneau. C'était une jolie pièce d'architecture, représentant six anges, grandeur miniature, dont deux d'entre eux, fixés sur le dessus, semblaient retenir de leurs mains une croix dressée au centre; quatre autres, en bois sculpté, étaient adossés aux coins du corbillard, tenant une trompette dorée. Seuls les corbillards d'hiver, sur traîneaux, n'étaient pas tirés par deux chevaux, en raison de la nature des chemins simples, qui n'existaient alors que dans les paroisses de la rive nord du St-Laurent. A partir de 1912, M. Hélie a cessé de garder des chevaux de carrosses, préférant louer le service des chevaux noirs de M. Didier St-Louis et, en 1920, ceux de M. Omer St-Louis, futur entrepreneur. Nombreux sont les citoyens d'Yamachiche qui se souviennent encore de M. Jos. Hélie, dont le maintien reflétait la distinction et l'énergie. Une redingote et un haut-de-forme ajoutaient à sa grâce. Il fut le père de nombreux enfants, ayant contracté mariage cinq fois. Mais peu se rappellent que c'est en mars 1930 qu'il dirigea pour la dernière fois un enterrement, étant âgé de 71 ans.

c) *Entreprise funéraire Omer St-Louis et Fils, Ltée* : — Le Salon Omer St-Louis et Fils, Ltée a débuté en juin 1930, lors des funérailles de Mme Arthur Gélinas, née Elzire Boucher, du Canton. A cette époque, il était cultivateur mais il trouvait aussi le temps pour aider l'entrepreneur Hélie, soit en prêtant ses chevaux, soit en dirigeant, comme cocher, ses propres attelages. La période 1930-1950 apporte peu de changement dans les anciennes coutumes : la liturgie des défunts est encore en latin, le port du deuil se poursuit intégralement, le glas est sonné pour aviser les paroissiens qu'un des leurs est décédé, (signalé par sept tintements pour une femme et neuf pour un homme). On continue à exposer les corps à domicile, mais dans des cercueils; cependant, on a cessé de faire usage des charniers, en hiver.

Ainsi que dans tous les domaines sociaux, la période d'après-guerre fut marquée d'une transition inouïe sur le plan funéraire. Elle fut signalée, premièrement, par la pratique des embaumements; la science de la thanatopraxie s'est généralisée progressivement, depuis 1932, à Yamachiche. Deuxièmement, l'entretien des chemins d'hiver, 1945-1946, qui a permis aux automobilistes de circuler à l'année longue, indique également le début de l'utilisation des corbillards-automobiles, qui eut pour conséquence de faire disparaître, petit à petit, les spectaculaires corbillards à traction animale. En dépit du coût élevé de ces rares véhicules, M. Omer St-Louis fut un des premiers entrepreneurs privés, qui en acheta un en 1952. C'est aussi cette année-là qu'il inaugura son premier salon mortuaire à la résidence de la rue St-Jacques, pour offrir à la clientèle l'opportunité d'y exposer commodément ses défunts. Ainsi, ces innovations modernes font disparaître inévitablement nos anciennes coutumes, qui avaient leurs charmes, leurs bons côtés. Les tentures noires ont cédé la place aux ornements blancs et aux fleurs.

Mais l'oeuvre principale de M. Omer St-Louis est sûrement la construction de l'imposant salon actuel, situé sur la rue DeCarufel, ouvert en 1966. Dès ce moment, associé à son fils Jacques, le Salon Omer St-Louis & Fils a pris un essor étonnant. Aujourd'hui, l'entreprise possède trois salons qui desservent les paroisses de

Yamachiche, Pointe-du-Lac et Louiseville. Ce dernier est administré sous la responsabilité de Michel St-Louis, fils de Jacques, marié à Réjane Savoie. Notons, à l'occasion, que l'aîné des deux fils de M. Omer St-Louis, René, résidant à St-Barthélemy, possède également trois salons dans les localités avoisinantes. Jacques St-Louis, propriétaire de trois salons funéraires, exploite aussi un commerce de meubles et d'accessoires électriques, à l'aide d'employés. En somme, les entreprises Omer St-Louis et Fils, en plus de servir une importante clientèle, continuent à procurer de l'emploi à nombre de personnes, dont le gagne-pain est à considérer. Deux autres enfants sont nées du mariage de M. et Mme Omer St-Louis, née Marie Milot: Berthe, garde-malades et Soeur Denise, C.N.D., qui reçut en 1954 une décoration d'honneur de Sa Majesté la Reine Elizabeth II.

M. Omer St-Louis est décédé le 20 janvier 1974, à l'âge de 82 ans laissant de bien bons souvenirs à tous ceux qui l'ont connu. Sa vie fut marquée de faits intéressants. A l'instar de son père, M. Didier St-Louis, il fut maire de la municipalité du village, durant douze années, et président de plusieurs organisations d'action sociale; il aimait rendre service.

d) Nos cimetières: — Dans le même ordre d'idées, nous traiterons maintenant de l'historique de nos cimetières, lieux de repos sacrés de nos morts dont nous devrions toujours garder un souvenir respectueux et affectueux.

Depuis des débuts de notre paroisse, nos défunts dormaient leur dernier sommeil à l'ombre des murs de la première église, sur le coteau du Canton. Les registres de Louiseville, nous révèlent que les deux premières sépultures dans le cimetière de Ste-Anne d'Ogmachiche, furent celles d'un garçon de cinq mois, Charles Milette, fils de Mathieu Milette et de Geneviève Banhiac, inhumé (sous la présidence de Fr. Siméon Dupont, Récollet) le 26 juillet 1712; celles de Sieur Julien Lesieur-Duchesne, co-seigneur, marié à Simone Blanchet, dont les funérailles eurent lieu à St-Antoine de la Rivière-du-Loup, le 18 août 1715, mais dont l'inhumation eut lieu dans la chapelle de Ste-Anne d'Ogmachiche, sous la présidence de fr. Augustin Quintal, Récollet, Miss. Il est à noter que la première sépulture, inscrite dans les registres de notre paroisse, est celle de Pierre Héroux, décédé le 10 décembre 1725, fils de Pierre Héroux dit Bourgainville et de Françoise Benoît, sous la présidence de Rév. Chérubin Deniau, ptre, Récollet.

L'incendie de la première église, en 1780, située au coteau du Canton, et sa reconstruction, en 1792, à la Petite-Rivière, causèrent inévitablement le déplacement du cimetière. Si l'on se souvient bien, cette période fut qualifiée de « grande chicane », en raison des regrettables affrontements qui se produisirent entre les gens de la Grande-Rivière et ceux de la Petite-Rivière. A cet effet, Mgr François Hubert, évêque de Québec, adressait une ordonnance aux habitants d'Yamachiche, par laquelle il exprime sa décision finale en faveur du Petit-Machiche sur le choix de l'emplacement de la future église et décrète ce qui suit, concernant l'ancien cimetière: « Nous défendons à M. Griault d'inhumer davantage aucun corps dans le cimetière de la Grande-Rivière et exigeons que, à dater du 25 juin 1788, la sépulture des défunts soit faite dans le cimetière adjacant à l'église en construction, à la Petite-Rivière ».

En poursuivant nos recherches aux Archives de l'évêché de Trois-Rivières, nous constatons que la translation des corps inhumés dans l'ancien cimetière, depuis plus de quatre-vingts ans, au nombre d'environ neuf cents, s'est opérée en deux étapes : la première, les 3-4-5 novembre 1795, suivie d'un service funèbre. La deuxième, le 10 octobre 1800, provient du refus de quatre tenanciers, dont nous taisons les noms, à se soumettre aux ordres de leur évêque. Dans l'intervalle, les récalcitrants avaient fait inhumer quatre de leurs défunts hors du cimetière approuvé, sur la terre de Sieur Antoine Lesieur, capitaine de milice. Leur entêtement fut de courte durée puisque deux années plus tard, contraints à obtenir main-levée de la cour de justice, ils éprouvèrent une grande satisfaction de pouvoir exhumer les corps de leurs défunts, pour les transporter en terre bénite.

Le 24 juin 1804, lors d'une assemblée des marguilliers et présidée par M. l'abbé Charles Ecuier, curé, il a été conclu et décrété unanimement : « Que le cimetière serait dans le cours de l'été, élargi sur trois faces, savoir, sur le derrière et sur les deux côtés. Deuxièmement, que la chapelle, qui a été levée temporairement par M. J.-Bte Griault, sera transportée dans un coin du cimetière et parachevée le plus tôt possible pour servir, en guise de charnier, pour y déposer les morts, avant leur inhumation ». Cette construction a longtemps, par la suite, porté le nom de « Chapelle des morts de M. Griault ». Sous l'administration de M. l'abbé J.-H. Dorion, curé, la chapelle des morts fut transportée à quelques pieds de la chapelle souterraine. Enfin, une vingtaine d'années plus tard, soit vers 1868, elle fut démolie et remplacé par un charnier. Quand à la Salle des habitants, qui porta plus longtemps le nom de Salle publique, elle fut construite en 1878, et expropriée en 1977; M. Henri-P. Bellemare en fit l'acquisition, pour la transporter toute ronde, près de sa résidence. Les autres faits à noter, du temps de M. le curé Dorion, sur le plan des sépultures, sont les deux suivants: Premièrement, le transfert, du sous-sol de l'ancienne église, des corps qui s'y trouvaient. L'extrait du procès-verbal suivant nous en fournit quelques détails : « L'an 1877, munis d'un permis de l'Evêché l'assemblée des marguilliers, sous la présidence de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut résolu la translation des corps qui y avaient été inhumés, entre autres, les restes mortels de trois anciens curés de cette paroisse: Révérends J.-M. Chedeville, Chs Ecuier, S.-N. Dumoulin, et ceux de trois ecclésiastiques. Ces corps furent exhumés de cet endroit et inhumés de nouveau sous la nouvelle église, aux frais de la Fabrique. Deuxièmement, les premiers lots de cimetière, provenant de l'emplacement de l'ancienne église, les travaux de terrassement étant complétés, furent vendus \$20. chacun à MM. Dr Ls-Léon Desaulniers, Frédéric Bellemare, Alexandre Daveluy, Louis Gélinas, Mgr Denis Gérin, Joseph Faucher, Dr Elie Lacerte, Clodomir Lajoie, Pierre Gélinas, Thomas Gélinas ».

Note : Actuellement, ces lots peuvent être retracés à droite de la grande allée, de la courbe au Monument de Sainte-Anne. Les attaches à chevaux et la clôture de la vieille partie du cimetière, en fer forgé, ont été fabriquées par M. Irénée Ledoux, sous le règne de Mgr Caron.

La statue de Sainte Anne, en bois doré, haute de neuf pieds, placée sous un pavillon au centre du cimetière, et exposée à la vénération des fidèles, compte, en 1977, cent quarante-cinq années



L'entrepreneur funéraire,  
M. Jos. Hélie



Ancienne salle publique



Un cimetière historique



d'existence. Et effet cette statue, érigée sur le portique de la première église du village actuel, date de 1832. Lors de la démolition de ce temple, en 1869, elle fut descendue et déposée temporairement à l'entrée du cimetière. Huit années plus tard, les travaux de construction de la deuxième église étant terminés, on songea alors à la soustraire aux intempéries et aux entailles de couteaux, qu'on emportait comme souvenirs de pèlerinage. En 1877, elle fut réparée et placée sous un superbe portique, en architecture de l'ordre dorique grec, avec défense, cette fois, d'y toucher. L'extrait du procès-verbal suivant nous en fournit une preuve. « Lors d'une assemblée spéciale, les membres du conseil de la Fabrique chargés d'administrer les biens de la paroisse, sous la direction de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut proposé et résolu que des réparations à la statue de Sainte Anne, placée autrefois sur le toit de l'ancienne église, qu'elle soit restaurée et dorée à neuf et placée sous un pavillon de châsse, construit exprès pour la recevoir à l'endroit de la chapelle de Ste-Eutychiane (partie ouest de l'ex-sacristie), et que les frais encourus à cette fin soient payés avec les argents déjà à disposition, en plus d'une collecte, afin d'en garantir le paiement, jusqu'à concurrence de \$600. Adopté à l'unanimité et signé par MM. Hipolyte Marcotte, Jean Bellemare, Barthélemi Caron et J.-Hercule Dorion, Ptre Curé, président ». Malgré les défenses répétées, on fut contraint, en 1886, de faire poser un grillage autour de la statue pour empêcher les intrus de s'en approcher. Comme le démontre une photographie prise en 1904, le Monument de Sainte-Anne était, en ce moment-là, placé à la courbe de la grande allée, en face du Calvaire. Grâce à l'initiative de Mgr Caron, curé, l'on a reculé ce pavillon d'une centaine de pieds, en 1909, et on l'a embelli, dit-on, quoique la belle sculpture en dentelle ait été remplacée par des ampoules électriques. Au lieu d'être ajouré, comme il était auparavant, il est, depuis, entouré de grandes vitres sur trois côtés, ce qui a pour effet de protéger l'intérieur contre les intempéries des saisons.

Sous l'administration de M. le Ch. J.-Bte Comeau, les registres nous rappellent que le charnier fut déplacé et transporté au coin nord-est de la vieille partie du cimetière, place qu'il occupait, en 1961, lors de son expropriation. Ce charnier, construit en 1869, servait, selon la coutume, à remiser les corps au cours de la saison hivernale et il fut en usage jusqu'en 1925. Ainsi, dans les prônes de Mgr Caron, on relève jusqu'en cette année-là des annonces comme celle-ci : « Mardi prochain, de 9 heures à 6 heures p.m., les corps qui ont été déposés dans le charnier seront inhumés; avis est donné aux familles de ces défunts d'être présentes à leur enterrement, pour éviter tout malentendu ». De 1925 à 1961, cette bâtisse en bois n'était utilisée que pour y déposer les outils servant à l'usage du cimetière.

M. le Ch. Elzéar de Carufel, qui avait une réelle dévotion à la Passion de Jésus, a sans cesse recommandé à ses ouailles l'exercice du chemin de la croix. C'est ce saint prêtre qui fit ériger, en 1930, au milieu de notre imposant cimetière, un somptueux calvaire couronné des quatorze stations du chemin de la croix, en bronze, qui sont l'oeuvre de l'architecte de Dom. Cogné, de Montréal. Le coût de son érection fut défrayé par de généreux donateurs, dont les noms sont gravés dans la pierre. Le 22 juin 1932, à 2 h. 30, Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, lors de sa visite épiscopale, bénissait solennellement ce chemin de croix. En-

core de nos jours, beaucoup de personnes dévotes conservent la pieuse habitude d'aller réciter la prière du soir au Monument de Sainte-Anne et de faire l'exercice du chemin de la croix, aux intentions des âmes des fidèles défunts. De plus, le pèlerinage annuel de septembre rassemble, sur la tombe de leurs parents, nombre d'anciens d'Yamachiche, qui viennent se joindre à la grande famille paroissiale pour cette cérémonie.

Le culte de nos chers disparus a toujours tenu une place à part dans les pieuses coutumes de notre histoire. L'Église catholique a de tous les temps enseigné que les âmes du purgatoire sont secourues par les suffrages des fidèles, principalement par le sacrifice de l'autel, et elle a institué la fête du Jour des Morts, célébrée au lendemain de celle de la Toussaint. En ce jour, un hommage particulier leur est rendu par la célébration d'un office religieux, des visites au cimetière et, par un encan, appelé la « criée pour les âmes », dont les bénéfices servaient à faire chanter des messes, pour le soulagement des âmes du purgatoire. A Yamachiche, la criée pour les âmes était faite, de 1878 à 1962, à la Salle publique, dont la galerie servait de tribune au crieur (encanteur). On y vendait à l'enchère des produits de la ferme : patates, oignons, carottes, tabac en feuilles, de grosses citrouilles jaunes, des poules et, même, des cochons de lait offerts par les cultivateurs. En novembre 1955, les recettes de la criée des âmes se chiffraient à \$72.30. Ces chiffres démontrent bien l'esprit de foi et la grande générosité de nos dévanciers. Les encanteurs ou connétables, qui ont exercé cette fonction à l'église ne sont pas tous connus. Néanmoins, on en cite quelques noms : MM. François Lapointe, Aimé Héroux, Evrard Bellemare, Bernard Pellerin. De ce groupe, celui qui retient le plus notre attention est sans contredit Aimé (Menin) Héroux, personnage populaire qui demeure dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Solide gaillard, à la voix de baryton, Aimé Menin se distingue surtout par sa vivacité d'esprit et son sans-gêne. Ce pince-sans-rire a la réplique facile et spirituelle; ses réparties sont amusantes, mais jamais désobligeantes. M. Héroux, qui avait une façon bien personnelle de tout annoncer et de faire acheter, est décédé à Yamachiche, en 1938, regretté de tous ses concitoyens, dont il fut le porte-parole pendant plus de quarante années. En novembre 1962, en dépit de l'invitation de M. le Ch. Ernest Jacob, à continuer la belle tradition de la « criée des âmes », celle-ci, comme tant d'autres coutumes, venait de sombrer dans la tourmente du modernisme effarant que nous vivons présentement.

Nous terminerons ce long exposé sur les défunts en consacrant un dernier paragraphe sur l'état de notre cimetière actuel, dont l'aspect d'ordre et de propreté fait l'admiration des paroissiens et des visiteurs. Le grand soin que l'on donne à ce lieu sacré de repos, à cette nécropole, où gisent les restes mortels de 10 480 fidèles défunts, au 1er janvier 1977, est surtout motivé par le souvenir respectueux des défunts et par la croyance en l'immortalité de l'âme. De nos jours, peu de paroisses ont l'heureux privilège de conserver leur cimetière dans le tout proche voisinage de l'église, tout en se conformant aux lois de l'hygiène. La vue des tombes, plus souvent visitées avant et après les offices religieux, garde mieux leur mémoire. Les morts semblent ainsi plus assurés de participer aux prières et aux sacrifices du temple saint, en dormant à son ombre leur dernier sommeil. Et puis, le Monument de la Bonne Sainte Anne et le Calvaire du chemin de la croix,

placés parmi les monuments funéraires, ne présentent-ils pas un gage d'espérance en la Vie éternelle pour les vivants ! Avec l'exhaussement de la nouvelle partie, travaux considérables exécutés de 1955 à 1965, la superficie du cimetière a plus que doublé. Pour se conformer à la loi des Fabriques, sanctionnée le 6 août 1965, le Curé et les Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche ont révisé et amendé les règlements déjà existants. A cette fin, la Fabrique a établi un plan cadastral et tient un registre du cimetière contenant, pour chacun des lots, une page où sont inscrits, outre le numéro de lot, la date du contrat de concession, le nom et l'adresse du concessionnaire, les détails du paiement du coût de l'entretien et les noms des personnes inhumées dans le lot. Le registre contient aussi des précisions sur les noms des personnes inhumées dans les fosses communes. Le dit règlement du cimetière exige entre autres que toute personne qui veut faire du travail sur son lot, qu'elle avise la Fabrique, qui lui fera connaître les exigences du présent règlement. La paroisse d'Yamachiche s'enorgueillit de son rare cimetière, si bien entretenu par le bedeau-sacristain actuel, M. Jean Lord.



## Chant et Musique

— 200 —

## CHAPITRE XVIII

### LE CHANT ET LA MUSIQUE

C'est non seulement le culte de sainte Anne qui fixe l'aspect particulier d'Yamachiche, mais toutes ses traditions qui enchantent la paroisse tout entière. Le chant et la musique continuent à étendre sa renommée aux alentours. Là se résument, comme le dit Nérée Beauchemin, toutes les fiertés locales. En effet, à travers les marques distinctives de notre patrimoine paroissial, nous notons de prime abord un attrait particulier pour les choses artistiques. A l'occasion du centenaire de la fanfare, en 1950, nous avons rappelé de vieux souvenirs, qui nous ont permis de mettre en évidence cet amour du beau et du grand, qui animait nos ancêtres.

Le mouvement musical commence vraiment à se dessiner, vers 1803, sous le règne de M l'abbé Charles Ecuyer, curé de cette paroisse de 1802 à 1820. Ce prêtre, doué de talents signalés pour la musique, composa plusieurs chants pieux et se plût à exercer un chœur nombreux et puissant pour rehausser l'éclat des cérémonies religieuses. Parmi ce groupe de chantres, il faut retenir, entre autres, les frères François et Augustin Carbonneau, qui ont exercé la fonction de chantre et de musicien au service de l'Eglise, pendant plus de cinquante ans. Vers cette période, la famille Michel Caron se distinguait par les belles voix de Michel, François, Charles et Augustin; à ceux-là, il faut ajouter le nom du Colonel P.-J. Héroux, qui faisait partie de la « fameuse chorale de Machiche », formée par M. l'abbé Ecuyer. Une trentaine d'année plus tard, la paroisse possédait alors un chœur de chant remarquable. En conséquence, les offices religieux se célébraient avec solennité et l'on aimait participer aux cérémonies paroissiales, en raison du chant sacré qu'on y exécutait.

Sous l'impulsion de M. le curé Sévère-Nicolas Dumoulin, toujours avide de beauté et d'éclat, la Fabrique achète, le 13 octobre 1850, des instruments de fanfare afin de former un corps de musiciens pour le service de l'église paroissiale. Le registre des délibérations contient l'acte officiel de la décision des marguilliers, qui se lit comme suit : « Le 13 octobre 1850, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des franc-tenanciers de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche, convoquée au prône de nos messes paroissiales, ce jour même et le dimanche précédent, et annoncée au son de la cloche à l'instant, suivant l'usage ordinaire. Le Saint-Nom de Dieu invoqué, il a été résolu ce qui suit : a) Que les soussignés et marguilliers voient avec plaisir qu'un bon nombre de jeunes gens veulent apprendre la musique pour rendre les grandes fêtes plus solennelles; b) Qu'en conséquence, Monsieur le Marguillier en charge est autorisé à dépenser 22 livres courant pour acheter des instruments de musique. Fait et passé les jours et an que dessus, en présence des sous-signés et de plusieurs autres

qui ont déclaré ne savoir signer : (Signé) François Carbonneau, Petrus Hubert, Raphaël Gélinais, Antoine G.-St-Louis, Barthélemy Caron, Jean Bellemare, Moïse Hubert, Charles Caron, Antoine Gérin-Lajole, Alexis Caron, Charles Gélinais, J.-B. Charland, Alexis Gélinais, Godefroy Alarie, Honoré Pagé, Joseph Bellemare, Charles Lacerte et J.S.N. Dumoulin, ptre-curé ».

Note : En 1853, les registres de la Fabrique signalent que M. François Carbonneau enseignait le plain-chant et qu'en 1860, Dr Hyacinthe Beauchemin dirigeait la fanfare.

Le 3 juin 1875, le « Journal des Trois-Rivières », à l'occasion de la Fête-Dieu relatait en ces termes la splendeur des cérémonies, auxquelles participait la fanfare d'Yamachiche : « La grande procession du Saint-Sacrement a été faite cette année avec une pompe inaccoutumée. Les paroissiens d'Yamachiche avaient déployé tout le zèle possible pour embellir les rues par de brillantes décorations; tout le parcours était orné de verdure, de banderoles aux couleurs éclatantes, et le goût le plus exquis avait présidé à l'ornementation des reposoirs. Le nouveau corps de musique, sous la direction de M. Frédéric Daveluy, débâta de brillants morceaux et contribua à rehausser l'éclat de la fête liturgique ». L'année suivante, si l'on en juge par le compte rendu de la grande fête qui s'est déroulée à Yamachiche, le 18 octobre 1876, lors de la bénédiction des cloches, il est dit : « Il y eut du très beau chant à l'harmonium et la fanfare d'Yamachiche exécuta plusieurs des plus jolis morceaux de son répertoire, qui ont largement contribué au succès de cette fête inoubliable. Voici les noms des membres du corps de musique à cette époque : MM. Frédéric Daveluy, directeur; Ls-Adolphe Lord et Frs L.-Desaulniers, 1ers cornets; Philippe Faucher, 2e cornet; Narcisse Gélinais, soprano; Maxime Carbonneau, baryton; Edmond Bellemare, ténor; Francis Lacerte, basse; Woodbery Chamberlin, petit-tambour; Théophile Daveluy, cymbales et grosse-caisse. Le chant était sous la direction de Mlle Léda Héroux (Geo.-Félix), organiste, et de M. Jules Carbonneau, directeur de la chorale ».

En 1899, sous l'administration de M. le curé J.-B. Comeau, on signale la présence de la fanfare à la procession du Saint-Sacrement, lors de la Fête-Dieu. Mais du temps de Mgr N. Caron, la fanfare ne s'est manifestée qu'en deux circonstances identiques: a) Le 12 octobre 1904 lors du Couronnement de Notre-Dame du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion du 50e anniversaire de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception; b) le 15 août 1924, à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Rosaire. Sous la poussée spirituelle de ce grand mystique, le chant sacré et la musique d'église se sont développés et ont connu un succès non équivoque.

Avant 1903, nos églises n'avaient fait usage que de l'harmonium pour l'accompagnement musical. M. le curé Nap. Caron jugea que le temps était venu de construire un jubé pour les chœurs et d'y installer un orgue perfectionné, correspondant à la splendeur de l'église existante. Au mois d'août de la même année, les registres révèlent ce qui suit : « Grâce à la générosité des paroissiens et à la souscription de la Fabrique, l'église fut enfin dotée d'un orgue puissant de 23 jeux, manufacturé par la Maison Casavant de St-Hyacinthe et acquis au coût de \$3125.

Aussitôt après l'installation de l'orgue, on procéda à l'engagement de la première organiste, Mlle ALICE CARBONNEAU, âgée de 24 ans, fille aînée de Jules Carbonneau et de M.-Louise Lesage. Etant considérée comme la meilleure musicienne de la paroisse, la Fabrique lui consentit un salaire annuel de \$100, avec l'obligation de fournir un souffleur et de préparer du chant pour les grandes fêtes. Ce contrat prouve bien que Mlle Carbonneau venait d'accepter une fonction peu lucrative, mais qu'elle était surtout motivée par le désir de mettre à profit ses talents de musicienne au service de l'église paroissiale, pour augmenter la beauté des offices religieux.

Malheureusement, en raison d'une santé chancelante, Mlle Carbonneau dut abandonner cette charge après une couple d'années d'exercice et fut remplacée temporairement par sa soeur, Mlle Louise-Anna Carbonneau, qui épousera en 1906 M. Nérée Ricard. Cette dernière continua d'occuper pendant quelques mois la console de l'orgue, afin de permettre à Mme Victor Descôteaux, née Sarah Héroux, de suivre des leçons d'orgue de son oncle Chs-Ed. Héroux, de Trois-Rivières. Donc, c'est en 1906 que Mme Louise-Anna Ricard, quelque peu désappointée fut remplacée par Mme VICTOR DESCOTEAUX, qui occupera ce poste jusqu'en 1913.

Le 30 mars 1913, selon le désir exprimé par M. le chanoine Napoléon Caron, curé, et pour se conformer aux exigences de l'Eglise, la Fabrique engagea, au salaire de \$200, un professeur de musique, M. LUCIEN DAVELUY, natif de Daveluyville, fils d'Adolphe et de Sarah Gélinas, originaires d'Yamachiche. Ce musicien réputé, qui vécut de 1892 à 1975, en dépit de son bref séjour à Yamachiche, a grandement contribué à inculquer un goût marqué pour le chant et la musique, à plusieurs chantres et musiciens d'Yamachiche, qui excellèrent sous sa maîtrise. Des photographies prises à cette époque, en présence de M. l'abbé Caron et de M. Daveluy, rappellent le souvenir de cet illustre musicien. Deux de ses enfants, Raymond et Marie Daveluy, sont présentement organistes : l'un à l'Oratoire St-Joseph et l'autre à St-Célestin. Les archives musicales d'Yamachiche conservent, entre autres, une composition de ce grand maître, intitulée « Lacrymosa Dies Illa », dont les paroles sont de Nérée Beauchemin et la musique de Lucien Daveluy.

M. Daveluy joua de l'orgue jusqu'en septembre 1916 et fut aussitôt remplacé par le notaire RODRIGUE HELIE, qui signa un contrat annuel de \$300. Me Hélie, qui exerçait en même temps sa profession de notaire, fut organiste pendant une courte durée, puisqu'après une année de service, il démissionna et partit pour St-Gabriel-de-Brandon. Originaire d'Yamaska, il n'avait, dit-on, aucun lien de parenté avec les familles Hélie d'Yamachiche.

A la suite de ces deux engagements d'hommes, à courts termes, il a bien fallu que Mgr Caron et la Fabrique se résignent à employer des dames à l'orgue. Leur regret fut sans doute de courte durée, car la chorale était maintenant unanime à réclamer les services de Mme LOUISE-ANNA CARBONNEAU, grande musicienne, issue d'une famille de chantres et de musiciens renommés. Soeur cadette de Mademoiselle Alice Carbonneau, elle est née le 9 juillet 1880, du mariage de Jules Carbonneau et de M.-Louise Lesage. Nous disons, en l'occurrence, que la terre ancestrale de la

famille Jules Carbonneau et de son fils, Antonio, s'est transmise de père en fils, de 1743 à 1913; elle est actuellement la propriété de M. Maurice Desaulniers, résidant au « 281 » Desaulniers. Cette remarquable musicienne reçut ses premières notions de musique des Religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Elle jouait de l'orgue depuis une douzaine d'années lorsqu'elle ambitionna de suivre des cours privés à Trois-Rivières, d'un professeur de musique, ex-organiste de la Cathédrale. Effectivement, le 17 juin 1927, le Conseil de l'Académie de Musique de Québec, sur rapport du jury à l'examen d'orgue, classe supérieure, lui décernait ce diplôme avec la mention « Distinction ». En plus de toucher l'orgue de l'église, Mme Louise-Anna Carbonneau a donné des leçons de piano à nombre d'étudiants, entre autres, à MM. Geo.-Etienne Desrochers et Omer-Jules Desaulniers. Au cours de sa longue carrière de musicienne, il est à noter qu'elle reçut plusieurs fois la visite de Mgr N. Caron, pour la consulter au sujet de la composition musicale de ses chants et cantiques. Cette dévouée et sympathique musicienne quitta l'orgue à l'âge de 74 ans, après y avoir exercé sa profession pendant près de 40 ans. Son souvenir demeure bien vivace chez tous ceux qui l'ont connue et estimée.

C'est en 1953 que Mme Louise-Anna Carbonneau-Ricard fut remplacée par Mlle SUZANNE VILLEMURE, bachelière en musique de l'Université de Montréal. Cette talentueuse musicienne, fille de M. Sylvio Villemure et de Dame Donia Abran, a accompagné les chantres à l'orgue, de 1953 jusqu'au mois d'août 1958, anniversaire qui rappelle la date de sa démission et celle de son union conjugale avec M. Paul Duchesne, instituteur. Nous soulignons en l'occurrence que son père, M. Sylvio Villemure, fut directeur de la chorale et de la fanfare, de 1944 à 1960.

Puis, au cours des années 1958-1959, Mme GERARD CHAMPOUX, née Liliane Carbonneau, fille de M. Antonio Carbonneau et de Dame Emma Duchesne, a assumé la fonction d'organiste, pendant une année entière, en succédant à Mme Suzanne Villemure-Duchesne. Liliane Carbonneau, brillante musicienne, est lauréate en musique, avec diplôme « Grande Distinction », décerné par le Conservatoire de Musique de la Province de Québec. En maintes occasions, elle continue à offrir ses services comme suppléante bénévole.

De 1960 à 1969, Mme ALPHONSE DOYON, née Cécile Cyr, originaire de St-Didace, fut organiste à Yamachiche, à l'invitation de M. le chanoine Ernest Jacob, curé et grand animateur d'oeuvres artistiques. Son terme fut marqué par le « Renouveau liturgique », réforme introduite dans la célébration de la messe par le Concile Vatican II, et qui fut appliquée en cette paroisse, ainsi que dans toute la chrétienté, à Pâques, le 18 avril 1965, pour passer du latin à l'expression de la langue propre à chaque nationalité. Les prêtres et les fidèles durent se conformer à cette liturgie tout à fait renouvelée, et remplacer, en particulier, l'inoubliable chant grégorien. Mme Doyon a exercé la fonction d'organiste, avec brio et dévouement pendant dix années.

En 1969, Mme MARGUERITE BELLEMARE-BERTHIAUME, professeur et musicienne, succédait à Mme Doyon pour remplir la fonction d'organiste à l'orgue de l'église. Si l'on en juge par ses diplômes, Mme Marguerite B.-Berthiaume est réellement qualifiée

pour remplir ce rôle, puisqu'elle détient un Brevet supérieur en Musique d'Orgue de l'Université Laval, avec mention « Grande Distinction »; elle possède également son « Lauréat » en piano. Cette remarquable musicienne a touché l'orgue de notre église durant un peu plus de deux années.

Enfin, depuis 1971, la musique d'orgue est habilement exécutée par M. NORMAND BELLEMARE, instituteur. Particulièrement doué pour la musique, Normand Bellemare est grandement apprécié dans les réceptions de mariages, où il réalise simultanément la musique vocale et instrumentale, au moyen de son orgue électrique, comme principal équipement musical d'orchestre.

#### *Autres musiciens d'Yamachiche à signaler:*

a) — Mlle Joséphine Lacerte, soeur de M. Jos.-Francis Lacerte, grande musicienne, très dévouée fut directrice de la chorale des Enfants de Marie pendant une quarantaine d'années.

b) — Mlle Jeanne Beauchemin, fille du poète Nérée Beauchemin, est musicienne et a enseigné le violon à des groupes d'élèves, ainsi que le révèlent les annales du Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

c) — Mlle Cécile Bellemare, fille de Dr Ls-Oct.-Maxime Bellemare, est musicienne et organiste; elle fut directrice de chant à L'Hospice Ste-Anne, de 1946 à 1960.

d) — Mlle Pauline Carbonneau, fille de M. Antonio Carbonneau, élève de Mme Louise-Anna Carbonneau, sa tante, est aussi musicienne; elle fut directrice de la chorale des Enfants de Marie et au jubé de l'orgue.

e) — Mlle Germaine Grimard, fille de M. J.-Prosper Grimard, a obtenu, avec distinction, en 1925, son diplôme Supérieur de Musique, aux examens du Conservatoire National de Montréal affilié à l'Université.

f) — Mlle Ruth Bellemare, institutrice, est bachelière en musique de l'Université de Montréal. Ses instruments favoris sont le piano et la guitare. Lors des fêtes du centenaire du Couvent, elle interpréta au piano « Les Adieux de Chopin ».

g) — Mlle Denise Blondin, fille de M. Roland Blondin et de Dame Hélène Desaulniers, est réputée en musique, après avoir étudié à l'École « Vincent d'Indy ». Elle a déjà donné des cours de musique au Couvent C.N.D.

h) — A l'occasion, nous tenons à souligner les noms de trois religieuses Ursulines, natives d'Yamachiche, qui excellent présentement en harmonie musicale. Ce sont : Soeur Hortense Lacerte, fille de M. Ernest Lacerte et de Dame M.-Louise Béland; Soeur Françoise Lamy, fille de M. Honorat Lamy et de Dame M.-Anne Caron; Soeur Edith Villemure, fille de M. Arthur Villemure et de Dame Alberta Carbonneau.

i) — Chez les hommes, nous plaçons au premier rang le Rév. Frère Odilon Carbonneau, C.S.V., fils de Léon Carbonneau et de Dame Albina Villemure. Cet organiste réputé a fait valoir son talent de musicien dans sa propre communauté, à l'église paroissiale de Berthierville et dans sa paroisse natale, ayant souvent

touché l'orgue, en la Fête de Sainte-Anne, du temps de Mgr Nap. Caron, curé.

j) — M. Omer-Jules Desaulniers ex-surintendant de l'Instruction Publique, a acquis ses premières notions de musique au Collège Ste-Anne, sous la direction du Cher Frère Léon, F.E.C. En même temps, il suivait des cours privés de piano, donnés par Mme Louise-Anna Carbonneau. Lors de ses études à l'École Normale Jacques-Cartier, l'Académie de Musique de Québec lui décerna le titre de Lauréat. M. O.-J. Desaulniers fut maître de chapelle à l'église Notre-Dame, Trois-Rivières, de 1928 à 1944.

k) — M. Geo-Etienne Desrochers, marié à Mlle Jeanne Desaulniers, a aussi fréquenté l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche et a été initié à la musique par le Frère Léon et Dame Louise-Anna C.-Ricard. Le 21 mai 1923, accompagné de sa maîtresse de piano, il présenta à la salle du Collège des duos de piano, qui furent très appréciés de l'assistance.

#### *Réorganisation de la fanfare en 1924*

Le chant et la musique sacrée ont une longue et intéressante histoire, à Yamachiche. Nous constatons que les deux principaux promoteurs et responsables de la musique vocale et instrumentale, au XIXe siècle, ont été MM. les abbés Charles Ecuyer et Sévère-Nicolas Dumoulin, ptes-curés. Mais le début du présent siècle (1903) se signale, dans cette optique, par l'installation d'un orgue solide, par le choix d'une excellente musicienne et d'un directeur de chorale dévoué, en la personne de M. Napoléon Bellemare, dont la grand'mère était la soeur de M. Jules Carbonneau.

M. le chanoine Ernest Jacob, curé, qui a personnellement connu et apprécié M. Napoléon Bellemare, rendait, en 1962, un juste hommage de reconnaissance à ce grand musicien, dont toute la population d'Yamachiche honore la mémoire. « Avec M. Napoléon Bellemare, de 1903 à 1944, commence une ère et une période vraiment glorieuse pour la chorale. Il est un amant de la musique et du chant religieux. Maître de chapelle, directeur de la fanfare qu'il a ressuscitée en 1924, par son talent, sa ténacité et son courage; il acquiert une maîtrise peu ordinaire de tous les instruments de musique. Doux, patient, affable, il réunit et instruit ses chantres et musiciens; s'ils ne viennent pas tous à son appel, il rappelle tant que le succès n'est pas assuré. M. Napoléon Bellemare fut chantre des messes du matin, de 1911 à 1944, à la suite du décès de M. Jules Carbonneau ».

« Après vingt ans d'inactivité, les instruments de fanfare sortent de leur léthargie ». Tel est le compte rendu d'une assemblée des directeurs de la réorganisation d'une fanfare, tenue le 10 juin 1924, sous la présidence conjointe de Mgr N. Caron, curé, et de M. Napoléon Bellemare, directeur. A cette occasion, le bureau de direction se composait de MM. Hercule Descôteaux, Dionis Descôteaux, Georges Proulx, H.-Conrad Vennes, Antonio Bellemare et Sylvio Villemure, secrétaire-trésorier. — Liste des membres de la fanfare qui figuraient au 1er concert, tenu au kiosque public, lors de la Fête de Ste-Anne et le 15 août 1924 : MM. Napoléon Bellemare, directeurs; Adjutor Boucher, Germain Beauchemin, J.-Arthur Panneton, Joseph Héroux, J.-Sylvio Villemure, Hector Géli-

nas, Emile Panneton, Emile Bellemare, Georges Proulx, Donat Benoit, Elphège Bellemare, Donat Boucher, Antonio Bellemare, Nabord Gélinas, Fernando Paquin, Dionis Girardin et Elie Bellemare.

### *Dernier hommage à M. Napoléon Bellemare*

Sous ce titre, L'Echo de Saint-Justin écrivait : « Lundi, le trois décembre 1943, un nombre considérable d'étrangers sont venus se joindre à toute la population d'Yamachiche pour rendre un dernier hommage de sympathie et de reconnaissance à la mémoire de M. Napoléon Bellemare qui fut durant 40 ans l'animateur et le soutien du chant sacré à l'église paroissiale, tout en ayant été vingt années directeur de la philharmonie locale, à laquelle la maîtrise et tous les musiciens se faisaient un point d'honneur d'appartenir. Il avait, en outre, la direction d'un chœur mixte dont les chants étaient des plus appréciés. Mais c'est surtout par son caractère de douceur constante allié à un merveilleux ensemble de qualités sociales qu'il a su attacher à son nom la ferveur amicale et la sympathie profonde de tout un petit peuple ».

« Humble comme tous ceux qui sont réellement grands, il s'est toujours éloigné de la renommée, préférant se donner tout entier aux siens à sa petite patrie dont les ancêtres animèrent jadis le berceau. Il s'était aussi fait de nombreux amis dans le monde musical trifluvien. C'est ainsi que plusieurs corps de musique des alentours s'empressèrent de prêter leur concours à la philharmonie locale qui précéda le convoi, depuis la résidence mortuaire jusqu'à l'église en exécutant des marches funèbres. Monsieur René Gagnier, directeur de l'Union musicale de Trois-Rivières dirigeait l'ensemble des musiciens.

Dès que le corps eut été placé entre les cierges symboliques, quatre membres de la philharmonie : MM. Joseph et Achille Bellemare, Philippe Boucher et Roger Desaulniers vinrent se ranger au garde-à-vous pour attester de la fidélité de leurs corps musical au chef disparu, dont l'âme et le cœur étaient symbolisés par sa casquette et son cornet déposés sur le cercueil ».

De ce triste événement, les activités de « La Philharmonie Ste-Anne d'Yamachiche » se poursuivent assidûment sous la baguette habile de M. J.-Sylvio Villemure, pour atteindre son apogée en 1950, année du CENTENAIRE de sa fondation. En prévision de cet heureux anniversaire, la Fabrique, sous l'administration temporelle de M l'abbé Paul Sicard de Carufel, vendait, en septembre 1944, à l'Harmonie de Louiseville, les vieux instruments de fanfare d'Yamachiche, pour les remplacer par des neufs. Cette transaction est confirmée dans l'Histoire de Louiseville, à la page 390, « Puis l'Harmonie de Louiseville débute au mois de septembre sous l'impulsion d'Arthur Doyon; grâce aux profits provenant d'une kermesse, on achète les vieux instruments de Yamachiche... » Dans la suite, si l'on en juge à l'élégance du costume que portent actuellement nos musiciens, comparativement à celui qui était porté en 1943, la différence est frappante.

## *Centenaire de la Philharmonique Ste-Anne d'Yamachiche*

C'est sous ce titre que le journal « Le Nouvelliste » relatait : « C'est au milieu de la plus vive allégresse que la paroisse d'Yamachiche célébrait, le 30 juillet 1950, le centenaire de la fanfare, fondée en 1850, par le dévoué curé du temps, M. l'abbé Sévère-N. Dumoulin. En l'occurrence, comme preuve tangible de son attachement à la paroisse natale de ses ancêtres, l'Hon. Premier Ministre de la Province a bien voulu présenter à la fanfare, par l'intermédiaire du député Marc Trudel, un octroi de \$1500. Son Excellence Mgr Geo.-Léon Pelletier a prononcé l'allocution de circonstance, au cours de la messe célébrée en plein air, sur le portique de l'église. Dans une autre circonstance, M. Omer-Jules Desaulniers, S.I.P., soulignait: « Très peu de paroisses canadiennes peuvent, comme Yamachiche, se glorifier de posséder une fanfare centenaire ». En plus de nombreux dignitaires, qui composaient les principaux invités d'honneur, une foule qu'on peut estimer à 10 000 personnes avait envahi la paroisse d'Yamachiche pour les diverses manifestations qui, du matin jusqu'au soir, ont marqué de façon grandiose le centenaire de la fanfare ». Aujourd'hui, la vaillante fanfare d'Yamachiche perpétue glorieusement les traditions de ses devanciers, dont, entre autres trois vétérans de cette vénérable institution cumulent 246 ans d'âge. En fait, a) Dionis Girardin, notre doyen, compte soixante-dix ans de pratique, à lui seul; b) M. Georges Proulx, âgé de 83 ans, se classe bon deuxième avec ses soixante-quatre ans d'expérience en musique; c) M. Adjudant Boucher, à l'âge de 76 ans, fait partie de la fanfare depuis cinquante-cinq ans.

M. Sylvio Villemure, qui succéda à M. Napoléon Bellemare, était membre de la chorale depuis 1915 et de la fanfare depuis 1924; il fut chantre des messes du matin, sur semaine, de 1943 à 1958. Ayant assumé la direction du chœur de chant et du corps musical, de 1944 à 1960, il poursuivit avec succès l'oeuvre de son prédécesseur. M. Villemure, en plus de ses talents pour le chant et la musique, fut aussi une vedette du théâtre et de l'opéra comique. En 1960, pour des raisons de santé, il était contraint d'abandonner la direction de ce service.

La succession de la double fonction de directeur de la chorale et de la fanfare passa alors aux mains de M. Philippe Boucher, dont les talents et la compétence avaient été généreusement mis à contribution pendant une trentaine d'années sous la gouverne des MM. Bellemare et Villemure. Ce poste de maître de chapelle et de directeur de musique sacrée, il ne l'avait jamais ambitionné, mais il l'avait combien mérité! M. Boucher a vraiment contribué à l'épanouissement de la vie artistique et historique de sa chère paroisse, qu'il n'a pas oubliée en dépit d'un changement de résidence. Il est comparable à un grand livre ouvert, toujours prêt à instruire et à évoquer le glorieux passé. Au risque de blesser sa modestie, je (Alide Pellerin) déclare présentement que M. Philippe Boucher est le véritable auteur de la devise « Harmonie et Fierté », qui fut adoptée, en 1978, dans la réalisation des « Armoiries de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche ».

Deux ans après sa nomination, de concert avec M. le curé Ernest Jacob, V. F., un bref exposé historique sur le chant et la musique sacrée était donné à l'occasion d'une soirée de reconnais-

sance et de gratitude envers certains chantres et musiciens de la paroisse. En l'occurrence, des certificats de reconnaissance furent remis à : M. Germain Beauchemin qui comptait 56 années de dévouement; M. Antonio Bellemare fut un amant du beau chant et de la belle musique; M. Donat Boucher, frère de notre directeur actuel, fut membre de la chorale de 1905 à 1956; Joseph-Frs Lacerte, doué d'une magnifique voix de ténor, a commencé à chanter en 1903; M. Honorat Lamy, toujours prêt à servir, a chanté à l'église de 1904 à 1960 et à l'Hospice, les messes du matin, de 1944 à 1960; M. Ozanie Meunier, membre de la chorale de 1910 à 1957, a parcouru pendant 47 ans la distance de la Grande-Acadie au Village; M. Fernando Villemure, qui possédait bien le chant grégorien, a participé fidèlement aux grand-messes du dimanche et aux Vêpres durant 45 ans; M. Sylvio Villemure, remarquable directeur de chant et de musique, s'est grandement fait apprécier comme acteur de la scène théâtrale; M. Napoléon Bellemare, doyen exemplaire du chant et de la musique, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal des suites d'une opération chirurgicale, le 2 décembre 1943; M. Antonio Carbonneau, à la voix si belle et si puissante, a chanté à l'église durant plus de 50 ans; Mlle Joséphine Lacerte, excellente musicienne, pendant 40 ans, a formé et dirigé la chorale des Enfants de Marie; M. J.-Arthur Panneton, fidèle aux exercices de chant durant 34 ans, n'a jamais manqué son « Bénédicte » de la messe des défunts d'Yon; M. Raoul Pellerin, affichant une belle allure militaire et doué d'une belle voix de basse, a été membre de la chorale de 1902 à 1959. M. Dominique Lesieur, chantré émérite, qui s'est dévoué toute sa vie à l'enseignement, a aussi fait valoir ses talents dans le domaine du chant et de la musique à l'Orphéon des Trois-Rivières. Aux dires de M. Philippe Boucher, le chœur de chant d'Yamachiche a appris et chanté plusieurs fois, depuis 1900, plus de vingt-cinq messes. C'est pour tout ce travail bénévole, pour tous les sacrifices généreusement acceptés que la paroisse leur dit merci, ce soir du 26 juillet 1962.

Ces fêtes de la reconnaissance, organisées à l'adresse des anciens, constituaient un excellent moyen d'émulation en vue de poursuivre l'oeuvre de leurs devanciers et d'assurer la relève d'un service religieux adéquat. Cet objectif visé fut atteint sous la direction de Philippe Boucher, qui a fait montre d'une détermination et d'une habileté remarquables. Sa maîtrise, qui s'étendit de 1960 à 1970, fut féconde en activités et comblée de succès. Sur le plan chorale, la *photo de groupe* ci-jointe, qui nous paraît très éloquente par elle-même peut se passer de commentaires.

En 1964, le journal *Le Nouvelliste*, sous le titre de « La fanfare de Yamachiche entreprend sa 114<sup>e</sup> saison », rappelle, entre autres, que ce corps de musiciens, accompagné de majorettes, est très actif et qu'il continuera à donner des concerts en plein air, avec parades à l'occasion d'événements spéciaux. Puis l'article se termine en ces termes : « Nos meilleurs voeux accompagnent le président actuel de la fanfare de Yamachiche, M. Bruno Lamy, ainsi que son directeur musical, M. Philippe Boucher. Sûrement que la prochaine saison en sera une autre de succès, héritage bien acquis et mérité pour la population de Yamachiche ». De plus, au cours de cette fructueuse décennie, les activités musicales s'étendirent à l'étranger; témoins, les localités avoisinantes, Shawinigan, Trois-Rivières...

Présentement (1978), la destinée de la fanfare est entre les mains d'une nouvelle direction, qui s'efforce de la maintenir sur pied, en dépit d'un attrait plus prononcé de la part des jeunes pour les instruments de musique à cordes, tels que le violon et la guitare. En effet, après six ans d'inactivité, la Philharmonique Sainte-Anne d'Yamachiche, connaît une nouvelle relance, sous la direction d'un autre exécutif formé des MM. Bertrand Milot, prés., Michel Hélie, v.-prés., Bruno Lamy, secr.-trés., Auguste Bellemare, dir., Jean Villemure, dir. et Pierre Boucher, directeur musical et fils de Philippe. Les concerts donnés par le corps musical actuel continuent à être très appréciés d'un public qui admire les généreux efforts des responsables de cette réalisation.

Le dimanche 7 mars 1965, marquait le jour du « renouveau liturgique » partout dans le monde entier. En conséquence, les prêtres et les fidèles devaient s'initier à la réforme introduite dans la célébration de la messe par Vatican II. Le chant et la musique furent alors l'objet d'un véritable changement. Mais, progressivement, par l'intermédiaire de « Prions en l'Eglise » et du Conseil de la Pastorale, les difficultés se sont aplanies. Présentement, la chorale mixte Ste-Anne d'Yamachiche exécute des chants religieux d'excellente qualité. Elle est, depuis cinq ans, sous la direction de Mme Jos.-O. Bellemare, née Claire (Omer) Houle. Parmi les chantres, il s'en trouve encore quelques-uns, qui comptent plus de trente années de dévouement au service du chant d'église. La photo ci-jointe nous fournit l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à tous les figurants, ainsi qu'à plusieurs autres dont le souvenir demeure vivant.

La chorale les « Tournesols » d'Yamachiche existe depuis 1973. Elle fut fondée par M. Jacques Milot, originaire de cette paroisse, fils de M. Henri Milot et de Dame Laurette Ricard. Ce groupe de chanteurs, qui sont au nombre d'environ cinquante voix, hommes et femmes, évoque les belles chansons de notre folklore québécois. A son inauguration, le bureau de direction se composait de M. Marcel Milot, prés., Mme Gérald Ricard, v.-prés., M. Maurice Carbonneau secr. et M. Jacques Milot, directeur du groupe vocal. Depuis cinq ans, les Tournesols mettent tout en oeuvre pour offrir au public des concerts très appréciés. L'enthousiasme et le dynamisme du vaillant directeur se communiquent dans un enchantement à faire vibrer le coeur de son auditoire. Le témoignage de M. Simon Bournival, publié par Le Nouvelliste, en mai 1977, est explicite sur ce point.

« Samedi dernier, j'avais le bonheur d'être convié au gala annuel de musique chorale présenté par les Tournesols d'Yamachiche. Du commencement à la fin, ce fut un enchantement. Mes yeux y ont vu et mes oreilles entendu un spectacle musical inoubliable. Dans le riche sanctuaire de l'église Ste-Anne, des doigts de fée avaient tissé pour la circonstance un fin décor de filandres vaporeux. A l'heure précise, sous les feux d'un savant éclairage, j'ai vu surgir de l'ombre une gigantesque grappe humaine faite de quarante chanteurs en tenue de concert : les hommes en livrée éclatante, les femmes, très belles dans leurs robes longues et diaprées. Quarante gorges déployées comme autant de tuyaux formaient un ensemble évocateur de grandes orgues et capable de musicalité sublime. Le jeune directeur de ce groupe, remarquable lui aussi, tant par l'élégance de son geste que par la vivacité en-



La Chorale d'Yamachiche, 1960  
 De gauche à droite : Jean-P. Ferron, Philippe Boucher, Sylvio Villemure, Maurice Proulx, Adélaré Bellemare, Dr Paul Lamy, Raymond Bellemare, Marcel Duchesne, Maurice Carboneau, Joseph-F. Lacerte, Bruno Desaulniers, Armand Milot.

CHORALE PAROISSIALE (1978)  
 1ère rangée : Claire Masse, Pauline Carboneau, Claire Bellemare (directrice), Thérèse Bellemare, Mme Jacques G.-Lajoie, Jeannine Carboneau.  
 2e rangée : Paul-Aimé Lacerte, Aline Bergeron, Eva Lesieur, Anna Meunier, Clara Buisson, Germaine Ferron.  
 3e rangée : Maurice Meunier, Maurice Proulx, Thérèse Héroux, Fernande Héroux, Lucie Gélinas, Yolande Ricard.  
 4e rangée : Fidèle Bordeleau, Réal Gélinas, Germain Meunier, Emile Desaulniers, Maurice Carboneau, Bruno Desaulniers, François Carboneau, Richard Milot, Raymond Meunier, Suzanne Plante, Cécile Paquin.



Chorale des Tournesols  
 1ère rangée : André Milot, Russe Trépanier, Fernande Milot, Claudine Bellemare, Sr Jacqueline Dubuc, Marie Oman, Jacques Milot, Claire Masse, Denise Brassard, Huguette Bergeron, Carmen Coulombe, Carmen Buisson, Michelle Lamy, Thérèse Gélinas.  
 2e rangée : Paul Desaulniers, Huguette Caron, Yolande Ricard, Lili Champoux, Thérèse Bellemare, Jacqueline Milot, Solange Mailhot, Thérèse Héroux, Marie-France Gélinas, Monique Buisson, Nicole Buisson, Lucie Gélinas.  
 3e rangée : Pierre Milot, Marcel Milot, Maurice Proulx, Fidèle Bordeleau, Maurice Carboneau, André Gélinas, Maurice Lefebvre, Maurice Meunier, Clara Buisson, Renée St-Onge, Ghislaine Bellemare, Claire Bellemare, Thérèse Pelletier, Anna Meunier.  
 4e rangée : L'abbé J.-Noël Montour, Jean-Louis Caron, Claude Carboneau, Léon Lacerte, Sylvio Lapointe, Raymond Meunier, Germain Meunier, Jean Paul Masse, Cécile Paquin, Fernande Héroux, Pauline Carboneau, Germaine Ferron, Sr Simone Bourbeau, S. Jeanne Brassard, Suzanne Desaulniers.



La chorale d'Yamachiche, en 1915

*De gauche à droite* : Première rangée: Dionis Descôteaux, Napoléon Bellemare, Lindor Proulx, Lucien Daveluy, Mgr Napoléon Caron, Ernest Langlois, Antonio Carbonneau, Antonio Bellemare, Georges Milot, Adélard Bellemare.

*Deuxième rangée* : Gilles Descôteaux, Alphonse Villemure, Chs. Bellemare, Chs. Carbonneau, Fernand Beauchemin, Arthur Villemure, Hercule Descôteaux, Alide Milot, Ovide Héroux, Ida Lamy.

*Troisième rangée* : Arthur Daveluy, Alex. Carbonneau, Roméo Lamy, Roméo Côté, E. Bellemare, Wilfrid Boucher, Joseph Descôteaux, Honorat Lamy, Fernando Villemure, Victorin Caron, Germain Beauchemin, Adélard-P. Milot, Alphonse-P. Milot, Majorique Lamy, Donat Boucher, Arthur Panne-ton, Moise Carbonneau, Aldéric Héroux.

M. Napoléon Bellemare



La Philharmonique Ste-Anne d'Yamachiche (1950)

*Première rangée* : Bertrand Milot, Bruno Villemure, Lionel Filion, Roch Desaulniers, Richard Milot, André Gélinas, Elphège Bellemare, P.-Aimé Laccerte, Gilles Milot, Sylvio Villemure.

*De gauche à droite* : Honorat Lamy, Réjean Milot, Hector Gélinas, Marcel Milot, Luc Bellemare, Benoit Panne-ton, Gaston Ricard, Maurice Lamy, Marcel Gélinas, Philippe Boucher, Lionel Héli, Gabriel Villemure, Adju-tor Boucher, Jean-Marie Pelletier, Georges Proulx, Jos.-O. Bellemare, Nabord Gélinas, Félix Villemure, Jean Villemure, Emile-B. Desaulniers, Jos.-Emile Villemure, Roch Desaulniers, Bruno Desaulniers, Raymond Bellemare.



trainante de toute sa personne, est venu faire corps avec sa chorale, prêt à lui communiquer la mesure et le rythme et à synchroniser les accents. C'est ainsi que, portés par un accompagnement instrumental impeccable, les Tournesols ont livré leur message polyphonique. Aucune lenteur dans la présentation des pièces. Le programme, bien que varié, est resté centré sur le thème « *Amour et printemps* ». Plusieurs solos exécutés par des artistes d'un calibre exceptionnel sont venus truffer la soirée de moments particulièrement émouvants. En somme, le tout se tenait et le tout a fonctionné allègrement. Si l'on en juge par les applaudissements à tout rompre d'un auditoire visiblement ravi, il est évident que ça prenait aux tripes. On se serait cru à la Scala de Milan ! Félicitations donc à tous les artistes de chez nous qui ont su démontrer avec tant de brio le savoir-faire des Québécois. Gens d'Yamachiche, vous êtes une preuve de plus que les sommets artistiques ne nous sont pas interdits. Vous nous avez montré la voie ».

Côtoyant notre vie musicale, nous avons été témoins à différentes étapes du présent siècle d'une troupe de théâtre particulière, toujours prête à coopérer avec nos institutions religieuses d'antan et mettre tout en commun, talents, loisirs, pour le bon plaisir et l'intérêt du public. Que de jeunes acteurs, le cher frère Léon a formé au mouvement artistique de chez-nous ! Tout ce qu'il faisait jouer était choisi avec soin. Il avait coutume de dire : « Une pièce où les acteurs et les auditeurs ne tirent aucun profit pour l'âme ne vaut pas la peine d'être montée ». L'espace nous manque pour parler longuement de ces petites troupes d'amateurs qui ont évolué sur la scène de nos soirées récréatives. Qu'il nous soit permis de rendre aussi un hommage particulier à M. l'abbé Ernest Jacob, qui a laissé sa marque dans la culture des arts : séances, musique, chant, fanfare. Les jeunes acteurs formés à l'école du mouvement artistique, dont les noms nous reviennent le plus souvent à la mémoire, sont : MM. Fernando Paquin, Sylvio Villemure, Oscar Leclerc, Gérard Panneton, Philippe Boucher, Jos.-Emile Villemure et M. Marcel-G. Milot.

Au nombre des représentations que la troupe de M. le vicaire Jacob a offertes au public plusieurs se rappellent la grande séance dramatique et musicale, du 4 janvier 1925. Elle mettait en scène le drame si émouvant de patriotisme « *Le petit fils de Pierre Gagnon* » extrait du roman d'Antoine Gérin-Lajoie, par une religieuse ursuline du Monastère de Trois-Rivières. On ne pouvait plus agréablement attirer la population d'Yamachiche qu'en lui offrant ce régal littéraire tout plein de traditions ancestrales de la « *Petite Patrie* ». Les acteurs se méritèrent des félicitations, s'étant élevés à la hauteur de leur rôle et ayant provoqué les larmes. D'autre part, la comédie, vive et spirituelle, sema la gaité et les rires francs qui répondirent à l'intrigue finement jouée. La partie musicale avait été exécutée par la fanfare. La chorale a débité de très beaux chants avec un brio qui a soulevé l'enthousiasme de la salle. La séance fut donc un succès de toute pièce. Ce souvenir est un exemple parmi tant d'autres.

Le mouvement artistique culturel se poursuit à Yamachiche, sous le nom de « *Théâtre Populaire* », en 1978. M. Denis Guimond, fondateur de cette troupe, semble bien décidé à maintenir cet éveil culturel au sein de la localité. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à tous ses associés, bon succès !

### Yamachiche à CHLT

Le samedi, 22 novembre 1964, l'émission « Soirée Canadienne » mettait en vedette la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dont les participants furent vus et entendus au loin. Cette manifestation sur les ondes du Poste CHLT a permis, une fois de plus, de faire connaître et apprécier notre magnifique patelin, où il fait bon vivre. L'animateur, M. Louis Bilodeau s'est dit enchanté de ce spectacle folklorique, exécuté avec brio par les personnalités suivantes :

a) — Autour de la table d'honneur, figuraient M. Chs-Denis Girardin, maire du village, accompagné de son épouse; M. Philias Isabelle, maire de la paroisse, avec son épouse; M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, délégué de M. le curé Ernest Jacob et M. Marcel-G. Milot auteur du texte topographique filmé.

b) — Danseurs : M. et Mme Elphège Milette, M. Joseph Milot et Mme Richard Milot, M. Richard Milot et Mme Lucille Lagacé, M. et Mme Roland Girardin, M. et Mme Joseph-O. Bellemare, M. Raoul Colombe avec Mme Gisèle Pellerin, M. et Mme Bruno Gauthier, M. et Mme Gaston Houle, M. et Mme Charles Milot. La danse était dirigée par MM. Siméon Côté et Joseph Milot. Une gigue fut exécutée par M. Jacques Héroux. A l'accompagnement musical, on remarquait MM. Henri-M. Milot, René Paillé et Mme Aimé Desaulniers.

c) — Chanteurs : M. Philippe Boucher : (« Belle Rose du Printemps »); Mme Aimé Desaulniers : (« C'est Marie Talon ») et (« La Petite Femme »); M. Jos.-Emile Villemure : (« La Valse des Bretelles ») et (« En partant pour St-Ubalde »); M. Marcel Milot : (« La Petite Jument »); M. Joseph Milot : (« M'en va t'au marché pour y vendre »); M. Georges Gélinas : (« M'en revenant de chez l'boulangier »); M. Maurice Carbonneau : (les six premiers couplets de « La Chanson d'Yamachiche »); M. le vicaire L. Dubois : (le VII<sup>e</sup> couplet de « La Chanson d'Yamachiche »). Le quatuor, Maurice Carbonneau, Marcel Milot, J.-Emile Villemure et Philippe Boucher, a chanté un pot-pourri d'airs canadiens.

d) — Doyens : Le couple âgé était représenté par M. et Mme Arthur Ferron, qui venaient de célébrer leur 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage. Après l'entretien, M. Arthur Ferron, âgé de 81 ans, interpréta les deux chansons suivantes : « Dimanche, après les vêpres » et « Yoooupe youpe sur la rivière ».

Note : les registres municipaux nous révèlent que la Corporation du Village avait souscrit un chèque de \$75, comme contribution à l'organisation de cette « Soirée Canadienne », réalisée à Sherbrooke.

## Les Acadiens



## CHAPITRE XIX

### LA CONCESSION DES ACADIENS

(Plus de 200 Acadiens s'établissent à Yamachiche)

D'après une statistique officielle, publiée dès le début du Régime anglais, (1766) Yamachiche comptait une population de 636 habitants et, des paroisses environnantes, elle n'était dépassée que par Trois-Rivières, ayant à la même date, 686 âmes. Au cours des années, de 1763 à 1790, la population de notre paroisse, en raison d'une forte immigration, s'était accrue considérablement, pour atteindre le chiffre surprenant de 1669 âmes. Ce fut ce qu'il est convenu d'appeler la période du « peuplement définitif », c'est-à-dire de la montée colonisatrice vers la forêt vierge. En effet, à cette époque, notre localité avait l'avantage de recevoir un fort contingent d'immigrés acadiens, venant des Etats américains, plus précisément du Massachusetts.

En vue de mieux connaître l'histoire de ce peuple et de son acheminement jusqu'à sa nouvelle colonie d'adoption, nous nous devons, malgré l'ampleur du sujet, de remonter à la fondation même de l'Acadie.

D'où tire-t-elle son appellation ? C'est un nom qui remonte depuis l'explorateur Verazzano, (1524), qui étant émerveillé par l'aspect du paysage, désigna cette péninsule du nom de « Arcadie », lequel se transformera par la suite en celui de « Acadie » par les Français, et de « Quoddy » par les Indiens. Cette colonie, distincte du Canada, sise sur les bords de l'Atlantique, à l'est de notre pays, fut fondée par De Monts et Champlain, en 1604. Cet établissement français fut presque aussitôt dévasté par les habitants anglais de la Virginie sous la conduite d'Argall. Reconçédée, en 1632, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, à la France, Richelieu y établit quelques centaines de colons, qui devinrent le noyau du peuple acadien. Vers la même époque, les Anglais fonderont leurs premières colonies sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre, c'est alors qu'elles deviendront un danger constant pour la survivance des colonisateurs de l'Acadie. Reconnue comme française par le traité de paix de Ryswick, en 1696, l'Acadie résista à divers assauts des colonies anglaises, mais sa capitale, Port-Royal, tombait en 1710. Trois années plus tard, elle fut définitivement cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht de 1713. Les Acadiens se trouvaient alors, en quelque sorte prisonniers dans leur propre pays, puisqu'on refusait de les laisser partir tout en leur imposant le serment d'allégeance et de neutralité, serment qu'ils ne consentirent jamais à reconnaître. A la suite de ces mesures draconiennes, les progrès de cette colonie fléchirent dans tous les domaines, car selon le recensement de 1752, il ne restait sur le territoire acadien que 10 000 habitants; près de 6 000 avaient fui vers le Québec.

## a) GRAND-PRE

Dans l'émoitive histoire de la déportation acadienne, deux noms de village retiennent constamment l'attention de nos lecteurs : ceux de Port-Royal et Grand-Pré. Qu'était Port-Royal ? Qu'est-il devenu ? En bref, Port-Royal fut le premier établissement français en Acadie (Nouvelle-Ecosse); étant tombé aux mains des Anglais, en 1713, il prit le nom d'Annapolis en l'honneur de la reine Anne. Quant au village de Grand-Pré, situé dans le bassin des Mines, c'est là que les malheureux Acadiens furent attirés dans un piège par les Anglais, pour être dispersés dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Pour la description de Grand-Pré, voici une page à lire de L'Évangéline du poète Longfellow, écrite dans un style gracieux :

« Lorsque le beffroi sonnait doucement l'Angelus, on voyait monter au-dessus des toits, des colonnes de pâle fumée, qui semblables à des nuées d'encens, s'élevaient de cent chaumières, foyers de paix et de contentement. C'est ainsi qu'ils vivaient ensemble, ces modestes fermiers de l'Acadie, unis par une affection mutuelle et pratiquant l'amour de Dieu et des hommes. Ils étaient exempts à la fois de cette crainte qui règne sous la domination des tyrans, et de cette envie qui est le vice des républiques. Il n'y avait pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres. Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et le coeur de leurs habitants. Là, les plus riches étaient pauvres, et les plus pauvres vivaient dans l'abondance.

« Le village de Grand-Pré reposait au milieu des champs en culture, avec les maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de leur porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou blancs, aimaient à se retrouver, chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leur jeu, venaient baiser la main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection. Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons étaient ouvertes comme le coeur de leurs maîtres ».

Ce peuple vigoureux, sobre, industrieux, d'origine française, avait été recruté dans les familles de braves cultivateurs catholiques aux moeurs irréprochables. A côté des mobiles purement matériels de l'exploitation des richesses naturelles du pays, ces colonisateurs étaient sensibilisés par le zèle chrétien, qui a inspiré plusieurs fondations en Amérique. D'autres considérations entraient aussi en ligne de compte : des préjugés de race et de religion. En effet, pour échapper à la persécution religieuse et aux guerres civiles, qui ravageaient alors la France et l'Angleterre d'outre-mer, on immigrait au Canada pour y trouver la paix. Malheureusement, cette atmosphère de guerres incessantes, chargée d'appréhensions et de dangers mortels, ces pauvres colons devront la subir pen-

dant plus d'un siècle. Le dénouement en sera tragique et cruel : la « Déportation » de 1755, prélude de la Conquête définitive de tout le Canada, alors que l'Angleterre établissait sa souveraineté sur toute l'Amérique du Nord.

## b) DEPORTATION

En 1754, Charles Lawrence était nommé lieutenant-gouverneur de cette province, lequel était reconnu pour son implacable rigueur. Ainsi, le sort des Acadiens prit une tournure pour le pire en 1755, au moment où la guerre de Sept-Ans, entre la France et l'Angleterre, était imminente. Il fallait, en l'occurrence, chasser ces propriétaires de leurs fermes et s'emparer de leurs biens.

Rien de plus navrant que le récit de cette Déportation, qui débuta en septembre 1755. Selon une politique froidement réfléchie, à Grand-Pré, le plan de dispersion fut mis à exécution par le colonel John Winslow, préposé à l'embarquement des Acadiens de cette région, en lançant la proclamation suivante : « Attendu que Son Excellence (Lawrence), désirant que tous soient informés des intentions de Sa Majesté, nous a enjoint de vous les communiquer telles qu'Elle les a reçues ».

« En conséquence, j'ordonne et enjoins strictement par les présentes à tous les habitants, y compris les vieillards, les jeunes gens ainsi que ceux âgés de dix ans, des districts susmentionnés... de se réunir à l'église de Grand-Pré, le vendredi 5 courant, à trois heures de l'après-midi, afin de leur faire part des instructions que nous sommes chargés de leur communiquer ».

Trois jours plus tard, selon les ordres reçus, 418 Acadiens se réunissaient fidèlement dans l'église de Grand-Pré, pour recevoir les instructions précitées, ne se doutant pas qu'ils seraient victimes d'un piège bêtement tendu. De l'intérieur de l'église, Winslow leur annonce qu'ils sont faits prisonniers et que leurs biens sont confisqués, en ces termes :

« Le devoir qui m'incombe, quoique nécessaire est très désagréable à ma nature et à mon caractère, de même qu'il doit vous être pénible à vous qui avez la même nature. Mais ce n'est pas à moi de critiquer les ordres que je reçois, mais de m'y conformer. Je vous communique donc, sans hésitation, les ordres et instructions de Sa Majesté, à savoir que toutes vos terres et habitations, bétail de toute sorte et cheptel de toute nature, sont confisqués par la Couronne, ainsi que tous vos autres biens, sauf votre argent et vos meubles et que vous devrez être vous-mêmes enlevés de cette province qui lui appartient. C'est l'ordre péremptoire de Sa Majesté que tous les habitants français de ces régions soient déportés... »

Les braves Acadiens tentent en vain de parlementer et de faire appel aux sentiments humains de leurs tyrans; peine perdue, ils sont constitués prisonniers et devinent déjà le terrible sort, auquel ils se soumettront patiemment, confiants en la protection de leur Juste Dieu.

### c) L'EMBARQUEMENT du 8 octobre

Pendant un mois de captivité, soit sur des navires et dans l'église, les pauvres prisonniers attendirent le cruel ordre du départ, à la pointe des baïonnettes. Pour le compte rendu de la dite Déportation, nos citations proviennent du journal même de Winslow, retrouvé aux archives de Boston, en 1825. C'est grâce à ces écrits, puisés dans « L'Acadie des Ancêtres » de M. Bona Arsenault, que nous connaissons présentement le récit de la déportation, dans la région de Grand-Pré. « Les habitants, écrit Winslow, abandonnèrent tristement et à regret leurs demeures. Les femmes en proie à la détresse portaient leurs nouveaux-nés ou leurs plus jeunes enfants dans leurs bras. D'autres traînaient, au moyen de charrettes, leurs parents infirmes et leurs effets. Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à désolation ». Disons ici, bien que le colonel Winslow fut quelque peu attendri par la dite scène, qu'il aurait pu se manifester moins mesquin à l'égard de ses prisonniers, ainsi que le démontre la citation suivante : « Depuis mon arrivée (au Massachusetts), écrit-il dans son journal, je n'ai reçu, qu'un envoi de vivres pour mes hommes. Il m'a fallu prendre des provisions que les femmes et les enfants apportaient pour les leurs ... Je m'efforce d'épargner les dépenses du gouvernement comme si c'étaient les miennes ».

Cet économe administrateur anglais avait assurément vite oublié l'immense acquisition, à bon marché, des belles terres et des nombreux troupeaux enlevés à leurs innocents victimes. En établissant ce triste bilan de la Déportation, nous sommes étonnés, en considérant les riches biens que possédaient les 7 000 déportés, à savoir : 48 000 moutons, 44 000 bêtes à cornes, 24 000 porcs, 3 000 chevaux, et autres. Ces chiffres, étudiés dans le contexte de la guerre de Sept-Ans, sont de nature à jeter de la lumière sur les moyens d'approvisionnement des troupes, en vue de la conquête du Canada, par l'ennemi séculaire de la France. Dès décembre 1755, d'Acadie, il ne restait plus rien, puisqu'on avait brûlé toutes les demeures, les églises, les moulins, les champs et les vergers; c'était la ruine de cette colonie française. Heureusement, que des 10 000 habitants, plus de 3 000 Acadiens avaient fui dans les forêts pour échapper à la dispersion, mais pour y trouver un refuge bien précaire. Voilà, en résumé, le triste récit de la Déportation acadienne, dont les accents immortels des meilleurs écrivains ne parviendront pas à exprimer la lamentable réalité des misères et des souffrances de cet admirable peuple.

### d) L'EXIL

Les déportés vers le Massachusetts méritent une attention spéciale, puisque plusieurs d'entre eux composeront l'imposant contingent qui viendra s'établir à Yamachiche, à l'été 1767, leur « nouvelle Acadie d'Adoption ». Ce groupe faisait partie de 2 000 déportés de Grand-Pré au Massachusetts, le 8 octobre 1755, où il est facile de les identifier et de les suivre, pas à pas, jusqu'à leur retour de l'exil, en 1766. En effet, après une série d'enquêtes minutieuses adressées au gouvernement de cet Etat, une d'entre elles, se plaignant de la séparation des membres familiaux, insiste énergiquement afin que les femmes et les enfants soient regroupés auprès de leurs chefs de familles respectifs. Voici quelques-uns des signataires d'une pétition, adressée au fameux Winslow, dont la

liste correspond à celle-là même que nous retrouvons à Yamachiche, douze années plus tard : Pierre Pellerin, Joseph Vincent, Pierre Leblanc, Jean Landry, Alain Thibodeau, Jacques Hébert, Antoine Hébert, Claude Benoît, Bélonie Mélançon, Augustin Leblanc, Charles Daigle. Cette supplique ne fut pas vaine, puisqu'au cours des dix années qui suivirent, ces pauvres pères parviendront, en général, à reconstituer leurs familles. (D'après Bona Arsenault).

A tous ces malheurs, il convient d'ajouter la privation des secours de la religion qui pour cette population profondément chrétienne, constituait la pire des souffrances. Ils n'avaient pas de prêtres catholiques. Une loi, sous peine de mort, interdisait à tout prêtre catholique de franchir les frontières des Etats britanniques. C'est en raison de cet interdit que tant d'enfants, nés en exil, seront baptisés, « sous condition », à leur arrivée, dans leur paroisse canadienne d'adoption. Les Acadiens, à la suite de tant d'épreuves, n'en conservèrent pas moins leur foi bien vivante.

Dès leur arrivée en terre étrangère, les exilés acadiens furent liés par contrat à des propriétaires anglais, moyennant un piètre salaire, pour subvenir à leurs besoins. Dans bien des cas, ils suppléaient leur patrons enrôlés dans les forces armées de leur nation. Nombre de familles habitaient des logis insalubres, ouverts aux caprices du vent et de la pluie; il leur était défendu d'aller quérir du bois de chauffage à la forêt.

#### e) LA DELIVRANCE

Après le traité de Paris en 1763, le Canada était accessible à l'immigration britannique, mais il demeurait fermé aux Acadiens. Le roi de France, Louis XV, informé du pénible sort des quelque 1200 prisonniers acadiens, encore exilés au Massachusetts, veut bien les réclamer comme ses fidèles sujets. D'autre part, les autorités anglaises consentiraient à leur libération, moyennant une indemnité de \$50 000, comme dette de guerre. Sur le refus de la mère patrie de payer cette imposition, les infortunés déportés devront attendre encore, patiemment, deux autres années de captivité, pour obtenir enfin leur libération définitive.

Grâce à la permission, accordée en 1765, par le sympathique gouverneur Murray de venir s'établir au Canada, un grand nombre de réfugiés arrivent de Boston à Québec, ainsi que le publiait la Gazette de Québec, le 1er septembre 1766 : « La Goélette Pery est arrivée la nuit dernière de Boston avec 40 familles acadiennes, qui viennent s'établir ici pour l'avantage de leur religion. Le 6 septembre, la même Gazette annonçait l'arrivée d'une autre goélette, avec un grand nombre d'Acadiens venant s'établir dans la Province de Québec ». Où dirigeront-ils maintenant leurs pas ?

A la demande du même gouverneur, les seigneurs des localités sont sollicités afin d'offrir des terres à bonnes conditions. Il fait appel à la charité chrétienne et au sentiment d'humanité, pour venir en aide à ces êtres dignes de compassion. A Trois-Rivières, la nouvelle se répandit que Pierre Lesieur, seigneur d'Yamachiche, offrait une concession, encore en forêt, à la disposition d'immigrés acadiens. Un imposant contingent répondit à cette bienveillante invitation, puisqu'en juillet 1767, un groupe d'Acadiens pénétrait en goélette, dans la Grande-Rivière, où un grand nom-

bre de paroissiens s'était rassemblé pour l'accueillir chaleureusement et lui offrir l'hospitalité. Tout au cours de l'été et de l'hiver, qui suivit, la population d'Yamachiche s'empressa, par tous les moyens possibles de secourir ces innocentes victimes de la Déportation, pour leur permettre de reconstruire, ici, une « Nouvelle Acadie ». Ils n'avaient que leur courage et leur bonne volonté à offrir à leurs bons samaritains !

D'après la tradition, les réfugiés acadiens qui vinrent se fixer à Yamachiche, leur paroisse d'adoption, construisirent eux-mêmes leur propre goélette, sur laquelle ils abordèrent, en 1767, sur la rive nord du lac St-Pierre, dont la magnifique nappe d'eau leur rappelait leur douce Acadie. Dans ce contexte, nous avisons nos lecteurs que le trait d'histoire suivant s'applique plutôt aux réfugiés qui s'établirent à St-Grégoire, en 1758, et non au groupe d'Yamachiche : « Arrachés de leurs terres de Port-Royal, transportés d'abord à Boston et, deux ans plus tard, rembarqués pour la Martinique, ils conspirent en français de n'y pas aller. Ils firent prisonnier le capitaine, désarmèrent l'équipage et mirent ensuite le cap sur Québec, sous la conduite d'un nommé Doucet. Les Acadiens s'adressèrent à M. de Vaudreuil et reçurent des terres à St-Grégoire ».

Pour conclure ce chapitre et le triste événement de la Déportation, citons trois témoignages puisés à « L'Acadie des Ancêtres » de M. Bona Arsenault, pp. 352-353 : « Ces malheureux Acadiens n'étaient pas coupables d'un autre crime que celui de leur attachement à la France ». « ... l'expulsion des Acadiens fut un acte de grossière cruauté, sans nécessité et sans excuse, un acte de barbarie sans exemple dans l'histoire. Deux siècles ont passé et l'histoire a rendu son jugement. A peine s'étaient-ils emparés de la Nouvelle-France que les Anglais perdaient la Nouvelle-Angleterre ».

## f) QUI SONT-ILS ?

Dans le « Trifluvien » du 24 septembre 1897, F.-S. Desaulniers, notre illustre généalogiste, écrivait : « Au cours de l'été 1767, un grand nombre de familles acadiennes, dont les enfants n'avaient pas été baptisés, les présentèrent à l'Eglise pour qu'ils reçoivent, sous condition, le sacrement de régénération spirituelle ». En effet, les enfants nés pendant la période de l'exil avaient été aussitôt baptisés par les parents. Nous les voyons, dès leur arrivée en notre paroisse, s'empressez de faire rebaptiser par un prêtre catholique des enfants âgés parfois de plusieurs années. Il en fut ainsi des mariages, qui n'avaient pu se retarder indéfiniment pendant une période aussi longue. Les malheureux déportés y avaient suppléé civilement, à défaut de prêtres; ils se liaient pour la vie, mari et femme, en présence de chacun deux témoins, dont les noms sont conservés à Boston. De nos jours, nous relevons certains mariages réhabilités, dans les registres paroissiaux, après le repatriement. Nos renseignements, puisés aux registres paroissiaux d'Yamachiche et de Boston, complétés par les révélations généalogiques de Me François-S. Desaulniers, nous ont permis d'identifier plus de deux cents recrues acadiennes, constituant quelque quarante familles. Avant de présenter l'intéressant dénombrement des familles acadiennes, qu'on nous permette de signaler que les baptêmes com-

munautaires ont débuté, un dimanche, le 9 août 1767, par groupes de familles, et se sont poursuivis de dimanche en dimanche, jusqu'au mois de novembre. A la lecture de ces extraits d'actes de baptême, nous signalons que tous ces enfants ont été rebaptisés, sous condition (b.s.c.) par le Rév. J.-M. Chefdeville, premier curé résidant de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche, et que les parents se disaient: originaires de l'Acadie. Le dénombrement des familles, qui suit, a été accompli avec un grand souci de la précision et de la vérité.

**FAMILLES (pères, mères, enfants):**

- 1—**JEAN-BTE LEBLANC**, né en 1715, épousa en 1741 Marguerite Hébert. Issus: **PIERRE** b en 1744; **JEAN** b en 1748; **M.-JOSEPHTE** b en 1750, m en 1772, à Joseph Bellemare, elle fut la grand-mère de l'écrivain Raphaël Bellemare et a vécu où habite actuellement M. Jos.-Origène Bellemare, **JOSEPH** b en 1754; **MARGUERITE** b.s.c. le 27 octobre 1767; **MADELEINE**, b.s.c. le 27 octobre 1767; **ELISABETH** b.s.c. le 27 octobre 1767; **M.-ANNE** b.s.c. le 27 octobre 1767; **HONORE** b.s.c. le 27 octobre 1767; **M.-JULIE** b.s.c. le 2 octobre 1767. Ce père est décédé à Yamachiche en 1771.

N.B.: Lors de ces baptêmes renouvelés, il est à noter que Pierre Pellerin et Alain Thibodeau sont désignés parrains; ce qui prouve bien que ces derniers résidaient à Yamachiche en 1767.

- 2—**AUGUSTIN LEBLANC**, né en 1723, épousa en 1752 Françoise Hébert. Issus: **JEAN** b en 1753, à Grand-Pré; **AUGUSTIN** b.s.c. le 10 septembre 1767; **CHARLES** b.s.c. le 10 septembre 1767; **JOSEPH** b.s.c. le 10 septembre 1767; **ELISABETH**, b.s.c. le 10 septembre 1767; **ETIENNE** b.s.c. le 10 septembre 1767; **ROSALIE**, b.s.c. le 10 septembre 1767.

N.B.: a) Ces deux Leblanc étaient mariés aux deux soeurs Hébert.  
b) De nos jours, nous comptons près de trois cents familles Leblanc dans la région de Trois-Rivières.

- 3—**JOSEPH LANDRY**, né en 1727, épousa en 1751 Madeleine Douairon. Issus: **JOSEPH**, b.s.c. le 23 août 1767; **MARGUERITE**, b.s.c. le 23 août 1767; **PIERRE**, b.s.c. le 23 août 1767; **PAUL**, b.s.c. le 23 août 1767; **JEAN-BTE**, b.s.c. le 23 août 1767; **MADELEINE**, b.s.c. le 23 août 1767.

Note: Dans l'annuaire téléphonique de Trois-Rivières, nous comptons 145 familles Landry, alors que nous n'en retraçons que 4 à Yamachiche

- 4—**CHARLES LANDRY**, né en 1728, épousa en 1745 Marie Hébert, à Port-Royal. Issus: **MARGUERITE**, b en 1748 à Port-Royal, m en 1793; **PIERRE**, b en 1759 à Port-Royal, m en 1799; **CHARLES**, b.s.c. le 23 octobre 1767; **CECILE**, b.s.c. le 23 octobre 1767; **MADELEINE**, b.s.c. le 23 octobre 1767, m en 1787 à Joseph Tessier, à Yamachiche.

- 5—**PAUL LANDRY**, né en 1734, épousa civilement, à Boston, en 1759, Rosalie Benoit, dont le mariage fut réhabilité à Yamachiche, le 29 juillet 1767. Issus: **MARIE**, né en 1760, b.s.c. le 4 octobre 1767; elle épousera, à Yamachiche, le 15 janvier 1783,

Jean-Bte Pellerin, ancêtre direct de l'auteur du présent livre, J.-Alide Pellerin. PAUL b.s.c. le 4 octobre 1767; JEAN-BTE, b.s.c. le 4 octobre 1767.

Note: Joseph, Charles et Paul étaient frères. Les registres de la paroisse de Maskinongé révèlent plusieurs familles Landry.

- 6— CHARLES TRAHAN, né le 17 juin 1730, à Port-Royal, épousa en 1748 M.-Anne Landry, soeur des trois frères Landry, précités. Issus: JOSEPH, baptisé à Port-Royal, sépulture à Yamachiche le 2 septembre 1767; MADELEINE, b en 1751, mariée à Pierre Leblanc, à Yamachiche, le 19 octobre 1772; GREGOIRE, b vers 1752, marié en 1780 à Marguerite Bourque, à Philadelphie; MARGUERITE, b.s.c. le 25 octobre 1767, épousa le 3 avril 1777, Anselme Pellerin, frère de Jean-Bte Pellerin. JEAN-BAPTISTE, b.s.c. le 25 octobre 1767, marié le 4 novembre 1785, à Marie Bellemare; MARIE-ANNE, b.s.c. le 25 octobre 1767, mariée à Michel Caron, fils de Michel Caron et de Joseph Parent; MARIE, b.s.c. le 25 octobre 1767, mariée à Joseph Vincent, 26 novembre 1781. En 1976, on relevait 27 familles Trahan, à Yamachiche.
- 7— ALEXIS THIBODEAU dit Castin, épousa à Port-Royal, Marguerite Dupuis. Issus: CHARLES, b.s.c. le 3 octobre 1767; MARGUERITE, b.s.c. le 3 octobre 1767. Nous comptons une vingtaine de familles résidant à Louiseville.
- 8— JOSEPH GARCEAU, fils de Daniel et d'Anne Doucet, épousa à Port-Royal, M. Joseph Dubois. Issus: PAUL, b.s.c. le 23 août 1767; M.-JOSEPHTE, b.s.c. le 23 août 1767; M.-ANNE, b.s.c. le 23 août 1767; JOSEPH, b.s.c. le 23 août 1767; JEAN, b.s.c. le 23 août 1767.

Note: Après le décès de Joseph Garceau, le 28 mai 1770, la veuve convola en deuxièmes noces, en épousant le 8 octobre 1773, Ignace Côté

- 9— GODFROY BENOIT, fils de Claude et de Jeanne Hébert, épousa à Grand-Pré, le 18 novembre 1743, Madeleine Babin. Issus: MARIE, b.s.c. le 23 août 1767. Nous comptons, à Trois-Rivières, une cinquantaine de familles Benoit.
- 10— FRANÇOIS BENOIT, frère du précédent, épousa, en 1751, à Grand-Pré, Marguerite Daigle. Issues: MARGUERITE, b.s.c. le 21 septembre 1767. MADELEINE, b.s.c. le 21 septembre 1767.
- 11— PIERRE MELANÇON, né à Grand-Pré, épousa Elisabeth Richard. Issus: PIERRE, b.s.c. le 16 août 1767; LOUISE, b.s.c. le 16 août 1767. De nos jours, nous retraçons une trentaine de familles Mélançon à Trois-Rivières.
- 12— BENOIT MELANÇON, né à Port-Royal, épousa Marie-Françoise Benoit. Issu: ETIENNE, b.s.c. le 4 octobre 1767.
- 13— JOSEPH DOUCET, né à Port-Royal, épousa M.-Anne Mélançon. Issus: JOSEPH, b.s.c. le 16 août 1767; MARIE, b.s.c. le 16 août 1767. On compte actuellement 135 familles Doucet dans la région de Trois-Rivières.
- 14— RENE LANDRY, fils de Pierre Landry et d'Anne Aucoin, épousa, à l'Acadie, Jeanne Benoit. Issus: CECILE, b.s.c. le 9 août 1767; SIMEON, b.s.c. le 9 août 1767.

- 15—*JOSEPH HEBERT*, né en 1741 à Grand-Pré, épousa civilement à Boston (faute de prêtre), en 1763, a) M.-Josephthe Thibodeau, b) M.-Rose Corriveau, fille de Jean et de Marie Simoneau, en 1775. Ce premier mariage fut réhabilité le 27 juillet 1767. Issus : *JOSEPH*, b.s.c. le 16 août 1767; *MARGUERITE*, b.s.c. le 16 août 1767. Dans la région de Trois-Rivières, on compte actuellement plus de cent famille Hébert.
- 16—*JEAN-BTE DOUCET*, né à Port-Royal, épousa Marie Benoît, vers 1743. Issus : *LOUISE*, b.s.c. le 16 août 1767; *JEAN-BAPTISTE*, b.s.c., le 16 août 1767.
- 17—*JOSEPH VINCENT*, né à Grand-Pré, épousa Jeanne Benoît, à Boston, vers 1759. Issu : *SIMON*, b.s.c. le 9 novembre 1767. Nous comptons actuellement une quarantaine de familles Vincent à Trois-Rivières. Il est à noter également que les Vincent-Maheu ne sont pas de descendance acadienne.
- 18—*PIERRE PELLERIN*, né en 1717 à Port-Royal, épousa en 1745 M.-Anne Girouard. Issus : *PIERRE*, baptisé en 1747, marié en 1791 à Marie St-Cerny-Montour, est l'ancêtre direct de M. J.-Armand Pellerin. *ANSELME* dit Deschalins, né à Port-Royal en 1750; il est l'ancêtre de la plupart des Pellerin du comté de Maskinongé. *MARIE-ANNE*, née en 1752, est décédée en 1772. *GREGOIRE*, baptisé à Port-Royal, en 1754, célibataire. *JEAN-BAPTISTE*, b.s.c. le 9 juillet 1771, à l'âge de onze ans, épousa en 1783, Marie Landry, fille de Paul et de Rose Benoît; il est l'ancêtre de l'auteur du présent livre d'histoire. *OLIVIER*, b.s.c. le 9 juillet 1771, sépulture en 1781. *JOSEPH*, b.s.c. le 9 juillet 1771, marié en deuxièmes noces, en 1795, à Marguerite Matteau. Il est l'ancêtre direct de Dr Camille Pellerin, M.D. *JUDITH*, b.s.c. le 9 juillet 1771, mariée à Paul Landry, en 1794.

N.B.: En dépit de ces quatre baptisés, sous-condition, en 1771, nous informons le lecteur et établissons que la famille Pierre Pellerin, en raison de sa présence manifestée dans les registres dès 1767, que la dite famille est arrivée à la même date que l'ensemble du contingent. Cette mise au point s'applique également à la Famille Alain Thibodeau, qui suit. Ce fut à l'invitation de M. Chefdeville, lui-même, que ces baptêmes ont été repris, pour en assurer la validité. En l'occurrence, nous signalons que Pierre Pellerin partit seul, en 1770, en vue de reconquérir, à l'instar de tant d'autres, ses terres de l'ancienne Acadie, et au cours des négociations, avec les possesseurs étrangers; il décéda vers 1780. Il est à noter aussi que son frère, Jean-Baptiste, marié à M.-Josephthe Bourque, alla, avec ses six enfants, s'établir, vers 1766, à St-Jacques de l'Achigan, sur les lots du cadastre: 302-303. (Cf. « Une Nouvelle Acadie », l'abbé François Lanoue, ptre).

- 19—*ALAIN THIBODEAU* dit Castin, né à Grand-Pré, fils de René et d'Anne Boudrot épousa, en 1751, Nathalie Hébert. Issus : *M.-ANNE*, b.s.c. le 9 juillet 1771; *JOSEPH*, b.s.c. le 9 juillet 1771; *JEAN-BAPTISTE*, b.s.c. le 9 juillet 1771.

N.B.: Bien que ces sept baptêmes furent renouvelés en 1771, Alain Thibodeau et Pierre Pellerin, pères, sont présents, comme parrains, aux baptêmes des enfants de Charles Landry et de Jean Leblanc, en 1767.

Note: La compilation des baptêmes, sous-condition, se totalise à cinquante-sept (57).

Poursuivons maintenant l'énumération des autres familles acadiennes qui vinrent s'établir à Yamachiche, en 1767, avec ou sans enfants, d'après nos découvertes aux archives paroissiales.

- 21 — ALEXIS AUCOIN, marié à Thérèse Loriault. Issus: ALEXIS et PIERRE.
- 22 — MICHEL VALLEE (Lavallée), marié à Geneviève Benoit. Issus: MICHEL, CHARLOTTE, AUGUSTIN.
- 23 — JOSEPH VINCENT, marié à Marie Daigle. Issus: JOSEPH, CHARLES, MICHEL, MARGUERITE.
- 24 — JACQUES RAYMOND, marié à Marie Pellerin. Issus: MARIE, JOSEPH.
- 25 — BELONI DOUCET, marié à Marie Raymond, soeur de Jacques Raymond.
- 26 — PIERRE DOUCET, marié à Françoise Dugas. Issus: JOSEPH, CHARLES.
- 27 — JOSEPH BENOIT, marié à Blanche Benoit. Issus: MARGUERITE, FIRMIN, GENEVIEVE, MARIE.
- 28 — JEAN BENOIT, marié à M.-Anne Thibodeau. Issu: ETIENNE.
- 29 — JEAN MELANÇON, marié à Françoise Benoit. Issu: JEAN-BAPTISTE.
- 30 — JEAN-BTE MELANÇON, marié à M.-Anne Richard. Issue: M.-ANNE.
- 31 — PIERRE LEBLANC, marié à Marie Landry, décédée en 1770.
- 32 — JEAN LANDRY, marié à Madeleine Mélançon, décédée en 1770.
- 33 — RENE THIBODEAU, marié à M.-Anne Boudrot. Issu: JOSEPH.
- 34 — JEAN CORRIVEAU, marié à Marie Simoneau. Issus: ROSE, JOSEPHTE, LOUIS.
- 35 — PIERRE GIROUARD, marié à M.-Josephite Beaudin. Issus: PIERRE, JEAN-MARIE.
- 36 — LOUIS THIBAULT, marié à M.-Anne Bigot. Issues: MARIE, MARGUERITE.
- 37 — FRANÇOIS THIBAULT, marié à Josephite Bourque. Issu: LOUIS.
- 38 — BASILE THIBAULT, marié à Marguerite Douairon.
- 39 — PIERRE DUPUIS, marié à Marguerite Benoit.
- 40 — BENOIT LEROY, marié à Marguerite Hébert. Issu: JEAN-BAPTISTE.
- 41 — FRANÇOIS PROULX, marié à Marguerite Delâge: Issu: BASILE.
- 42 — PHILIPPE DOUAIROU, marié à Ursule LeJeune. Issu: PIERRE.

43 — DANIEL GARCEAU, marié à M.-Anne Doucet. Issus : MARGUERITE, JOSEPHTE, JEAN, CHARLES, PIERRE, HIPO-LYTE, MADELEINE, FRANÇOIS.

Note : Les trois aînés des garçons de cette famille s'établirent dans le haut de la Grande-Rivière-Nord. Le plus jeune, François, s'étant mis au service d'Antoine Martin, cultivateur, de Pointe-du-Lac, sut gagner la confiance et l'estime de son patron. En conséquence, il eut le privilège d'en épouser la fille et, dans la suite, il hérita des biens de son beau-père. François Garceau est considéré l'ancêtre des familles Garceau de la Pointe-du-Lac, dont trois d'entre elles furent propriétaires de moulins.

Ici, se termine cette liste de 43 familles. En ajoutant le nombre des mères et des enfants, on obtient le nombre imposant de 192 Acadiens qui arrivèrent à Yamachiche, à l'été de 1767. Si l'on tient compte des onze familles acadiennes, qui furent reçues par le Rév. Jacques-Maxime Chefdeville, vers 1760, et qui s'établirent au rang St-Nicolas, dans le fief Gatineau, le grand total de nos recrues acadiennes se chiffre à 232 personnes.

En effet, la Pointe-du-Lac recevait, à l'invitation du seigneur de Tonnancour, un afflux d'Acadiens, vers 1760. Ils arrivèrent assez tôt pour coloniser la partie est du fief Gatineau, qui aboutit au rang St-Nicolas; le chemin du rang qui traverse cette concession porte le nom de L'Acadie. C'est là que s'établirent les onze familles acadiennes suivantes :

- 1 — CHARLES LORD, marié à Marie Thibault, à Yamachiche, le 13 octobre 1771, sépulture à la Pointe-du-Lac, en 1802. Issus : Alexis et Michel.
- 2 — JEAN LORD, marié à Madeleine Comeau, à Port-Royal, en 1737. Issus : cinq enfants. Jean Lord est l'ancêtre direct de la famille Edmond Lord d'Yamachiche, ainsi que de L.-Adolphe Lord, notaire, à Yamachiche et de son fils, Me Fortunat Lord, avocat.
- 3 — RENE PATRY, marié à Charlotte Lamarche. Issue : M.-Joseph.
- 4 — ANSELME BASTARACHE, marié à Marguerite Mélançon. Issue : Marguerite.
- 5 — JEAN BASTARACHE, marié à Angélique Richard. Issue : Marie.
- 6 — MAURICE COMEAU, marié à M.-Joseph Gaudet. Issu : Joseph.  
Note : Maurice Comeau, marié deux fois, était le cousin de Joseph.
- 7 — JOSEPH COMEAU, marié le 12 février 1759, à Elisabeth Lord. Issu : Joseph. Ils sont les ancêtres directs de M. le Chanoine J.-Bte Comeau, ancien curé d'Yamachiche.
- 8 — AMBROISE MELANÇON, marié en deuxième noces à Marguerite Comeau. Issues : Marguerite et M.-Félicité.
- 9 — JEAN-BAPTISTE ROY, marié à Marie Benoit. Issu : Jean-Baptiste.

- 10 — JOSEPH BENOIT, marié à Madeleine Gladu. Issu : Chs-René.  
11 — JEAN-BAPTISTE LANDRY, marié à Marie Comeau. Issue :  
Marie.

g) La GRANDE-CADIE et la PETITE-CADIE

La plupart de ces familles acadiennes se fixèrent d'abord par groupes sur les concessions de la Grande-Acadie et de la Petite-Acadie, que leur avait assignées le seigneur Pierre Duchesne, à deux milles du lac St-Pierre. Ils arrivèrent à temps et en nombre suffisant, à Yamachiche, pour occuper la hauteur de ce territoire, en bois debout, alors que le Village-des-Caron et le rang de Vide-Poche étaient inexistantes. La concession des Acadiens fut désignée, peu après, la Grande-Acadie, à cause d'un autre rang moins long, appelée Petite-Acadie.

Les Acadiens qui sont venus habiter Yamachiche avaient été arrachés à leurs fertiles terres. C'étaient tous de riches propriétaires, attachés à leurs traditions, et d'une foi simple et forte. Et comme le dit si bien notre regretté Mgr Napoléon Caron : « Ils se mirent à défricher et à se construire de modestes habitations en bois rond, mais non sans regretter leurs beaux pâturages de la vieille Acadie. Ils travaillaient courageusement, en corvées, et se partageaient le fruit de leurs revenus, mettant en valeur à la pioche des étendues de terre en abattis et en fredoches. Pour eux, il n'est pas question de chômer, malgré la pauvreté des instruments dont ils disposent ». Arrivés dans un milieu fort sympathique, ils ne tardèrent pas à se fusionner. Ils nous donnèrent des paysans semblables aux nôtres, parfaitement homogènes par le langage et la même religion. Certes, la paroisse d'Yamachiche avait fait une précieuse acquisition et elle n'eut jamais à la regretter. C'est par cette expansion sur des terres nouvelles que l'influence canadienne-française n'a cessé de s'accroître.

Il n'existe pas d'actes officiels de concession des terres des deux Acadies d'Yamachiche. Néanmoins, nous avons la copie originale du procès-verbal d'un arpenteur juré, qui en fit un second mesurage, en donnant les noms des occupants de ces mêmes terres en 1788. Voici la copie de cet acte, tirée de « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche », par Raphaël Bellemare, p. 151 : « Je soussigné Pierre Marcouillier, arpenteur juré, certifie que l'an 1788, le 7 novembre, à la requête de tous les habitants cy-après nommés, là étant à la Grande Cadie Seigneurie de Pierre Duchesne et d'autres LeSieur, j'ai commencé à la ligne qui sépare au nord-est, la terre d'Alexis Aucoin qui court nord-ouest à 13 degrés de variation d'ycelle, j'ai tiré un très caré alant au nord-est sur lequel j'ai mesuré 3 arpents en 3 arpents. Au nord-est desquels Alexis Thibodeau, toutes lesquelles terres ont des lignes parallèles qui courent nord-ouest à 13 degrés de variation, tous lesquels habitants présents et consentant et renonçant à leurs anciennes lignes qui donnaient plus de terrain que leur titre de concession, et par leur consentement j'ai donné le présent pour servir où besoin sera, et j'ai signé la minute, jour et an que dessus, de ce enquis lecture faite suivant l'ordonnance. (Signé) Pierre Marcouillier, arpenteur juré ».

A partir de cet arpentage, nous situons le plus exactement possible dix-neuf défricheurs acadiens, dans l'ordre où ils se fixèrent dès leur arrivée. Nous leur adjoignons, sur les mêmes numéros de lots, les résidents des années 1885 à 1941, qui ont habité les mêmes terres.

#### A la Grande-Cadie

Lots :	— 1767 —	— 1885 —	— 1941 —
1122—	Alexis et Jean Aucoin,	Alfred Bellemare,	R. Trahan
1121—	Augustin Leblanc,	Onésime Gendron,	Rodolphe Trahan
1120—	Jean-Bte Leblanc,	Antoine Beaulieu,	Thomas Meunier
1119—	Michel Lavallée,	Thomas Beaulieu,	Ozanie Meunier
1118—	Pierre Leblanc,	Louis Lamy,	Majorique Lamy
1116—	Jacques Raymond,	Louis Gélinas,	Josaphat Gélinas
1115—	Jean-Bte Pellerin,	Jean-Bte Pellerin,	Alide Lamy
1113—	Paul Landry,	Thomas Grenier,	Albert-Th. Lamy
1112—	Pierre Doucet,	Antoine Milot,	Clovis Héroux
1111—	Charles Trahan,	Jean-Bte Trahan,	Azarie Trahan

#### Route St-Sévère

1109—	Charles Landry,	Frédéric Pelletier,	Edmond Trahan
1108—	Benoît Leroy,	François Bellemare,	Bernard Trahan
1105—	Etienne Mélançon,	Thomas Meunier,	Hector Trahan
1103—	Joseph Hébert,	Edouard Béttez,	Onil Trahan
1100—	Alexis Thibodeau,	Joseph Trahan,	Josaphat Trahan

#### A la Petite-Cadie

1075—	Jean-Bte Godin, (Piché)	Raphaël-J. Pellerin,	Clovis Gélinas
1077—	Joseph Vincent,	Raphaël-J. Pellerin,	Clovis Gélinas
1078—	Pierre Pellerin,	Raphaël-J. Pellerin,	Clovis Gélinas
1079—	Basile Proulx, (Corriveau)	Joseph Panneton,	Emile Panneton
1080—	Joseph Pellerin,	Paul Pellerin,	Charlemag. Bergeron
1081—	Louis Milette, (Corbin)	Hyacinthe Milette,	Lionel Milette

#### h) MIETTES HISTORIQUES

« PUIES DES CAYENS » : — En terminant l'histoire de notre groupe d'Acadiens, nous vous faisons part de quelques anecdotes, qui ne manqueront pas d'intéresser plus d'un lecteur. La Grande-Acadie, par sa situation géographique, domine le bassin du St-Laurent, en pleine vue du village et du lac St-Pierre. Pour un bon rendement en récoltes, son sol argileux requiert des pluies estivales bien réparties; sinon, il y a sécheresse et les puits tarissent. De plus, en raison de la rareté de cours d'eau, l'irrigation devient impraticable. C'est pour obvier à cet inconvénient que les colonisateurs acadiens, selon la tradition, se creusèrent un vaste puits communautaire, permettant un bon service d'eau aux usagers du rang. Ce mémorable puits creusé en bordure de la voie publique, sur la propriété de M. Aimé Gélinas, était maçonné de grosses pierres, de sa base à la margelle. Des arbres avoisinants conservaient la fraîcheur de l'eau, qu'on puisait au moyen d'une haute brimbale basculante. Ce profond réservoir, connu sous le nom de

« Puits des Cayens », ne fut jamais à sec, aux dires des anciens. Finalement, comme tout fuit avec le temps, ce puits fut définitivement détruit, lors de la réfection du chemin asphalté, vers 1970. Ce puits séculaire évoquait le fraternel accueil de leur nouvelle paroisse d'adoption. Que de fois, s'attardant près de sa margelle de pierre, imprégnés de nostalgie, ne se sont-ils pas rappelés aussi les doux souvenirs de leur ancienne Acadie, dont ils sont les fiers descendants !

« GREGOIRE TRAHAN » : — Il est raconté dans « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche », par Raphaël Bellemare, que Grégoire Trahan se déplaisait beaucoup sur les terres de l'Acadie, nos hivers canadiens lui paraissant insupportables. « En 1776, trois Acadiens d'Yamachiche, Grégoire Trahan, Joseph Mélançon et Paul Landry, oubliant que les habitants des colonies anglaises de l'Amérique avaient toujours été les pires ennemis de l'Acadie et du Canada français, s'enrôlèrent dans l'armée de la Révolution américaine, sous le slogan « Osez être libres ». Leur temps de service expiré après six mois, ils quittèrent l'armée à Sorel et ils ne reçurent, en retour, que la somme de \$48, chacun. Quant à Grégoire Trahan, il voulut revenir au Canada, après le traité de l'Indépendance des U.S.A., en 1783, mais il se trouva complètement dépouillé de ses biens, à Yamachiche, et fut traité comme un rebelle à son pays. A la suite de ce châtement, il fut forcé de retourner à Philadelphie, accompagné de son épouse, Marguerite Bourque, et de deux de ses enfants, où il continua de résider jusqu'à sa mort, en 1811. Antérieurement, il avait adressé au Congrès Américain une réclamation, qui était restée sans réponse. En 1825, son Fils Joseph Strahan continua les démarches pour obtenir justice et finit par se faire octroyer une concession près du lac Erié, à titre d'indemnité, grâce aux déclarations assermentées de Joseph Mélançon, Paul Landry et de son père. Ce document judiciaire attestait que le dit Grégoire Trahan avait vécu dans la Great-Cady de Mashees (Grande-Acadie de Machiche), dans le Bas-Canada, qu'il possédait une propriété valant \$1 200; que, par la suite de son enrôlement dans l'armée américaine, ses biens ont été perdus pour lui. Ses descendants, qui ont toujours demeuré à Philadelphie, sont devenus sujets américains, sous le nom de « Strahan ». Voilà, en substance, le récit du départ d'Yamachiche, de Grégoire Trahan.

« M.-JOSEPHTE LEBLANC » : — Dans un article adressé au journal « Le Trifluvien », M. Raphaël Bellemare, publia, en octobre 1897, les lignes suivantes, relativement à une cocasse aventure arrivée à sa grand'mère, Marie-Joséphite Leblanc, qui donna une exquise leçon de politesse à deux officiers anglais en quête d'un déjeuner. (Cette petite scène domestique s'est passée dans l'antique demeure des Bellemare, aujourd'hui habitée par M. Jos.-Origène Bellemare).

« Nous étions alors à l'époque de la Guerre de 1812-1814; les mouvements des troupes anglaises s'effectuaient par le Chemin-Bezote. Un jour d'été, deux officiers anglais s'arrêtent chez mon grand-père, Joseph, attachent leurs chevaux aux arbres de l'avenue, et trouvant la mère seule à la maison, l'un d'eux, parlant français tant bien que mal, lui demande si elle ne pourrait pas leur donner quelque chose à manger. Ils n'avaient pas déjeuné, n'avaient vu sur leur route aucun hôtel, et ils étaient fatigués d'une longue course sans repos.

—Je n'ai, répond la mère, que les produits de la ferme, du du lait, des oeufs, du lard, du beurre et du pain, puis du thé; si cela vous suffit, messieurs, je vous ferai volontiers une omelette au lard.

—Très bien, madame, nous pas demande mieux.

—Veuillez bien, messieurs, vous asseoir quelques instants, et vous serez servis.

La mère, qui n'était pas encore vieille (62 ans), se met tout de suite à l'oeuvre, jette un peu de bois sur un brasier fumant encore sous les cendres de l'âtre; un instant après, tout le nécessaire est sous sa main : les ustensiles indispensables, et l'omelette aux grillades de lard.

Pendant ce temps, les deux officiers avancent une petite table et des chaises en vue de la cuisine, sous prétexte d'adresser en français quelques paroles fort honnêtes et fort gentilles à leur hôtesse de circonstance, qui travaille pour eux. Puis, ils font semblant de consulter des papiers déployés devant eux, tandis que leur conversation n'a trait qu'à ce qu'ils voient dans la maison. Les chapelets, les images, les médailles accrochés aux murs, sont l'objet de quolibets formidables pour des oreilles papistes. Rien n'échappe à leurs observations saugrenues, ni la personne de la mère, ni sa toilette, qui n'était point sans doute à la dernière mode anglaise. Nous allons bien voir, s'étaient-ils dit, si elle va laver sa poêle, et si les Canadiens sont aussi propres qu'on le dit, etc.

Ils avaient vraiment faim et parurent trouver l'omelette délicieuse... Cela ne les empêchait pas pourtant de continuer la causerie, et de manger en même temps du Canadien français, du redoutable « papish clergy » et de beaucoup de « romish superstitions », usant de la plus complète liberté de parler sans aucune gêne, l'un et l'autre croyant bien n'avoir d'autre auditeur que son compagnon. Enfin, en prenant le thé, celui qui parlait un peu le français, dit à la mère :

—Madame, je vais essayer de vous expliquer ce que mon ami me racontait tout à l'heure; puis il commence à baragouiner une toute autre histoire que celle qu'elle venait d'entendre en anglais. Elle lui fait perdre contenance aussitôt, en lui disant :

—Monsieur, ne vous donnez pas la peine de répéter votre conversation, je l'ai parfaitement comprise.

—Comment, Madame, vous savez l'anglais et vous ne me l'avez pas dit!

—Nous sommes tout à fait confus, et vous demandons pardon pour nos paroles malséantes; nous ne voulions pas vous offenser, ni blesser vos sentiments.

—Tout cela n'est pas nécessaire, messieurs, je connaissais d'avance le mépris des Anglais pour les Canadiens et leur religion; je n'en suis pas émue, comme vous le voyez. J'en ai la preuve une fois de plus, voilà tout. Qui que vous soyez, vous aviez faim, et je ne pouvais pas vous refuser la nourriture.

L'officier s'excusa, lança une pièce d'argent sur la table et tous deux firent peu d'honneur à la bonne omelette au lard qui fumait devant eux. Ils avaient perdu l'appétit et prirent la poudre d'escampette.

« L'immortelle Acadie » : — Pour quiconque sait observer en voyageant, est surpris de relever dix rangs de municipalités sur son parcours, d'Yamachiche à St-Grégoire, en traversant le fleuve par le Pont Laviolette : A Yamachiche : La Grande-Acadie et la Petite-Acadie; à la Pointe-du-Lac, « rang de l'Acadie »; à St-Grégoire, en direction de la Trans-canadienne : les rangs : des Acadiens, Thibodeau, Forest, Prince, Pellerin, Richard et Hébert. Tous ces noms rappellent le souvenir d'une centaine de familles acadiennes qui se défrichèrent des terres dans ces dites localités.

Au dire de M. Bona Arsenault : « Deux siècles sont passés, qui ont été témoins du miracle de la SURVIVANCE du peuple acadien. Nous sommes plus d'un million de fils acadiens qui conservons les trésors de notre commune origine. Oui, nous sommes plus d'un million d'hommes qui pouvons dire avec fierté : Moi aussi, je suis Acadien ! » En effet, deux siècles ont passé et Yamachiche n'a pas oublié l'arrivée, en 1767, du fort contingent de 43 familles acadiennes qui sont venues trouver asile en cette accueillante paroisse. Pour commémorer le cruel événement de la « Déportation » acadienne, la paroisse d'Yamachiche, à l'instigation de M. Clovis Héroux, organisa une démonstration en l'honneur des Acadiens.

Elle eut lieu le 3 juillet 1955, à l'école de la Grande-Acadie en présence d'un grand nombre de paroissiens et d'invités d'honneur. Pour la circonstance, on avait érigé une estrade décorée de verdure, portant l'inscription « EVANGELINE », « 1755-1955 ». La fête débuta par un magnifique concert présenté par La Philharmonique d'Yamachiche, sous la direction de M. Sylvio Villemure. Ensuite, M. Charles Milot, notaire, rappela dans son discours les grandes qualités des Acadiens déportés en 1755, dont plusieurs d'entre eux vinrent s'établir à la Grande-Acadie et à la Petite-Acadie, en 1767. Le chœur des Acadiennes, dirigée par Mme Clovis Héroux, exécuta quelques chants du répertoire acadien; Mlle Pauline Héroux figurait comme soliste. A son tour, le colonel Raoul Pellerin, de descendance acadienne, rendit hommage à ses valeureux ancêtres qui ont triomphé des maux de la déportation. Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. Alide L.-Desaulniers, maire de la paroisse, le colonel Raoul Pellerin, M. Azarie Trahan, Me Charles Milot, notaire, et M. Clovis Héroux, organisateur de cette manifestation historique.

Village des Caron

Village des Caron

## CHAPITRE XX

### LE VILLAGE DES CARON

Après un passé de deux siècles, la plupart des citoyens d'Yamachiche et de Louiseville ignorent l'histoire du Village des Caron, de cette concession de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, qui n'est que la continuation ou l'ainé du Rang de Vide-Poche. Ce dernier nom, qui ne sonne pas mélodieusement aux oreilles, est en voie de disparition et cédera bientôt la place à celui de Chemin des Caron, nommé à cause des neuf frères Caron qui allèrent s'y établir. Dans ce village, on ne compte plus un seul Caron aujourd'hui, mais il garde encore son vieux nom, qui se trouve comme une relique, un souvenir. Le souvenir d'une pépinière d'hommes qui se sont distingués sur le plan religieux et social.

En 1640, un nommé Robert Caron partit du diocèse de Vannes, province de Bretagne, en France, et se rendit d'abord à Québec, puis s'établit dans la paroisse de Ste-Anne de Beaupré, où il eut plusieurs enfants et nommément Michel, qui épousa, à St-Roch, M.-Josephte Parent. De ce mariage, sont nés dix garçons et une fille; tous se marièrent.

Mais avant leurs mariages, le père Michel Caron voulut donner un établissement à chacun de ses fils, qui étaient tous forts et vigoureux. En conséquence, il se rendit avec eux dans la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, à l'été 1783. Leur nouvelle paroisse d'adoption, dont on s'acharnait à reconstruire l'église incendiée, était alors en pleine voie de développement. En 1767, cette localité s'était accrue d'un fort contingent d'exilés Acadiens. Cette fois, elle recevait une importante famille.

C'était Michel Caron, venant de St-Roch-des-Aulnaies, qui se présentait au manoir du seigneur Conrad Gogy, pour l'obtention d'un lopin de terre assez grand pour l'établissement de toute sa famille. À première vue, ce brave cultivateur frappa drôlement l'attention de la gardienne, Miss Elizabeth Wilkinson, par son accoutrement typique, étant chaussé de souliers de boeufs, coiffé de la traditionnelle tuque de laine des « habitants ». L'histoire dit qu'il était venu en grande charrette et que, en dessous des effets de ménage, la bourse était dans un bas de laine, attachée à l'essieu de la voiture.

Cette transaction, étant consentie et ratifiée par un acte de vente, mettait l'acquéreur en possession d'une concession de terrain de huit cents arpents, soit trente arpents de front sur vingt-sept de profondeur, qu'il paya 22 000 livres, monnaie anglaise, dans l'intervalle de quatre années. Plusieurs avantages étaient inclus dans ce contrat, tels que l'acquisition d'un lot de prairie à gros foin, droit de commune, des bâtiments y construits, etc. Cet acte comprenait également une paire de boeufs de cinq ans, une vache

laitière et certains instruments aratoires. En retour, il devenait, comme tout censitaire, soumis à certaines obligations.

Michel Caron prit en concession du seigneur du lieu toute cette étendue de terrain situé en arrière du Rang des Petites-Terres, dans le fief de Grosbois-Ouest. Pour plus de précision, voir le plan cadastral ci-joint. D'autre part, en nous basant sur les anciennes divisions, y compris leurs numéros d'enregistrement, nous pouvons assez facilement débrouiller la localisation de cette concession ainsi que son partage entre neuf des fils du père Michel. Donc, en partant de la ligne nord-est de ce territoire, lot 1041, on les retrouve comme suit : 1) Joseph, 2) Jean-Marie, 3) Michel, 4) Augustin, 5) François, 6) Charles, 7) Ambroise, 8) Gabriel, 9) Cyrille; Louis le plus jeune des dix frères Caron alla s'établir au Petit-Bois de la Rivière-du-Loup, sur la terre longtemps occupée par des Livernoche, avec son père qui demeura avec lui jusqu'à sa mort, en 1800. Ce Louis, ou Louison, comme on l'appelait alors, fut le père du Rév. Thomas Caron, V.G., qui figure dans l'histoire du Séminaire de Nicolet.

Un siècle plus tard, soit vers 1880, le Village des Caron n'était plus qu'un souvenir. D'autres propriétaires, étrangers aux possesseurs de la première heure, occupaient cette concession, dont une grande partie est toujours demeurée en bois debout. Voici l'histoire abrégée de la succession de ces neuf terres, telle que vue en 1940 :

- 1— JOSEPH, b 1758, m 1783 à Emérencienne Pelletier, avait alors pour successeurs : Victor Gélinas et René Ferron, lot 1041.
- 2— JEAN-MARIE, b 1761, m 1787 à Madeleine Carbonneau, avait alors pour successeurs : Albéric Bellemare et Georges Trahan, lot 1035.
- 3— MICHEL, fils, b 1763, m 1787 à M.-Anne Trahan, n'a pas eu d'enfant. Il a demeuré au village d'Yamachiche, où il occupa des charges publiques.
- 4— AUGUSTIN, b 1765, m 1785 à Josephite Lamothe, a eu pour successeurs, vers cette époque, Romuald Gélinas et Octave Ferron, lot 1033.
- 5— FRANÇOIS, b 1766, m 1791 à Catherine Lamy, a eu alors pour successeurs Cyprien Desaulniers et son fils, Philippe, lot 1032.
- 6— CHARLES, b 1768, m 1794 à Françoise Dufresne, eut alors pour successeurs Elie Bellemare et Cyprien Desaulniers, lots 1031-1030.
- 7— AMBROISE, b 1774, m 1799 à Josephite Langlois, eut pour successeurs de terre Joseph Lamy, marié à Marie-Rose Caron, et Donat-A. Bellemare, 1029.
- 8— GABRIEL, b 1771, m 1796 à Thérèse Béland, eut pour successeurs Joseph Bellemare, Arthur-Ant. Lamy, Henri Fortin, lot 1028.
- 9— CYRILLE, b 1871, m 1799 à Antoinette Lacerte, avait alors pour successeur Moïse Lamy et Léo Lamy, lots 2027 et 2020.

En partant de la ligne du Rang de Vide-Poche, il y eut deux autres terres qui sont considérées comme faisant partie intégrante

te du Village des Caron. Ce sont celles de Fernand Gélinas, lot 1042, et Adélarde Lamy, lot 1043, qui ont leur cordon à plusieurs arpents plus en profondeur, vers la Grande-Acadie. En 1835, cette anomalie a suscité un procès assez mémorable dans la paroisse d'Yamachiche, à l'occasion de l'ouverture d'un chemin allant directement du Rang des Caron à celui de Vide-Poche, car il fallait alors traverser les deux terres des frères Pierre et Alexis Gélinas. Depuis les deux Gélinas, ayant perdu leur procès, une voie directe fut ouverte par autorité de justice, et les dits cultivateurs, qui avaient leurs habitations établies plus haut, durent transporter leurs pénates près de ce nouveau chemin, qui relie directement le Village des Caron à Vide-Poche.

Le sol du Village des Caron, excepté le bas des terres, n'est pas très fertile, quoique ses habitants y vivent tous à l'aise. En conséquence, il ne faudrait pas s'étonner de n'y compter, un siècle plus tard, plus un seul Caron de cette grande famille. Au cours de cette période, nous retraçons leur acheminement graduel, soit au village d'Yamachiche, soit à la Rivière-du-Loup et ailleurs. La gigantesque entreprise familiale de Michel Caron et fils fut-elle un échec? Nous ne le croyons pas. Tous, hommes de talents, clairvoyants et habiles en affaires, ont réussi en peu d'années à se créer des situations enviables, grâce à leur bel esprit familial, à leur entraide mutuelle et à leur honnêteté.

Voici d'autres détails qui ne manqueront pas de susciter de l'intérêt. En 1846, la veuve de Calixte Caron, fils de Jean-Marie Caron, se remariait à Antoine-Regis Villemure et continuait d'habiter la terre occupée, en 1830, par Albéric Bellemare. De ce mariage, sont nés: Edmond Villemure, marié, en 1883, à Emma Geinas; Marie-Anna, mariée, en 1872, à (Gros) Michel Bourassa, de St-Barnabé. Le dernier chef de famille des Caron, à résider à Yamachiche, fut Barthélemy (Elie) Caron, né en 1803, et décédé en 1878. Il était marié, en premières noces, à M.-Ange G. Lajoie, et en deuxièmes à Adèle Bellemare, soeur de l'écrivain Raphaël Bellemare et du père d'Emile Bellemare, des Petites-Terres. Celui-ci acheta, vers 1855, la terre de Barthélemy Caron. De ce dernier ménage, sont nées, entre autres, M.-Angelina Caron, qui épousa, en 1879, Dr L.-O. Maxime Bellemare; M.-Joséphine Caron, épousa, en 1893, Dr Alexis-Antoine Bellemare; M. Adèle Caron, née en 1866, demeura célibataire et mourut en 1942, à Yamachiche. On se souvient de la grande générosité qu'avait le père Barthélemy pour ses enfants, auxquelles il fit construire un aqueduc, en provenance de Vide-Poche jusqu'à leurs résidences du village, vers 1873. De plus, les deux médecins avaient hérité du beau-père d'une terre à bois, située au pays des ancêtres, qui se trouvait voisine de celle de M. Cyprien Desaulniers. L'automne venu, les deux beaux-frères, médecins, bûchaient ensemble leur bois de chauffage, qu'ils charroyaient ensuite, sur les premières neiges, sans, pour cela, négliger la médecine.

Le père Michel Caron, fondateur du Village des Caron, était cousin-germain du père du ci-devant lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, l'Hon. Édouard-René Caron, tandis que ce dernier était le père de Sir Adolphe-P. Caron, ex-député de St-Maurice. Michel Caron, père, est décédé à la Rivière-du-Loup (Louisville), le 17 juin 1800. Ses restes mortels furent exhumés, sept années plus tard, de l'ancienne église, pour être déposés dans la nouvelle, comme en fait foi le document suivant, extrait des re-

gistres paroissiaux : « L'an 1807, le 13 juillet, vue la permission accordée par Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, en date du 1er juillet, même année, et contresignée par MM. St-Martin et Antoine Gagnon, écuyer juge de paix, a été exhumé de l'ancienne église de cette paroisse, et transporté dans la nouvelle, le corps de Michel Caron, en son vivant agriculteur de cette paroisse, en présence d'un grand concours de peuple, et de Messire Ecuyer, prêtre, curé à Yamachiche, Delaunay, curé de St-Léon, Gaillard, vicaire, et de nous, curé soussigné : Bertrand, Ptre ».

En 1970, pour rappeler le souvenir de cette illustre famille et reconnaître l'important rôle qu'elle a exercé au sein de leur paroisse et dans la région, la Municipalité Sainte-Anne d'Yamachiche changeait le nom du chemin de « Vide-Poche », qui conduit à la Concession du Village des Caron, en celui de « Chemin des Caron ».

En l'occurrence, il est à noter que Mgr Napoléon Caron, de vénérée mémoire et ancien curé d'Yamachiche, dont il a écrit l'histoire, n'appartient pas à la descendance de l'ancêtre Michel Caron, car sa filiation est désignée sous le nom des « Vital Caron ». Le lecteur trouvera, au chapitre des « PRETRES », une biographie succincte de ce remarquable prêtre. Les paroissiens se souviennent aussi des deux nièces de ce brave curé : Mesdames Honorat Lamy, née Marie-Anne Caron, et Arthur Panneton, née Germaine Caron, filles de Godefroy et de Séraphine Fréchette.

## POSTERITE DE MICHEL CARON

Par la publication de la longue liste des trente-huit (38) vocations religieuses, des dix-sept (17) ecclésiastiques et de vingt-deux (22) personnages laïques réputés, dont sept députés, l'auteur de cette monographie tient à attirer l'attention du lecteur sur le noble rôle que peut exercer la famille au sein de la société. Que penser des quelque six cents descendants de la filiation directe des ancêtres Michel Caron et M.-Joseph Parent, son épouse, de 1783 à 1900 ?

### A) Liste des VOCATIONS RELIGIEUSES

- 1 — M.-Françoise Caron, b 11 avril 1810; fille de Charles Caron et de Françoise Dufresne, Ursuline; elle fut supérieure générale.
- 2 — M.-Euphrosine Caron, b 31 août 1793, fille d'Augustin Caron et de Joseph Parent, Ursuline; elle fut supérieure générale.
- 3 — M.-Emile Caron, b 8 mai 1808, fille d'Ambroise Caron et de Joseph Parent; Soeur de la Providence; elle fut supérieure générale.
- 4 — Caroline-Luce Caron, b 17 décembre 1835, fille de François Caron et de Sophie Dutremble; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 5 — M.-Ursule Caron, b 28 juin 1828, fille d'Abraham Caron et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse chez les Soeurs Grises d'Ottawa.

- 6—Marie-Rose Caron, b 23 juillet 1833, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse des Soeurs Grises d'Ottawa.
- 7—M.-Julie Caron, b 14 février 1835, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 8—Marie-Anne Caron, b 20 janvier 1839, fille d'Abraham Caron et de Geneviève G.-Lajoie; religieuse de la Providence.
- 9—M.-Emilie Caron, b 25 janvier 1845, fille d'Abraham Caron et de Geneviève... Cf. p. 4 (original).
- 10—M.-Célestine Caron, b 9 septembre 1848, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 11—M.-Elisabeth Caron, b 18 avril 1827, fille d'Etienne Caron et de Joseph Bourassa; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 12—Marie-Anne Caron, b 11 février 1857, fille de Barthélemy Caron et d'Adèle Bellemare; religieuse des Soeurs C.N.D.
- 13—M.-Anne-Eliza Caron, b 24 juillet 1864, fille de Barthélemy et d'Adèle Bellemare; Religieuse des Soeurs de la C.N.D.
- 14—M.-Louise Caron, b 25 mars 1835, fille de Moïse Caron et de M.-Louise Gélinas; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 15—M.-Philomène Caron, b 3 mai 1836, fille de Moïse Caron et de M.-Louise Gélinas; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 16—M.-Félicité Caron, b 13 juin 1848, fille de Georges Caron et de Marie-Aurélié Mayrand; Ursuline, supérieure générale.
- 17—M.-Emma Caron, b 7 mai 1852, fille de Georges Caron et de Philomène Fleury; religieuse des Soeurs Ursulines.
- 18—M.-Virginie-Flore Caron, b 13 septembre 1863, fille de Georges Caron et de Philomène Fleury; religieuse des Ursulines.
- 19—M.-Léonille Caron, b 2 mars 1851, fille de Léon Caron et de M.-Elisabeth Waltzen; religieuse des SS. de la Providence.
- 20—M.-Délia Caron, b 11 novembre 1858, fille d'Alexis Caron et de Caroline Marcotte; religieuse des Soeurs de la C.N.D.
- 21—Marie-Emma Caron, b 28 juillet 1869, fille d'Alexis Caron et de Caroline Marcotte; religieuse des SS. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- 22—Marie-Agnès Caron, b 28 octobre 1865, fille de François Caron et de Philomène Béland; religieuse des Ursulines.
- 23—M.-Louise-Philomène Caron, b 5 juillet 1875, fille de François Caron et de Philomène Béland; religieuse de la Providence.
- 24—M.-Ursule Caron, b 6 septembre 1852, fille de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 25—Marie-Anna Caron, b 2 juin 1858, fille de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers; religieuse de la Providence, ex-épouse de Philorum Gravel.

- 26 — Marie-Emilie Caron, b 12 décembre 1870, fille de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers; religieuse Ursuline, supérieure générale.
- 27 — M.-Hélène Caron, b 12 juin 1873, fille de Cyriac Caron et de Marie Biron; religieuse des SS. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- 28 — M.-Elmyre Caron, b 9 décembre 1871, fille de Cyriac Caron et de Marie Biron; religieuse des SS. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- 29 — Marie-Louise Caron, b 18 décembre 1875, fille de Georges Caron et de Virginie Caron; religieuse des Ursulines en 1955.
- 30 — Marie-Anne Caron, b 28 septembre 1877, fille de Chs-Geo. Caron et de Virginie Caron; religieuse du Bon-Pasteur.
- 31 — Marie-Emma Caron, b 23 juillet 1886, fille de Ferdinand Caron et de Marie-Joséphine Laflèche; religieuse du Bon-Pasteur.
- 32 — Marie-Anna Caron, b 26 mai 1889, fille de Ferdinand Caron et de Joséphine Laflèche; religieuse du Bon-Pasteur.
- 33 — M.-Elmire Caron, b 28 octobre 1881, fille de Ferdinand Caron et de Joséphine Laflèche; religieuse du Bon-Pasteur.
- 34 — M.-Cécile Caron, b en 1889, fille d'Edouard Caron et de Georgiana Ricard; religieuse des Soeurs Jésus-Marie.
- 35 — M.-Auringa Caron b 27 juin 1887, fille d'Olivier Caron et de Domitille Ferron; religieuse des Soeurs Jésus-Marie.
- 36 — M.-Regina Caron, b en 1891, fille d'Edouard-Louis Caron et Georgiana Ricard; religieuse du Bon-Pasteur.
- 37 — Frère Lucien Caron, b 17 septembre 1903, fils de Georges Caron et d'Annie Noël; religieux de l'Instruction Chrétienne, décédé en 1980.
- 38 — Frère René Caron, b 28 août 1931, fils de Ls-Philippe Caron et de Monique Héroux; religieux de l'Instruction Chrétienne.

#### B) Liste des VOCATIONS SACERDOTALES

« Rappelons-nous souvent les gloires de la petite patrie. Imitons les bons exemples des anciens. La petite patrie c'est simplement la famille agrandie. Il faut que nos enfants connaissent d'abord l'histoire régionale »

- 1 — JEAN-ZEPHIRIN CARON est né à Yamachiche, le 6 mai 1797, du mariage de Joseph Caron et d'Emérencienne Pelletier. Ordonné prêtre en 1821, il fut, entre autres, grand-vicaire de Mgr Ignace Bourget. Il mourut en 1844, à St-Clément.
- 2 — CHARLES-THOMAS CARON est né à Yamachiche, le 15 avril 1795, du mariage de Charles Caron et de Françoise Dufresne. Ordonné prêtre en 1822, il fut principalement chapelain des Ursulines. A sa mort, son corps fut inhumé à St-Vincent-de-Paul, en 1862, où il avait été curé.
- 3 — CHARLES-OLIVIER CARON, b 25 octobre 1816, fils de Gabriel Caron et de Thérèse Béland. Ordonné prêtre en 1842, il fut principalement vicaire-général du diocèse de Trois-Rivières. Il est décédé en 1893.

- 4— THOMAS CARON, b 19 juin 1819, était le fils de Louis Caron et d'Euphrosine Béland. Ordonné prêtre en 1842, il fut particulièrement supérieur du Collège de Nicolet. Il est décédé en 1878. Homme pacifique, il a passé sa vie à faire le bien dans le silence.
- 5— GEORGES-EPIPHANE CARON, né le 18 novembre 1856, à St-Léon, était le fils de Rémi Caron et de Louise Lupien. Ordonné prêtre en 1881, il fut successivement professeur au Séminaire de Nicolet, vicaire, puis curé à St-Fulgence, où il décéda en 1889.
- 6— JEAN-BAPTISTE-THOMAS CARON est né le 4 février 1863, à St-Léon, il était le fils de Rémi Caron et de Louise Lupien. Ordonné prêtre en 1887, il devint vicaire à St-Justin, à Yamachiche et à Louiseville; ensuite, il fut curé de St-Luc de Vincennes. Décès le 19 mars 1947.
- 7— CHARLES-ABRAHAM CARON, b 5 janvier 1851, était le fils de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Prêtre S. J., il fut professeur au Collège des Jésuites à Montréal. Il appartenait à une famille de trois prêtres.
- 8— JOSEPH-ANDRE CARON, b 26 avril 1855, frère du précédent, il était le fils de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Ordonné prêtre en 1880, il devint professeur et directeur du Séminaire de Nicolet; il fut curé de Pointe-du-Lac.
- 9— HORMISDAS CARON, b 1er août 1856, était le fils de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Ordonné prêtre en 1880, il fut missionnaire dans l'Algoma. Il est décédé à Sudbury en 1930.
- 10— CHARLES-OLIVIER CARON, b 2 octobre 1845, fils de Gabriel Caron et de M.-Opportune Royer, avait épousé d'abord, en 1876, M.-Eugénie Fauteux; après le décès de cette dernière, il se fit prêtre à l'âge de 54 ans. Il est décédé à Kenora, Ont., le 20 février 1911.
- 11— ULRIC-CELESTIN CARON, b 14 août 1866, était le fils de Cyriac Caron et de Marie Biron. Il fut prêtre chez les PP. du Saint-Sacrement, à Montréal. Il est décédé à Québec, le 19 décembre 1951.
- 12— JOACHIM CARON, b 30 octobre 1868, était le fils de Moïse Caron et de M.-Zoé Courchesne. Ordonné prêtre en 1895, il fut curé de St-Louis de France. Il est décédé en 1921.
- 13— ALPHONSE CARON, b 25 décembre 1887, était le fils de Ferdinand Caron et de Joséphine Laflèche. Ordonné prêtre en 1895, il fut professeur au Séminaire St-Joseph, vicaire à St-Justin; il collabora à la rédaction de L'Echo de Saint-Justin.
- 14— JOSEPH CARON, b 14 décembre 1881, était le fils d'Alfred Caron et de Joséphine Caron, à Louiseville. Missionnaire Oblat Marie-Immaculée. Il est décédé à Gravelbourg, Sask., 21 janvier 1926.
- 15— ROBERT CARON, b 21 novembre 1916, était le fils de Louis Caron et de Laura Trépanier, de Louiseville. Ordonné prêtre en 1945, il s'est signalé comme aumônier de différentes associations, en particulier, des Scouts et Louveteaux.

- 16—**MARTIAL CARON, S.J.**, fils de Charles Caron et d'Armandine Lafèche, de Louiseville, fut ordonné prêtre en 1932. Il est cousin de M. Paul-Émile Caron, maire de la paroisse de Louiseville.
- 17—**JOSEPH-ANTOINE CARON**, b 10 mai 1911, est le fils de Ls-Thomas Caron et de Cécile Saucier. Ordonné prêtre en 1936, et après avoir exercé la fonction de vicaire, il est actuellement curé à St-Léon.

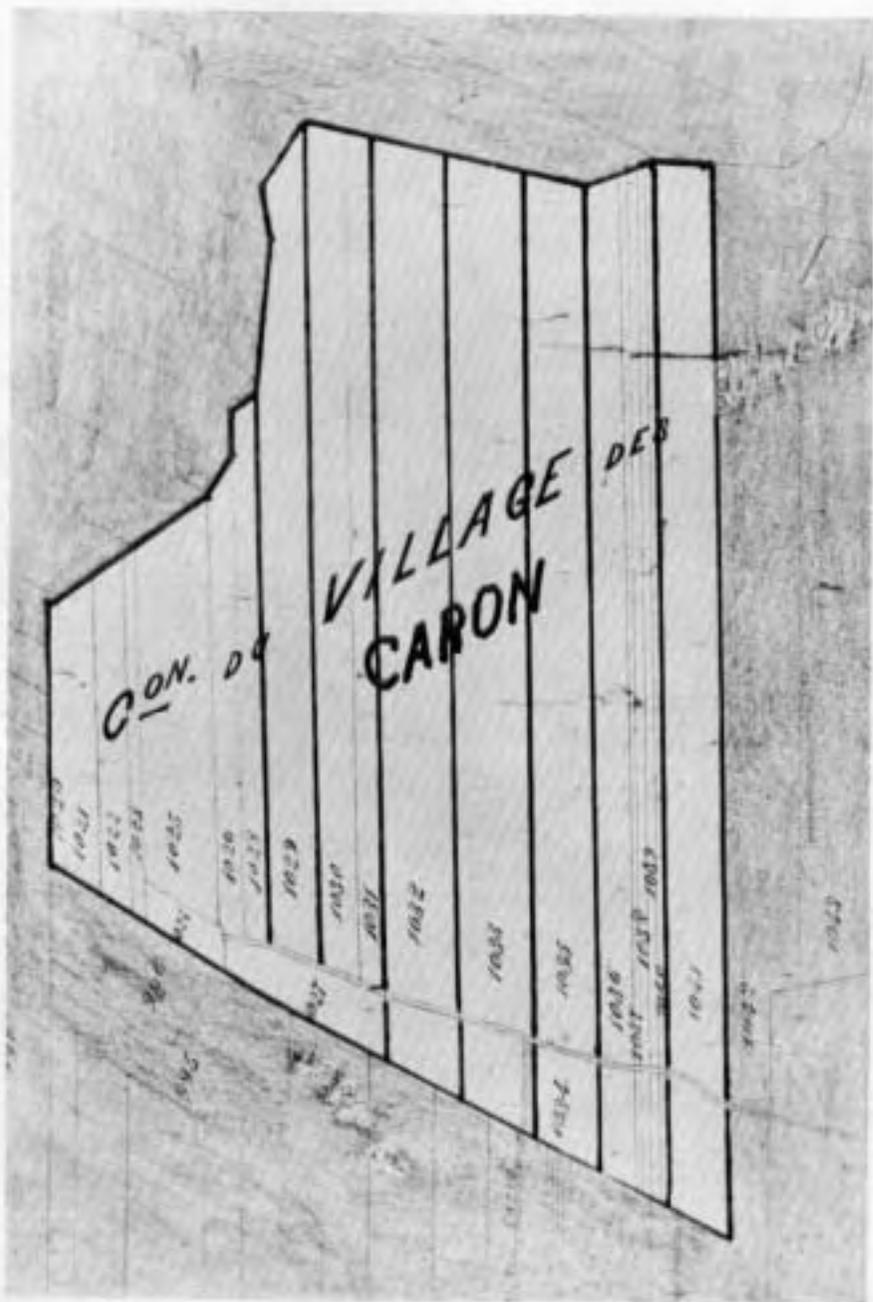
### C) Liste des PERSONNAGES LAIQUES REPUTES

« Ils appartiennent à cette famille Caron, dans laquelle les vertus et les talents sont comme héréditaires, et qui a donné à la société plusieurs hommes distingués, des sujets qui ont rempli avec honneur les premières charges publiques ».

- 1—**MICHEL CARON** était le troisième des fils de Michel Caron, père, et de Josephite Parent. Né à St-Roch de Québec, le 15 janvier 1763, il épousa à Yamachiche, le 16 juillet 1787, Marie-Anne, fille de Charles Trahan et de Marie-Anne Landry, Acadiens établis à cet endroit, en 1767. N'ayant pas d'enfant, ils adoptèrent leur nièce Euphrosine Caron et en firent leur héritière. Mais se sentant la vocation religieuse, celle-ci passa de la culture des champs à la culture des âmes et elle devint plus tard supérieure des Ursulines. En 1804, Michel Caron brigua les suffrages des électeurs du comté de St-Maurice. Il fut député en 1804 à 1814. Il fut aussi fonctionnaire du Gouvernement, comme commissaire et administrateur du serment d'allégeance dans la paroisse, ainsi que des chemins du comté. Michel Caron est décédé le 26 décembre 1831. Sa femme mourut le 20 janvier 1834.
- 2—**FRANÇOIS CARON**, naquit à Saint-Roch de Québec, en septembre 1766, du mariage de Michel Caron et de Josephite Parent. Il épousa à Yamachiche, le 21 novembre 1791, Catherine, fille de François Lamy et de Catherine Dussault. M. Caron représenta le comté de Saint-Maurice à l'Assemblée législative, du 21 avril 1810 au 22 mars 1814, en même temps que son frère Michel élu en 1804. Il fut fait lieutenant du deuxième bataillon de la Rivière-du-Loup et servit en cette qualité pendant la guerre de 1812. François Caron mourut à Yamachiche, en 1848. Il faisait, avec ses frères, partie de cette pléiade de chantres célèbres que l'on appelait « les chantres de Machiche ».
- 3—**CHARLES CARON**, fils de Michel Caron et de Josephite Parent, naquit au faubourg Saint-Roch de Québec, le 3 janvier 1768. Il représenta le comté de Saint-Maurice à l'Assemblée législative, du 28 août 1824 au 2 septembre 1830. Le beau-père de Charles Caron, Augustin Rivard-Dufresne, fut le premier député du comté de Saint-Maurice, conjointement avec Thomas Coffin. Il mourut à Yamachiche le 3 février 1853, à l'âge de 85 ans. Elevé sur la terre paternelle, il fit de la culture toute sa vie. Sa fille Ursule épousa André Gérin-Lajoie, d'Yamachiche, et fut la mère de Charles G.-Lajoie, député du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée législative et à la Chambre des Communes.

- 4—FRANCIS CARON, né au Village des Caron, en 1882, du mariage de François Caron et de Marguerite Lacerte, était le petit-fils de Jean-Marie Caron. En mai 1850, il épousait Hélène Létourneau, à Windsor, Ont. Ce sont les seuls détails qui sont relatés, concernant ce haut personnage, dans la généalogie de la célèbre famille « Michel Caron ». Mais tout récemment, nous retracions un article de journal américain, qui révèle que cet autre descendant fut avocat de profession. En 1858, il était appelé à la magistrature, à titre de juge. Son portrait, peinture de Percy Yves, est conservé à l'Hôtel-de-Ville, à Windsor.
- 5—GEORGES CARON, b 4 mars 1823, fils de Gabriel Caron et de Thérèse Béland, il épousa en premières noces M.-Aurélie Mayrand. Marié, 1860, en secondes noces, à Philomène Fleury, sa nièce, quinze enfants naquirent de ces deux mariages, dont trois furent religieuses Ursulines. Possédant une belle instruction, il s'engagea d'abord comme instituteur à St-Léon. Mais bientôt, il se livra dans le commerce et y acquit une grande aisance. Georges Caron fut élu député du comté de Maskinongé, de 1858 à 1863. Il est décédé à St-Léon, en 1902, à l'âge de 80 ans.
- 6—EDOUARD CARON, b 23 avril 1830, fils de François Caron et d'Henriette Coulombe, épousait, en 1860, M.-Louise Auger. Après deux années d'études au Collège de Nicolet, il se livra à l'agriculture et au commerce des céréales et du foin. Ses bonnes relations avec le public lui permirent d'accéder à la politique. A la demande de ses concitoyens, il se présenta au provincial, comme député, où il représenta le comté de Maskinongé, de 1878 à 1888. En 1874, Edouard Caron, avec l'aide de son neveu, Ferdinand, construisit le « Clovis », barge de 400 tonnes, munie d'une voile, destinée au commerce du foin et du grain. Il est décédé à Louiseville, le 25 février 1900.
- 7—ONESIME CARON, avocat, est né à Louiseville, le 9 septembre 1841, du mariage de Moïse Caron et de M.-Louise Gélinas. Après ses études classiques au Collège de Nicolet, où il se distingua par ses éminents talents. Il étudia le droit, à Trois-Rivières. Admis au barreau, il alla pratiquer à St-François-du-Lac, où il se noya accidentellement. De son mariage, à Marie Berthelot, est né un fils, qui fut élevé par son oncle, l'écrivain Faucher de St-Maurice.
- 8—THOMAS CARON Dr, est né le 10 août 1866, du mariage de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Il était le frère de trois prêtres et de deux religieuses. Le 13 avril 1891, il épousait Cécile Saucier, à Maskinongé, où il pratiqua la médecine.
- 9—TELESPHORE CARON Dr, est né le 29 juin 1865, du mariage de Rémi Caron et de Louise Lupien. Il était le frère des abbés Epiphane et Thomas Caron. Le 15 novembre 1895, il épousait sa cousine, Maria Caron, fille d'Alexis et de Caroline Marcotte. Il a exercé la profession de médecin, à Kankakee, Illinois.
- 10—WILLIE CARON Dr, est né en 1852, du mariage d'Alexis Caron et de Caroline Marcotte. Proche parent du Dr Téléphore Caron, il épousait, en 1871, M.-Eléonore Gaudet. Il a exercé la médecine à Chicago.

- 11—CLOVIS CARON, b 9 juillet 1861, était le fils d'Edouard Caron et de M.-Louise Auger. En 1886, il avait épousé Victorine Picotte. Clovis Caron eut une vie digne, aimable et bien remplie. Il a consacré quarante-trois ans de sa vie, comme Régistrateur du comté de Maskinongé. Il a été mêlé activement à la chose publique, comme maire et comme secrétaire de la Société d'Agriculture du comté, pendant vingt ans.
- 12—HECTOR CARON, b 31 août 1862, était le fils de Georges Caron et de Philomène Fleury. En 1885, il épousait Florella Desaulniers, fille de l'avocat Alexis Desaulniers. Natif de St-Léon, Hector Caron fréquenta le Collège de Trois-Rivières, puis l'Université de New-York. Dans la suite, il se livra au commerce avec son père. Il se présenta, comme député, à l'Assemblée législative où il siégea de 1892 à 1903. A la suite de sa nomination, comme surintendant des Mines et des Pêcheries, il alla demeurer à Québec, jusqu'en 1921.
- 13—HECTOR CARON, b 11 décembre 1886, était le fils d'Hector Caron et de Florella Desaulniers. Le 6 mars 1905, il épousait, à Maskinongé, M.-Céline Gravel, fille d'Alfred Gravel et de Céline Meunier. En 1929, il fondait, en société avec Léopaul Gagnon, de Louiseville, une manufacture de portes et fenêtres. Il était le père de Me Germain Caron, avocat et député. Il est décédé en 1952.
- 14—PAUL CARON, b 8 novembre 1896, était le fils de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche. Paul (Napoléon) Caron avait épousé, en 1924, Ida Bussièrès, fille d'Adélard. A cette époque, il exploitait une quincaillerie à Yamachiche, puis à Louiseville, propriété actuelle de son fils, Marcel Caron, sous le nom de « Caron et Fils, Enr. ». Au cours de sa carrière, il occupa plusieurs charges publiques, entre autres, celles de marguillier et de député provincial.
- 15—GERMAIN CARON est né à St-Léon, le 10 mars 1910, du mariage d'Hector Caron et de Céline Gravel. En 1944, il épousait Marcelle Dionne de Montréal. Reçu avocat, en plus d'exercer sa profession, il remplit plusieurs charges publiques : directeur de firmes industrielles, marguillier, maire de la Ville de Louiseville. Me Germain Caron eut la distinction d'être député et ministre provincial, sous le gouvernement Duplessis. Son décès est survenu en 1966, n'étant âgé que de 56 ans.
- 16—FLORENT CARON, est né le 30 août 1926, du mariage d'Antonio Caron, cultivateur et d'Alice Meunier, fille d'Hilarion Meunier et de M.-Aurore Gélinas d'Yamachiche. En plus de sa profession de docteur en médecine, qu'il pratique à Ste-Ursule, il est coroner et conseiller de cette municipalité.
- 17—MAURICE CARON Dr, est né le 2 avril 1898, du mariage d'Hector Caron et de Florella Desaulniers. Le Dr Maurice Caron, natif de St-Léon, a fait ses études à l'Université Laval, puis est allé à Paris, où il a perfectionné ses connaissances médicales, sous la direction du célèbre chirurgien, Desmarests. Dr Caron pratique en 1978 à Trois-Rivières, avec grand succès.



CON. DE

VILLAGE  
CARON

DEB

1001

1002

1003

1004

1005

1006

1007

1008

1009

1010

1011

1012

1013

1014

1015

1016

1017

1018

1019

1020

1021

1022

1023

1024

1025

1026

1027

1028

1029

1030

1031

1032

1033

1034

1035

1036

1037

1038

1039

1040

1041

1042

1043

1044

1045

1046

1047

1048

1049

1050

1051

1052

1053

1054

1055

1056

1057

1058

1059

1060



- 18— MAURICE CARON Dr est né le 22 janvier 1902, du mariage de Léon-Antoine (Antonin) Caron et d'Edouardina Lebel. Le 2 juillet 1934, il épousait, à Yamachiche, M.-Aurore Milot, fille de Lucien Milot et d'Euphrosina Lamy. Dr Maurice Caron exerce sa profession de docteur en médecine à Montréal. Il est le petits-fils de feu Rémi Caron, marié à Louise Lupien.
- 19— IRENEE CARON est né le 28 novembre 1884, du mariage de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche. Le 4 juin 1912, il épousait M.-Eva Bellemare, fille d'Elie Bellemare et de Stéphanie Meunier, d'Yamachiche. Il habite le bien ancestral que possédait, vers 1814, François Caron. Cultivateur de profession, M. Irénée Caron tenait aussi boutique de forge et de mécanique, où nombre de cultivateurs venaient faire réparer leurs instruments aratoires, occasions fortuites de parler d'affaires municipales et autres; car, au cours de sa longue carrière, M. Irénée s'est constamment intéressé à la chose publique. Il eut même l'honneur de siéger comme maire à la municipalité de la paroisse. Il est décédé récemment à l'âge de 93 ans.
- 20— LUCIEN CARON est né le 28 juillet 1898, du mariage de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche. Le 24 août 1926, il épousait Jeannette Caron, fille de Clovis Caron et de Victorine Picotte. Lucien Caron, qui demeurait à Berthierville s'est distingué dans l'art musical; ses enfants sont des chanteurs et musiciens remarquables.
- 21— GILLES CARON, est né le 30 mai 1923, du mariage d'Irénée Caron et d'Eva Bellemare. Le 20 août 1956, il épousait Georgette Ouellet. Il est pharmacien consultant du Ministère des Affaires sociales de Québec. Disons en l'occurrence qu'il est le frère de M. Paul-Emile Caron, maire.
- 22— PAUL-EMILE CARON est né le 6 avril 1919, du mariage d'Irénée Caron et d'Eva Bellemare. Le 24 février 1967, il épousait Charlotte Quirion; un garçon est issu de ce mariage. On peut dire que M. Paul-Emile Caron est maire de la Paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup depuis vingt ans, ayant été élu en 1959. Le premier magistrat de cette municipalité est navigateur et propriétaire de « Louiseville Générale Entreprise, Enr. ». Cette industrie, qui offre l'aspect d'un département maritime, est en réalité un atelier de mécanique qui se spécialise dans des travaux d'envergure, qui donne du travail à une trentaine de pères de familles. Parmi les nombreux contrats alloués à la dite entreprise Caron, signalons le creusage de la Petite-Rivière d'Yamachiche à quelques arpents du lieu où, en 1783, le pionnier des familles Caron de notre région arrivait en grand charrette.

Du seul fait d'une décision courageuse de cet illustre ancêtre, cette remarquable descendance envahissait notre région, alors que tant d'autres familles ont anglicisé toute une postérité, en décidant d'émigrer aux États-Unis. (Extrait de la Généalogie de la famille Michel Caron, par Frs-Sévère Desaulniers et Abraham Desaulniers, 4 juin 1877).

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS  
1100 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: 773-936-3700

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS  
1100 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: 773-936-3700

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS  
1100 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: 773-936-3700

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS  
1100 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: 773-936-3700

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS  
1100 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: 773-936-3700

Phases militaires



## CHAPITRE XXI

### PHASES MILITAIRES

#### A — GUERRE DE L'INDEPENDANCE AMERICAINE (1775)

Malgré les avis de l'Evêque de Québec, qui recommandait la soumission aux autorités britanniques, la majorité de la population n'aurait pas été fâchée de changer de gouvernement et devenir «républicains». En effet, la proclamation du 9 juin 1775, de la part du gouverneur général appelant les milices sous les armes, demeura sans effet; le refus de s'enrôler fut presque général.

Pendant ce temps, les esprits s'échauffent dans les paroisses de la Rivière-du-Loup et de Machiche, où le seigneur Conrad Guy a à subir de sérieux affrontements. Les partisans de la Révolution américaine demeurent actifs, sous la direction du capitaine de milice François Larose, et secondés à Yamachiche, par les frères Antoine et Louis Lessard, fils d'Etienne. A Trois-Rivières, une grande offensive est imminente entre les Royalistes et les Américains.

Au commencement de juin 1776, le général américain Sullivan, qui épiait les mouvements des Royalistes, crut opportun de marcher sur la ville de Trois-Rivières avant qu'elle fut secourue par les Anglais. En conséquence, il détacha de son camp de Sorel le général Thompson et 1800 hommes pour la surprendre. A cette fin, le corps américain s'embarque à St-François-du-Lac, le 7 juin, pour débarquer à la Pointe-du-Lac.

« En arrivant la nuit, les Américains, à l'indication de François Larose, arrêtent un cultivateur, Antoine Gauthier, pour le forcer à les conduire à travers le bois. En s'habillant, Gauthier charge sa femme de faire avertir la ville. Elle court chez le capitaine de milice Guay dit Landron; celui-ci se hâte par le chemin direct pendant que Gauthier fait louvoyer les Américains dans les bois du Coteau de Ste-Marguerite, pas commodes la nuit; à quatre heures du matin, Guay jette l'alarme et les troupes vont se cacher près du cimetière actuel, où Gauthier n'arrive qu'à huit heures avec une avant-garde d'Américains, qui sont pris par M. de Niverville avant de pouvoir crier. Le gros des troupes arrive et se fait encercler. La bataille est courte: plus de trois cents morts et autant de blessés. Carleton fait venir Gauthier pour se faire raconter le tour joué aux Américains. En guise de merci, il lui dit en badinant: « Vous mériteriez d'être pendu!... » On recueille des blessés jusque derrière Yamachiche. Vingt bateaux, huit canons et les provisions laissés à la Pointe-du-Lac sont les trophées de la victoire, qui est due à la supercherie de Gauthier.

« C'est pour commémorer ce fait d'armes que la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada fit élever en

septembre 1923, sur le Coteau St-Louis, en face du cimetière, une pierre avec inscription ».

(Extrait du Journal J.-B. Badeaux)

Plus tard, le 21 octobre 1779, deux Américains, vétérans, s'étaient promis de venger ce tour d'Antoine Gauthier. Mais dans l'obscurité de la nuit, ils se trompèrent de maison et le sort tomba sur la famille Louis Pothier, dont deux membres furent assassinés. Dans la suite, la tradition raconte que les coupables furent pris et condamnés à être pendus sur les lieux du meurtre.

## B — YAMACHICHE REÇOIT UNE COLONIE DE LOYALISTES

Après la Révolution américaine, en 1778, plusieurs familles de Loyalistes, venues des états de la Nouvelle-Angleterre, qui ne pouvaient accepter le changement d'allégeance, immigrèrent au Québec.

Les premiers fugitifs, non en mesure de prendre les armes, arrivèrent à l'automne de 1778 et furent reçus à Yamachiche, par le colonel Conrad Gogy, seigneur du fief Grosbois-Ouest. Ce dernier en logea des centaines dans les casernes de Maskinongé, d'après les ordres du gouverneur Haldimand.

A Yamachiche, le seigneur Gogy disposait alors d'une douzaine de maisons, nouvellement construites, à deux logements, aux dimensions de 18 pi. sur 40 pi. Au cours de l'hiver qui suivit, avec le concours de soldats et du capitaine William Twiss, il fit bûcher des billots en vue de la construction d'habitations additionnelles. A cette fin, un moulin à scie fut ajouté au pouvoir hydraulique de Sr François Duhaime, déjà propriétaire d'un moulin à farine. Le terrain, destiné à cet établissement, devait couvrir une assez grande superficie, étant destiné à la culture et au pâturage de 50 vaches. Ce site d'hébergement se trouvait, vraisemblablement, sur la propriété actuelle de M. Michel Ferron, à partir de la rivière jusqu'à l'ancienne route no 2.

D'après un document en provenance des Archives Royales du Canada, ce contingent de Loyalistes anglais se composait de 35 hommes artisans, de 93 femmes, de 126 enfants âgés de plus de dix ans et de 138 enfants âgés de moins de dix ans, lesquels formaient un total de 442 personnes. Leurs rations quotidiennes alimentaires et leur entretien vestimentaire étaient à la charge du gouvernement, qui pourvoyait également à l'instruction scolaire. A cette fin, ils disposaient d'une école de l'Institution Royale, dont deux maîtres Josiah Case et Samuel Adams, dispensaient l'enseignement.

Sir Conrad Gogy, seigneur et juge de paix, rapporta au Gouverneur Haldimand qu'il avait établi cette colonie dans son voisinage « dans l'intention de pouvoir les surveiller », car, dit-il, « je souhaite les voir isolés des habitants de Machiche, comme mesure préventive ». Parmi ce va-et-vient de militaires, qui venaient occasionnellement visiter leurs familles, il se trouvait des indésirables de mauvaise conduite, qui tentèrent de causer des ennuis aux demoiselles de la localité. Heureusement, celles-ci furent jalousement défendues et protégées par leurs jeunes compatriotes.

Après six années d'existence, cet établissement avait coûté au gouvernement 1350 livres, incluant les services d'administration, le logement, le mobilier, la nourriture et le vêtement, sans oublier les bienfaits de l'éducation. Si plusieurs exilés furent insatisfaits et turbulents, on doit en attribuer la cause à leur pénible situation de logement, plutôt qu'à un manque d'attention de la part des responsables.

Au cours de l'hiver 1785, les quelque trente bâtisses furent démolies et le bois, dit-on, fut transporté à Maskinongé, où bon nombre de Loyalistes s'établirent en permanence, sous la direction de John Colclough. Le rang qu'ils colonisèrent prit le nom de Crête-de-Coq (Colclough). A la Rivière-du-Loup (Louiseville), on érigea, en 1795, une église protestante, sous la direction de Mgr Charles Inglis, évêque anglican. Le cimetière, situé à l'extrémité ouest de la rue Ste-Dorothée, en perpétue le souvenir. Au nombre des Loyalistes, nous devons rappeler que figuraient : Jesse Armstrong, George Dame, William Nelson, John Turner, Robert Turner, Babe Turner et Mrs. Scott.

A l'échéance de l'entreprise de la coupe de bois et du moulin à scie, à défaut d'un règlement selon les clauses du contrat, Sr François Duhaime, seigneur, intenta un procès au seigneur Gury. Cette cause fut portée devant les juges de la Cour des Plaidoyers, et Sr Conrad Gury fut condamné à payer au demandeur la somme de 7000 livres en dommages. Au lendemain de la sentence, le 10 avril 1786, on trouva le seigneur Gury affaissé sur son fauteuil; il était mort. Ses restes mortels furent inhumés dans un cimetière, qui se trouvait à cette époque au coin des rues Dorchester et St-Urbain, à Montréal.

### C — GUERRE DE L'INVASION AMERICAINE, (1812)

Tout poussait les Etats-Unis à déclarer la guerre à l'Angleterre vers 1812. La rivalité commerciale multipliait les provocations. Les Etats-Unis, nouveau pays de 7 000 000 habitants et vingt fois plus riche que le Canada entier, ambitionnait d'envahir et d'annexer le Canada. Notre pays semblait alors dans une situation désespérée. Le courage de la population canadienne-française, oubliant une rancune légitime, manifesta à l'occasion de cette guerre leur loyalisme envers l'autorité britannique. La célèbre victoire de Châteauguay, de 1813, ne fut-elle pas une victoire canadienne française ? Sir George Prevost, qui avait succédé au gouverneur Craig, ne lui ressemblait pas; il s'appliqua à unir les deux nationalités anglaise et française, à témoigner de la confiance aux Canadiens.

En 1812, la menace d'une invasion américaine planait sur la province de Québec. En contre-offensive le gouverneur George Prevost leva tous les corps de milices disponibles. A Yamachiche, plusieurs paroissiens s'enrôlèrent sous le commandement de leur seigneur Louis Gury, major du premier bataillon de Trois-Rivières et, l'année suivante, du troisième bataillon de Berthier, où il fut bientôt promu lieutenant-colonel, commandant de ce corps. Comme aides-de-camp, il s'adjoignit des capitaines de milice, originaires d'Yamachiche : a) Pierre-Jos. Héroux, major; b) François Caron, lieutenant du deuxième bataillon de la Rivière-du-Loup; c) Sr Jos.-Madore Lesieur, sous-lieutenant, décoré du titre d'En-

seigne-Militaire; d) François Robidas, caporal, décoré de la Médaille de Châteauguay; e) Antoine St-Louis, capitaine de la milice de Trois-Rivières; f) Pierre Lesieur, capitaine de milice; g) Paul St-Louis, capitaine de milice.

Parmi les francs-tireurs, qui prirent part à quelques engagements dans cette campagne, originaires d'Yamachiche, l'Histoire de la Milice canadienne-française, par Desbarats, mentionne les noms suivants: Jean-Bte Riv.-Loranger, Augustin Bellemare, François Boisvert, Augustin Descôteaux, François Lesieur-Freny, Pierre Gélinas, Louis H.-Beaulieu, Jean-Baptiste Landry, Jean Leblanc, Simon Mélançon, Paul Pellerin, Alexis Desaulniers, Alexis Grenier, Joseph Houle et Joachim Lacombe.

Le Gouverneur Fédéral vota, en 1875, aux vétérans de cette guerre un octroi, à condition qu'ils en fassent une demande certifiée. Combien restait-il de survivants, après un intervalle de soixante ans? Aussi, il n'est pas surprenant de savoir que cette piètre et tardive allocation n'ait coûté que \$50 000 à ce gouvernement, en reconnaissance d'une si généreuse participation de la part de tous les Canadiens du pays.

Quoi qu'il en soit, la population d'Yamachiche de cette époque conserve, dans le livre d'Histoire de Mgr N. Caron, le souvenir de la visite de Sir George Prevost, gouverneur du Canada, qui fut l'hôte de M. l'abbé Chs Ecuyer curé, en son presbytère. Voici un extrait de ce fait historique:

« En 1812, lors du passage, à Yamachiche, du gouverneur Prevost, qui se rendait à Sorel pour rencontrer les troupes américaines, M. Ecuyer composa une pièce de vers qu'il mit lui-même en musique. Nous en citerons la première strophe:

Prevost le magnanime  
Qui captive nos coeurs  
Fera pusillanime  
La troupe d'agresseurs:  
Son courage intrépide  
Nous rendra tous vaillants;  
Toujours, sous un tel guide,  
Nous serons triomphants!

« Les deux jeunes gens qui chantèrent cette chanson au gouverneur, sont MM. François et Augustin Carbonneau, chantres très renommés qui viennent de disparaître ».

#### D — CAPITAINES DE MILICE :

Les seigneurs et les capitaines de milice administraient jadis les affaires temporelles de la paroisse. Mais depuis son érection municipale, en 1845, c'est la fonction du conseil, composé d'un maire et de six conseillers choisis par les électeurs de la municipalité.

Avant le régime municipal, les Seigneurs étaient secondés dans leur tâche administrative par les Capitaines de Milice et les Juges de Paix. J.-Edmond Roy, dans son histoire de la seigneurie de Lauzon, donne une description rigide, concernant les capitaines de milice. (Vol. IV, p. 261)